BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

DE L'AUDE

TRENTE-NEUVIÈME ANNEE

Tome XXXIII

CARCASSONNE
LES IMPRIMERIES GABELLE

1929

ART. 40. DU RÈGLEMENT. — *La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions ou assertions émises par les auteurs des articles insérés dans son Bulletin ou des communications faites en séance, même si elles n'ont été suivies d'aucune discussion.*

MODIFICATION AUX STATUTS

1° Tout membre de la Société, ancien ou nouveau, qui versera entre les mains du Trésorier la somme de deux cents francs (200 fr.) sera nommé **Membre à vie** *de la Société.*

Les sommes provenant de versements de cette nature seront versées dans une banque à un compte spécial et, lorsqu'elles auront atteint un chiffre suffisant, converties en achat d'obligations. Ces obligations s'ajouteront au capital de la Société déjà existant, le montant seul des coupons sera versé au Crédit du compte général.

2° Vu l'augmentation constante du prix du papier et des frais d'impression, le prix de la cotisation annuelle reste fixé à quinze francs.

3° Le Bureau fait appel à ceux de ses membres qui ont à cœur la bonne marche de la Société, et les invite à faire un versement supérieur.

Les membres qui auront versé une somme supérieure à celle fixée par les statuts auront le titre de **Membres bienfaiteurs.**

MODIFICATION A L'ARTICLE 11. — *La femme et les enfants non mariés d'un membre titulaire, qui seront élus membres de la Société, payeront une cotisation réduite de moitié. Ils jouiront de tous les avantages accordés aux membres titulaires, à l'exception du service du bulletin lequel ne sera distribué qu'aux seuls membres payant la cotisation entière.*

Le diplôme de membre de la Société sera délivré à ces nouveaux membres moyennant la somme de cinq francs.

PREMIÈRE PARTIE

Liste des Membres — Séances de 1928

MEMBRES FONDATEURS

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

(Fondée le 17 Mars 1889)

ALIEU (François), *archiviste.*
AMIGUES (Adolphe), *notaire.*
AUGÈRES (Victor), *instituteur.*
AURIOL (Adrien), *Prof. d'Agri.*
AYROLLES (Aimé), *propriétaire.*
BAICHÈRE (l'abbé Ed.), *professeur.*
BARRE (Léopold), *propriétaire.*
BÉDOS (Philippe), *professeur.*
BENEAUSSE (Maurice), *instituteur.*
BERGASSE (Marius), *propriétaire.*
BONNAVES (l'abbé Sylvain), *curé.*
BOURREL (Charles) *Dr médecin.*
BRU (Fernand), *botaniste.*
CAMBON (l'abbé Léon), *professeur.*
CANAL (l'abbé Pierre), *professeur.*
CASTEL (Pierre), *ingénieur.*
CHARTIER (Louis), *naturaliste.*
COMBES (l'abbé G.), *professeur.*
DAT DE ST-FOULC (Ch.), *rentier.*
DONNAREL (François), *instituteur.*
DONNAT (Hippolyte), *professeur.*
DUMONT (Joseph), *horticulteur.*
FLEUREAU (Alphonse), *professeur.*
GARY (Léopold), *propriétaire.*
GASTINE (l'abbé M.), *professeur.*
GAUTIER (Gaston), *botaniste.*
GAVOY (Louis), *entomologiste.*
GAZEL (l'abbé Lucien), *professeur.*
GLORIES (Emile), *rentier.*
JALOUX (Adrien), *propriétaire.*
JEAN (Joseph), *propriétaire.*
JULLIAN (Ch.-Gabriel), *étudiant*
JOULIA (l'abbé J.), *Sup. du P. Sén.*
LIGNON (Alban), *instituteur.*
MAHOUX (l'abbé Casimir), *curé.*
MALBRET (Bernard) *photographe.*
MARIEU (Charles), *propriétaire.*
MARY (Ulysse), *propriétaire.*
MAUREL (Oscar), *instituteur.*
MITTOU (l'abbé Georges), *profes.*
MOLINIER (Jean), *instituteur.*
MONTÈS (P.), *anc. chef. d'institut.*
MOULA (Paul), *Dr médecin.*
MULLOT (Henri), *propriétaire.*
NAVALS (Albert), *instituteur.*
NOYER (Joseph), *botaniste.*
PÉRIÉ (Auguste), *instituteur.*
PETIT (Abel), *Dr médecin.*
PILLOT (E.), *garde gén. des forêts.*
PONS (l'abbé Camille), *professeur.*
PRATX (l'abbé Aug.), *professeur.*
RANCOULE (l'abbé J.-B.), *profes.*
REBELLE (Guillaume), *négociant.*
RESPAUD (Auguste), *instituteur.*
ROUSTAN (Désiré), *étudiant.*
SICARD (Germain), *propriétaire.*
SOL (Paul), *journaliste.*
SOURBIEU (Ed.), *conchyliologiste.*
VIGUIER (Laurent), *étudiant*
VÉZIAT (Aug.), *chef d'institution.*

ÉTAT DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

Au 31 Décembre 1927

Membres nés

M. le Préfet du Département de l'Aude.

M. le Maire de Carcassonne.

M. l'Inspecteur d'Académie.

Membres honoraires

MM.

Bresson (A.), Assistant de Géologie à la Faculté des Sciences de Besançon, docteur ès-science.

Carez (Léon), docteur ès-sciences, 18, rue Hamelin, Paris. *Géologue.*

Chalande (Jules) A. ✠, rue des Paradoux, Toulouse. *Herpétologue.*

Dépéret (Charles), ✲, Membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences, Lyon.

Doncieux (L.), O. I. P. ✠, Professeur à la Faculté des Sciences, Lyon.

Flahaut (Charles), ✲, Membre de l'Institut, professeur de Botanique à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Fleureau (Alphonse), Proviseur au Lycée de Toulouse.

de Grossoure, Ingénieur en chef des Mines, Bourges.

Jeannet (Charles), Ingénieur des Arts et Manufactures à Voisinlieu, par Allonne (Oise).

Lambert (J.), Président honoraire du Tribunal Civil, rue des Boulangers, Paris (V°).

LEMOINE (Paul), Professeur de géologie au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

LEVIS-MIREPOIX (duc de), château de Léran (Ariège).

MAYET Lucien, ✲, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.

DE MARTONNE, Professeur de géographie à la Faculté des Sciences de Paris.

ROUSSEL (J.), docteur ès-sciences, professeur au Collège, 5, Chemin de Velours, Meaux.

SABATHIER (Paul), C. ✲, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences, Toulouse.

VIGUIER (Maurice), docteur ès-sciences. Carpentras, (Vaucluse).

VIRÉ (Armand), 8, rue Lagarde, Paris.

Membres donateurs

MM.

G. BORIES, Dr BOURREL, Dr COURRENT, M. CATHALA, H. CRÉBASSOL, L. DAVID, don de CÉPIAN, ESCANDE (les héritiers), R. ESPARSEIL, A. FAGES, L. GAVOY, G. LANOIR, J. MIQUEL de Barroubio, J. SARDA, G. SICARD, ROUSSEAU (les héritiers).

Membres à vie

Au 31 Décembre 1927

MM.

BOUÉ Joseph, Dr Ch. BOYER, BUNAU-VARILLA, Ch. CABRIÉ, Le Dr DUPEYRON, Pierre FAGES, Mme LEMOINE, l'abbé LALLEMAN, Gaston COMBELÉRAN.

Membres familiaux

Au 31 Décembre 1927

Mme BOUCHARD, à Durban.

Mme VALLET Paul, Boulevard du Commandant Roumens, Carcassonne.

Mme COURRENT Paul, 25, rue des Trois Couronnes, Carcassonne.

Membres titulaires (1)

Au 31 Décembre 1927

MM.

1926 ABADIE Emile, ✲, Instituteur à Belvèze.

1928 ACADEMY OF NATURAL SCIENCES, PHILADELPHIC (U. S. A.), Maison du Livre Français, 4, rue Félibien, Paris.

1927 AIGUIRRE H., aux Baccarest, près Sainte-Gabelle (Haute-Garonne). M. B.

1923 ALBAREL, Docteur en Médecine, rue du Lieutenant Col. Deynes, Narbonne.

1927 ALBIGÈS Prosper, Manufacturier, Cennes-Monestiès.

1922 AMIEL Jean, Libraire, rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1922 AMIGUES Albert, Notaire, rue du Marché, Carcassonne.

1928 ANDRUEJOL, Substitut du Procureur de la République, Carcassonne.

1925 ARIBAUD Bernard, Inst. hon., rue Denisse, Carcassonne.

1926 ARNAL Antoine, Propriétaire, 43, rue de la Mairie, Carcassonne.

1928 ASTRUC (abbé), chanoine à Saint-Vincent, 51, rue de la République, Carcassonne.

1927 ASTRUC, Docteur en Médecine, Place du Palais, Carcassonne. M. B.

1924 AUGÉ Louis, Chef de poste, Soc. Mérid. Esperaza.

1923 AUTHIER Pierre, à l'Ile, Carcassonne.

1910 AZÉMA Lucien, entrepreneur de menuiserie, rue Barbès, Carcassonne.

1910 AZÉMA Lucien, Entrepreneur de menuiserie, 32, rue de Lorraine, Carcassonne.

1919 BADES Louis, Contrôleur des Postes au bureau des chèques-postaux, 8, rue Périgord, Toulouse.

1928 BADIA Julien, propriétaire à Fabrezan (Aude).

1928 BALDY, inspecteur des Eaux et Forêts, Carcassonne.

1928 BALDY (Mme), à Carcassonne.

(1) Les membres bienfaiteurs sont désignés par les initiales M. B.

1926 Baissas Maurice,, I. P. ✿, à Belvèze (Aude).

1928 Mlle Ballé Marguerite, professeur à l'Ecole Montmorency, Narbonne.

1925 Balmes Louis, 16, rue Antoine-Marty, Carcassonne.

1911 Baquié-Rambaud Georges, Géologue, Nissan (Hérault).

1924 Bardou Antoine, Propriétaire à Cazillac (Aude).

1928 Baron Alex., propriétaire, à Fabrezan (Aude).

1928 Barrière Jules, 2, rue des Chalets, Carcassonne.

1914 Barthe François, Chef du Contentieux et Titres, Société Méridionale, rue Pierre-Germain, Carcassonne.

1925 Barthès Ernest, propr. à Douzens (Aude). M. B.

1928 Mlle Batailhou, 73, rue de Verdun, Carcassonne.

1899 Batut Raoul, Ingénieur agronome à Enlaure, par Labruguière (Tarn). M. B.

1927 Bauville, boulevard Jean-Jaurès, Maison Lacombe. M. B.

1927 Bélinguier (Mme Vve), Dame employée aux Contributions Indirectes, 25, rue du Tribunal, Narbonne.

1926 Bénit Léon, Courtier en vins, Villegly (Aude).

1928 Bertrand René, inst., à Axat (Aude).

1924 Bertrou Marius, Industriel, Pennautier (Aude).

1928 Bertrou, docteur en médecine, 2, rue du Marché, Carcassonne.

1928 Mme Bertrou, 2, rue du Marché, Carcassonne.

1928 Blanchard Jean, ingénieur de la Ville de Carcassonne, Rieux-Minervois.

1927 Blanc Jean, Docteur en Médecine, Directeur du Laboratoire de bactériologie des Hôpitaux, Carcassonne.

1924 Blanquier Alexandre, I. P. ✿, inst. hon., avenue A.-Mullot, Carcassonne.

1921 Boncompayre Maurice, directeur de l'usine à chaux du Cammazou, Cennes-Monestiès (Aude). M. B.

1926 Bonnafil Firmin, Fabrezan. M. B.

1889 Bonnaves (Abbé Sylvain), Aumônier des Sœurs de Cluny, Limoux. M. B.

1928 Bonnet Fernand, inst. hon. à Moussan (Aude).

1928 Bonnet François, percepteur, à Belvèze (Aude).

1893 Bories Guillaume, A. ✿, Géologue, Fabrezan.

1928 Bories André, maire de Fabrezan.

1911 Borrel Julien, Entrepreneur, rue du Mail, Carcassonne.

1926 Boucard Jean, ✲ maire, Villeneuve-Minervois. M. B.

1927 Bouchard, pharmacien, à Durban (Aude). M. B.

1927 Bouchard (Mme), à Durban (Aude).

1926 Boué Joseph, Propriétaire à Fabrezan (Aude). M. B.

1927 Bouissou Léon, Propriétaire à Bize (Aude).

1928 Bourrel Marthe, à Fabrezan. M. B.

1928 Bousquet Ernest, maire, à Fanjeaux (Aude).

1928 Bousquet Louis, docteur en droit, licencié ès lettres, rue Voltaire, Carcassonne.

1927 Bousquet, Docteur en Médecine, rue de Verdun, Carcassonne.

1926 Boyer Charles, Docteur en Médecine, 55, rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1926 Boyer (Mme Charles), 55, rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1926 Brignac (G. de), Propriétaire, Limoux.

1923 Brustier, Prospecteur, Place de la République, 13, Limoux.

1891 Bugnard Léon, Peintre-décorateur, rue de la Gare. Carcassonne.

1928 Bunau-Varilla Philippe, colonel O. ✲, 53, avenue d'Iéna, Paris. M. B.

1891 Buscail Louis, Propriétaire, 1, boulevard Omer-Sarraut, Carcassonne.

1922 Butel, Professeur au Lycée, Carcassonne.

1924 Cabannes Joseph, Percepteur de Conques, 40, rue du IV-Septembre, Carcassonne.

1927 CABIROL (Abbé Pierre), curé de Fabrezan (Aude). M. B.

1926 CABRIÉ Charles, I. P. ⚜, 16, rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1927 CABROL Albert, Inst. Saint-Jean-de-Barrou (Aude).

1923 CADET Gervais, Propriétaire, Pezens (Aude).

1928 Mlle CAILLAOUS Andrée, 7, boulevard Commandant-Roumens, Carcassonne. M. B.

1924 CALMON Paul, ✲, ⚜, Instituteur, Cuxac (Aude).

1921 CALS (Abbé), A. ⚜, Chanoine, Curé-doyen de Saint-Nazaire. Cité, Carcassonne.

1926 CAMBOURNAC Henri, ✲, Avoué, 21, rue Jules Sauzède, Carcassonne.

1912 CAPELLE Prosper, ✲, 27, rue Voltaire, Carcassonne.

1927 CARBOU Charles, Entrepreneur, Allée d'Iéna, Carcassonne. M. B.

1897 CAREMIER Paul, Notaire, Trèbes (Aude).

1928 CASSAN, docteur en médecine ✲, Inspecteur d'Hygiène, Carcassonne.

1900 CASTEL Eugène, Propriétaire, 71, rue de Verdun, Carcassonne.

1912 CASTEL Louis, ✲, Propriétaire à la Reille, près Carcassonne.

1927 CASTRE, instituteur à Durban (Aude). M. B.

1900 CATHALA Julien, A. ⚜, Inst. hon., rue Pierre-Germain prolongée, Carcassonne.

1896 CATHALA Marius, ✲, Propriétaire, Argeliers, Président de la C. G. V.

1928 CAUNES Philippe, propr. à Fabrezan (Aude).

1924 CAYLA, Docteur en Médecine, rue Coste-Reboulh, Carcassonne.

1926 CAZALS Henri, I. P. ⚜, Inspecteur de l'Assistance Publique, Licencié ès-sciences, 20, rue Ant.-Marty, Carcassonne.

1928 CAZANAVE Emile, propriétaire, à Cuxac (Aude).

1923 CAZENAVE (Mlle), institutrice, à Bize (Aude). M. B.

1907 CLERGUE François, régisseur, Capendu. M. B.

1927 CLOT Charles, docteur en médecine, Esperaza (Aude) M. B.

1891 COLL Joseph, Banquier, 6, rue Mazagram, Carcassonne.

1924 COMBELÉRAN Charles, Propriétaire, la Gravette, Carcassonne.

1914 COMBELÉRAN Clément, Docteur en Médecine, rue de Verdun, Carcassonne.

1895 COMBELÉRAN Ernest, A. ⚜, 14, rue Saint-Papoul, Toulouse.

1926 COMBELÉRAN Ernest, Instituteur, Pennautier (Aude).

1895 COMBELÉRAN Gaston, O. ✲, 6 *bis*, rue Mazagran, Carcassonne.

1925 COMBES Paul, 1, rue de l'Assomption, Paris (XVI[e]).

1924 COMBIS Hugues, Architecte, 15, rue Andrieu, Carcassonne.

1923 CORNAC Victor, O. ✲, Inspecteur hon. des Ponts et Chaussées, 18, rue des Jardins, Carcassonne.

1926 COUMES René, ✲, Instituteur, Thézan.

1896 COURRENT Paul, Docteur en Médecine, I. P. ⚜, rue des Trois-Couronnes, 25, Carcassonne. M. B.

1927 COURRENT (Mme Paul), 25, rue des Trois-Couronnes, Carcassonne.

1920 COURRIÈRE Fernand, Instituteur à Cuxac-Cabardès.

1927 CRAPONNE, Docteur en Médecine, 6, rue Barbès, Carcassonne.

1920 CRÉBASSOL Henri, Naturaliste, 43, rue du Rempart Saint-Etienne, Toulouse.

1928 CRÉMAILH Albert, propriétaire, à Fabrezan (Aude).

1928 CRÈVEFOSSE Félix, institut., à Camplong (Aude).

1926 CROS François, 21, boulevard Commandant-Roumens, Carcassonne.

1895 CROS-MAYREVIEILLE Antonin, ✲, Président honoraire du Tribunal civil, 3, quai Victor-Hugo, Narbonne.

1892 DALCY Paul, 25, Cours Mirabeau, Narbonne.

1928 DARBANS Antoine, docteur en médecine, Fabrezan (Aude).

1928 DEFER, expert-comptable, Carcassonne.

1904 DEGRAVE Paul, A. ⚜, Docteur en Médecine, Lagrasse.

1928 Mlle DEVALLANT, rue Barbacane, 111, Carcassonne.

1924 DHOMPS Ernest, Citou (Aude).

1905 DELAUDE Charles, Ingénieur Agronome, Cuxac d'Aude.

1902 DELMAS Louis, ✻, Docteur en Médecine, Rieux-Minervois.

1918 DEMARTY, Minéralogiste, 63, avenue de Royat, Chamalières, (Puy-de-Dôme).

1921 DÉTOURS Joseph, Pont du Sou, Cépie (Aude).

1906 DÉZARNAUD Baptiste, Constructeur-mécanicien, rue des Trois-Couronnes, 15, Carcassonne.

1927 DONS Baptiste, I. P. ❁, Premier adjoint au Maire, Carcassonne.

1928 DORVAUT, docteur en médecine, sous-inspecteur d'hygiène, à Carcassonne.

1928 DOUMERG, docteur en médecine, à Caunes-Minervois.

1924 DUCHAN Alfred, Propriétaire à Floure.

1897 DUCHAN Louis, Propriétaire, 6, rue de la République, Carcassonne.

1922 DUPEYRON, Docteur médecin-dentiste, Boulevard Omer-Sarraut, Carcassonne.

1901 DUPUY J.-J., Chef comptable à la Société Méridionale, Carcassonne.

1913 DURAND Joseph, Chargé de cours de Chimie, P. C. N., Faculté des Sciences, Toulouse.

1904 DUSSEAU Victor, Agent d'Assurance, rue Pinel, Carcassonne.

1909 EMBRY Pierre, A. ❁, Ex-attaché au Laboratoire de géologie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Conservateur du Musée lapidaire de la Cité, des objets d'art et antiquités du département, 4, Place du Palais, Carcassonne.

1922 ESCARGUEL (Colonel), C. ✻, 17, rue d'Alsace, Carcassonne. M. B.

1925 ESPARDELLIER Amédée, Chalabre (Aude). M. B.

1893 ESPARSEIL Raymond, Ingénieur, 15, Boulevard du Commandant Roumens, Carcassonne.

1894 ESTRADE Joachim, O ✻, directeur de la Société Méridionale d'Electricité, Président de la Chambre de Commerce de Carcassonne.

1928 ESTRADE Henri, O. I. P. ❁, O. M. A., Conseiller à la Cour d'Appel, Montpellier (Hérault).

1928 ETCHEBÈS, Henri, commis d'économat, Lycée de Carcassonne.

1904 FABRE Antoine, Médecin-vétérinaire, Boulevard du Canal, Carcassonne.

1903 FABRE Paul,, Maire de Saint-Martin-Lalande, rue Riquet, 20, Castelnaudary.

1926 FABRE René, Conseiller d'arrondissement, propriétaire à Saint-Laurent de la Cabrerisse.

1900 FAGES Antoine, A. ❁, Préhistorien-géologue, Pennautier.

1927 FAGES Pierre, Pennautier (Aude).

1901 FARGES Léon, Usines de la Trivalle, Carcassonne.

1901 FARGES Justin, Vice-Consul d'Espagne, 13, rue des Trois-Couronnes, Carcassonne.

1928 FÉROTIN, capitaine, 2e rég. d'aviation, rue Diderot, Toulouse.

1921 FERRAND Joseph, négociant, Azille.

1928 FINESTRE, agent voyer principal honoraire, à Laure.

1928 FIORIO Victorin, entrepreneur de travaux publics, à Limoux (Aude).

1927 FORT Albert, Propriétaire à Embres-et-Castelmaure (Aude). M. B.

1903 FOURNIÉ Georges, Propriétaire au Château de la Forçate, par Villesiscle (Aude). M. B.

1910 FRAISSÉ Célestin, propriétaire, à Argeliers. M. B.

1925 FURIE Eugène, propriétaire, à Cuxac-d'Aude.

1928 GABANOU G., propriétaire à Montfaucon, par Belvèze (Aude).

1911 GACHET Pierre, Receveur principal des postes en retraite, 6, rue Georget, Tours. M. B.

1928 GALABERT Jean, propriétaire, à Ventenac-Cabardès (Aude).

1926 GALBIER Léon, propriétaire, à Moux. M. B.

1927 GALIGNÉ Marcelin, maire, à Bize. M. B.

1924 GALLY Alfred, Libraire, 7, rue Victor-Hugo, Carcassonne. M. B.

1928 GAU, Célestin, pâtissier, rue Georges-Clemenceau, Carcassonne. M. B.

1892 GASTILLEUR Charles, ✻, Négociant, rue de Verdun, Carcassonne.

1889 GAUJON Victor, ✻, Docteur en Médecine, 3, rue Barbès, Carcassonne.

1889 GAVOY Louis, entomologiste, 22, rue Besson-Basse, Lyon-Montchat. M. B.

1926 GAZANIOL Ferdinand, Propriétaire, Fraissé-des-Corbières. M. B.

1927 GÈZE Jean-Baptiste, Ingénieur-agronome, 3, rue du Canneau, Montpellier.

1928 GIBERT Elie, secrétaire de la Mairie, à Fabrezan.

1928 GIBERT, instituteur, à Lauraguel (Aude).

1928 GIRARD Félix, O. A. ✻, chirurgien dentiste, Fabrezan (Aude).

1927 GIROU Jean, Docteur en Médecine, 8, rue de Verdun, Carcassonne.

1898 GOURDOU Paul, ✻, Pharmacien, Alzonne.

1928 GOUT, docteur en médecine, député de l'Aude, Boulevard Commandant-Roumens, Carcassonne.

1928 GRENIER Elie-Paul, rue du Quatre-Septembre, Carcassonne.

1906 GRÉPINET, Pharmacien, rue de la Gare, Carcassonne.

1927 GRIFFE Georges, 1, rue Barbès, Carcassonne. M. B.

1924 GRIFFIER Gaston, industriel, Cavanac (Aude).

1927 GRIZOU Léon, Pharmacien, 42, rue de Verdun, Carcassonne.

1927 GUICHARD, I. P. ✻, Directeur d'Ecole Normale de garçons, Carcassonne.

1924 GUIHO Pierre, Minotier au Moulin-Neuf, Carcassonne.

1928 GUILHERMENC Simon, instit., rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1891 GUIRAUD Martin, Ingénieur-constructeur, Avénue Art.-Mullot, Carcassonne.

1926 GUY Henri, 12, quai d'Alsace, Narbonne. M. B.

1922 HÉLÉNA Philippe, Archiviste-bibliothécaire, 4, rue Hippolyte-Faure, Narbonne.

1928 HUC Paul, à Fabrezan (Aude).

1892 HYVERT Georges, A. ✻, Ingénieur, quai Riquet, Carcassonne. M. B.

1924 HYVERT Roger, quai Riquet, Carcassonne. M. B.

1913 IZARD François, Constructeur à Pennautier.

1928 JALABERT, propriétaire à Ventenac-Cabardès (Aude).

1898 JEANJEAN Alphonse, Propriétaire, 88, Boulevard Barbès, Carcassonne.

1927 JEANJEAN, O. I. P., Libraire, rue de la Mairie, Carcassonne.

1909 JORDY Michel, Archéologue, 16, place du Château, Cité, Carcassonne.

1928 JOSSERAND, profes. Ecole primaire sup., rue du Palais, Limoux.

1926 JOUCLA Louis, Directeur des Minoteries, Trèbes, (Aude). M. B.

1912 JOULIA Henry, Directeur du Bureau d'hygiène, rue de la Mairie, Carcassonne.

1928 LABATUT Jean, propr., à Fabrezan.

1928 LABIT Edmond, propr., à Fabrezan.

1923 LABORIE Charles, Instituteur, Fabrezan.

1912 LACROIX Georges, A. ✻, Représentant de commerce, 22, rue des Etudes, Carcassonne.

1904 LAFFITTE Osmin, Docteur en Médecine, Chalabre (Aude). M. B.

1927 LALLEMAN (Abbé Louis), curé à Villesèque-des-Corbières. M. B.

1906 LAMBRIGOT Antoine, Antiquités, rue de Verdun, Carcassonne.

1928 LANDES Louis, instit., à Fabrezan.

1921 LANDRIQ (Mme Marie), institutrice honoraire, Cascastel (Aude).

1922 LANDRIQ Octave, instituteur, à Cascastel (Aude).

1927 LANET Raoul, Vérificateur des Indirectes, Sète.

1925 LANOIR Georges, ✻, Inspecteur principal honoraire

1928 LARGEY Léon, propr., à Cuxac-d'Aude.

1926 LARRUE Lucien, Château de Malves, par Villalier, (Aude). M. B.

1928 GAU, Célestin, pâtissier, rue Georges-Clemenceau, Carcassonne. M. B.

1892 GASTILLEUR Charles, ✻, Négociant, rue de Verdun, Carcassonne.

1889 GAUJON Victor, ✻, Docteur en Médecine, 3, rue Barbès, Carcassonne.

1889 GAVOY Louis, entomologiste, 22, rue Besson-Basse, Lyon-Montchat. M. B.

1926 GAZANIOL Ferdinand, Propriétaire, Fraissé-des-Corbières. M. B.

1927 GÈZE Jean-Baptiste, Ingénieur-agronome, 3, rue du Canneau, Montpellier.

1928 GIBERT Elie, secrétaire de la Mairie, à Fabrezan.

1928 GIBERT, instituteur, à Lauraguel (Aude).

1928 GIRARD Félix, O. A. ✪, chirurgien dentiste, Fabrezan (Aude).

1927 GIROU Jean, Docteur en Médecine, 8, rue de Verdun, Carcassonne.

1898 GOURDOU Paul, ✻, Pharmacien, Alzonne.

1928 GOUT, docteur en médecine, député de l'Aude, Boulevard Commandant-Roumens, Carcassonne.

1928 GRENIER Elie-Paul, rue du Quatre-Septembre, Carcassonne.

1906 GRÉPINET, Pharmacien, rue de la Gare, Carcassonne.

1927 GRIFFE Georges, 1, rue Barbès, Carcassonne. M. B.

1924 GRIFFIER Gaston, industriel, Cavanac (Aude).

1927 GRIZOU Léon, Pharmacien, 42, rue de Verdun, Carcassonne.

1927 GUICHARD, I. P. ✪, Directeur d'Ecole Normale de garçons, Carcassonne.

1924 GUIHO Pierre, Minotier au Moulin-Neuf, Carcassonne.

1928 GUILHERMENC Simon, instit., rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1891 GUIRAUD Martin, Ingénieur-constructeur, Avenue Art.-Mullot, Carcassonne.

1926 GUY Henri, 12, quai d'Alsace, Narbonne. M. B.

1922 HÉLÉNA Philippe, Archiviste-bibliothécaire, 4, rue Hippolyte-Faure, Narbonne.

1928 HUC Paul, à Fabrezan (Aude).

1892 HYVERT Georges, A. ✪, Ingénieur, quai Riquet, Carcassonne. M. B.

1924 HYVERT Roger, quai Riquet, Carcassonne. M. B.

1913 IZARD François, Constructeur à Pennautier.

1928 JALABERT, propriétaire à Ventenac-Cabardès (Aude).

1898 JEANJEAN Alphonse, Propriétaire, 88, Boulevard Barbès, Carcassonne.

1927 JEANJEAN, O. I. P., Libraire, rue de la Mairie, Carcassonne.

1909 JORDY Michel, Archéologue, 16, place du Château, Cité, Carcassonne.

1928 JOSSERAND, profes. Ecole primaire sup., rue du Palais, Limoux.

1926 JOUCLA Louis, Directeur des Minoteries, Trèbes, (Aude). M. B.

1912 JOULIA Henry, Directeur du Bureau d'hygiène, rue de la Mairie, Carcassonne.

1928 LABATUT Jean, propr., à Fabrezan.

1928 LABIT Edmond, propr., à Fabrezan.

1923 LABORIE Charles, Instituteur, Fabrezan.

1912 LACROIX Georges, A. ✪, Représentant de commerce, 22, rue des Etudes, Carcassonne.

1904 LAFFITTE Osmin, Docteur en Médecine, Chalabre (Aude). M. B.

1927 LALLEMAN (Abbé Louis), curé à Villesèque-des-Corbières. M. B.

1906 LAMBRIGOT Antoine, Antiquités, rue de Verdun, Carcassonne.

1928 LANDES Louis, instit., à Fabrezan.

1921 LANDRIQ (Mme Marie), institutrice honoraire, Cascastel (Aude).

1922 LANDRIQ Octave, instituteur, à Cascastel (Aude).

1927 LANET Raoul, Vérificateur des Indirectes, Sète.

1925 LANOIR Georges, ✻, Inspecteur principal honoraire

1928 LARGEY Léon, propr., à Cuxac-d'Aude.

1926 LARRUE Lucien, Château de Malves, par Villalier, (Aude). M. B.

1895 LASSALE Edouard, Horticulteur, rue des Quatre-Chemins, Carcassonne. M. B.

1904 LAUTH Frédéric, Ingénieur, Boulevard Omer-Sarraut, Carcassonne.

1927 LAUTH René, Boulevard Omer-Sarraut, Carcassonne.

1911 LAVENC Joseph, Propriétaire à Fabrezan.

1928 LEBRAU Jean, homme de lettres, à Moux.

1916 LEMOINE (Mme M.), Lauréate de l'Institut, docteur ès-sciences, 71, rue de Rennes, Paris (VI[e]).

1889 LIGNON Alban, Professeur honoraire à Argeliers.

1911 LIGNON François, Propriétaire à Fabrezan, (Aude).

1926 LIMOUZY Pierre, Directeur des Imprimeries Gabelle, Carcassonne. M. B.

1928 LORDAT Charles, secrétaire général de l'Essi de Carcassonne.

1924 LUCET Félix, Propriétaire, Conques (Aude).

1926 MADRENNES Antoine, ✲, Propriétaire à Rieux-Minervois.

1928 MAGNIET (abbé), professeur au Petit Séminaire, Castelnaudary.

1928 MALAFOSSE Paul, propr., à Belvèze (Aude).

1928 MALET Vincent, sergent aviateur, au 37[e] à Mélinès (Maroc).

1925 MALET, Directeur d'Ecole à Castelnaudary.

1923 MALLET Achille, Géologue, Espéraza.

1897 MALRIC Henri, ✲, avocat, 62, rue Georges-Clemenceau, Carcassonne.

1928 MANDOUL Pierre, notaire, à Fabrezan.

1924 MARAVAL Joseph, Propriétaire à Romieu, par Carcassonne.

1928 MARFAN Albert, ✲, trésorier payeur général honoraire, rue des Cordeliers, Castelnaudary.

1928 MARTINUS Nichoff, S. Gravenhage, 9 Lange, Voorhout (Hollande).

1924 MARTY Alfred, 15, rue du Mail, Carcassonne.

1928 MARTY Constant, ingénieur honoraire, rue Antoine-Marty, Carcassonne.

1895 MARTY Léonce, Notaire honoraire, botaniste, rue Trivalle, 133, Carcassonne. M. B.

1928 MARTY Pierre, agent voyer cantonal, Carcassonne.

1925 MARTROU Louis, Roquefort-des-Corbières.

1928 MATHIEU Laurent, propr., à Olonzac (Hérault). M. B.

1907 MAUREL Jean, 58, boulevard Jean-Jaurès, Carcassonne.

1889 MAYNARD Antoine, Instituteur honoraire à Bouilhonnac (Aude).

1927 MEALLET Mlle Valentine), 3, rue de la Terrasse, Paris, XVII[e].

1926 MERLE Raymond, 6, rue du Poids de l'Huile, Toulouse.

1927 MIQUEL Jean, à Barroubio, par Aigues-Vives (Hérault). M. B.

1926 MIR Joseph, ✲, Instituteur à Embres-et-Castelmaure (Aude).

1924 MISTRAL Léopold, propriétaire, à Cuxac-d'Aude. M. B.

1889 MITTOU (Abbé Georges), Chanoine, Petit Séminaire, Carcassonne.

1925 MONDIÈS Paul, route de Narbonne, Carcassonne.

1924 MONS Paul, 55, rue de la République, Carcassonne.

1901 MOSER F., Négociant et Propriétaire, Lézignan-Corb.

1904 MOUGNIÉ Noël, Conducteur des Ponts et Chaussées à Arzacq (Basses-Pyrénées).

1903 MOULS Simon, Propriétaire à Rieux-Minervois.

1928 MULLOT J., au château de Pech-les-Saint-Hilaire.

1925 MURAT, ✲, Château de Lalande, par Carcassonne.

1912 NEW-YORK PUBLIC LIBRAIRY, chez Terquem, 19, rue Scribe, Paris.

1925 NELLI, 20, rue du Palais, Carcassonne.

1897 NOGUÉ Osmin, ✲, Avocat Square Gambetta, Carcassonne.

1928 OLIVE Emile, avoué, rue de Verdun, Carcassonne.

1910 OLIVE Joseph, Professeur adjoint au Lycée, Allée d'Iéna, Carcassonne.

1926 ORMIÈRES, Docteur en Médecine, rue de la République, Carcassonne.

1923 PAGO, Directeur de la Compagnie « L'Abeille », rue Mosaïque, Narbonne.

1927 PALAU Jacques, ✻, 29, rue du Marché, Carcassonne.

1926 PANOUILLÉ (Mlle Mélanie), Lachaux, par Villemoustaussou (Aude).

1914 PATAU Antoine, rue d'Alsace, Carcassonne.

1901 PAYE Auguste, Conducteur des Ponts et Chaussées, rue Tranquille, Carcassonne.

1923 PENNAVAIRE Jean, employé des P. T. T., Pennautier.

1923 PÉRIÉ Auguste, instituteur honoraire, 69, boulevard Barbès, Carcassonne.

1928 PÉRILHOU (Mlle Yvonne), étudiante en pharmacie, 28, route de Montréal, Carcassonne.

1928 PERRAMOND Paul, restaurant, Lastours (Aude).

1928 PERRET Vincent, vérif. des Contr. Ind., 12, rue des Fossés, Narbonne. M. B.

1894 PLANCARD, Docteur en Médecine, 16, rue Bayard, Toulouse.

1912 PORTAL Louis, Architecte, Boulevard du Commandant Roumens, Carcassonne.

1912 POUCHELON François, Négociant, 9, rue de la République, Carcassonne.

1897 POUILLÈS Joseph, Horloger, 58, rue de la Gare, Carcassonne.

1921 POUX Joseph, ✻, Archiviste de l'Aude, Membre auxiliaire de l'Institut (Inscriptions et Belles Lettres), 25, rue du Marché, Carcassonne.

1902 PRATX Clément, A. ✪, Chevalier du Mérite Agricole, Propriétaire à Tuchan (Aude).

1928 PRÉVOST, ✻, capitaine au 51e rég. Tirailleurs Indochinois, Carcassonne.

1925 PUJOL Henri, docteur en médecine, Ferrals.

1925 PUJOL Joseph, ✻, Instituteur à Blomac (Aude).

1894 RASCOL Henri, Pharmacien, Chalabre (Aude).

1892 RAYNAUD Michel, ✻, négociant, Place Carnot, Carcassonne.

1928 RAZOULS Fernand, instit., à Camurac (Aude). M. B.

1928 REYNÈS Henri, propriétaire, à Pennautier.

1924 REVEL Pierre, O. A. ✪, instituteur honoraire, place Hérisson, Blagnac (H. -G.).

1927 REVERDY J., I. P. ✪, Architecte Départemental, rue Marceau, 3, Carcassonne.

1889 RESPAUD Auguste, Chevalier du Mérite Agricole, Instituteur honoraire, Saint-Nazaire (Aude).

1904 REY Gustave, Négociant, rue Courtejaire, Carcassonne. M. B.

1925 RIGAIL Antoine, Propriétaire à Puivert (Aude).

1926 ROBERT Pierre, Propriétaire à Barbaira (Aude).

1904 ROGER Léon, propriétaire à Homps (Aude). M. B.

1923 ROGER Paul, Industriel à Montolieu (Aude).

1924 ROGER-ESTRADE, Ingénieur, Directeur de l'Usine à Gaz, Carcassonne.

1924 ROQUES-SAINT-CLAIR, Propriétaire, Tuilerie Saint-Félix, par Villegly (Aude). M. B.

1914 ROUANET Pierre, rue Francisco-Ferrer, Carcassonne.

1926 ROUAYROUX (Mme Vve), à Homps (Aude).

1906 ROUDIÈRE Henri, rue Courtejaire, Carcassonne.

1927 ROUGÉ Léon, notaire, à Espéraza (Aude). M. B.

1924 ROUQUETTE Albert, à Kaolack, Sénégal.

1919 ROUQUETTE, Libraire, Place Carnot, 21, Carcassonne.

1924 ROUX Michel, Régisseur à Salauze, par Caunes-Minervois.

1901 SABARTHÈS (Abbé), ✻, I. P. ✪, Aumônier de la Pitié, 166, rue Jeanne-d'Arc, Paris (XIIIe). M. B.

1924 SAINTOUT Raymond, Président de la Société des Charbons de Millau, Puicheric.

1924 SALVAT (Abbé), Professeur au Petit Séminaire, Castelnaudary.

1928 SALZE Antoine, rue Georges-Clemenceau, Carcassonne.

1904 SAMARUC Joseph, 4, rue Barère, Narbonne. M. B.

1897 SARCOS Osmin, A. ✪, Docteur en pharmacie, Place Carnot, Carcassonne.

1892 SATGÉ Albert, Propriétaire, 62, rue de la République, Carcassonne.

1927 SATGÉ Jacques, 77, route de Limoux, Carcassonne.

1924 SAUREL, Banquier, 31, rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1925 SEGUY (Mme), Institutrice à Arzens (Aude).

1896 SEMICHON Lucien, ✻, Directeur de la Station Œnologique, 45, rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1898 SEMPÉ Jean, ✻, docteur en médecine, 31, rue Courtejaire, Carcassonne.

1928 SÉRIÉ (Mme), à Brugairolles (Aude).

1889 SICARD Germain, I. P. ✻, Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique (Commission des Monuments Historiques), Château de Rivière, par Caunes-Minervois. M. B.

1928 SICARD Henri, propriétaire, château de Rivière, par Caunes-Minervois. M. B.

1927 SICARD Joseph, Labastide Esparbeirenque, par le Mas-Cabardès. M. B.

1926 SIGÉ Maurice, 2, Square Gambetta, Carcassonne. M. B.

1927 SIGAL (Abbé), Professeur, Ecole Beauséjour, Narbonne.

1926 SIVADE Henry, A. ✻, Secrétaire général de la Société des Arts et Sciences, 7, rue de la Mairie, Carcassonne.

1920 SOREL Henri, 42, rue de la Préfecture, Carcassonne.

1928 SUBERVILLE Henri, docteur en médecine, à Caunes-Minervois (Aude).

1908 SUBERVILLE Léon, O. ✻, négociant, route de Toulouse, Carcassonne.

1927 TALLAVIGNES Edouard, Caunes-Minervois (Aude).

TALLAVIGNES Henri, prop., Fabrezan.

1893 TALLAVIGNES Paul, Propriétaire à Caunes-Minervois.

1927 TAUDOU Edmond, Fabrezan.

1926 TEISSEIRE Camille, Directeur d'Ecole, Capendu.

1927 TEISSEIRE Jules, Négociant, Lézignan.

1928 TERRAL A., docteur en médecine, 40, rue Victor-Hugo, Castres (Tarn). M. B.

1928 THORÉ Julien, propr., à Fabrezan.

1928 TOURNIÉ Frédéric, Ch. Mérite Agricole, à Fabrezan.

1910 TRIBILLAC Antoine, Comptable, Lézignan.

1920 VACQUIER Etienne, Inspecteur primaire (Ancien instituteur), Ecole Barbès, Carcassonne.

1928 VAISSIÈRE Jean, à Ventenac (Aude).

1926 VALLET Paul, Agent-voyer honoraire, Boulevard du Commandant Roumens, Carcassonne.

1927 VALLET (Mme Paul), Boulevard du Commandant Roumens, Carcassonne.

1925 VALMIGÈRE Pierre, Publiciste, Square Gambetta, Carcassonne.

1926 VAUGE (Commandant), O. ✻, A. ✻, 10, route de Toulouse, Carcassonne.

1926 VEZINET Célestin, A. ✻, Directeur de l'Ecole Primaire Supérieure, Limoux.

1902 VIALA Jules, Chevalier du Mérite Agricole, Agent-voyer principal honoraire, Lézignan.

1899 VIDAL Edmond, Vins, Route Minervoise, Carcassonne.

1922 VIGNEUX Georges, Ingénieur, Douzens.

1928 VOLONTAT (de), Château de Serres, près Carcassonne.

Membres décédés en 1928

MM.

COMBELÉRAN Gaston. Carcassonne.

SAINTE-LIVRADE, Moux.

Mme BOYER Charles, Carcassonne.

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Ain

Société des Naturalistes de l'Ain, à Bourg.

Alpes-Maritimes

Société des Naturalistes, des Alpes-Maritimes, à Nice.

Aude

Bibliothèque municipale de Carcassonne.
Société des Arts et Sciences de Carcassonne.
Société Centrale d'Agriculture de l'Aude.
Syndicat d'Initiative de Carcassonne et de l'Aude.
Commission Archéologique de Narbonne.

Bouches-du-Rhône

Société d'Horticulture et de Botanique, à Marseille.
Société Linéenne de Provence, à la Faculté des Sciences, à Marseille.

Charente-Inférieure

Société de géographie de Rochefort.

Creuse

Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

Garonne (Haute)

Société de géographie, hôtel d'Assézat, Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France, Hôtel d'Assézat, Toulouse.
Société d'Histoire Naturelle, à Toulouse.

Gironde

Société d'Etude et de Vulgarisation de la zoologie agricole, à Bordeaux.
Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault

Société Archéologique de Béziers.
Société historique et archéologique du Languedoc-Méditerranée-Roussillon, Montpellier.

Isère

Société dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie de Grenoble.

Landes

Société de Borda, à Dax.

Loir-et-Cher

Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher, à Blois.

Maine-et-Loire

Société d'Etudes Scientifiques d'Angers (ancienne Cour d'appel).

Marne (Haute)

Société des Sciences Naturelles de la Haute-Marne, à Chaumont.

Meuse

Société des Amateurs Naturalistes de la Meuse, à Montmédy.

Pyrénées (Hautes)

Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.

Rhin (Haut)

Société d'Histoire Naturelle, de Colmar.

Rhône

Société Botanique de Lyon, place d'Albon.
Société Linnéenne de Lyon, Mairie, place Sathonay.

Saône-et-Loire

Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

Société d'Histoire Naturelle de Mâcon.

Société des Sciences Naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon-sur-Saône.

Sarthe

Société Agricole des Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

Seine

Société Entomologique de France, 28, rue Serpente, Paris.

Société Géologique de France.
Feuillets Occitans, 41, boulevard des Capucines, à Paris.

Seine-Inférieure

Société d'Etudes des Sciences Naturelles, à Elbeuf.

Seine-et-Marne

Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, Hôtel de Ville de Moret-sur-Loing.

Sèvres (Deux)

Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, à Niort.

Somme

Société Linnéenne du Nord de la France, à Amiens.

Tarn

Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département du Tarn, à Albi.

Vienne (Haute)

Société des Amis des Sciences et Arts, de Rochechouart.

Yonne

Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, à Sens.

Belgique

Société Belge d'Archéologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, à Bruxelles.

Suisse

Société Vaudoise des Sciences Naturelles à Lausanne.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Pour 1928

Directeur : M. Poux Joseph, ✻.

Présidents d'honneur... MM. Guiraud Martin.
Sicard Germain (O. I. P.).

Composition du Bureau

Président..... M. le Colonel Escarguel, C. ✻.

Vice-Présidents.... M. le Dr Boyer Charles.
M. Sorel Henri.

Secrétaire..... M. le Dr Courrent Paul, O. I. P.

Secrétaire adjoint... M. Mondiès Paul.

Trésorier..... M. Fages Antoine, O. A.

Bibliothécaire..... M. Cabrié Charles, O. I. P.

Préparateur..... M. Crébassol Henri.

Conservateur des Collections. M. Roques Saint-Clair.

Comité du Bulletin (1)

MM. Pierre Embry, O. A.
Raymond Esparseil.
Roger Hyvert.
Amiel.

MM. A. Fages, O. A.
G. Sicard, O. I. P.
Dr Courrent, O. I. P.
L. Marty.
C. Boyer.

Comité des Excursions

MM. Embry.
Perret.
Cl Escarguel, C. ✻.
Cathala Marius.

MM. Esparseil.
Fages.
Sicard.
Héléna.

Comité d'Etudes

Botanique.....	MM. Marty L.
Entomologie...	Gavoy L.
Ornithologie...	Crébassol.
Prehistoire....	Fages, Héléna, Sicard.
Archéologie...	Poux, Cals, Courrent.
Minéralogie.. .	Esparseil, Demarty.

(1) Le Président et le Secrétaire font partie de droit, des Comités du Bulletin et des Excursions.

Procès-Verbaux des Séances de 1928

Séance du 22 Janvier 1928

Présidence de M. BOUGOIN, Préfet de l'Aude, membre né de la Société.

La séance est ouverte devant une nombreuse assemblée, sous la présidence de M. le Préfet de l'Aude.

M. G. Sicard, président pour 1927, et récemment élu président d'honneur, prend le premier la parole, souhaite la bienvenue à M. le Préfet, le remercie d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation de la Société et prouver ainsi l'intérêt que le Premier Magistrat du département porte à l'œuvre et aux travaux de la Compagnie.

M. le Préfet, répondant à M. Sicard, exprime le regret de n'avoir pu, jusqu'à ce jour, assister aux réunions de la Société. Il considère comme un très grand honneur d'être appelé à présider cette séance solennelle, et à procéder à l'installation du bureau de 1928. Il félicite M. Sicard de la manière savante avec laquelle il a su diriger la Société d'Etudes Scientifiques dont il fut un des membres fondateurs, plusieurs fois président et secrétaire des séances pendant plusieurs années. Il salue en lui le Président d'honneur récemment élu. Il apprécie hautement ses nombreux travaux de géologie, d'archéologie et de préhistoire publiés la plupart dans les nombreux bulletins de la docte compagnie.

S'adressant ensuite à M. le Colonel Escarguel, M. le Préfet dit: « Nul mieux que vous, mon cher colonel, ne pouvait succéder plus heureusement à M. Sicard, et je puis affirmer, sans crainte d'être démenti par les événements, que sous votre autorité et

votre direction, la Société d'Etudes Scientifiques continuera sa marche en avant, et sa prospérité sera accrue, j'en ai la certitude, au cours de votre présidence ».

M. le Colonel Escarguel, président pour 1928, salue avec sympathie M. le Préfet de l'Aude, le remercie encore après le Président d'honneur, d'avoir bien voulu par la présence de sa haute personnalité, rehausser le succès de notre première réunion de 1928. M. Escarguel exprime sa reconnaissance aux membres du bureau et de la Société qui l'ont appelé à la très honorable fonction de Président, qu'il accepte en témoignage d'attachement et de grand intérêt à notre chère compagnie. Il se félicite d'avoir à ses côtés dans le bureau, un directeur et des collaborateurs zélés et tous prêts à donner à la Société une prospérité croissante par l'importance de ses travaux. « M. Sicard, ajoute-t-il, a été fort judicieusement conservé dans notre bureau, en qualité de Président d'honneur. Nous serons heureux de l'avoir à nos côtés, de suivre ses suggestions et ses conseils; je crois être votre interprète en souhaitant qu'au plus tôt la haute récompense des braves et des savants couronne sa vie de vaillance et de labeur, commencée sur le champ de bataille de 1870, et poursuivie avec une ténacité et une foi de Bénédictin, pendant près de 60 ans, en des travaux de géologie, de préhistoire et d'archéologie de tout premier plan ».

Les discours des trois présidents de séance ont été couverts d'applaudissements unanimes et enthousiastes, en particulier les dernières paroles de M. Escarguel.

M. le Préfet reprend la parole et s'excuse de ne pouvoir assister jusqu'à la fin à la séance, et entendre les communications qui vont être faites. Mais il promet de revenir à nos réunions pour goûter directement les enseignements qui découlent des travaux exposés; il s'engage aussi à prendre part à quelques-unes de nos belles excursions. Il dit tout le regret qu'il a éprouvé de ne pas se trouver, comme il l'avait espéré jusqu'à la dernière heure, parmi ceux qui sont allés à Embres-et-Castelmaure, fêter le jubilé scientifique du Dr. Courrent. M. le Préfet salue cordialement les présidents, les membres du bureau et de la Société.

La séance continue sous la présidence de M. Escarguel.

Ce dernier souhaite d'abord la bienvenue à M. Truchelut, inspecteur d'Académie, qui a bien voulu honorer la Société par sa présence à la réunion de ce jour.

M. Sicard demande la parole, et conformément à l'usage, passe en revue les travaux et rapports qui seront publiés dans le bulletin de 1928.

Il rend ensuite hommage au dévouement et au travail de tous; grâce à ce dévouement, notre Société créée très modestement il y aura bientôt quarante ans, est en pleine prospérité. Ses manifestations: excursions effectuées, collections et bibliothèques formées en grande partie par les dons de ses membres, travaux scientifiques publiés dans nos bulletins richement illustrés, donnent une juste mesure de l'importance de la Compagnie née sans appui, mais « *A qui sert son pays, n'est pas besoin d'aïeux* », la Société n'a pas manqué d'attirer vers elle l'attention des pouvoirs publics et M. Sicard adresse des remerciements à M. le Ministre de l'Instruction publique, au Conseil Général de l'Aude, aux municipalités de Carcassonne et de Narbonne qui lui ont manifesté, dès les premières années, leur intérêt moral et matériel; à tous les donateurs, aux souscripteurs de la fête du centenaire de Tournal si brillamment célébrée à Bize, et enfin à toute la presse régionale qui offre gracieusement ses colonnes à tous les communiqués de notre Société.

M. Sicard rend hommage à ses collaborateurs, souhaite la bienvenue aux membres du bureau de 1928 qui, sous l'habile direction de leur Président rempliront avec succès les fonctions qui leur sont confiées. Il termine en s'adressant à M. Escarguel: « Je vois avec une très grande satisfaction prendre place à ce fauteuil un successeur qui a derrière lui tout un passé de gloire et d'honneur, et qui saura tenir haut et ferme l'étendard de la Science, comme il sut toujours tenir haut et victorieux le drapeau de la France! »

La salle retentit des applaudissements des membres de l'Assemblée.

M. Escarguel, Président, annonce le récent décès à Alairac de M. Jean Joseph, membre fondateur de la Société. Si ce dernier se tenait éloigné depuis quelque temps de nos séances, il n'en avait pas moins une grande estime pour notre œuvre. Par l'intermédiaire du docteur Courrent, M. Jean a doté le musée d'une belle collection de fossiles du Sénonien de l'Aude. Le

Président adresse à la famille du défunt les condoléances de la Société.

M. le Président adresse les félicitations les plus chaleureuses de la Compagnie à M. Marius CATHALA, ancien président de la Société, président de la C. G. V., à M. BOUCARD, maire de Villeneuve-Minervois, membre de la Société depuis 1926, à M. le Dr. J. B. CARBOU, ancien membre, qui viennent d'être promus chevaliers de la Légion d'honneur.

La parole est donnée à M. le Secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté sans observations.

M. GAVOY adresse à la Société un nouveau lot d'ouvrages et de photographies.

M. CABIROL, curé de Ferrals, envoie sa monographie sur « Montlaur » et remercie la Société de son admission parmi ses membres.

M. AMIEL offre à notre bibliothèque un exemplaire du livre de Besse: « *L'Histoire des Antiquitez et des Comtes de Carcassonne* », qu'il a récemment édité.

M. MIQUEL, de Barroubio, augmente nos collections d'une série de fossiles des terrains primaires (Trémadocien et Acadien), pièces dont il a, dit-il, « le monopole ».

L'Assemblée décide que le procès-verbal fera mention détaillée de ce don à cause même de la rareté et de l'importance de ces fossiles dont voici la nomenclature:

1° *Empreinte indéterminée.* — Trémadocien inférieur (Les Combes de Barroubio), 2 plaquettes.

2° *Orthis christianiæ.* — Kjérulf. Trémadocien inférieur (Les Combes de Barroubio). 2 exemplaires.

3° *Orthis christianiæ.* — Kjérulf. Jeune et adulte. Trémadocien inférieur. (Les Combes de Barroubio). 2 échantillons.

4° *Obolella punctum.* — Salter. Trémadocien inférieur (Les Combes de Barroubio).

5° *Obolella punctum.* — Miquel. Trémadocien inférieur (Les Combes de Barroubio).

6° *Obolus* ou *Obolella.* — *Obollela Sp.* — Trémadocien inférieur. (Les Combes de Barroubio). 4 échantillons.

7° *Obolus Yorkia.* — Miqueli, Walcott. Trémadocien inférieur. (Les Combes de Barroubio). 6 échantillons.

8° *Gumardia Miqueli.* — *Pompeckis.* — Tête, Trémadocien inférieur (Les Combes de Barroubio). 3 échantillons.

9° *Gumardia Miqueli.* — Walcott. Tête. Trémadocien inférieur. (Les Combes de Barroubio).

10° *Agnostus Sidenbladhi.* — Angelin. Tête. Trémadocien inférieur. (Les Combes de Barroubio).

11° *Apatokephalina Sp.* — Trémadocien inférieur (Les Combes de Barroubio).

12° *Lingulella Lepis.* — Salter. Trémadocien inférieur (Les Combes de Barroubio).

13° *Agraulos longicephalus.* — Nicks. Tête jeune.
Agraulos ctenocephalus. — Barrande.
Acadien inférieur. (La vigne Cauquil, à Coulouma).

14° *Agraulos redicephalus.* — Barrande. Jeune. Acadien inférieur (La vigne de Cauquil, à Barroubio).

15° *Solenopleura Ribeyroi.* — De Verneuil et Barrande. Jeune. Tête. Acadien inférieur. (Les Combes de Barroubio et la vigne de Cauquil, à Coulouma).

16° *Solenopleura Ribeyroi* de Verneuil et Barrande. — Contre empreinte et tête. (Vigne de Cauquil). 6 échantillons.

17° *Ptychoparia Rouayrouxi.* — Munier, Chalmas et Bergeron. Acadien inférieur. (La deuxième ravine de Coulouma). 3 échantillons.

18° *Acrotèle Bergeroni.* — Walcott. Acadien inférieur. (Deuxième ravine de Coulouma). 2 échantillons.

19° *Corynexochus Delagei.* — Miquel. Pygidium. Tête forme épaisse. Acadien inférieur. (Vigne de Cauquil à Coulouma). 3 échantillons.

20° *Brachiopode inédit.* — *Brachiopode indéterminé.* — Acadien inférieur. (La vigne de Cauquil, à Coulouma).

21° *Cténocephalus coronatus.* — Barrande. 1° Contre-empreinte. 2° Jeune tête. Acadien inférieur. (La Vigne de Cauquil, à Coulouma).

22° *Conocephalitès Heberti.* — Munier. Chalma et Bergeron.

Formé large à surface générale sans sillon. Acadien inférieur. (La vigne de Cauquil, à Coulouma).

M. Miquel fait don à la bibliothèque de ses nombreux travaux dont quelques-uns ont trait aux fossiles indiqués plus haut.

M. le Président remercie les généreux donateurs.

Sont admis à l'unanimité membres de la Société les candidats dont les noms suivent:

Mlle Yvonne PERILHOU, étudiante en pharmacie, route de Montréal, Carcassonne, présentée par MM. Boyer et M. le Dr Courrent.

M. Emile OLIVE, avoué, rue de Verdun, Carcassonne, présenté par MM. Girou et G. Combeléran.

M. BARRIÈRE, conseiller municipal de Carcassonne, présenté par MM. Jeanjean et Escarguel.

M. Jean LEBRAU, homme de lettres à Moux, présenté par MM. Girou et Escarguel.

M. le docteur François DOUMERG, à Caunes,

M. le docteur Henri SUBERVILLE, à Caunes,
présentés par MM. Boyer et G. Sicard.

M .SICARD fait une communication sur des bas-reliefs renaissance de l'église de Cavanac ; quoique sérieusement mutilés ils sont fort intéressants. Ils représentent à droite des épisodes de la vie de Saint Paul ; à gauche la délivrance de Saint Pierre par l'Ange qui détache ses liens dans la prison Mamertine ; Saint Pierre prêchant à la foule; Saint Pierre prosterné et provoquant la chute de Simon le magicien; la crucifixion de Saint Pierre, la tête en bas, les membres supérieurs et inférieurs liés par des cordes.

Au nom de M. Fages, le Secrétaire lit une communication au sujet d'un ossuaire de l'époque néolithique, découvert à Rennes-le-Château, et dans lequel on a recueilli une pointe de flèche barbelée et des débris de poterie:

« Fin décembre 1927, M. A. Fons, propriétaire à Rennes-le-Château, m'avisait, écrit M. Fages, qu'il venait de découvrir un ossuaire en faisant un déblai au sud et au pied de la Corniche, ou plutôt à la base du plateau surélevé sur lequel est construit le village, et dont les escarpements abrupts lui servent de défense naturelle. Je me suis immédiatement rendu à Rennes.

« Les constructions qui constituent l'agglomération de Rennes-le-Château, se trouvent placées sur un îlot de calcaire thanétien, émergeant en saillie et complètement isolé, sur un plateau composé de marnes rouges inférieures du Danien et se dressant comme un cône d'éruption au milieu des terrains adjacents.

« Par sa position élevée et si bien défendue, il domine toute la contrée et a du être habité dans les temps les plus reculés.

« Comme nous l'avons déjà dit, le plateau rocheux sur lequel se trouve le village se dresse brusquement, entouré d'escarpements semblables à des remparts, au milieu de terrains de nature différente; rien alors d'étonnant que par un phénomène géologique naturel, une crevasse se soit produite entre la roche thanétienne et la marne danienne et que les habitants primitifs de ces lieux aient utilisé cette tranchée pour y ensevelir leurs morts. Le peu de temps que nous avons pu consacrer à l'examen de ces fouilles, nous a permis de constater que la couche osseuse a plus de 2 mètres d'épaisseur. Nous avons cru remarquer que la partie inférieure renfermait des squelettes allongés, tandis que la partie supérieure semblait être occupée par des sujets accroupis. Une partie des fouilles effectuées sans méthode ont saccagé les couches, sans avoir égard à l'ordre de stratification, et le mobilier funéraire que l'on aurait pu recueillir a été enfoui parmi les déblais. Le seul objet que le hasard a permis de récolter et qui date cet ossuaire est une *pointe de flèche en cristal de roche blanc*, barbelée et pédonculée, appartenant certainement à la période de l'âge néolithique. Cette pointe de flèche est surtout remarquable par la forme de son pédoncule arrondi et bombé. Cette forme est, je crois, très rare, mais avait peut-être la facilité, par son rétrécissement au-dessous des barbelures, de se fixer plus solidement à la hampe.

« Dans les déblais, M. Fons m'a montré un débris de poterie noire très épaisse qui, d'après celui-ci, devait faire partie d'un gros vase de forme ovoïde, à base arrondie; le vase a été malheureusement brisé au début des fouilles. Il se trouvait à l'entrée du couloir. Cette poterie était pétrie de test de cardium.

« Sur mes conseils, les fouilles seront reprises en temps sec, et j'en présenterai un rapport plus détaillé, car je me ferai un devoir d'assister à ces travaux.

« La conclusion naturelle de cette note est que nous nous trouvons en présence d'une allée couverte renfermant un ossuaire néolithique de deux époques bien distinctes ».

M. Amiel annonce qu'il est sur le point de rééditer le roman de Jean Ourliac, « *Jeanne La Noire* ». « Ce roman a été publié pour la première fois en 1833 ; il y aura donc bientôt cent ans. Notre édition pourrait donc en être le centenaire. Le Carcassonnais Edouard Ourliac écrivit et publia ce roman dans lequel il présente sous une forme romancée ce mouvement révolutionnaire et contre-révolutionnaire qui ensanglanta le chef-lieu du département de l'Aude et l'arrondissement de Carcassonne ».

M. le Docteur Courrent présente tout une série de débris de poteries romaines du I et du IIe siècles de notre ère, découvertes à Embres-et-Castelmaure au lieu dit la Cloutade.

M. le Docteur Courrent fait passer sous les yeux des membres de l'Assemblée la photographie des ruines d'un édicule situé dans la même commune au lieu dit « les Canelles ». Ce sont probablement les ruines d'une chapelle carolingienne dédiée à Saint-Martin.

Le Président remercie les auteurs de ces diverses communications et lève la séance à 16 heures.

Le Secrétaire: Dr. Courrent.

Séance du 19 Février 1928

Présidence de M. le Colonel ESCARGUEL, Président.

Monsieur le Président souhaite d'abord la bienvenue à notre nouveau collègue, M. le docteur Doumerg, de Caunes, présent à la séance.

Il adresse ensuite les condoléances de la Société à la famille de M. Saurel, banquier, notre collègue depuis 1925, récemment décédé; il exprime aussi les sentiments émus de l'Assemblée à

M. Fages, qui a perdu récemment Mme Fages, sa mère, arrachée à l'affection des siens.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Fages ,trésorier, expose le bilan de l'année 1927 qui se solde par un excédent de recettes de 3.290 fr. 60, malgré les dépenses occasionnées par l'impression d'un bulletin onéreux. Il donne ensuite le projet de budget pour 1928.

Les comptes de M. Fages sont adoptés à l'unanimité et aux applaudissements de l'assemblée. M. le Président félicite et remercie notre argentier de la sage administration des fonds de la Société.

Correspondance. — Notre collègue, M. Demarty de Chamalières, annonce l'envoi d'échantillons de minerais de radium, qu'il offre à notre musée.

MM. les Docteurs Doumerg et Suberville, de Caunes, remercient la Société de leur récente admission.

Présentations et admissions. — Mme M. Sérié, à Brugairolles, présentée par Mmes Boyer et Vallet.

M. Albert Marfan, Trésorier payeur général en retraite à Castelnaudary, présenté par MM. Fabre Paul et Escarguel.

M. Vincent Perret, Vérificateur des Contributions indirectes à Narbonne, 12, rue des Fossés, présenté par MM. L. Marty et Courrent.

M. Andruéjol, Substitut du Procureur de la République à Carcassonne, présenté par MM. Escarguel et Lauth.

M. Jean Jalabert, Propriétaire à Ventenac-Cabardès, présenté par MM. Poux et Fages.

M. Pierre Marty, Agent-voyer cantonal à Carcassonne, présenté par Mme Séguy, sa sœur, et M. Fages,
sont admis à l'unanimité.

Communications. — M. Blanquier offre à la Société, de la part de son ami, M. Jammes, instituteur honoraire à Carcassonne, un sceau ou cachet portant la date de 1758 et la Croix pattée du Languedoc, et présente la note suivante :

« M. Jammes découvrit ce cachet dans de vieux débris de ferraille, à Rabanet, commune de Saint-Polycarpe.

« Sous la Révolution, lors de la suppression du droit d'aînesse, la famille Gellis de Montgaillard vendit le domaine de Montgaillard, commune de Pauligne (Aude).

« Avec le produit de cette vente, la branche aînée acheta le château de Molières.

« La branche cadette acquit le domaine de Rabanet, qui dépendait du couvent de Saint-Polycarpe ».

M. Pujol fait don à la bibliothèque de la Société, de sa monographie intitulée « *Etude historique sur Blomac* ». Le Secrétaire, en une brève communication, fait l'analyse de ce travail, indique les sources auxquelles ont été puisés les documents utilisés, et parmi celles-ci, les archives communales de Blomac.

M. le Président adresse ses remerciements et ses félicitations à M. Pujol et exprime le vœu que l'exemple de l'auteur soit suivi dans toutes les communes du département.

M. Blanquier, avec une très grande clarté d'exposition, fait l'analyse critique du travail de M. l'abbé Cabirol sur « *Montlaur-en-Val* ».

Au sujet de ces deux monographies, M. Poux joint ses félicitations à celles du Président. Il présente ses suggestions et invite les membres qui se proposent d'écrire des travaux de ce genre, à s'appuyer sur des documents précis et authentiques; de fouiller, entre autres pièces, les archives communales qui, pour la plupart, sont inédites et constituent des sources fort importantes.

Il fait observer que la monographie de M. Pujol a été imprimée aux frais de la commune, qu'elle a été gratuitement distribuée à chaque chef de famille, et il trouve dans ce geste généreux un exemple à recommander.

M. Sicard, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, adresse une note sur la trouvaille d'une croix très ancienne (?) en granit sculpté, découverte au cours des travaux récents sur la route du Bousquet à Escouloubre. Cette croix, dont il serait intéressant de connaître la description est déposée à l'Eglise du Bousquet.

M. le docteur Doumerg présente une série de documents, quelques-uns sur parchemin, trouvés dans les archives de sa famille.

1° Un diplôme de bachelier en droit canon et civil, rédigé en latin, délivré le 11 février 1686 par l'Académie de Cahors à Pierre Dazémar.

A ce diplôme sur parchemin est suspendu un sceau ou cachet portant les armes de l'Académie : ce sceau consiste en une sorte de cuvette en métal de six centimètres de diamètre dans laquelle on a coulé la cire portant l'empreinte du cachet ;

2° Un titre de réception de pharmacien, délivré par le jury médical du département du Lot, le 20 brumaire an 13 (11 novembre 1804), au nommé Grimes, natif de Caunes, département de l'Aude.

Ce titre porte deux cachets en cire rouge très bien conservés : sur l'un on lit : « Jury médical du département du Lot » ; — sur l'autre « Préfecture du département du Lot » où il a été enregistré le jour de sa délivrance ;

3° Un titre de prestation de serment ainsi conçu « Je promets obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur », daté du 20 brumaire an 13 (11 novembre 1804).

Ce titre de serment prêté par le nommé Grimes, pharmacien nommé ci-dessus, porte un cachet en cire rouge bien conservé, avec la mention « Préfecture du département du Lot. »

4° La copie d'une Lettre de plusieurs citoyens de Caunes à Mgr l'Archevêque de Narbonne, à Paris.

Cette lettre, datée du 7 septembre 1768, fait à l'archevêque — Mgr de Dillon — un récit imagé de tous les maux qui ont fondu sur les malheureux habitants de Caunes, en cette année 1768, tels que gelées, sécheresse, orages, grêle (1).

« Malgré toutes ces calamités, le Receveur, dit la lettre, impatient de remplir sa caisse, a commencé à user de rigueur, pour hâter le recouvrement (des impôts). »

Aussi, les citoyens de Caunes demandent-ils instamment, et en termes pathétiques à Mgr l'Archevêque « de faire remise de tous tributs pour cette année », et ils « comptent bien qu'il voudra le faire annoncer sans délai. »

5° Une autorisation de chasser dans toute l'étendue des terres de l'Abbaye de Saint-Pierre de Caunes, donnée par l'abbé commendataire de ladite abbaye — Bernardin, François Fou-

(1) Le document signale qu'il est tombé des grêlons de toutes les dimensions comme des œufs de pigeon, des œufs de poule et même des œufs d'Autruche (?)

quet — à un sieur Arragon, marchand-fabriquant. Cette autorisation est datée du 4 juin 1736 et porte dans son angle inférieur gauche un cachet de cire rouge bien conservé portant les armoiries de l'Abbé ;

6° Un diplôme sur papier parcheminé conférant le grade de « Grand Elu Ecossais » au T. C. F. Barberet, membre d'une L. Rég. « La Parfaite Union » à l'O. de Grenoble ; ce diplôme est daté du 28e jour du 3e mois de la V:. L:. 5806 ;

7° Une lettre du 20 octobre 1781 par laquelle Louis XVI charge M. de Roquefère, déjà titulaire de l'Ordre du Saint-Esprit, de procéder à la réception de chevalier dans cet Ordre d'un nommé de Chantelou, capitaine en second au régiment d'infanterie de Condé.

M. le Secrétaire rend compte d'un travail de M. L. MATHIEU sur l'ancien Prieuré de Saint-Clément d'Olonzac, dépendant de l'Abbaye de Caunes. Cette intéressante communication se termine par la description de tombes et d'objets gallo-romains (fibules, poteries, bagues...) découverts aux environs de l'ancien prieuré.

M. le Président remercie les donateurs et les auteurs des diverses communications. Il constate une fois de plus combien nos réunions sont remplies par l'exposé et l'analyse d'importants travaux et que, à chaque séance, des membres nouveaux présentent en grand nombre leur candidature.

La séance est levée à 15 heures 30.

Le Secrétaire,

Dr COURRENT.

Séance du 18 mars 1928

PRÉSIDENCE DE M. LE COLONEL ESCARGUEL

En ouvrant la séance, M. le Président fait connaître la mort du père de Mme Landriq, et adresse à la famille de notre collègue les condoléances émues de la Société.

Le Secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

CORRESPONDANCE. — Elle comprend des lettres de M. MARUÉJOL, substitut du Procureur de la République, de M. Vincent PERRET, qui remercient la Société de leur récente admission.

M. DONS, premier adjoint de la ville de Carcassonne, informe la Société que, sur sa proposition, le Conseil municipal, dans sa séance du 5 janvier dernier, a voté une double subvention de 500 francs pour les années 1927 et 1928.

M. le Président exprime la reconnaissance de la Société à M. le Maire de la ville de Carcassonne et aux membres du Conseil municipal.

La *Fédération historique du Languedoc* informe la Société qu'une réunion aura lieu à Narbonne le 6 mai prochain et donne le programme des travaux.

M. le Président invite les membres de la Société qui doivent prendre part à cette manifestation scientifique, de se faire inscrire à la Commission archéologique de Narbonne.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS. — Sont admis membres de la Société :

Mlle BATAILLOU, présentée par Mlle Panouillé et Mme Vallet.

M. Vincent MALLET, sergent aviateur au 37e, à Méliniès (Maroc), présenté par Mme Landriq et M. Fages.

M. Lucien MAYET, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, comme membre honoraire, en remplacement de M. Cartailhac, décédé. Présenté par M. Poux et M. Fages.

M. Poux fait l'éloge de M. L. Mayet et donne la nomenclature des ouvrages dont ce savant professeur est l'auteur : 1° Etude des *Mammifères miocènes des sables de l'Orléanais et des faluns de la Touraine*. — 2° *Etude sommaire des mammifères fossiles des faluns de la Touraine proprement dite* (Bassée, Le Louroux, Manthelan, la Chapelle-Blanche, etc...). — 3° Abri sous roche préhistorique de la Colombière, près de Poncin (Ain). — 4° Les Eléphants pliocènes (avec M. Deperet).

M. Mayet a accepté avec le plus grand plaisir la place qui lui est offerte dans notre Société, qu'il a le plaisir de voir plus vivante que jamais et à laquelle il souhaite une prospérité croissante.

Don. — M. Fages fait don à la Société de six œufs de caille.

M. le Président remercie le donateur.

Communications. — M. le docteur Doumerg présente aux membres de l'Assemblée plusieurs documents se rapportant à la première République et au Premier Empire.

Un livret de solde d'un pharmacien de 3e classe de l'armée d'Italie, aux appointements de 100 francs par mois, commencé le 9 brumaire an IX (31 oct. 1800), et fini le 5e jour complémentaire de l'an IX (22 sept. 1801) ;

Un état pour solde de gratification d'entrée en campagne de 300 francs, délivré le 24 floréal an IX (13 février 1801) ;

Trois ordres de service se rapportant à l'armée d'Italie : l'un est daté de Vérone, du 24 floréal an IX (13 février 1801), l'autre de Tarente, du 11 floréal an X (13 avril 1801), le troisième de Plaisance, du 30 prairial an X (19 juin 1801).

Une lettre de service datée du 20 juin 1815, pendant les Cent Jours ; il est à remarquer qu'elle a été délivrée après la bataille de Waterloo (18 juin), et avant l'abdication de l'Empereur (22 juin 1815) ;

Un brevet de médaille de Sainte-Hélène ;

Un état des services d'un capitaine en pied au corps Royal d'artillerie, sous Louis XV.

M. Doumerg présente encore diverses médailles commémoratives des XVIIIe et XIXe siècles, et enfin un lot de vieilles monnaies de bronze : des doubles tournois de Louis XIII (1637-1639),

des sous de Louis XVI, avant et après 1789, de la Révolution, du Premier Empire, des monnaies de deux centimes au millésime de 1857.

M. le Président remercie notre collègue pour l'activité et l'amabilité qu'il met à nous faire part de ses documents familiaux.

M. Fages fait la communication suivante :

« En 1924, M. F. Oustric, propriétaire à Pennautier, fit défoncer une pièce de terre sise dans la section C du plan cadastral, ayant comme confront : au nord, Oustric, au sud et à l'ouest Boyer Raymond ; à l'est les terres du domaine de Barrau.

« Après les pluies et quand les terres furent lavées, on aurait pu relever la trace d'un grand rectangle remarquable par la couleur plus noire et son aspect graveleux. En plusieurs points du rectangle, la charrue avait remonté des amas de charbon de bois. En janvier dernier, intrigué par les fouilles de Glozel, M. Oustric fit des sondages qui lui donnèrent une grande quantité de débris d'amphores, quelques tessons de poterie noire et des pierres de foyer.

« Il nous semble que nous sommes en présence d'une *motte* ou enceinte fortifiée, aplanie par la culture. Les fossés avaient été comblés par la partie la plus élevée.

« D'après les renseignements que j'ai recueillis, les dimensions étaient les mêmes que celles d'une motte que j'ai décrite en 1903 dans le Bulletin de la Société préhistorique de France, et qu'on peut encore voir sur la route de Sainte-Camelle, à 600 mètres environ du village de Payra (Aude), (162 m. × 86 ; fossés, 3 m. environ. »

M. Amiel donne lecture d'un passage du Mémorial du baron Peyrusse que ses infatigables recherches lui ont fait découvrir.

M. Cazals donne la description d'un ensemble de sépultures découvertes dans une annexe de l'église de Cruscades, et en présente la photographie. Il est impossible de déterminer l'époque de ces sépultures que M. l'abbé Toustou, curé de Cruscades, a promis d'étudier afin de communiquer plus tard le résultat de ses recherches.

M. l'abbé Cabirol communique la copie d'un acte de vente au XIIIe siècle d'un moulin situé sur les bords de l'Orbieu, à Fer-

rals, acte par lequel Pierre-Bernard de Ferrals, fit cession à Léon, abbé de Lagrasse, à Rigualet, prieur, aux moines de Sainte-Marie d'Orbieu, présents et futurs, d'un moulin qui est sur le fleuve d'Orbieu, dans le village de Ferrals.

« Moi soussigné, cède tout ce que je possède ou pourrai posséder dans le susdit moulin aux susdits Abbé, Prieur et moines de la susdite abbaye. pour la somme de XII sols narbonnais, afin qu'ils le possèdent et le tiennent à perpétuité et sans contradiction.

« Ont signé : Pierre Bernard, Adélaïs, son épouse, Raymond, Bernard et Guilhem, leurs fils, Ermesinde, leur fille, et toute la postérité.

« Témoins : Bernard de Caumont, Rolland de Caumont. Le moine, notaire Grégoire a rédigé cet acte le huit des Calendes de juillet an de l'Incarnation mille cent onze (1111), régnant Louis, roi. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint,

MONDIÈS.

Séance du 15 *avril* 1928

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR BOYER, VICE-PRÉSIDENT.

Le dimanche 15 courant, seize membres de la Société, parmi lesquels six dames qui méritent les plus sincères félicitations pour leur entrain à gravir les montagnes, ont effectué une fort intéressante excursion dans la *Clape,* par « les *Portes,* le *Rec d'Argent et ses gorges,* la *Grotte de la Crouzade, Notre-Dame des Auzils* et *Gruissan* ».

Notre collègue M. HÉLÉNA Philippe avait organisé cette charmante promenade; il fut le cicerone de cette randonnée.

Un excellent déjeuner amical réunit les excursionnistes à l'Hôtel de la Dorade à Narbonne.

Vers deux heures, la Société tint dans un des salons de l'hôtel, sa séance d'avril sous la présidence de M. le Dr. Boyer, vice-président.

Ce dernier remercie d'abord M. Cathala Marius, qui assiste à la séance, des excellents vins qui ont été offerts aux excursionnistes par la C. G. V.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

CORRESPONDANCE. — Elle comprend une lettre de la « Fédération Historique Languedoc-Méditerranée-Roussillon, invitant la Société à envoyer des représentants au congrès qui se tiendra à Narbonne les 6 et 7 mai prochain. MM. le docteur Boyer, vice-président, le docteur Courrent, secrétaire, et Ch. Cabrié, bibliothécaire, sont délégués par la Société à ce Congrès dont le programme est le suivant:

Dimanche 6 mai:

Le matin: à 10 heures, une réception par la Municipalité et la Commission Archéologique, suivie de la visite du Musée de St-Just et de l'inauguration à la Cathédrale d'une plaque commémorative où seront inscrits les noms des maîtres d'œuvre du

monument. Une messe sera célébrée à 11 h. 1/2 pour les congressistes catholiques.

A midi: déjeuner en commun.

L'après-midi: visite des Musées et des églises, séance de travail pour laquelle sont dès maintenant prévues des communications de MM. Héléna, Salvat, Sigal (1) et où sera mise à l'étude la publication par la Fédération d'un répertoire archéologique du Languedoc, réception par la C. G. V.

Le soir: à 20 h. 3/4, séance publique de clôture avec historique de la Commission Archéologique de Narbonne par M. Cros-Mayrevieille, conférence de M. Louis Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, sur Narbonne, métropole du Languedoc méditerranéen, allocution de M. Augustin Fliche, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, président de la Fédération.

L'Assemblée Générale sera suivie, le lundi 7 mai, d'une excursion à l'Abbaye de Fontfroide et à Minerve.

Présentations et admissions. — Sont admis membres de la Société:

M. Reynès Henri, à Pennautier, présenté par MM. Fages et Courrent.

M. Largey Léon, à Cuxac-d'Aude,
M. Cazenave Emile, à Cuxac-d'Aude,
présentés par MM. Calmon et Blanquier.

Communications. — Au nom de M. Léo David, père de M. David, auteur de la monographie sur la Montagne Noire, le secrétaire communique une série de notes écrites par ce dernier sur Saint-Denis.

Il avait été adressé, sur sa demande, à M. le Professeur Lemoine, membre honoraire de la Société un travail de Gayraud de Saint-Benoit sur la géologie du territoire de cette commune. Ce travail a été écrit en 1856. Après en avoir pris connaissance, et apprécié à leur juste valeur les dessins qui l'accompagnent, M. le Professeur Lemoine conseille à la Société de le publier sans aucune modification dans le prochain Bulletin. Il en est ainsi décidé.

(1) M. Ph. Héléna « Les civilisations primitives dans le Narbonnais ».
M. le Dr Marignan « Le Fort gallo-romain du Grau de la Chèvre ».
M. l'abbé Salvat « Un troubadour toulousain du xive siècle ennemi du roi de France.

La séance se termine par la lecture d'une note de M. Fages au sujet de la découverte par M. G. Bories, de Fabrezan, d'un lot important d'Assilines que notre vénéré ancien Président offre au musée de la Société en même temps qu'une belle collection de « Bivalves ».

M. le Président adresse ses remerciements et ceux de la Société à MM. Léo David, professeur Lemoine, G. Bories, et lève la séance.

Le reste de la soirée fut consacré à la visite des musées et des monuments de Narbonne sous la direction de M. Héléna, que M. le Dr. Boyer remercia chaleureusement au nom de la Société au moment de la dislocation de la caravane.

Le Secrétaire: Dr. Courrent.

Séance du 27 mai 1928

Après une excursion effectuée à Corneille, Arzens, Montréal et Prouille, les membres de la Société furent reçus à Fanjeaux par M. Bousquet, maire de la ville. Réunis dans la salle de la justice de paix, ces derniers, auxquels s'étaient joints de nombreux habitants de la localité, tinrent une importante séance sous la présidence de M. G. Sicard, président d'honneur qui invita M. Bousquet à prendre place au Bureau.

Après quelques paroles de cordiale bienvenue prononcées par M. le Maire, M. G. Sicard donna la parole au Secrétaire pour lire le procès-verbal de la dernière séance.

(1) Ce travail se trouve in extenso dans le manuscrit de l'Hermite de Saint-Benoît que le Dr Courrent a communiqué à la Société en 19 . Il porte pour titre « Lettre sur les fossiles de Saint-Benoît, à M. Manceau, docteur en médecine de Tarbes ».

La CORRESPONDANCE comprend une lettre de M. GIROU président du *Comité local de la Fédération régionaliste française.* M. Girou fait savoir que la Fédération a décidé de tenir à Carcassonne son congrès pour 1928, les 13, 14 et 15 juillet, et il invite la *Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude* à être membre du Comité local, à côté des autres sociétés savantes de Carcassonne et du département, les Syndicats d'Initiative, les parlementaires de l'Aude, M. le Préfet, Monseigneur l'Evêque, M. le Pasteur protestant, etc....

La Société accepte les propositions de M. Girou.

ADMISSIONS. — M. CREVEFOSSE Félix, instituteur à Camplong,
M. GUILLARMENC Simon, instituteur à Carcassonne,
M. GIBERT Elie, secrétaire de la Mairie de Fabrezan,
M. DARBANS Antoine, docteur en médecine à Fabrezan,
M. CRÉMAILH Aubert, propriétaire à Fabrezan,
M. TOURNIÉ Frédéric (Ch. Mérite Agricole), propr. à Fabrezan.
M. ESTRADE *Henri* (O. I. P. et O. M. A.), conseiller à la Cour d'Appel de Montpellier, propr. à Fabrezan,

M. GIROD Léonce, chirurgien dentiste (O. A.), propr. à Fabrezan,

M. MANDOUL Pierre, notaire à Fabrezan,
M. CAUNES Philippe, propriétaire à Fabrezan,
M. LABIT Edouard, propriétaire à Fabrezan,
M. BAROU Alexandre, propriétaire à Fabrezan,
présentés par MM. Bories Guillaume et Bories André.

M. SALZE, rue Clémenceau, à Carcassonne présenté par MM. Poux et Fages.

M. GRENIER Elie, 51, rue du IV-Septembre, à Carcassonne, présenté par MM. Marty et Fages.

M. BONNET François, percepteur à Belvèze (Aude),
M. BONNET Fernand, instituteur honoraire à Moussan,
M. MALAFOSSE Paul, Secrétaire d'ambassade honoraire au château de Belvèze (Aude),
présentés par MM. Abadie et Courrent.

M. PRÉVOST, ✲, capitaine au 51e Régiment de tirailleurs Indo-Chinois, à Carcassonne, présenté par MM. Courrent et Fages.

Mlle BALLÉ Marguerite, professeur à l'Ecole Montmorency à Narbonne, présentée par MM. Héléna et Courrent.

M. MARTINUS NICHOFF, S. Gravenhage (La Haye, Hollande), présenté par MM. Fages et Courrent.

M. BOUSQUET Ernest, à Fanjeaux, présenté par MM. Sicard et Courrent,
sont admis comme membres de la Société.

COMMUNICATIONS. — M. Fages propose 1° de publier dans notre bulletin l'itinéraire à suivre pour accéder aux grottes et aux cavernes du département, complétant ainsi l'étude de l'Aude préhistorique publiée par M. Sicard, et, 2°, d'inviter les Syndicats d'Initiative à effectuer la signalisation de ces itinéraires.

A titre d'indication, M. Fages qui a visité récemment une grotte dans la vallée du Lauquet, donne des précisions sur la façon dont il y a accédé.

1° *Las Bals.* On arrive à cette grotte en suivant le cours du ruisseau du Teil ou de Gouteilles, affluent du Lauquet; le confluent est à Benasse, près Saint-Hilaire. A 3 kilomètres de cette embouchure, on trouve sur la rive droite, la ferme de Labourdette, en face, sur la rive opposée, se trouve sous un rocher, la grotte de *Las Bals.* Son entrée est basse et large; elle n'est composée que d'une salle vaste, d'une hauteur de 3 à 8 mètres. Elle n'a pas été fouillée. M. Fages y a recueilli une hache polie de 115 millimètres, un nucleus en silex et un bloc en calcaire blanc rectangulaire, creusé en son centre d'une cupule de 80 mm. de diamètre, sur 60 mm. de profondeur. Il y a quarante ans cette grotte avait son entrée mesurant plus de deux mètres de hauteur, et, à 15 mètres plus à l'Est, il y avait une seconde entrée aujourd'hui comblée.

2° *L'Abri sous Roche du Duc.* — Après Ladern, prendre le sentier qui monte vers les *Escoubeillous,* monter jusqu'à Lafage, puis suivre le sentier qui va vers le pic des *Trois Seigneurs,* et, à mi-chemin, on trouve une vaste plate-forme au fond de laquelle est une grande cavité de 12 mètres de large sur 3 à 5 mètres de profondeur. L'abbé ANCÉ y a récolté des flèches en silex.

M. AMIEL annonce la mort de M. Achille ROUQUET, qui fut non seulement l'artiste graveur bien connu, mais aussi un poète apprécié. Il propose d'adresser à la famille Rouquet les condoléances de la Société, et l'Assemblée s'associe à la proposition de M. Amiel.

En fin de séance, M. Roques, de Fanjeaux, rappelle l'histoire de la ville depuis l'époque romaine; il insiste surtout sur les événements du XIII[e] siècle et expose les miracles de Saint-Dominique. M. Amiel, en une courte réplique, fait ressortir le rôle de Saint Dominique qui fut, dit-il, pendant la croisade, non pas un inquisiteur, mais un prédicateur contre l'hérésie albigeoise.

La séance est levée à 16 h. et après de vifs remerciements adressés à M. le Maire, la caravane retourna vers Carcassonne, par Bram, Alzonne et Pezens.

Le Secrétaire: Dr. Courrent.

Séance du 17 juin 1928

Présidence de M. le Docteur TOMEY, maire de Carcassonne, membre né de la Société.

La séance est ouverte dans une salle de la Mairie, à deux heures, et M. le colonel Escarguel, président de la Société, prend la parole en ces termes:

Monsieur le Maire

« J'ai l'agréable devoir, et c'est un grand honneur pour moi, de vous souhaiter la bienvenue, au nom de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, et de vous exprimer notre sympathique gratitude pour vouloir bien être des nôtres en ce jour de souvenir reconnaissant où la mémoire de deux de nos compatriotes, sociétaires éminents de notre compagnie, va être ravivé, où le panégyrique de M. Gavoy, secrétaire honoraire de la Société va être prononcé.

« Premier magistrat de notre cité et de Carcassonne, villes d'art et de science, vous êtes, M. le Maire, membre né de notre Société; de plus, aucun d'entre nous n'ignore le grand intérêt que vous portez à nos travaux. Aussi, est-ce à ce double titre si honorable et qui mérite notre reconnaissance, que je vous prie de vouloir bien prendre la présidence de notre séance ».

En un éloquente et sympathique improvisation, M. le Maire remercie M. le colonel Escarguel et les membres de l'Assemblée de l'avoir convié à cette séance solennelle et de lui en avoir confié la présidence.

Très attaché à toutes les Sociétés savantes de la ville qu'il administre, à la Société d'Etudes Scientifiques en particulier, M. le Maire assure la Compagnie de son admiration pour les travaux si variés que publie son bulletin annuel. Sa sollicitude administrative ne lui fera pas défaut; il l'aidera de toute son autorité morale et la gratifiera des subventions traditionnelles.

Dans la nouvelle organisation du musée de la Ville, M. le Maire réservera aux collections et à la bibliothèque de la So-

ciété d'Etudes Scientifiques, des locaux dans lesquels ces richesses pourront être méthodiquement classées; une salle où se tiendront les séances sera aménagée dans des appartements contigus: « Vos collections, Messieurs, ajoute M. le Maire, je vous demande l'autorisation de les laisser visiter par le public, pour que vos découvertes et vos richesses servent à tous ». Premier administrateur d'une ville d'art et de science, M. le Maire, aussitôt que les circonstances le permettront, fera établir des catalogues rationnels des peintures, des objets historiques et préhistoriques, en même temps que des nombreux et intéressants ouvrages qui constituent la très importante bibliothèque municipale. Parmi toutes ces richesses, les apports de la Société occuperont une place d'honneur.

Les allocutions de M. Escarguel et de M. le Maire obtiennent des applaudissements unanimes.

M. le Président est heureux, au début de cette séance d'adresser les félicitations de tous à:

M. G. Sicard, qui a été récemment choisi par la Société préhistorique de France comme *délégué* pour le département de l'Aude.

M. Ch. Boyer qui a été proclamé à la séance tenue le 6 juin dernier par la Fédération Historique Languedoc-Méditerranée-Roussillon, *vice-président régional.*

Ensuite le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — La correspondance comprend:

1° Une lettre dans laquelle M. Mouret, d'Ensérune, annonce à la Société l'envoi du fascicule « *Corpus vasorum antiquorum* », dans lequel il a publié une partie de ses collections céramiques. Des remerciements seront adressés à M. Mouret.

2° Une lettre de M. le Préfet, dans laquelle la Société est invitée à fournir un rapport sur l'emploi de la subvention de 200 francs accordée par le Conseil Général.

M. le Président a accusé réception de la subvention de 200 francs votée par le Conseil Général, et fait auprès de M. le Préfet une démarche pour que cette subvention soit augmentée à l'avenir, de façon à ce que la Société puisse mieux parer aux dépenses engagées pour l'impression de son bulletin.

M. Escarguel se fait un devoir de remercier publiquement M. le Maire pour la double subvention de 500 francs qu'il a bien voulu faire voter par son conseil municipal.

De nombreux collègues remercient la Société de leur récente admission, et MM. Dupeyron et Boyer s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

L'Union Historique et Archéologique du Sud-Est annonce que le x^{e} Congrès d'histoire et d'archéologie se tiendra à Cahors les 18-20 et 21 juillet 1928.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Sicard, chargé par la Société de rendre hommage à Chartier et à M. Gavoy, secrétaire honoraire, tous deux membres fondateurs de notre Compagnie. M. Sicard s'exprime en ces termes:

« Monsieur le Maire,

« Mesdames,

« Mes chers Collègues,

« Dans le courant de ces deux dernières années la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, a rendu hommage à trois membres de cette association, en raison de leur zèle et de leur contribution à son actuelle prospérité.

« En ce jour, nous sommes réunis dans cette salle de la Mairie, sous la présidence de M. le Maire de Carcassonne, pour rappeler les origines de notre Société, honorer la mémoire de Louis Chartier, tracer le *curriculum vitae* de M. Louis Gavoy, secrétaire honoraire, tous deux membres fondateurs de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

« Le 10 février 1889, sur une convocation faite par Chartier aux personnalités qui lui avaient été signalées comme naturalistes et collectionneurs, neuf membres de la future association se trouvaient réunis dans cette même salle de la Mairie où nous tenons aujourd'hui notre séance. Neuf autres avaient envoyé leur adhésion.

« Un mois après, une seconde réunion plus nombreuse se tenait encore à l'Hôtel de Ville, un bureau provisoire était constitué et Chartier en devenait le Président.

« C'est à cette séance que, sur la proposition de MM. Gavoy

et Mullot, il fut décidé que la Société née à peine, prendrait le nom de *Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.*

« La troisième séance eut encore lieu à la Mairie; le bureau définitif fut choisi; la présidence revenait de plein droit au promoteur, à L. Chartier. Mais celui-ci, avec une modestie fort louable, fit attribuer ces fonctions à M. Montès dont le bagage scientifique lui parut plus considérable et l'autorité plus grande. Chartier se contenta du titre de vice-président, qu'il garda jusqu'en 1890, pour devenir ensuite secrétaire général de la Société.

« Les séances suivantes se tinrent au domicile de M. Gavoy, en attendant que le budget de la Société permît de louer un local particulier.

« Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de notre association scientifique.

« Pour l'instant, je veux vous présenter une notice bio-bibliographique de ceux à qui nous devons l'existence de notre chère Société.

« Louis Chartier naquit à Carcassonne le 2 décembre 1852. Il fit de bonnes études au Lycée de Carcassonne ; ses prédilections le portèrent vers les sciences naturelles et spécialement vers la botanique et la géologie. Les goûts de son père, qui était peintre et musicien, lui donnèrent le sentiment artistique et il devint un ardent collectionneur non seulement de plantes, de minéraux et de fossiles, mais de toute sorte d'objets rares et précieux que nous avons pu admirer chez lui.

« Jusqu'à la fin de 1890, il demeura vice-président, devint ensuite secrétaire très actif, s'intéressant à toutes les branches de la science, recueillant dans les revues les articles relatifs à notre région pour les publier dans notre bulletin, excitant ainsi très heureusement le zèle des autres.

« Assidu à toutes les séances, il les remplissait de ses instructives communications; il suivait toutes les excursions; il ne cessait d'être le membre le plus actif de notre compagnie.

« En 1892, Louis Chartier quitte Carcassonne pour aller habiter Cahors, puis Niort. Il n'oublie pas la Société qu'il a créée; de loin, il continue à s'occuper de son œuvre et il adresse pour le bulletin des travaux de géologie et de botanique.



Louis GAVOY (1847)

Secrétaire honoraire
de la Société d'Etudes Scientifiques
Président de la Société en 1894
Secrétaire général de 1906 à 1916

« En 1899, il revient parmi nous, et en 1900 il reprend ses fonctions de Secrétaire général, succédant à M. Philibert ; il conserve le secrétariat jusqu'en 1905.

« Dès ce moment, en présence de sa santé chancelante, il suspend sa collaboration active. Il vient plus rarement aux séances, et il s'éteint brusquement le 27 mai 1907. Louis Chartier n'avait que 54 ans. Une délégation de la Société l'accompagna à sa dernière demeure et déposa une couronne sur sa tombe.

« Et nous tous, membres de cette compagnie aujourd'hui si florissante, unissons nos cœurs pour adresser un glorieux hommage à Louis Chartier, qui en fut le créateur.

« N'oublions pas que le compagnon, le fidèle auxiliaire et collaborateur de Chartier, fut Louis Gavoy, qui donna asile dans sa maison aux premières réunions de la Société naissante, et fut un des membres les plus dévoués et les plus actifs, jusqu'au moment où il quitta Carcassonne, pour habiter avec son fils, receveur de l'enregistrement dans le département de la Haute-Garonne.

« M. Louis Gavoy est né à Carcassonne en 1847. Il fit ses études au Lycée de cette ville. Dès l'âge de 15 ans, il collectionnait, pendant les vacances, papillons et coléoptères. A sa sortie du Lycée, il s'adonna spécialement à l'étude de ces derniers insectes.

« En avril 1870, M. Gavoy alla passer quelque temps à Paris, et noua des relations avec de nombreux entomologistes qui le mirent au courant de la préparation des insectes et de leur classement dans les collections. Plusieurs, M. de Mareuil, Louis Bedel, Albert Fauvel, l'aidèrent dans les déterminations. La guerre de 1870 interrompit ses études, M. Gavoy dut rentrer à Carcassonne. Il devint capitaine d'une compagnie de mobiles de l'Aude qu'il dirigea et commanda pendant toute la dure campagne.

« Rentré dans ses foyers, il reprit ses études et ses recherches avec une ardeur qui ne s'est pas ralentie pendant cinquante ans. Entretenant des relations scientifiques et cordiales avec les plus notables coléoptéristes de France et de l'étranger, il a réuni une collection de dix mille espèces ou variétés dont une dizaine environ sont nouvelles et proviennent du département de l'Aude; plusieurs de ces variétés lui ont été dédiées.

« Membre de nombreuses sociétés savantes, M. Gavoy s'est vu attribuer par elles des plaquettes et médailles commémoratives en récompense de ses travaux et de ses expositions.

« M. Louis Gavoy a occupé le fauteuil de la Présidence de notre Société en 1894 et rempli les fonctions de secrétaire général de 1906 à 1916, moment précis où il est allé habiter avec son fils, alors receveur de l'enregistrement à Montréjeau.

« Depuis son départ de Carcassonne, M. Gavoy a terminé son catalogue des coléoptères de l'Aude et du Tarn et les articles écrits par lui sur ce sujet ont été réservés pour notre bulletin qui les a publiés.

M. Gavoy a puissamment contribué à la fondation de la Société; il en a été la cheville ouvrière, assistant à toutes ses séances, prenant part à toutes les excursions, aidant à la bonne administration de la compagnie et à la publication de son bulletin, publiant les récits fort documentés de nos randonnées et des travaux intéressants sur les coléoptères, desquels comptes rendus et monographies il sera donné plus loin une notice bibliographique.

« M. Gavoy a droit à l'hommage scientifique et aux sentiments de reconnaissance que par ma voix lui adressent tous nos collègues d'aujourd'hui.

« Au moment où nous fêtons son jubilé scientifique, M. Gavoy à l'âge de 80 ans, vient d'être cruellement frappé par la mort de son fils âgé de 51 ans, receveur de l'enregistrement à Saint-Gaudens. C'est pour nous un devoir d'ajouter à nos félicitations et à nos sentiments de gratitude pour tous les services rendus à notre Société par notre vénérable collègue, secrétaire général honoraire, l'assurance de nos condoléances émues, de la profonde sympathie que ressentent les membres de notre association en présence de l'affreux malheur qui le frappe.

« Qu'il veuille bien accepter la modeste plaquette que la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude est heureuse de lui offrir, en souvenir de son inlassable dévouement ».

Les dernières paroles de M. Sicard sont couvertes par les applaudissements des membres de l'assemblée qui n'avaient pas manqué de souligner de leur approbation de nombreux passages du panégyrique de Chartier et de M. Gavoy.

M. Poux, directeur de la Société, chargé par M. le colonel Escarguel d'être le porte-parole de tous dans l'éloge de Gaston Combeléran, membre et ancien président de la Société, commence son allocution en ces termes.

« M. Sicard vient d'évoquer la mémoire de Louis Chartier, et vous dire aussi ce que M. Gavoy a dépensé de zèle et de dévouement pour la prospérité et le bon renom de la Société d'Etudes Scientifiques.

« La mort aussi brusque qu'imprévue de Gaston Combeléran, imposait à la Société le devoir de faire, dans une séance solennelle, l'éloge de celui qui fut notre président en 1924. J'estime que le bien que j'ai à dire de lui, sera bien à sa place, à côté du panégyrique de Chartier et de M. Gavoy, les deux véritables fondateurs de notre association ».

M. Poux met alors en relief la part que G. Combeléran, lors de son passage à la Présidence, a prise à la réorganisation de la Société qui avait subi le contre coup des dramatiques événements de 1914 à 1918. S'appuyant sur le zèle et la collaboration des vieux pionniers de notre organisme scientifique, Combeléran donna un nouvel élan à la Société dont le chiffre des adhérents tombé à 150, se releva peu à peu pour arriver en 1928 à plus de 300; il poussa au rétablissement des excursions si profitables, et d'année en année, depuis 1924, le bulletin, principale manifestation de l'activité intellectuelle de la Société, présenta un intérêt croissant.

On se souvient avec quel enthousiasme Combeléran accepta lui-même et fit adopter au sein de la Société la fort intéressante et très documentée monographie sur « *La Montagne Noire* », d'André David, élève à l'Ecole Normale Supérieure, mort pour la France. « Tout bienfait apporte avec lui sa récompense », et M. Poux rappelle que les revenus provenant de la vente de ce remarquable ouvrage et la subvention de 4.000 francs, accordée par le Ministère de l'Instruction publique, vinrent assurer la prospérité de notre modeste budget qui depuis nous a permis de parer à nos besoins financiers, alors surtout que des subventions du département et de la ville de Carcassonne et des cotisations plus nombreuses ont augmenté notre petite fortune.

M. Poux dit ensuite combien grandioses furent les obsèques de Combeléran. MM. Chaix, Auscher, Audigier, Lebondidier, directeurs du tourisme français, M. Soum, membre du conseil

d'administration du S. I. de Carcassonne et de l'Aude y prirent successivement la parole, et dans leurs oraisons funèbres, aussi éloquentes que sympathiques, évoquèrent la personnalité de Combeléran qui « à une haute conscience joignait une belle intelligence et un grand cœur. »

Si G. Combeléran, à l'égal de ses collègues et amis, a largement contribué avec une ténacité louable à l'organisation et à la prospérité du grand tourisme, il a aussi ardemment travaillé à la mise en valeur de sa petite patrie. Il serait injuste de méconnaître la part contributive de Combeléran dans cette publicité mondiale qui amène depuis quelques années des milliers de visiteurs vers ce joyau médiéval qu'est la Cité de Carcassonne. Comme le disait M. Soum sur la tombe de Combeléran, au moment ou presque tous avaient perdu l'espoir de jamais voir la ville de Trencavel prendre un essor digne de ses origines et de son histoire, Combeléran a eu le mérite de ne désespérer jamais. Les événements lui ont donné raison. Mais la mort l'a surpris au moment où il concentrait toute son activité vers le succès des prochaines fêtes de sa ville natale, et il ne verra pas les réjouissances du bi-millénaire de la Cité à l'organisation desquelles il a tant travaillé.

« Nous, membres et administrateurs de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, nous nous associons, dit M. Poux dans sa péroraison, à la légitime admiration que professaient pour Combeléran ses compatriotes et ses collègues des organisations touristiques et scientifiques dont il faisait partie. Nous sommes très honorés de l'avoir compté parmi nos adhérents et de lui avoir confié la présidence de notre association.

« Je termine en adressant à sa famille nos condoléances sympathiques et émues. »

L'allocution de M. Poux est saluée par une salve d'applaudissements.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS. — Sont admis comme nouveaux membres de la Société :

M. ETCHEBÈS Henry, commis d'économat, au Lycée de Carcassonne, présenté par MM. Sicard et Courrent.

LORDAT Charles, secrétaire général du S. I. de Carcassonne et de l'Aude, 50, rue de Verdun.



Gaston COMBELÉRAN

(1873-1928)

Président de la Société d'Etudes Scientifiques en 1923

Bousquet Louis, docteur en droit, licencié ès-lettres, 22, rue Voltaire, à Carcassonne, présentés par MM. Escarguel et Courrent.

De Volontat, château de Serres, par Carcassonne, présenté par MM. Castel de la Reille et Sémichon.

Marty Constant, agent voyer principal honoraire, 45, rue Antoine-Marty, Carcassonne, présenté par MM. Viala et Courrent.

L'abbé Magniet Armand, professeur de philosophie au Petit Séminaire de Castelnaudary, présenté par MM. l'abbé Salvat et Fages.

Mlle Devalent Marguerite, 111, rue Barbacane, Carcassonne, présentée par MMmes Boyer et Courrent.

M. Rassier Joseph, régisseur, à Fabrézan ;

M. Thore Julien, propriétaire ,à Fabrezan ;

M. Labit Jean, propriétaire à Fabrezan ;

M. Badia Julien, propriétaire, à Fabrezan ;

Mlle Bourrel Marthe, Grand-Café, Fabrezan, présentés par MM. Bories père et fils.

Communications. — M. A. Fages fait la communication suivante : « En 1913, j'ai offert pour les collections de la Société une pointe moustérienne que j'avais recueillie au tènement de la *Gravette*, dans la commune de *Pennautier*. Depuis j'ai récolté plusieurs autres pointes et ces jours derniers, un racloir en silex blanc. — Ce racloir est le vrai type qui caractérise cette époque. Enlevé d'un noyau de matrice, il offre sur une face une cassure franche, sans retouche, portant dans sa partie supérieure le plan de frappe et le conchoïde de percussion. L'autre face est rugueuse et porte encore la patine du noyau d'où elle a été enlevée ; la partie inférieure est retouchée sur tout le pourtour.

« La station préhistorique que je signale, se trouve sur le chemin qui relie Pennautier à l'ancienne route de Montréal. »

M. Léonce Marty lit une note sur la culture qu'il effectue depuis longtemps dans son jardin à Carcassonne des *orchidées* provenant de la Montagne-Noire, de la haute vallée de l'Aude ou d'ailleurs.

« La difficulté de leur culture, dit M. Marty, est connue depuis longtemps, et je ne suis pas surpris de voir certaines espèces fondre et disparaître dès la première année tout en me rapprochant le plus près possible de leur état naturel.

« Les variations sont généralement de peu d'importance ; elles consistent en une légère différence de coloris dans les *divisions* extérieures de la fleur, ou en un accroissement pour certaines espèces communes.

« Comme je recueille généralement à l'époque de leur floraison les sujets qui attirent une attention par quelque différence, j'ai eu la satisfaction de trouver dans mes cultures, voici deux ans déjà, à côté de l'*Ophrys Bertoloni*, à large labelle pourpre noirâtre, veloutée, un *Ophrys* qui lui ressemblait comme taille et aspect général, mais dont le labelle était très différencié, même à distance, par les taches symétriques, glabres, brunâtres, tirant sur le jaune et quadrangulaires plus ou moins quadrilobes de l'*Ophryx Scolopax*. Vu la persistance de cette différenciation, j'ai supposé que j'avais devant moi un hybride non encore signalé que l'*Ophryx Bertoloni* et de *l'Ophryx Scolopax*.

« Comme il arrive parfois, l'*Ophryx Bertoloni* n'avait été signalé qu'en Provence, quoiqu'il foisonne en compagnie de l'*Ophryx Scolopax* dans les collines arides de Pech Mary, Palajanel, Roquemaurel, etc... à l'Est de Carcassonne ; dans ces diverses stations ces *Ophryx* n'ont guère qu'une hauteur de 15 à 20 centimètres avec trois ou quatre fleurs, tandis que dans mon jardin, ils doublent leur taille et le nombre de leurs fleurs.

« Il est fâcheux que, malgré tous les soins apportés à la dessication de cet hybride, on ne puisse conserver les taches si caractéristiques du labelle. »

M. Laurent Mathieu fait part d'une visite qu'il a faite dans la vallée de la Cesse à une grotte qui n'est pas très éloignée de la grotte de Fanzan. Cette caverne est difficilement accessible, et on ne peut l'atteindre qu'au moyen d'une longue échelle. M. Mathieu après des fouilles minutieuses en a rapporté une amphore romaine de 8 à 9 litres de contenance entourée de toute une série de débris de poteries difficiles à déterminer, des débris de foyer et des coquillages. Suivant l'opinion de M. Rouzaud à qui ces débris de vases ont été soumis, ils appartiendraient à des poteries romaines, mais elles n'auraient pas été

importées ; elles auraient été fabriquées par des artisans locaux. L'opinion de M. Rouzaud avait été émise par lui avant qu'on ne l'eût prévenu de la présence de l'amphore romaine au milieu de ces tessons.

M. Poux signale qu'en cours de tournée d'archives, il a découvert dans l'église de La Valette, un tableau représentant un *Saint-Sébastien*, signé de Gamelin père. Ce tableau porte la date de 1774. La quittance de paiement est de juin ; elle indique le prix de 83 livres, et elle se trouve dans le registre d'œuvre paroissial de La Valette.

Des remerciements sont adressés par le Président aux auteurs de ces intéressantes communications, et la séance est levée à 17 heures.

Notice bibliographique de M. Louis Chartier

Une hâche en pierre polie de l'époque Robenhausienne, trouvée au Réchat, près Quérigut (Ariège). Tome II, 1891. P. 111 à 114. Bul. Soc. Et. Sc.

Rapport sur l'excursion du 7 juin 1891, *à Armissan et la Clape*, compte rendu scientifique : géologie, flore, botanique (deux dessins, et coupes géologiques. T. III, 1892, P. 65 à 94. Bul. Soc. E. Sc.)

Contribution à la flore de Carcassonne, T. III, 1892. P. 203 à 215. Bul. Soc. E. S.

Note sur un *crustacé des marnes du turonien inférieur de Fontfroide*, forme voisine des genres Cambarus et Gryphœa, 2 planches, tome III, 1892. P. 217-222. Bul. Soc. Et. S.

Note sur *Marcellin Bonnet*, botaniste, et sur son *Facies plantarum*, 1760-1818, tome III, 1892. P. 223-227. Bul. Soc. E. S.

Excursion du 16 *juin* 1892 *aux collines et pinèdes de Boutenac*, tome IV, 1893, p. 47-53. Bul. Soc. d'Et. S.

Excursion du 23 *avril* 1893, *à Villeneuve-la-Comptal et au Mas-Saintes-Puelles*, faune malacologique fossile du terrain fluvio-lacustre de Villeneuve et du Mas. T. V, 1894, p. 3-22. Bul. Soc. d'E. S.

Note sur l'*Hippurites cornuvaccinum*, (d'Orbigny non Bronn), réponse à M. J. Jean, t. V, 1894, p. 67-75. Bul. Soc. E. S.

Noms patois des champignons de la région de l'Aude, t. VII, 1896, p. 75-92. Bul. Soc. Et. Sc.

Notice bibliographique de M. Louis Gavoy

Excursion du 12 mai 1889 au mont Alaric, T. I. Bul. Soc. E. S. p. 5, II[e] partie.

Quatre jours à *Amélie-les-Bains* (Pyr-Or.), Etude entomologique.T. I. Bul. Soc. E. S., 1890, p. 25 à 31, III[e] partie.

Promenades entomologiques dans l'Aude.

Excursions : à *Labastide-en-Val ;* aux environs de *Caunes,* et dans la Vallée de l'Argent double et de la Ceize ; à *Vendres-sur-Mer* (Hérault). T. II, Bul. Soc. Et. Sc., p. 9-31 de la III[e] partie.

Liste des coléoptères recueillis le 12 juillet à la Forêt des Fanges, Bul. Soc. E. S., T. III, 1892, p. 112-113, II[e] partie.

Excursion du 26 juillet 1891 à la grotte de *Limousis, à Lastours et dans la haute vallée de l'Orbiel.* Liste des insectes et plantes recueillis, Bul. Soc. E. S., T. III, 1892, p. 115-124, II[e] partie.

De la prétendue utilité des oiseaux et de l'influence du froid sur la destruction des insectes, Bul. Soc. E. S., T. III, 1892, p. 141 à 148, III[e] partie.

Contribution à la faune du département de l'Aude. Liste méthodique des espèces de diptères, hémiptères et hyménoptères recueillis dans le département aux environs de Carcassonne, Bul. Soc. E. S., T. III, 1892, p. 256-298, II[e] partie.

Excursion du 26 juin 1892 au *Pic de Nore* (Montagne Noire), Botanique et entomologie, Bul. Soc. Et. Sc., T. IV, 1893, p. 55-65, II[e] partie.

Souvenirs d'une excursion dans la *Haute vallée de l'Aude,* par *Quillan, Axat, Quérigut, Montlouis. Retour par Bourg-Madame, Ax, Belcaire, Espezel,* Bul. Soc. E. S., T. IV, 1893, p. 151-168, III[e] partie.

Excursion à la *Malepère* (en collaboration avec Laffage), botanique et entomologie, Bul. Soc. E. S., t. IV, p. 161-176 III[e] partie.

Excursion à *Saint-Antoine de Galamus et Saint-Paul de Fenouillet,* Entomologie, malacologie (Fagot), Bul. Soc. E. S., T. V, 1894, II[e] partie.

Conférence sur les Pyrénées donnée par E. *Trutat,* le 19 mars

1893. Compte rendu par Gavoy. Bul. Soc. E. S., T. V, 1894, pages 58-66, III[e] partie.

A propos d'une maladie des châtaigniers. Bul. S. Et. Sc., T. V, 1894, p. 159-162, III[e] partie.

La Grotte de Laguzou (Escouloubre), Bul. Soc. E. S., T. V, 1894, p. 196-205, III[e] partie.

Excursion du 26 mars 1894 à *Castres et au Sidobre.* Bul. S. E. Scient., T. VI, 1895, p. 3 à 21. II[e] partie.

Excursion à *Fontfroide* du 27 mai 1894 Bul. Soc. Et. Sc., T. VI, 1895, p. 30 à 36, entomologie II[e] partie.

La grotte de Laguzou (note complémentaire avec un plan). Bult. Soc. E. S., T. VI, 1895, p. 198-199, III[e] partie.

Nouvelles promenades entomologiques, *Vallée du Rebenty et Pic d'Ourthizet,* Bul. Soc. Et. Sc., t. VI, 1895, III[e] partie, p. 200 à 210. *Vallon de Lavandières, près Caunes,* p. 211-216. *Forêt de la Loubatière,* p. 216-221.

Une maladie causée aux fusains par une cochenille, Bul. Soc. Et. Scient., T. VII, 1896, p. 149-152, III[e] partie.

Catalogue des insectes coléoptères trouvés jusqu'à ce jour dans le département de l'Aude, I[e] partie, Bul. Soc. E. S., T. VIII, 1897, III[e] partie, p. 163-212.

Excursion au *Pech de l'Agnel,* Entomologie, Bul. Soc. E. S., T. IX, 1898, p. 18, II[e] partie.

Excursion aux *Ruines de Puylaurens et Axat, à la forêt d'En Malo.* Bul. Soc. E. Sc., T. IX, 1898, p. 19-45, II[e] partie.

Catalogue des insectes coléoptères trouvés dans le département de l'Aude, II[e] partie, Bul. Soc. E. S., T. IX, 1898 p. 97-124, III[e] partie.

Excursion dans la *Vallée du Lauquet et au reboisement de Greffeil,* Bul. Soc. Et. Sc., 1899, T. X, p. 12 à 22, II[e] partie.

Catalogue des insectes coléoptères dans le département de l'Aude, III[e] partie, Bul. Soc. E. S., T. XI, 1900, p. 73-108, III[e] partie.

Excursion géologique à *Fondondy et Sautels* (Véraza). Soc. Et. Sc., T. XI, 1900, p. 128 à 134, III[e] partie.

Excursion aux *Sources de la Sals, près Sougraigne.* Botanique

et entomologie, Bul. Soc. E. S., 1901, T. XII, p. 17 à 19, II[e] partie.

Excursion à *l'île de L'Aute*, entomologie, Bul. Soc. E. S., T. XII, 1901, p. 46, II[e] partie.

Catalogue des insectes coléoptères du département de l'Aude, IV[e] partie, Soc. E. S., T. XII, 1901, p. 97-148, III[e] partie.

Catalogue des insectes coléoptères du département de l'Aude, V[e] partie, Soc. E. S., T. XIII, 1902, p. 223-272, III[e] partie.

Excursion à *Tuchan et au Mont Tauch*, B. Soc. Et. S., T. XIV, 1903, p. 56 à 62, II[e] partie.

Excursion à la *Montagne Noire*, Bul. Soc. Et. Sc., T. XV, 1904, p. 42-64, II[e] partie.

Catalogue des insectes coléoptères du département de l'Aude, VI[e] partie, Bul. Soc. E. S., Tome XV, 1904, p. 167-207, III[e] partie.

Six jours d'excursion dans *les grottes du Pays de Sault* (de Carcassonne à Lavelanet), 1904, Bul. Soc. E. S., tome XVI, 1905, p. 162 à 180, III[e] partie.

Supplément au catalogue des coléoptères de l'Aude, Bul. Soc. Et. Sc., Tome XVI, 1905, p. 280 à 338, III[e] partie.

Excursion à *Saint-Just et le Bézu*. Bul. Soc. Et. Sc., T. XXVIII, 1907, p. 57 à 64, II[e] partie.

Excursion à *Montclar* (commune de Mouthoumet), Bul. Soc. Et. Sc., Tome XVIII, 1907, p. 173-183, II[e] partie.

Contribution à la faune entomologique du Tarn (coléoptères), Bull. Soc E. S., Tome XVIII, 1907, p. 251 à 290, III[e] partie.

Excursion à *Antugnac, Croux, La Serpent et Fa*, Soc. Et. Sc. (en collaboration avec A. Fages), T. XX, 1909, p. 3 à 19, II[e] partie.

Contribution à la faune entomologique du Tarn (coléoptères), Bul. Soc. Et. Sc., T. XX, 1909, p. 155 à 195, III[e] partie.

Excursion à *Fabrezan et Coustouge*, Bul. Soc. Et. Sc., T.XXI, 1910, p. 3 à 10, II[e] partie.

Une excursion au *Mont Alaric*, Bul. Soc. Et .Sc., T. XXI, 1910, p. 98, à 103 III[e] partie.

Excursion à la *Cascade de Cuqserviès, au Roc du Bougre*, Bul. Soc. Et. Sc., Tome XXII, 1911, p. 35 à 39, II[e] partie.

Excursion au *Pic de Madres* (2.453 m.), Bul. Soc. Et. Sc., T. XXII, 1911, p. 40 à 48, II[e] partie.

Une chasse aux insectes *dans les détritus d'inondation dans la Montagne Noire*. Bul. Soc. Et. Sc., Tome XXII, 1911, p. 184-193, III[e] partie.

Excursion au *Mas des Cours, Fajac-en-Val et Villars-en-Val*, Bul. Soc. d'E. S., T. XXIII, 1912, p. 10 à 16.

Additions et corrections au catalogue des coléoptères de l'Aude, Bul. Soc. E. S., Tome XXIII, 1912 p. 58 à 89, III[e] partie.

Contribution à la faune entomologique du Tarn (coléoptères), Soc. E. S., Tome XXV, 1914, p. 77 à 106, III[e] partie.

Diverses excursions au *Pont-Rouge, à l'abbaye de Villelongue, à Gruissan, à Belpech, à Saint-Paul-de-Fenouillet, et aux gorges de Galamus*, Bul. Soc. E. S., Tome XXVI, 1918, III[e] partie.

Une excursion au *Canigou* (P.O.), Bul. Soc. E. S., T. XXVII, 1921, p. 113 à 116, II[e] partie.

Nouvelles additions et corrections au Catalogue des coléoptères de l'Aude, Bul. Soc. E. S., T. XXIX, 1925, p. 143-163, III[e] partie.

Admis en 1888 comme membre résident de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne, M. Louis Gavoy a publié dans les Mémoires de cette compagnie savante :

1° Faunule coléoptérologique du Mont Alaric (Aude), T. VI, année 1892, 1[e] série ;

2° Note sur l'existence des vestiges d'une ancienne villa romaine aux environs de Carcassonne, T. VIII année 1896, 1[e] série ;

3° Additions et corrections à la faunule coléoptérologique du Mont Alaric, T. X, II[e] série, 1904 ;

4° Nouvelles additions et corrections à la faune coléoptérologique du Mont Alaric, T. VIII, II[e] série, 1912.

Gaston Combeléran a publié dans le Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, des rapports sur :

1° L'excursion des 14, 15 et 16 juillet 1906, au réservoir des

Bouillouses et à Montlouis (en collaboration avec MM. Evrot et Gavoy), T. XVIII, 1907, pages 222-233, IIe partie ;

2° Excursion des 13, 14 et 15 juillet 1907, aux forêts de Callong, Picaussel, de la Plaine, à Belcaire et dans la vallée du Rebenty. Tome XIX, 1908, p. 83 à 94, IIe partie.

Le Secrétaire,

Dr COURRENT.

Séance du 15 juillet 1928

PRÉSIDENCE DE M. ESCARGUEL, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La CORRESPONDANCE comprend des lettres de remercîments des membres admis à la séance du 17 juin.

Une lettre de M. Toustou, curé de Cruscades. Elle est accompagnée d'une série de photographies parmi lesquelles une petite vasque de marbre découverte à l'orifice d'un puits récemment mis à jour dans le village. M. Toustou a été remercié par M. le Président et invité à rédiger une note sur la nature et le lieu des objets trouvés.

La Société linnéenne de Bordeaux adresse un programme des fêtes de son Centenaire.

M. le docteur Boyer dépose sur le bureau de la Société un roman intitulé *Le Glaive sur le Monde*. Cet ouvrage intéressant, dont une partie de l'action a comme théâtre la Cité de Carcassonne, est l'œuvre de Luc ALBERNY, pseudonyme sous lequel par modestie, se cache l'un de nos collègues.

M. MOURET adresse à la Société pour enrichir sa bibliothèque un exemplaire de l'artistique publication que l'*Union Académique internationale* a consacrée aux merveilles archéologiques

découvertes par lui à *Ensérune*. C'est un atlas documentaire intitulé « *Corpus vasorum antiquorum* ».

M. le Président a félicité M. Mouret et chaleureusement remercié en ces termes : « Les planches qui accompagnent le texte de votre livre ne peuvent manquer de fournir d'utiles éléments de comparaison et d'étude à ceux qui recherchent toutes les manifestations de l'art antique dans le cadre topographique régional ; à cet égard votre atlas sera pour les archéologues de l'Aude et de l'Hérault un guide et un auxiliaire.

M. SICARD fait passer sous les yeux des membres de l'assemblée, une très-belle photographie du village de Miraval-Cabardès, patrie du célèbre troubadour, seigneur du lieu, lequel a été visité au cours de l'excursion effectuée le 10 juin 1928 par la Société au *Mas* et à *Roquefère*.

M. MONDIÈS présente un échantillon de sel gemme d'Ornaisons, et deux belles algues marines dont une recouverte de petits coraux ; ces échantillons sont originaires de Gruissan.

M. le docteur COURRENT, au nom de M. Anselme MOULIN, de Padern, donne pour les collections l'os frontal d'un renne. Cette portion de crâne est ornée de bois, malheureusement tronqués, présentant à la soudure avec le frontal une circonférence de 22 centimètres. Cette pièce a été découverte dans un ruisseau voisin des cavernes préhistoriques fouillées il y a cinquante ans par M. BARNIER, ingénieur des mines de Padern-Montgaillard.

M. le Président adresse aux donateurs les remercîments de la Société.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS. — Sont admis comme nouveaux membres :

M. VAISSIÈRE Jean, à Ventenac, présenté par MM. Fages et Sicard.

M. BERTROU, docteur en médecine, à Carcassonne ;

Mme BERTROU ;

M. BALDY, inspecteur des Eaux et forêts, à Carcassonne ;

Mme BALDY ;

Présentés par MM. le docteur Boyer et Poux.

COMMUNICATIONS. — M. Laurent MATHIEU signale une véritable

invasion de termites qui ont provoqué l'effondrement de deux maisons à Roubia et menacent la toiture de l'église.

Il signale des découvertes effectuées sur la Voie romaine qui traverse le Minervois.

Enfin il dépose un travail qui a pour titre « Promenade aux bords de la Cesse et sur le Causse de Fauzan ».

M. le Président, après de chaleureux remerciements à M. Mathieu, lève la séance .

Le Secrétaire,

Dr COURRENT.

Séance du 21 octobre 1928.

M. le colonel ESCARGUEL préside la séance à laquelle assistent un très grand nombre de membres de la Société, parmi lesquels MM. G. BORIES et Marius CATHALA, deux anciens présidents fort dévoués auxquels leur éloignement ne permet pas d'assister plus assidûment à nos réunions. M. le Président se réjouit de leur présence et les salue cordialement. Il souhaite la bienvenue à M. ROUQUETTE qui habite habituellement le Cameroun, et qui a bien voulu pendant son court séjour à Carcassonne, nous honorer de sa présence et offrir à la Société des cornes de buffle rapportées de la Côte-d'Ivoire.

M. ROUQUETTE a déjà doté nos collections de plusieurs pièces intéressantes (peaux de serpent et de crocodiles), a offert des échantillons de sables titanifères de Rufisque sur lesquels il a écrit une intéressante communication de séance, et par acclamation , il est nommé *membre donateur.*

Des condoléances émues sont ensuite adressées à la famille de M. BOURREL, récemment admis comme membre de la Société, et qui a succombé aux suites d'un accident d'automobile, et à M. LARRUE pour le deuil qui vient de le frapper en la personne de sa belle-mère.

M. le PRÉFET de l'Aude, membre-né de la Société, M. le docteur SEMPÉ, ancien président ont récemment reçu la croix de la Légion d'honneur. M. le Président adresse à ces derniers les félicitations sympathiques des membres de la Société. Il manifeste aussi la satisfaction éprouvée par tous en apprenant que M. Pierre EMBRY, ancien président de notre Société, conservateur du musée lapidaire de la Cité vient d'être nommé par M. le Ministre de l'instruction publique conservateur des antiquités et objets d'art du département, en remplacement de M. BERTHOMIEU, conservateur du Musée de Narbonne, décédé.

Le Secrétaire lit ensuite le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. MARTY Alfred offre pour les collections trois beaux fragments de pyrite. Il adresse en même temps deux articles parus dans le journal *l'Eclaireur de l'Est,* à Reims (juillet 1928) :

1° La durée de la vie humaine ;

2° La taille de l'homme. — Nains et géants.

M. G. SICARD annonce à la Société le classement en août dernier de la grotte de la *Crouzade et de la Clef de voûte* du XIVe siècle représentant en bas-relief une Vierge déhanchée, entourée de deux personnages sur écusson. V. la description dans le Tome XXVI, page 68, Bul. Soc. Et. Sc.). Cette clef de voûte se trouve dans le cloître situé derrière le chevet de Notre-Dame du Cros, à Caunes. « Il est à désirer, ajoute M. Sicard, que cette intéressante pièce devienne la propriété du Musée lapidaire de la Cité. »

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS. — Mlle CAILLAOUS, présentée par M. Dupeyron et M. Poux.

M. FÉROTIN André, officier adjoint au Colonel du 2e régiment d'aviation à Toulouse, présenté par MM. les docteurs Courrent et Degrave.

M. GABANOU Gabriel, propriétaire à Montfaucon, commune de Mazerolles, par Belvèze, présenté par MM. Abadie et Malafosse.

M. GIBERT, instituteur, à Lauraguel, présenté par MM. Abadie et Malafosse.

M. PERRAMOND Paul, restaurateur, à Lastours, présenté par MM. Fages et Sicard.

M. LANDES, instituteur à Fabrezan, présenté par MM. G. Bories et Lavenc, sont admis comme membres de la Société.

COMMUNICATIONS. — M. G. SICARD, de Rivière, fait la communication suivante :

« En attendant que mes fouilles de l'allée couverte de Saint-Eugène soient terminées et que j'en présente le compte rendu complet à la Société, je lui signale aujourd'hui la découverte de deux poteries énéolithiques, dont je fais passer dans l'assemblée deux épreuves photographiques, et que, grâce à l'aide patiente de mon ami M. Fages, j'ai pu reconstituer presque entièrement.

« La plus grande est une espèce de jatte à fond plat, pouvant entrer dans la classe des vases caliciformes de cette époque. Elle a 0 m. 20 de diamètre sur 0 m. 10 de hauteur ; elle est de couleur noire, mais son long séjour dans la terre et les empâtements ont altéré par places sa coloration. Elle est richement ornée depuis son rebord, légèrement évasé, de deux filets, puis d'une bande ornée de deux creux ronds obtenus à l'aide d'un poinçon mousse et intercalés. Au-dessous une large bande de 0 m. 04 est formée de filets, agrémentés d'une série de losanges plats, plus ou moins réguliers, et tenant toute la longueur de la bande. Au-dessous la même ornementation en pointillé qu'au-dessus. Le vase n'a pas été fait au tour et sa forme est irrégulièrement arrondie.

« La seconde poterie est de dimensions moindres : 0 m 10 de diamètre sur 0 m. 12 de hauteur. Elle affecte particulièrement le caractère des vases caliciformes décrits et figurés par Dechelette, T. I, p. 550, et particuliers à la fin de l'âge néolithique.

« Ce vase est agrémenté jusqu'à sa base de bandes plates et unies séparées par d'autres bandes entaillées et rectilignes, avec des portions en relief entre chaque entaille. La base est ornée de triangles obtenus au moyen d'une bande de sillons creux, laissant par intervalles la surface unie ; la poterie est noire et mince.

« Dans le Bulletin de la Société (T. XXI, p. 156), j'avais décrit une moitié de ce vase ; la deuxième partie a été découverte à la paroi opposée de l'allée couverte. Il y a dans ce fait une preuve que le vase avait été brisé avant son enfouissement. Nous trouvons dans Dechelette (T. II, p. 374) « en classant au second âge « les vases caliciformes, nous avons fait remarquer que s'ils

« sont associés dans la France du Nord et la Belgique, à un outil-« lage exclusivement lithique, par contre en Espagne, en Portu-« gal, en Sicile, en Bohême et en Sardaigne, ils accompagnent « les types métalliques de l'âge du bronze, surtout les petits « poignards en cuivre. De même dans la France méridionale, « ils appartiennent à l'époque énéolithique du premier âge « de bronze. »

« Cette affirmation est confirmée par la présence du petit poignard, des alènes et des anneaux de bronze que nous avons recueillis dans le même gisement. »

M. le docteur COURRENT remet à la Société, de la part de M. FONS, de Rennes-le-Château, toute une série de débris de mosaïque et de poteries (anses, culots, panses), dont la détermination ne saurait être douteuse. Ce sont des amphores et de la mosaïque gallo-romaines qui ont été découvertes non loin d'une exploitation agricole actuelle, sur les bords du vieux sentier de Rennes-le-Château, chemin qui, en ce point, est creusé dans le roc et donne l'impression d'une voie existant de temps immémorial, certainement de la même époque que les débris d'amphore.

Si, du haut du belvédère que constitue le village de Rennes-le-Château, on regarde vers le sud-est on aperçoit un plateau assez important, dominé par l'ancienne forteresse de Rhedès, bien cultivé ; ce plateau par le col du Bezu, par Tipiès et la Jacotte, au pied des ruines de la forteresse médiévale du Bezu, communique avec le Roussillon par les deux vallées du Verdouble et de l'Agly, au moyen d'un chemin dallé, dit dans le pays « Cami Roumiou » qui passe à Saint-Louis de Parahou.

M. FONS a découvert aussi dans les environs de Rennes-le-Château, plusieurs monnaies romaines, et la tradition lui a appris que la roue et le timon du char romain qui se trouvent au Musée de Toulouse, ont été découverts sur le plateau de Rennes au lieu dit au cadastre « *la Rodo* » (la Roue).

Il n'est donc pas téméraire, en présence de tous ces documents, d'ajouter aux nombreuses stations gallo-romaines de la région, celle de Rennes-le-Château.

De la découverte de stations de la même époque, en Corbières et dans les petites Pyrénées, il semble que l'on doive conclure à la pénétration romaine par les plateaux cultivés dans

lesquels on trouve encore des traces de routes fort anciennes, plutôt que par les vallées que nous savons avoir été ouvertes depuis une époque relativement récente. Nous savons d'ailleurs que Rennes-le-Château et ses environs possèdent des traces de civilisation fort ancienne. M. Fons a signalé à M. Fages, une nécropole au pied des roches thanctiennes sur lesquelles est bâti le village de Rennes ; ce dernier y a découvert une flèche en cristal de roche blanc, barbelée et pédonculée, de l'époque néolithique, et des débris de poterie noire, pétrie de tests de cardium. Cet ossuaire n'est en somme, disait M. Fages, dans une communication présentée à la première séance de l'année 1928, qu'une allée couverte renfermant un ossuaire néolithique de deux époques bien distinctes.

Pour bien indiquer l'importance de certains lieux à toutes les époques, il est opportun de rappeler, sans y insister, le rôle que joua dans cette partie montagneuse du Languedoc, l'ancienne capitale Rhedæ de l'ancien *Pagus rhendensis* avec ses comtes qui, après l'extinction de leur dynastie furent remplacés par les comtes de Carcassonne (V. Histoire du Razès de Fédié et H. G. du Languedoc, de dom Vaisète).

M. Escarguel présente une petite hâche de pierre polie en serpentine, recueillie à Villefrancou près Montlaur (Aude).

M. le Dr Doumerg fait passer sous les yeux des membres de l'assemblée deux anciennes cartes :

L'une de 1697 représente le canal du Languedoc depuis Toulouse jusqu'à Sète, tel qu'il venait d'être livré à la circulation quelques années auparavant. Outre de nombreuses enluminures et dédicaces au Grand-Roi (Louis XIV), cette carte est encadrée par la reproduction en profil et en plan de tous les ouvrages d'art (ponts, aqueducs, etc), qui existent sur le canal. Cette carte sera, si c'est possible, reproduite dans ses parties principales dans le rapport de l'excursion à l'ancien lit du canal, lequel rapport rédigé par M. le docteur Dupeyron, sera publié dans le Bulletin de 1929.

M. Laurent Mathieu fait circuler ensuite un émail, genre Limoges, du XIVe siècle, représentant Jésus en croix entre les deux larrons. Tous trois sont barbus et revêtus d'une simple ceinture formant pagne.

Les deux larrons ont les bras et les jambes rompues et sanglantes aux humérus et aux fémurs. Leurs bras sont repliés en arrière et par dessus le bras horizontal de leur croix derrière laquelle les mains sont attachées aux poignets. L'arrière-plan du tableau représente, à la base, les rochers du Golgotha ; au sommet un ciel de bleu marine très-cru.

Au pied de la Croix, on voit la « *Mater dolorosa* », Saint Jean, prosterné, à genoux, qui embrasse le fût de la Croix, le visage élevé vers le divin Maître, deux soldats romains armés et deux Juifs.

Cet émail a été donné à la famille de sa propriétaire, une dame d'Azille, par les Sœurs du monastère d'Azille, bien avant la Révolution. (Le monastère d'Azille fut fondé en 1259 par Noble dame Isabelle de Lévis-Mirepoix, de Saissac).

M. Jean Amiel fait une communication sur la maison de *Saint-André*, sise à Carcassonne, 65, rue de la Préfecture : construite au XVIe siècle par l'évêque *Martin de Saint-André* (1521-1546), elle rappelle le précieux souvenir d'une famille puissante de l'époque dont certains membres furent de grands personnages. *Bertrand* fut juge-mage de Carcassonne, Pierre, président du Parlement de Toulouse, *François*, président du Parlement de Paris. Les uns et les autres jouèrent un rôle prépondérant dans l'histoire locale, régionale et nationale.

Malheureusement l'habitation a subi de regrettables et profondes altérations dans les premières années du XIXe siècle. Cependant, il reste à l'intérieur de l'immeuble deux jolies portes, dont l'une monumentale, et quatre fenêtres de style gothique flamboyant le plus pur, disposées comme autrefois, dans les mêmes murs de soutènement.

Après avoir fait l'histoire de la maison et de la famille dont tous les membres sont inhumés dans notre église des Carmes, M. Amiel demande au nom du propriétaire actuel de la « Maison de Saint-André », M. Emile Artozoul, inspecteur d'assurances, qui a su résister à de nombreuses et alléchantes offres d'achat de la part d'antiquaires de Paris ou de l'étranger, le classement de ces merveilleux objets d'art historiques qui ont, surtout pour nous, un prix inestimable.

La Société accueille avec avis favorable la proposition et prend la décision de publier l'étude de M. Amiel dans son prochain bulletin.

Après avoir remercié et félicité les auteurs de toutes ces intéressantes communications, le président lève la séance à 16 heures 30.

Le Secrétaire:
Dr COURRENT.

Séance du 18 novembre 1928

PRÉSIDENCE DE M. HENRI SOREL, VICE-PRÉSIDENT

Se font excuser par lettre: MM. Escarguel, président, Dr. Boyer, vice-président, Dr. Courrent, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre est lu et adopté.

CORRESPONDANCE. — La correspondance comprend des lettres de remerciements des membres admis à la dernière séance et les bulletins des Sociétés savantes correspondantes.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS. — Sont admis membres de la Société:

M. GOUT, docteur en médecine, Chevalier de la Légion d'Honneur, député de l'Aude, présenté par MM. Sicard et Fages.

M. Aimé TERRAL, docteur en médecine, 40, rue Victor-Hugo, à Castres, présenté par MM. Sicard et capitaine Prévost.

M. RAZOULS, instituteur à Camurac, présenté par MM. Aribaud et Courrent.

M. René BERTRAND, instituteur à Axat, présenté par MM. Blanquié et Courrent.

M. JOSSERAND, licencié es-lettres, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Limoux, présenté par MM. Boyer et Poux.

DONS. — M. ROUGÉ, notaire à Espéraza, a fait don de la somme de cent francs, estimant qu'on ne saurait trop payer le bulletin si intéressant et si richement illustré qui est donné aux membres de la Société.

M. le Président adresse à M. Rougé ses plus vifs remerciements et exprime le souhait que cet exemple soit suivi pour le bien de la Société.

M. ESPARSEIL présente des échantillons de talc de la commune d'Espezel, et un échantillon de minerai de fer du Roc d'Espezel. Ces échantillons seront classés dans nos collections.

M. le docteur GIROU offre à la Bibliothèque son ouvrage richement illustré: « *Carcassonne. Sa Cité. Sa couronne* ».

M. le Président remercie les donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. ESPARSEIL donne lecture d'une très intéressante étude sur la *Carbonisation industrielle à basse température du lignite de la concession de Mailhac.*

M. l'abbé CABIROL communique, pour être joint à sa monographie, un plan très détaillé de la commune de Montlaur.

M. le docteur DOUMERG présente trois photographies anciennes sur émail, de l'époque du directoire. Ce sont des joyaux de famille. Il est à remarquer que ces portraits sont d'une très grande netteté et n'ont subi aucune altération.

M. le docteur DUPEYRON présente la carte du canal du Languedoc dont il a été fait mention à la dernière séance, et fait la communication suivante: « Cette carte date de 1697 et a été gravée par Jean-Baptiste ROLIN, géographe du Roi, dans la manière habituelle à ce graveur réputé. L'ornementation abondante comprend, outre d'allégoriques personnages figurant l'Océan et la Méditerranée, les produits du sol et près de soixante blasons aux armes des prélats, des dignitaires de la noblesse et des membres des Etats de la Province.

« L'encadrement est composé des détails des ouvrages d'art présentés en perspective et en coupes, suivant des plans verticaux et horizontaux. Ainsi une étude spéciale est consacrée à plus de quarante aqueducs, au bassin de Saint-Ferréol, aux huit écluses de Fonserane, à l'écluse ronde d'Agde, au port de Cette, dont un fac-simile de médaille précise la construction toute récente.

« Le tracé du canal de Toulouse à Cette est remarquable d'exactitude. Les diocèses traversés sont Toulouse, Mirepoix, Saint-Papoul, Carcassonne, Saint-Pons, Narbonne, Béziers, Agde,

Montpellier. Le canal passe à deux kilomètres au Nord de Carcassonne, derrière le coteau de Grazailles; le Fresquel se jette dans le canal près du Vieux Pont Rouge.

« A Béziers, le canal se jette dans l'Orb, qui sert à la navigation sur près de 800 mètres. Ces points particuliers, rectifiés depuis, méritent entre beaucoup d'autres, d'être signalés.

« Le document est précieux; il ajoute une page à l'histoire du *Canal des Deux Mers* dont la ruine est à craindre.

« Pour ceux qui croient possible une résurrection magnifique, il est intéressant d'étayer des espérances et de rappeler la première vie ».

M. Fages présente une pièce en or de Constantin II (315 à 340). DN CONSTANTIVS P F AVG. Buste diadémé. Au revers : VICTORIA AVGGG. A l'exergue : CONOB, dans le champ des lettres L et D, l'empereur tenant le labarum et une victoire, et foulant aux pieds un ennemi renversé.

Cette monnaie en or a été trouvée au nord de la commune de Puichéric, au lieu dit Villarzel, où l'on voit encore des constructions anciennes et beaucoup de briques à rebord. Comme celles faites à Ventenac-Cabardès, Pennautier, Villegailhenc, cette trouvaille date la voie romaine qui, partant de Villesèque-Lande, allait vers la mer, en passant par les villages déjà cités, puis Homps, Quarante, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire-adjoint:

P. Mondiès.

Séance du 16 *décembre* 1928

PRÉSIDENCE DE M. LE COLONEL ESCARGUEL, PRÉSIDENT.

M. Escarguel, en ouvrant la séance, prononce l'éloge funèbre de Madame Charles Boyer, membre à vie, décédée tout récemment.

« Il est un devoir toujours pénible à remplir pour votre Président, celui de vous faire part du décès de l'un des nôtres. Aujourd'hui, c'est avec un vrai serrement de cœur que j'évoque, au début de notre réunion de ce jour, le souvenir de notre collègue, Madame Charles Boyer, enlevée le mois dernier, à la fleur de l'âge, arrachée après quelques jours de maladie à l'affection inconsolable de son mari, notre cher premier vice-président, M. le Docteur Ch. Boyer, et ravie aussi, permettez-moi de le dire, à notre camaraderie.

« J'aurais mauvaise grâce à rappeler les qualités naturelles de Mme Charles Boyer; tous nous avons été touchés par son aménité, sa franche et ouverte bonhomie, qui faisait d'elle une gaie animatrice de nos réunions et de nos excursions.

« Aussi garderons-nous dans nos cœurs son souvenir aimable! Je suis certainement votre interprète en renouvelant à M. Boyer l'expression cordiale de notre tristesse que nombreux nous lui avons témoignée le jour fatal, et l'assurance de la grande part que nous prenons à sa douleur ».

Les membres de l'Assemblée ont écouté avec une vive émotion au milieu d'un silence religieux, les paroles éloquentes du président.

Après une minute de recueillement, celui-ci donne la parole à M. Mondiès, secrétaire-adjoint, qui lit le procès-verbal de la dernière séance; ce procès-verbal est adopté.

Correspondance. — La correspondance comprend:

1° Une lettre de M. le Préfet, annonçant le vote par le Conseil Général d'une subvention de Mille francs attribuée à la Société. Des remerciements ont été adressés à M. le Préfet et aux membres de l'Assemblée départementale.

2° Une lettre d'un antiquaire allemand qui demande à compléter sa collection des Bulletins de la Société depuis l'année 1921.

3° De nombreuses excuses de collègues qui, ne pouvant pas assister à la séance, adressent leur bulletin de vote pour le président de 1929.

4° M. Courrière, notre collègue de Cuxac-Cabardès, tout en s'excusant lui aussi de ne pouvoir prendre part à la discussion des travaux de l'assemblée, adresse à la Société des échantillons de *soufre natif* découvert près de Narbonne, à Malvesi,

grâce à ses appareils et à ses méthodes spéciales. « Cette solfatare, arrive, dit-il, à la période d'industrialisation ».

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS. — M. Philippe BUNAU-VARILLA, colonel, Officier de la Légion d'Honneur, 53, avenue d'Iéna, Paris, présenté par MM. les Docteurs Blanc et Courrent.

M. Jean BLANCHARD, ingénieur de la Ville de Carcassonne, à Rieux-Minervois,

M. CASSAN, docteur en médecine, inspecteur d'hygiène, chevalier de la Légion d'Honneur, à Carcassonne,

M. DORVAUT, s.-inspecteur d'hygiène, à Carcassonne.

M. Jules MULLOT, au château de Pech-les-Saint-Hilaire, présentés par MM. les Docteurs Blanc et Courrent.

M. Victorin FIORIO, entrepreneur des travaux publics à Limoux,

M. Charles DEFER, expert-comptable à Carcassonne,
présentés par MM. Barthe et Fages.

M. J. ASTRUC, chanoine, curé à Saint-Vincent, 51, rue de la République à Carcassonne, présenté par MM. Sorel et le Chanoine Cals.

M. FINESTRE, agent-voyer principal honoraire à Laure, présenté par MM. Sicard et Courrent,
sont admis comme membres de la Société.

DONS. — Notre collègue M. SUBERVILLE, donne au musée de la Société le « Massacre d'un dix-cors d'Abyssinie », fort belle pièce d'histoire naturelle.

M. BARTHEZ, de Douzens, présente de très larges goulots d'amphores et des débris de même nature, trouvés au lieu dit *Ste-Marie*, au pied de l'Alaric, dans les environs de Douzens. Ce sont encore les traces évidentes d'une villa romaine située en ce point. Ces objets s'ajouteront à nos collections.

Le Président remercie chaleureusement les donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. BARTHEZ, de Douzens, présente encore à l'assemblée tout une série d'objets fort intéressants: 1° un rasoir et une cuiller de l'âge de bronze; 2° une statuette en terre cuite d'un âge indéterminé, mais fort ancienne. M. Héléna nous a montré, il y a quelques années, en séance, de petites statues

du même genre; 3° un poids de Carcassonne de l'époque de Henri II.

Une note sera rédigée par M .Barthez pour le Bulletin de 1929.

M. Courrent fait une communication au sujet des dessins préhistoriques découverts dans la grotte d'Aldène ou de Fauzan, et décrits par M. GUERRET, professeur à l'école normale de Montauban, secrétaire général de la Société préhistorique du Bas-Quercy, dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, dans le tome LVI, 2e trimestre 1927.

L'un de ces dessins, le plus beau de tous, est fait à l'ocre rouge; il représente un ours à front bombé, très reconnaissable. « C'est l'une des esquisses les plus parfaites que l'on connaisse des ours des temps quaternaires ». Un second dessin intéressant à signaler, représente un rhinocéros « Il possède la même corne antérieure effilée que celui du Magdalénien de Font de Gaume (Dordogne), mais la postérieure est plus courte; par contre, son profil d'ensemble est bien plus exact, plus rhinoceroïde, et rappelle beaucoup plus l'Aurignacien de la Colombière ».

M. le professeur Guerret, qui nous a signalé ces dessins déjà observés par MM. G. Combeléran, Sicard et Courrent dans la grotte de Fauzan le 10 avril 1927 (V. excursion dans le bulletin de 1928), accompagne la signalisation de ces découvertes d'une lettre fort intéressante au point de vue préhistorique.

« La grotte de l'Aldène, et les grottes voisines, y dit-il, présentent un intérêt énorme au point de vue de la préhistoire locale et de la préhistoire générale, puisque cette région se trouve au seuil des pré-civilisations pyrénéennes et aquitaniennes.

« Il n'est pas douteux qu'une exploration méthodique conduite par une Société telle que la vôtre, aidée de préhistoriens locaux, tels que MM. GENAUX, de Béziers, MIQUEL, de Barroubio, GAZEL, d'Olonzac (qui ont connu la grotte avant l'exploitation (des phosphates) ne donne des résultats extraordinaires.

« La plupart des grottes et cavités de cet admirable canon de la Cesse m'ont en effet donné quelques silex, poteries, foyers, bien que mes fouilles n'aient jamais été, faute de temps, que très superficielles. Comme de plus, certaines galeries, surtout

sur la rive gauche, sont longues, étroites et difficiles, je suis convaincu qu'elles recèlent d'autres dessins ou gravures.

« Mon opinion que les dessins de l'Aldène sont *Aurignaciens* a été confirmée par M. Breuil, après une visite à la grotte, mais un *Aurignacien* très ancien.

« Les silex et quartzites que j'ai recueillis à l'entrée sont d'une facture assez primitive, *moustérienne* ou *aurignacienne*. La présence d'une dent de rhinocéros de Merck semblerait indiquer un habitat nettement moustérien.

« Jusqu'à présent, je n'ai trouvé ni *solutréen*, ni *magdalénien* et l'on passe dans les couches supérieures au néolithique, à l'âge du bronze, du fer (probablement de la Tène) et enfin au Moyen Age, avec un maximum probable pour l'âge du bronze et l'âge du fer, attesté par ailleurs dans le Causse voisin (V. M. de Poumayrac en Bouis) par des oppida et des dolmens nombreux.

« Je ne serais pas éloigné de croire que le peuplement principal de cette région, a eu pour cause l'opposition des races descendantes du Nord pour atteindre la Méditerranée voisine des races civilisées qui occupaient le rivage (grecque, romaine, etc.). Il y aurait là à mon avis, une sorte de zone frontière qui marque, pour les temps proto-historiques, la transition entre le Massif Central et la région méditerranéenne.

« A côté de la préhistoire proprement dite que soulève dans cette région de nombreux et passionnants problèmes, la géologie et la paléontologie seraient bien dignes de retenir votre attention.

« La grotte d'Aldène est *unique au monde pour l'étude de l'ours*, de l'ours quaternaire et en particulier de l'ours des cavernes. L'abondance des squelettes se prêterait admirablement à l'étude des espèces.

« Quant à la géologie, elle suffirait à elle seule à occuper la vie d'un savant.

« Malgré le gaspillage qui a été fait de la grotte, il n'est pas trop tard. L'administration actuelle d'exploitation des phosphates ne demanderait certainement pas mieux que de collaborer à des travaux, et faciliterait la tache entreprise ».

Cette lettre de M. Guerret est un véritable programme de recherches; c'est aussi une page intéressante de préhistoire et.

sur la proposition du Dr. Courrent, l'assemblée en a demandé la copie dans le procès-verbal de la séance.

Il est déposé ensuite sur le bureau:

1° Un travail de M. le docteur Ch. Boyer: « *Les Hopitaux de la Cité de Carcassonne, Notre-Dame de Saint-Sauveur, Saint-Eloi, la Maladrerie de la Madeleine* », avec un plan des lieux.

2° Une étude archéologique, touristique et hydrologique du Docteur Courrent sur « *Rennes-les-Bains* », accompagnée de dessins et de vues photographiques.

Ces deux plaquettes seront publiées dans le bulletin de 1929.

M. Laurent Mathieu lit en assemblée une communication sur « *Un temple gallo-romain découvert à Saint-Cir, près Cuxac-d'Aude* ».

M. Joseph Pujol donne aussi pour le bulletin de 1929 des notes sur *le Couvent des Cassés*.

M. Héléna annonce à la Société qu'il va publier en collaboration avec M. Viraben, professeur au collège de Narbonne, un ouvrage illustré, intitulé: « *Le visage de Narbonne antique* ». Il en lit la table des matières qui fait préjuger de l'importance de l'ouvrage, et demande à la Société sa protection morale, qui lui est assurée dans la mesure des possibilités.

En présence de l'augmentation des frais d'impression du Bulletin annuel qui, cette année, ne contient pas moins de 600 pages et de cent gravures, M. le Trésorier demande que la cotisation soit portée à 15 francs. La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Sicard annonce que deux conférences seront données dans le courant de 1929: la première, sur « le Sahara » avec projections lumineuses, par notre collègue, M. le capitaine Prévost ; la seconde aura pour objet les « Vitraux de la Basilique de Saint-Nazaire de la Cité », elle sera faite par notre directeur, M. J. Poux, archiviste départemental.

Des notes dans la presse fixeront les dates de ces intéressantes conférences.

M. le Président, après avoir remercié les auteurs des diverses communications, annonce que l'ordre du jour appelle l'élection du Président pour 1929.

Le dépouillement du scrutin donne à M. Antoine FAGES, membre de la Société préhistorique de France, le nombre de 125 suffrages sur 125 votants.

Le résultat est accueilli par d'enthousiastes applaudissements.

M. Antoine FAGES est proclamé président pour l'année 1929.

Les autres membres du bureau sont réélus par acclamation, et le bureau est ainsi composé:

Président: M. FAGES Antoine (qui conservera ses fonctions de trésorier;

Vice-présidents: MM. le Dr. Charles BOYER; Henri SOREL.

Secrétaire général: M. le Docteur P. COURRENT.

Secrétaire adjoint: M. P. MONDIÈS.

Bibliothécaire : M. Charles CABRIÉ.

Préparateur: M. H. CRÉBASSOL.

Conservateur des Collections: M. ROQUES-ST-CLAIR.

MM. HYVERT Roger et Ch. BOYER sont proclamés membres du Comité du Bulletin.

MM. PERRET et HÉLÉNA, membres du Comité d'excursions.

M. MAUSER, membre du Comité d'Etudes.

La séance est levée à 16 h. 30.

Le Secrétaire: Dr. COURRENT.

NOTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

A la fin de l'Exercice 1928

ET PROPOSITIONS DE BUDGET POUR 1929

PAR A. FAGES

La Société avait en caisse à la fin de 1927	3.290 60
Elle a reçu pendant l'année 1928	10.173 20
Total	13.463 80
Les dépenses s'élèvent à	12.982 60
L'excédent de recettes est de	481 20

Les recettes se décomposent comme suit :

Solde en caisse au 1er janvier 1928	3.290 60
249 cotisations ensemble	2.551 00
62 membres nouveaux	803 00
3 membres familiaux	15 00
1 membre à vie	500 00
Subvention du Conseil Général	200 00
Subvention de la ville de Carcassonne	1.000 00
Souscription volontaire	1.171 00
Vente de trois titres	2.713 05
Vente de bulletins, recettes diverses	1.220 15
Total	13.463 80

Les dépenses se décomposent comme suit :

Loyer	400 00
Concierge et facteur	95 00
Assurances	26 80
Impression et planches du Bulletin 1927	11.891 35
A reporter	12.413 15

Report.....	12.413 15
Frais d'excursions.....	50 00
Achat de Bulletins.....	60 00
Abonnements et cotisations.....	45 95
Chauffage	15 00
Dépenses du Secrétaire et Trésorier.....	60 00
Gages de Mlle Bigué.....	200 00
Frais d'envoi ouvrages et Bulletins.....	138 50
Total.....	12.982 60

BUDGET DE 1929

RECETTES :

Solde en caisse au 1er janvier 1929.....	481 20
300 cotisations à 15 francs.....	4.500 00
40 membres nouveaux à 18 francs.....	720 00
Subvention du Conseil Général.....	1.000 00
Subvention de la Ville de Carcassonne.....	500 00
Total.....	7.201 20

DÉPENSES :

Loyer	400 00
Concierge et facteur.....	90 00
Assurances	28 00
Impression du Bulletin 1928.....	6.000 00
Abonnements et cotisations.....	50 00
Frais de conférence.....	50 00
Solde à reporter à nouveau.....	583 20
Total.....	7.201 20

DEUXIÈME PARTIE

Rapports sur les Excursions de la Société

EXCURSION DU 15 AVRIL 1928

dans

Le Massif de la Clape

Aux nombreux excursionnistes de la Société d'Etudes Scientifiques résidant à Narbonne, viennent se joindre une quinzaine de Carcassonnais, arrivés par le train du matin.

Nous voici au début d'une belle journée de printemps. On donne le signal du départ. Aussitôt, avec des grâces de mastodonte, notre autobus, se frayant un passage entre les durs pavés de la place de l'Hôtel-de-Ville à Narbonne, nous mène d'un trait à *Ricardelle*, au pied même de *la Clape*, dressée face à nous, violente et tourmentée.

La Clape, aride amoncellement rocheux ; *la Clape* qui évoque chez le Cigalier narbonnais la lande de feu chantée par Mistral dans l'immortelle *Mireille ; la Clape* qui ne s'aborde qu'avec circonspection, le chef orné d'un vaste panama, les yeux noircis de « fieuzal » protecteurs, et l'épaule lourde du « barral » à panse rebondie, qui, tout à l'heure, sous les Sabines violettes, fera la pause clémente et... humide ; *la Clape* qui... que...

« La Clape » est une ancienne île,plutôt un archipel fait de trois îles aujourd'hui soudées, qui barraient jadis, ainsi qu'en font foi les écrits de Strabon, de Pline, l'ancienne *mare narbonense*, le lac rouge (lacus Rubresus) à présent atterri et verdoyant, entre la montagne et Narbonne qui lui a pris son qualificatif incarnat. L'île centrale, la plus importante, possède les plus hauts sommets : le *coffre de Pech-Redon* s'é-

lève à 214 m. son plateau circulaire balayé par le terrible *Circius*. L'île Sainte-Lucie *(insula Licci)*, la plus petite, possède en revanche la flore la plus riche, la plus exotique, vers laquelle louche avec envie tout ce que la France compte de botanistes. De chaque côté du massif, des graus *(gradus, passage)* laissent écouler vers la mer le trop-plein des étangs

De Ricardelle, longeant les pentes que noircissent, de loin en loin, quelques bosquets de pins d'Alep *(Pinus Halepensis)*, nous allons jusqu'aux *Monges*, aujourd'hui belle propriété de rapport, hier abbaye de nonnes cisterciennes, dont une partie, l'antique chapelle, est encore visible à l'usage de bergerie. Des *Monges*, la vue s'étend sur tout le « *maritime* », l'ancien delta de l'Aude qui se constitua petit à petit autour de *la Clape* ; le *maritime*, vaste triangle couvert de vignes, coupé de canaux d'irrigation qui semblent, sous le soleil levant, être les mailles déliées d'une immense résille d'argent.

C'est aux *Monges*, dans le cirque naturel de la « *vigne perdue* », cirque d'une beauté prenante, que M. Heléna a exploité les grottes sépulcrales qui lui ont livré, au milieu d'ossements humains, de belles pointes de flèches et de javelots en silex, des objets en bronze et, surtout, de superbes perles en substances rares ou exotiques : ambre, serpentine, ollaire, jaillet et callaïs.

Le Cirque de la *vigne perdue* serait donc une étape toute indiquée. Malheureusement, le temps est limité. Nous ne verrons ni les abris où, à l'aube des âges protohistoriques, nos aïeux se livraient à de mystérieuses funérailles ; ni les belles gorges — pittoresques au delà de toute expression — qui, faisant suite au cirque, pourraient nous conduire directement *aux Portes*, où nous arriverons bientôt par un autre chemin plus accessible aux dames. En effet, quelques kilomètres plus loin, avant *Capitoul* et ses orgueilleuses

tourelles modernes dressées à la corne sud-ouest de la grande île, nous tournons à gauche, après avoir abandonné l'autobus à son sort, et nous atteignons par un détour le *cirque des Portes*.

C'est le début de l'excursion pédestre. Elle s'accompagne aussitôt, comme cela se doit en paradis botanique, d'une herborisation impromptue. La flore est riche en plantes méditerranéennes, et tandis que M. Heléna, notre guide dans la préhistoire, nous montre, au passage, de nouvelles grottes sépulcrales qui, depuis 15 ans, ont donné à foison leurs grands et beaux silex taillés, leurs hachettes en roche verte, et leurs perles précieuses de turquoise et d'or, les disciples de Linné s'offrent le plaisir de cueillir quelques échantillons pour leurs herbiers. Ici, près de la source, dans le fond alluvial du cirque, les plantes à bulbes, assez rares par ailleurs, se trouvent en grande quantité. Entre les mailles d'un tapis d'Iris nains (*Iris chamaeiris Bertol*) se dressent des thyrses d'orchis pourpre (*orchis purpurea Huds*). En mars, à cet endroit, fourmillent divers ornithogales, dont l'*ornith. narbonense*. Quelques 100 mètres plus loin, on m'apporte une magnifique touffe d'œillets (*Dianthus Virginens*) dont les fleurs roses émaillent une herbe glauque. Plus loin, après avoir cheminé un instant entre des cistes aux corolles mauves, aux pétales froissés, et des aphyllantes tapis dans la rocaille, entre des lentisques, des romarins et des fascines de Camélées (*chnéorum tricoccum L*) aux petites fleurs axillaires, minuscules étoiles d'or tombées du ciel, voici le col escarpé qui mène à « Pierre droite » et dont le sol gélif est tout parsemé de taches blanches. Une dame pousse un petit cri: elle a mis la main sur une de ces taches, une mote d'alysson épineux (*alyssum spinosum L*) plante chérie des rochers calcaires. Cette crucifère a des traitrises que la rose elle-même ignore. Mais voici les roses...

Nous descendons le versant sud. Toutes les variétés de la reine des fleurs se sont donné rendez-vous. Voici de grandes verges supportant les multiples boutons de la rose à feuilles persistantes (*Rosa sempervirens L*). Tout à côté, c'est la rose des Chiens (*Rosa canina Desegl.*) et la rose agreste (*R. agrestis Savi*). Au pied de cette dernière, dans les maigres terres qui la nourrissent, la parente pauvre des roses, la potentille printanière (*potentilla Verna L*) étale ses marcottes de fraisier d'or.

Nous passons devant la ferme de *Pierredroite*, dont le nom évoque à l'esprit quelque menhir aujourd'hui disparu, et M. Héléna de nous montrer de loin la grotte sépulcrale explorée par lui sans résultat il y a quelques années. *La Clape*, ainsi que veut bien nous le faire savoir son amant le plus fidèle, est trouée comme une écumoire. C'est une éponge calcaire, d'où émergent parfois, comme à *Fontfroide*, des marnes argileuses et des grés, et qui renferme par centaines les grottes, les abris, les avens, chacun ayant son histoire, son attrait pour le préhistorien. Le fait est d'ailleurs confirmé par le « *sourcier* » de la caravane, M. St-Livrade — dont nous déplorons aujourd'hui la mort — de qui la baguette métallique, sollicitée par tant de vides, s'agite, se contorsionne dans toutes les directions. Si l'on consent à ajouter foi à ses affirmations magnétiques, elle nous révèle toute la vie intérieure de la montagne: cavités sans fond bruissantes d'eaux impétueuses, clairs ruisseaux serpentant au sein de palais féériques aux parois incrustées de métaux rares. La richesse et la fraîcheur... les plus beaux espoirs pour *la Clape* qui reverra les forêts qui la couvraient il y a quelques millénaires. Dois-je parler ici du monsieur de notre groupe, entré en concurrence avec le « *sourcier* », qui prétendait découvrir une source à 200 pieds sous terre rien qu'à l'aide de son nez: il éternuait, pris d'un rhume soudain, à

l'approche de la moindre nappe d'eau? Non, car nonobstant ces considérations inspirées certainement d'un esprit non scientifique, la baguette ne tarde pas à nous signaler la *source d'argent* sous laquelle nous passons quelques instants plus tard. La gentille cascatelle n'est plus. La source supérieure, dont les fines gouttelettes, dispersées sur la paroi blanche de la falaise, s'*argentaient* aux rayons du levant, est aujourd'hui tarie. Un aqueduc moderne l'emporte prisonnière vers les robinets gruissanais.

Nous voici au *Rec*. La ferme est laissée à droite. Une visite rapide à la *source de la grotte* qui, dans un cadre agreste, pourrait être un charmant séjour pour les oréades, ces nymphes des montagnes, si, barrant l'entrée, une grille en fer forgé ne retenait enfermés, tout au fond de la caverne, les génies humides qui certainement l'habitent... et nous voilà, quelques instants écoulés, haletant sous les ardeurs de Phœbus, sur le chemin caillouteux qui mène aux *Aouzils*.

La roche est parsemée de taches sanglantes. C'est le géranium à feuilles rouges (*g. purpureum*) qui profite de la moindre fissure pour y implanter ses racines. Le joli lin à grandes fleurs bleues (*Linum narbonense L*) n'est pas rare. Les paroniques (*Paronychia nivea D. C.*), dont les bractées scarieuses dissimulent les fleurs, semblent de clinquant métallique sous la lumière directe. Ici, c'est une immortelle à peine éclose (*Helychrysum stoechas*) ; là, une crapaudine (*sidéritis scordioides L*). Et partout, des lentisques (*Pistachia Lentiscus L*), des térébinthes (*Pistachia terébinthus*) à l'odeur si caractéristique, des myrtes odorants (*myrtus communis L*), des touffes de Nerpruns (*Rhamnus alaternus L*), des génevriers (*juniperus oxycedrus* et *juniperus Phœnicea L*) ainsi que les balsamiques habituels des garrigues: lavandes (*Lavandula stœchas et Latifolia Vill*), romarins (*Rosmarinus officinalis*), ces derniers en fleurs dominant les thyms

vulgaires (*thymus vulgaris L*). Parfois, à l'ombre d'un rocher, un chèvrefeuille confluent (*Lonicéra implexa*) à limbe coriace.

Mais voici la Chapelle. Pauvre oratoire de marins, aux murs décharnés par les vents, Notre-Dame des Auzils (ou des Aouzils) paraît devoir son nom aux rares chênes verts (*quercus Ilex L*), et surtout aux chênes-Kermés (*q. coccifera L*) (*Aouzils* pour les narbonnais) qui lui font un bien maigre cadre de verdure. Elle émerge, face à la Méditerranée, à 147 mètres d'altitude, donnat la vue sur tout le Golfe de Lion, des Albères à la Montagne d'Agde, et même, par temps clair, à celle de Cette (*Mont St-Clair*). Elle n'a aucun caractère marquant (XVIII[e] siècle). Seuls le spectacle de la mer et la poésie du lieu valent l'ascension.

En face, de chaque côté du *Grau du Grazel*, un mince ruban de terre, ourlé de vagues blanches, marque le cordon littoral, fait de dunes dorées que le « cers » balaye. Derrière, en remontant un peu, c'est *la Clape*. Nulle part, en effet, *la Clape* n'est mieux *le Clapas*, c'est-à-dire l'amas pierreux (bas latin, Clapa; latin lapis). C'est, à perte de vue, une orgie de pierre et de soleil, où la roche, tantôt polie et massive, tantôt sculptée, ciselée, déchiquetée, est toujours blanche et lumineuse. C'est une immense coulée de lumière. Cette dernière y règne en maîtresse, harmonisant les éléments de la nature, jouant le rôle de l'eau dans la vraie montagne, fournissant à elle seule la diversité et la mobilité des plans. Et voilà un paysage chaotique, désolé, véritable domaine de la rocaille, qui vit intensément, qui vibre dans le jeu des ombres et des couleurs. Quel charme! Quelle beauté prenante, angoissante même, au couchant, pour des âmes d'enfants, des grands enfants de la préhistoire qui lui confiaient leurs morts! *La Clape* est un mystère. Elle ne livre ses secrets qu'à ses amants; elle ignore la profanation dont souffrent les sites pyrénéens.

Mais il faut redescendre, au propre et au figuré, vers la rangée de mausolées qui nous ramènera *au Rec*. Elevés à la mémoire des marins morts en mer, objets de pieux pélerinages le jour de la Pentecôte, les monuments s'élèvent sans interruption de chaque côté du chemin. Brèves épitaphes. Ce sont des braves gens dont la mémoire est naïvement évoquée: « *Capitaine marin sublime de vaillance, commandait la Frégate Anthelme de Port-Vendres; est mort dans la tourmente le 8 mai de l'an....* ». Ici, c'est un mousse qu'une fièvre emporta: « *Passant faite prière au gas Pierre X...* ». Là, c'est une dalle neuve, souvenir de la grande guerre. Partout, des cyprès jalonnent le rude sentier faisant, avec quelques pins maritimes plantés dans la garrigue, des trous dans la lumière. Un regard vers la Chapelle, avant d'échapper à l'emprise: elle n'est plus, là-haut, qu'une petite chose grise dans un ciel intensément bleu et le paysage, d'une nature moins tourmentée que la Clape supérieure, emprunte à l'Orient syrien les points d'exclamation de ses cyprès, sa pureté des profils, ses ombres violettes et son charme exotique.

Nous voici de retour *au Rec* pour entreprendre aussitôt le passage des « *marmites* » (*las tinos*) que le ruisseau creusa jadis dans la pierre. C'est avec une pointe de regret que je dis *jadis*, car, là encore, l'eau a disparu, victime de l'hygiène, et avec elle s'est enfui, en partie, l'attrait sylvestre de la vallée de *la Goûtine*, qui s'offrait naguère au touriste comme une oasis dans le désert de pierre.

C'est là qu'est la *Crouzade*, empire de MM. Héléna père et fils. Il faut escalader, pour atteindre la grotte, un véritable éboulis de roches mouvantes, dans les interstices desquelles trouvent à vivre les espèces les moins sociables de la tribu des *asparaginées:* asperge épineuse (*asparagus acutifolius L.*), smilax

salsepareille (*smilax aspéra L.*), houx fragon (*ruseus aculéatus L.*), véritable complication pour la marche. Par-ci par-là, des cistes : *Cistus albidus L., Cistus crispus, Cistus monspeliensis* et leurs hybrides nombreux.

Située dans la falaise gauche de la vallée, la grotte de la Crouzade offre à la vue, dominant les pins, ses deux ouvertures ogivales, dont la plus grande est seule accessible. La seconde, qui s'ouvre à droite et en haut de l'entrée, laisse la lumière pénétrer en abondance dans la première partie de l'abri. C'est la fenêtre, la « croisée » qui aurait — disent certains — donné son nom à la station; étymologie inadmissible selon M. Héléna, qui lui préfère la suivante: *Crouzade, crozade* viendrait de *Cros, cro*, lieu planté de croix, cimetière, ossuaire, nom qui lui aurait été donné par les visiteurs d'autrefois en raison des ossements visibles sur le sol avant les premières fouilles. La *crozade* est la grotte du *Cros*, même origine que celle du Cros-du-Charnier à Solutré, du Cros-Magnon en Périgord et du Cros-du-Maure dans la Clape. Il est pourtant une légende qui m'a été contée par un vieux gruissanais: des hérétiques albigeois pourchassés à travers le marais qui séparait alors Narbonne de la Clape, s'étant réfugiés dans la grotte, signalèrent leur présence en allumant des feux pour se sécher. Traqués à merci, enfumés, ils auraient été détruits sur place, et pour marquer l'emplacement de cet autodafé, comme on marquait d'une croix vestimentaire les hérétiques repentis (d'où les noms locaux *Lacroux, Crouzet, Crouzat*, portés par leurs descendants), on aurait placé à l'entrée du repaire une grande croix purificatrice, d'où le nom de « la Crouzade » qui lui est resté. C'est là une une explication, d'autres sont tout aussi valables.

Ouvert l'antre de notre savant collègue, nous y pénétrons à sa suite. Tel quel, ce repaire de travail-

leurs obstinés et d'ailleurs récompensés par leurs admirables découvertes, n'a rien de sinistre. MM. Héléna père et fils craignent les poètes antant que les déprédateurs: ils ont fermé cet éden qu'une grille protège maintenant contre l'étranger. C'est qu'ils eurent leurs raisons. Par des recherches désordonnées, hâtives, des amateurs, beaucoup plus soucieux de leurs vitrines que de servir la préhistoire, ont maintes fois, dans le passé, troublé des travaux en cours. Aujourd'hui, *la Crouzade* est pour M. Philippe Héléna en particulier un laboratoire clos. L'étude patiente des terrains encore intacts, à 75 mètres du seuil, lesquels présentaient encore visiblement les différents étages de leur occupation, lui ont permis de suivre d'âge en âge les progrès ou les reculs des civilisations préhistoriques. Averti de la succession des époques par ses travaux antérieurs, il a recherché dans le mobilier propre à chaque race le secret de nos origines, remontant jusqu'à l'ancêtre sauvage qui, à l'aurore des temps aurignaciens, peut-être même au déclin de l'époque moustérienne, s'installa sur le limon laissé par les eaux et y alluma son foyer.

Et M. Héléna de montrer à ses visiteurs, pressés autour d'une profonde tranchée, la stratigraphie du sous-sol de *la Crouzade* s'étageant sur 4 mètres de hauteur:

1° Couche très sombre, superficielle, avec multitude d'éclats de coquilles, fragments de poterie grossière et quelques objets caractéristiques de l'époque de la tène: perles de verre, fusaïoles de plomb, bagues de bronze, etc. (*Début de l'âge du fer*).

2° Couche noire, gluante, à faune actuelle, tesson de poterie friable et mal cuite. Rares silex, tranchets triangulaires, grattoirs, lames, scies, hachette polie, poinçons en os, etc., etc. (*Néolithique*).

3° Assise puissante formée de cendres et de terre brûlée. Faune: Cheval, cerf elaphe, sanglier, ours brun, tortue. Nombreux silex retouchés sans soins: lames étroites et longues, grattoirs, burins. Os polis et perforés, galets colo-

riés, industrie microlithique à contours géométriques. (*Azilien*).

4° Niveau à simple ou double foyer très sombre caractérisé par la prédominance du renne et du cheval. Instruments de pierre en général grossiers. Harpons, sagaies en bois de rennes, en ivoire ou en os. Pendeloques en forme de poupées. Baguettes décorées de dessins géométriques en creux. (*Magdalénien*).

5° Après une couche épaisse de terrain sédimentaire stérile accumulé par l'eau, apparaissent deux minces foyers parallèles peu développés, avec ossements de renne, de cerf elaphe, de cheval et de bœuf. Grande variété de pierres travaillées: jaspes, agates, calcédoines, cristal de roche, silex. Grattoirs ovales ou ronds. Poinçons ou tarauds sur éclats massifs. Lames à coches. Pointes de la *Gravette*. Poinçons en os (*Aurignacien supérieur*).

6° Couche sableuse jaunâtre, précédée de dépôts stériles et d'une ligne de pierrailles éboulées, et traversée par une seule couche de foyers avec ossements d'ours, de lion, de hyène, de renne (assez rare), de grand bœuf, de cheval (très abondant) et d'homme. Nombreux instruments de silex à belle retouche aurignacienne: grattoirs trapus à retouches lamellaires, burins busqués, lames épaisses à coches marginales, opposées ou alternes. Pointes de *chatelperron*. Quelques grés ou quartzites, une plaquette de pierre avec gravure de poissons. (*Aurignacien moyen*).

7° Assise puissante à double foyer, à 4 mètres du niveau actuel, encombrée d'ornements de rennes (rares), de bœuf, d'ours, de cheval et de lion des cavernes. Hyène signalée par des os rongés et des coprolithes. Racloirs du type moustérien, grattoirs épais, pointes affinées et burins. Os utilisés en billots. Une seule pointe d'Aurignac très grossière. (*Aurignacien inférieur*).

M. Héléna explique: « Des siècles sont étagés là, dans cet abri qui n'a pas dit son dernier mot. Partout, dans les cendres des foyers éteints depuis des millénaires, se retrouve la trace indubitable des hommes qui s'y sont succédé. Des lacunes marquent les exodes: de redoutables concurrents, pris dans la faune formidable de ces époques reculées, chassaient l'homme de cette tanière... et des temps innombrables s'écoulaient durant lesquels se sont superposées les couches stériles. Parfois, les eaux de ruissellement remplaçaient le fauve, ce qu'attestent les couches d'origine

vauclusiennes... et l'homme s'abstenait à nouveau. Ces alternances dans le peuplement de la *Crouzade* sont marquées, à chaque étage, par des variations dans le mobilier qui accuse, selon la race, selon le degré de civilisation, plus ou moins de recherches artistiques. C'est un peu de lumière sur le mystérieux passé de notre pays. L'examen attentif de chacune des zones nous révèle l'évolution industrielle de nos lointains aïeux, ajoutant une page à l'histoire de la formation humaine. Mais, de cette histoire, nous ne connaissons pas encore le premier, le plus ancien chapitre. Le sol foulé par l'être vivant, homme ou bête, qui pénétra d'abord dans la grotte pour y chercher un asile, est recouvert par des dépôts dont nous ignorons la puissance. C'est le travail de demain ».

Là s'arrête notre excursion. Il est plus de midi, nos estomacs réclament le repas de choix qui nous attend à « La Dorade » et nous savons l'autobus, rangé au ras de « la Croix de Gruissan », prêt à brûler les 12 kilomètres qui le séparent de Narbonne. Un footing endiablé sous un soleil ardent nous amène près de lui. On part...; un court arrêt, après Ricardelle, pour cueillir au passage le « sourcier » égaré à la source du Rec, dans la contemplation des gracieuses oréades, et notre voiture nous dépose, rompus et contents, devant le porche de « La Dorade » ou, après le sacrifice habituel aux exigences de seigneur « *Gaster* », se tiendra une importante séance de notre chère Société.

Vincent PERRET.

Excursion du 27 Mai 1928

à Montréal, Prouille et Fanjeaux

par Corneille et Arzens

A huit heures du matin, devant le jardin des Plantes, dix-huit membres de la Société s'embarquaient dans l'autobus Teissié et étaient rapidement transportés sur la route splendide de Carcassonne à Montréal jusqu'au carrefour *Corneille-Arzens*. En quelques minutes on gagnait à pied le petit hameau de *Corneille* (1), ancienne communauté, paroisse avant 1789, aujourd'hui dépendance et annexe d'Arzens.

Un court stationnement permit à la caravane de visiter l'ancienne église désaffectée, dédiée à Saint Pierre ès liens. C'est un édifice gothique bâti sur des substructions romanes ; il possède trois travées, avec colonnes en mollasse de Carcassonne, engagées dans des piliers qui soutiennent, sur des chapiteaux frustes, des arcs doubleaux. L'abside gothique est éclairée par une fenêtre centrale, à cinq lobes de style rayonnant avec menaeu ; par deux fenêtres latérales trilobées, sans meneau ; ces ouvertures paraissent remonter à la même époque que la voûte de l'abside.

La porte d'entrée située au midi est faite de colonnettes supportant des arcs brisés à boudins ; elle semble être de la même époque que la reprise de l'édifice au XIV[e] siècle. Elle est surmontée d'une pierre sculptée de forme arrondie, sorte de monogramme représentant un cercle coupé de six lignes s'entrecroisant au centre.

(1) Blason de la communauté de Corneille : « d'argent à trois bandes de sable ». (Armorial général d'Hozier).



Cliché G. Sicard

ABSIDE DE L'ÉGLISE DE CORNEILLE
et fenêtre trilobée à meneau



ARMES DE CORNEILLE
« d'argent à trois bandes de sable ».



ARMES D'ARZENS
« d'argent à la lettre capitale A de gueules ».

BIBLIOTHÈQUE

Contigus à l'église, existent encore les vestiges de l'hospice des religieux de Saint-Hilaire, avec deux portes romanes, dont l'une montre les traces de l'emplacement d'une herse.

* * *

Notre véhicule a tôt fait de nous déposer à *Arzens* (1), coquet village qui, dès le XI[e] siècle, passa des mains des Comtes de Carcassonne aux Comtes de Foix, plus tard à la Maison d'Armagnac (XIV[e] siècle) et devint ensuite fief de la famille de Lévis Mirepoix (XV[e] siècle au XVIII[e] siècle).

Le riche bourg actuel, agricole et viticole, est intéressant au point de vue archéologique par les ruines de son château, vestiges de l'architecture de plusieurs âges : des portes romanes du XI[e] et XII[e] siècles, des fenêtres gothiques trilobées, à meneaux du XIV[e] et des fenêtres Renaissance à croisillons. On y constate des restes de vieux remparts, dans lesquels on situe facilement les anciennes portes, et des maisons à avant-soliers.

L'église d'Arzens, dédiée à Saint Genest martyr, possède un clocher de style roman. C'est une tour carrée, éclairée à la partie supérieure par des fenêtres romanes géminées au-dessous desquelles court un larmier.

La porte de l'église, qui s'ouvre sur la face septentrionale du clocher, est en arc brisé reposant sur une substruction romane.

L'église est gothique dans sa portion supérieure ; elle contient une curieuse chapelle dite de la Sainte-

(1) Blason de la Communauté d'Arzens : « d'Argent à la lettre capitale A de gueules. ».
Blason de l'Armagnac « d'Argent à un lion de gueules ».
Blason de la famille de Levis « d'Or à trois chevrons de sable ».

Epine (1), et des chapelles latérales à croisées d'ogive ; les clefs de ces chapelles sont ornées des blasons des familles Armagnac et Lévis.

Arzens, au XIII[e] siècle, faisait partie d'un fief appartenant au comte de Foix qui le céda avec Alairac et Preixan au roi Louis IX et ce dernier lui donna en compensation 1000 livres de rente.

Arzens joua pendant les guerres de la Ligue un rôle marqué. Après la paix de La Rochelle, les Huguenots prirent Arzens, et en 1594 le sieur de Joyeuse assiégea le village et s'en empara; les habitants furent tués et la ville brûlée. (Guerres de la Ligue en Languedoc. Mémoires du baron d'Ambres).

A signaler au fronton de la Mairie le blason portant des armes qui semblent être celles adoptées présentement « de gueules à un agneau de rédemption d'argent; au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or », et non loin de la place une croix sur laquelle sont sculptés des ciseaux de tailleur.

* * *

MONTREAL (2)

Obéissant au programme inflexible, les excursionnistes remontent en voiture et par le chemin d'intérêt commun de Lavalette à Montréal, nous rejoignons la route nationale de Carcassonne à Pamiers et passons ensuite devant l'oratoire de St-Dominique, où ce der-

(1) Jean d'Armagnac, cardinal, curé d'Arzens, appelé à Rome, procura à son église la précieuse relique de deux épines de la vraie couronne de J.-C. que l'on conserve dans un très beau reliquaire en vermeil incrusté et d'amasquiné.

(2) Armes de Montréal « de gueules à une esquile ou oignon d'or, feuillée de même, couronnée d'une couronne impériale de France ». (Armorial général de Languedoc) depuis 1814 « d'Azur à une tige de lys fleurie, d'argent » (armorial national de France).



Cliché G. Sicard

PROUILLE — Basilique de style roman byzantin



Cliché G. Sicard

Gable de l'Eglise de Montréal

nier provoqua le miracle des épis sanglants. À 10 h. précises, du haut de l'Espérou, plate-forme située à la partie la plus élevée du bourg de Montréal, nous admirions le splendide panorama qui s'étend des Pyrénées à la Montagne-Noire, de l'Alaric au Lauragais.

De cette ville religieuse si importante au Moyen-Age, dans laquelle le pape Jean XXII, par une bulle datée d'Avignon en 1317 érigea un chapitre collégial sous l'invocation de Saint-Vincent (3), il ne reste comme monument historique que la splendide église qui fut bâtie aussitôt après la signature de la bulle. Elle est orientée est-ouest. Dans la façade occidentale est ouverte à l'extrémité de la nef une porte accostée de colonnettes supportant un arc en tiers point muni de crochets. La façade est à forme de pignon triangulaire flanqué de deux tourelles, l'une au Nord octogonale qui part du sol; la seconde au Midi arrondie, en forme d'échauguette, s'échappant à hauteur d'un chemin de ronde muni d'une galerie.

Une seconde porte monumentale est percée à la façade méridionale, précédée d'un emmarchement à deux volées. Elle est précédée d'un porche élégant, voûté en croisée d'ogive, orné de traceries gothiques, surmonté d'un gable à crochets élancé, de style rayonnant. Tout une série de colonnettes engagées supportent des chapiteaux fort élégants à feuillages, à per-

(1) Siège d'une maison de frères de la Pénitence d Jésus-Christ d'un couvent de Carmes, d'une contrérie de Pénitents Blancs.

(2) Armes du chapitre de l'Eglise collégiale de Montréal : 1697, de gueules à un Saint-Vincent de Carnation, ses chevaux d'or, vêtu d'une aube d'argent et d'une dolmatique d'or, posé debout sur une motte de sable, et tenant à sa main Textre une palme de sinople, et de la gauche un gril d'argent chargée de sa légende en caractères de sable : *Sigillvm Venerabilis Capitlvis Monti Regalis* (armorial de Languedoc).

Armes du couvent des Carmes de Montréal : 1703 — « d'argent à un losange d'Azur » (armorial général du Languedoc).

sonnages, à animaux symboliques. En arrière du gable, une grande rosace ajoure l'intérieur de l'édifice. Sur cette façade, à 5 à 6 mètres du sol, on remarque une série de corbeaux qui soutenaient la charpente d'un portique, hale ou abri longeant le mur de l'Eglise, et un puits creusé dans l'épaisseur des fondations avoisine une porte romane murée. Un chemin de ronde à découvert court autour de l'église au-dessus des chapelles placées entre les contreforts et ajourées par de grandes fenêtres gothiques à meneau quadrilobées dans le remplage et trilobées en dessous.

L'église collégiale de Saint-Vincent de Montréal n'a pas moins de 80 mètres de long sur 20 de large. Elle est divisée en 7 travées. La première est séparée de la nef par des marches et une balustrade en marbre de Caunes placées en 1697.

La voûte de la nef est gothique: les arcs doubleaux reposent sur des châpiteaux sans sculpture que soutiennent des piles prismatiques dont les bases présentent des moulures à tore saillant sur un socle à cinq pans.

L'abside gothique est éclairée par des fenêtres gothiques dont la moitié ont été murées à la partie inférieure, ce qui enlève à l'abside beaucoup de sa beauté. Cette abside renferme de très belles stalles en bois. Les orgues de Lépine sont des plus belles du Midi.

En 1783 la voûte fut refaite pour 12.500 livres, par St-Jean de Ribaute, maître-plâtrier à Pamiers. (Registre du Chapitre collégial. Montréal, tome III (Montréal).

A midi, après avoir parcouru les 10 kilomètres qui nous séparent du monastère de Prouille, nous nous installons pour prendre notre déjeuner dans la salle affectée aux visiteurs. M. le Président d'honneur, M. G. Sicard, deux membres de la Société, se rendirent auprès du Père Camerlinck, aumônier du cloître, et

après une réception fort cordiale et un échange de vues sur l'histoire de Prouille, les trois délégués rejoignent leurs collègues, et on visita incontinent la vaste église, œuvre conçue par Monseigneur Billard, très élégant vaisseau de style byzantin (1).

* * *

FANJEAUX (2)

Et nous arrivons, à 14 heures, à Fanjeaux, dans la petite cité pleine de souvenirs du Prieur de Prouille, de la lutte du XIII[e] siècle entre les Seigneurs de France et du Midi, des guerres de la Ligue. Reçus par M. le Maire, qui mit gracieusement à notre disposition la salle la plus vaste de son hôtel de Ville, il fut tenu une importante séance dont le procès-verbal est publié dans la première partie du Bulletin.

Immédiatement après, sous la direction de M. Bousquet et quelques autres habitants de Fanjeaux, nous visitâmes d'abord l'Eglise, vaisseau gothique dont la voûte primitive de la nef a disparu et a été remplacée par une toiture à charpente, soutenue par des arcs doubleaux; on aperçoit encore dans chaque travée les traces des formerets des primitives croisées d'ogive.

L'abside est gothique ainsi que les petites chapelles latérales, et dans l'une d'entr'elles est appliquée contre le mur la poutre miraculeuse qui formait le linteau de la cheminée dans laquelle fut précipitée par

(1) Les écrivains dominicains ont attribué le développement rapide du monastère de Prouille dans l'intervention surnaturelle de la Vierge et ils placent à Prouille son apparition et la révélation du Rosaire à Saint-Dominique; Balme n'émet à ce sujet qu'une hypothèse. Le R. P. Camerlinck nous dit être en possession de documents précieux sur cette intéressante question.

(2) Armes de Fanjeaux : » de gueules à la Croix de Toulouse, et au chef d'Azur, chargé de trois fleurs de lis d'or. »

trois fois dans le feu la cédule que Saint-Dominique avait écrite à la suite d'une conférence faite par ce dernier en présence des hérétiques. En passant sur la poutre les feuillets sortirent indemnes du feu, mais laissèrent des traces de brûlure sur le linteau.

L'église, construite au XIII[e] siècle, possède deux inscriptions, l'une intérieure, l'autre extérieure sur la façade méridionale. En voici la traduction: « En « 1278, le 5[e] des Ides de juin, fut posée la première « pierre de l'église de Fanjeaux, et en 1281, le jour « de la fête de la nativité de la Bse Vierge Marie fut « célébrée la première messe dans cette église par frè- « re Arnaud de Seguier qui avait posé la première « pierre sous Philippe, roi des Français, Bertrand « évèque de Toulouse, et Arnaud Mannes, recteur « de la dite église ».

La porte d'entrée ouverte dans la façade occidentale au-dessous du clocher polygonal à flèche est en arc brisé. Six colonnes engagées surmontées de châpiteaux à fleurs soutiennent des arcs à boudins, et au-dessus de la brisure de l'arc se trouve une niche qui contient une vierge en pierre du XIV[e] siècle. A l'intérieur il existe une seconde vierge en pierre, mutilée au niveau des genoux et une troisième vierge en bois, dite vierge à l'oiseau. La dernière est du XIII[e] siècle. Ces trois statues sont classées. On voit aussi dans la chapelle, dite de Saint-Dominique, un tableau du XVIII[e] siècle représentant une procession.

Nous tenons tous ces documents de M. l'abbé Bataille, curé-doyen de Fanjeaux, lequel a bien voulu nous donner la nomenclature des objets et vases sacrés de l'Eglise, objets qui en forment le trésor ::

1° *Un buste de St-Eutrope*, du XIV et du XVI[e] siècles: dans le bas du buste se trouve un petit enfoncement rectangulaire fermé par un petit regard vitré,

destiné à recevoir une relique qui n'existe plus. On aperçoit de petits cabochons sur la mitre.

2° *Une croix d'autel avec cabochons*, XV[e] siècle. Au-dessus du Christ on voit un pélican ouvrant son côté à ses petits (emblème du Christ). Aux bras de la croix emblèmes des quatre évangélistes.

3° *Ciboire en vermeil*, XVII[e] siècle, avec des scènes bibliques et de l'Evangile.

4° *Vierge en argent*, début du XVII[e] siècle (portant l'Enfant Jésus).

5° *Ostensoir, en argent fondu et ciselé* (Louis XV). Pied très large ; partie supérieure plus réduite.

Que M. le Curé-doyen veuille bien agréer l'expression de notre reconnaissance.

Une mare placée à la partie la plus élevée du village porte le nom pompeux de *lac de Jupiter;* on ne l'a jamais vu complètement desséché. On passe devant l'ancienne maison de Saint Dominique, où l'on a érigé une petite chapelle, pour se rendre au Seignadou, petite plate-forme qui porte une croix et un édicule, et du haut duquel le saint illustre aperçut une boule de feu mouvante qui, par trois fois, s'arrêta au-dessus de Ste-Marie de Prouille, et c'est autour de cette chapelle que Dominique fondera en 1206 le cloître pour les converties de Fanjeaux, considérant cette apparition comme un avertissement divin: « *Signum Dei* ».

Fanjeaux se trouve géographiquement sur la ligne de partage des eaux de l'Océan et de la Méditerranée, et quoique bâti sur un point élevé, le village est très abondamment pourvu d'eau potable qui arrive par un aqueduc dont on fait remonter la construction à l'époque romaine.

* * *

A 17 heures, le président donna le signal du départ. La caravane rentrera à Carcassonne par Bram, Alzonne, où l'on relève l'inscription suivante:

Dans cette maison
S. S. le Pape
Pie VII
daigna accepter
l'hospitalité
le 3 février 1814.

A 19 heures l'autobus nous déposait devant le Jardin des Plantes.

* * *

Montréal sur la Malepeyre, Fanjeaux qui domine la Piège et le passage traversé dès le XII[e] et le XIII[e] siècles par la route des pays de Mirepoix et de Foix hérissés d'imposantes forteresses: Lordat, Terride, Avelanet, Montségur... « défendent la grande pensée des croyants... » (Duclos. Le Prieur de Prouille), et c'est parce que Montréal et Fanjeaux étaient les citadelles puissantes de l'albigéisme que, avant même la déclaration de guerre par le pape, les légats et les Seigneurs du Nord aux Chevaliers et aux populations de la province, Dominique de Gusman, accompagné de Diégo, évêque d'Osma, viendra catéchiser les hérétiques de ces régions et plus tard fonder le cloître des Dominicaines et l'ordre des Prêcheurs.

C'est à cause de la situation stratégique de ces forteresses, que le chef de la Croisade, Simon de Montfort, s'empressera, après le sac de Béziers, la capitulation de Carcassonne, de soumettre à son autorité Aymeric

de Montréal et les Seigneurs Faydits de Fanjeaux (1), de détruire par le fer et par le feu les deux places fortes à cause de leur résistance et parce qu'elles étaient le siège de nombreux couvents de Parfaits et de Parfaites (2). Installé à Fanjeaux avec des troupes nombreuses, le général de la Croisade y recevra les émissaires de Vital, abbé de Pamiers et de St-Antoine de Frédélas qui viendront l'inviter à occuper le château de cette ville que le comte de Foix tient en paréage avec ledit abbé. Et après cette occupation et la prise de Mirepoix, Simon de Montfort reviendra à Fanjeaux avec son armée et y laissera une forte garnison pour combattre l'influence du comte de Foix, co-seigneur de ce fief de Fanjeaux.

Les Seigneurs du Midi, vaincus et soumis, secouèrent le joug de Simon de Montfort quand ce dernier fut abandonné par la plus grande partie de ses troupes. Aymeric de Montréal comptait parmi eux; seules les places de Fanjeaux, Carcassonne, Saissac et Limoux restèrent fidèles au chef de la Croisade qui, après l'arrivée de nouvelles forces militaires venant de France, s'empara successivement des importantes forteresses de Minerve et de Termes (1212). Montréal demanda grâce et Cabaret déposa les armes. Simon, maître à nouveau, vint mettre le siège devant la ville de Toulouse, mais il plaça au préalable son fils aîné en lieu sûr à *Fanjeaux*, et confia sa fille en nourrice à *Montréal*.

(1) Domina Cavaers chatelaine de Fanjeaux — Guillaume, Hugo et Bernard de Dufort — Izarn de Fanjeaux — Les Sires de Niort — Pierre de Saint-Michel (V. Bull. Soc. Et. Esc. I. Tome XXVIII. — Un sceau du XIII[e] siècle). Guillaume Assalit.....

(2) Blanche de Laurac — Raines de Mazerolles — Ermengarde de Rebenty — Saurnia de Montréal — Guiraude de Darava de Montréal Foncia de Montréal, Fabrissa, Braida de Villeneuve — Gauzio de Villeneuve Cartulaire de Prouille — J. Guiraud et Doat). Guilabert de Castres, évêque cathare.

Simon de Montfort, obligé de lever le siège, retourna à Carcassonne, où il avait établi son camp de concentration. Les comtes alliés de Toulouse, de Foix et de Comminge, se mirent à sa poursuite, mais furent arrêtés à Castelnaudary où les Français avec Simon de Montfort étaient venus les rejoindre. Simon fut vainqueur encore une fois; il conduisit ses troupes à Fanjeaux d'où il les dirigea vers le comté de Foix pour y attaquer dans ses propres domaines Raymond-Roger. C'est encore à Fanjeaux que les troupes françaises étaient concentrées avant de se rendre à Muret où Simon de Montfort livra et gagna la célèbre bataille au cours de laquelle fut tué par Allain de Roucy, Pierre d'Aragon, en 1213.

Le Prince Louis de France, fils de Philippe-Auguste, se croisa en 1215, et se rendit sur le théâtre de la guerre par Lyon, Montpellier, Béziers et Carcassonne, accompagné par Philippe, évêque de Beauvais, son cousin, le comte de St-Paul, les comtes dePonthieu et d'Alençon, Mathieu de Montmorency, le vicomte de Melun et Guy de Vaux-Cernay, évêque de Carcassonne, retournant de France vers son siège. Pendant que le légat du pape, Pierre de Bénévent et Simon de Montfort allèrent à Pamiers recevoir la soumission de Raymond-Roger, comte de Foix, et la livraison de son château de Foix, Louis de France s'établit à Fanjeaux avec sa cour et y attendit le légat et le comte avant de se rendre à Toulouse où lui fut ménagée une brillante réception.

Après le concile de Latran (11 novembre 1215), Simon de Montfort peu satisfait des décisions qui y furent prises et des prétentions du légat Arnaud Amalric qui devenu archevêque de Narbonne, s'arrogeait le titre de duc de cette ville, vint porter le siège devant Toulouse dont le comte Raymond et les bourgeois s'étaient révoltés contre leur évêque Foulques,

son ami et son collaborateur. Simon de Montfort y fut tué, frappé au front d'une pierre lancée par une femme du haut du château narbonnais (1218).

Son fils Amaury de Montfort, obligé de lever le siège, se dirigea vers Carcassonne, emportant le corps de son père, poursuivi par les comtes alliés de Toulouse, de Foix et de Comminges, qui l'obligèrent à lever le siège de Castelnaudary (1221), s'emparèrent de Fanjeaux et de la ville de Montréal défendue par Allain de Roucy et son fils, arrivèrent jusqu'à Carcassonne et rétablirent, dans les états de son père, Raymond-Roger, Roger Bernard Trencavel, qui avait été confié, jeune encore, au comte de Foix.

Mais Louis de France, devenu roi, après la mort de son père Philippe-Auguste, prit la croisade à son compte après la cession par Amaury de Montfort de tous ses droits sur la Province.

Le jeune Trencavel passa la frontière pour se retirer à la cour de son oncle, le roi d'Aragon, n'abandonnant pas cependant ses prétentions sur la vicomté de Carcassonne et de Razès. Olivier de Termes, Raymond de Orzals, Hugues de Serrelongue, Raimond de Villeneuve, Hugues de Romegous, Guillaume de Pierrepertuse, Géraud de Niort, Jourdain de Saissac, étaient restés fidèles au parti de Trencavel; aidés de la faveur secrète du comte de Toulouse, Raymond VII, qui avait succédé à son père Raymond VI, ils vinrent avec Trencavel à leur tête, faire le siège de Carcassonne en 1240, après s'être emparés de la plupart des places environnantes: Montréal, Fanjeaux, Limoux, Azille, Lauran... Mais le comte de Beaumont et Guy de Lévis, seigneur de Mirepoix, accoururent avec leurs troupes au secours de la ville de Carcassonne, empêchèrent Trencavel d'y entrer, l'obligèrent à lever le siège et le refoulèrent vers Montréal. « Les compagnons de Trencavel et l'armée du Roi

rivalisèrent devant Montréal de zèle et de courage ; le siège menaçant de traîner en longueur, le comte de Toulouse et le comte de Foix proposèrent leur intervention, réglèrent la capitulation et les assiégés furent autorisés à se retirer armes et bagages ». Roger Bernard repassa les Pyrénées et demeura en Aragon jusqu'à sa soumission à Saint-Louis et à son départ pour la Terre Sainte, en compagnie du roi de France.

Après la capitulation de Montréal, le comte de Foix, Raymond Roger, fut réintégré en 1241, non seulement dans tous les biens de son comté de Foix, et aussi tous ceux du pays de Carcassès: Preixan, Alairac, Arzens, Montréal et Fanjeaux en toulousain. Révolté contre le roi de France, le comte de Foix, vers la fin du XIII[e] siècle, ne se réconcilia avec Philippe IV qu'en livrant les châteaux de Lordat et de Montréal et en partant pour les Croisades.

A partir de ce moment, le châtelain de Montréal et les consuls se partagèrent les droits de justice, et des privilèges spéciaux furent accordés par les rois de France à la ville de Montréal, privilèges renouvelés jusqu'à Louis XIV par les rois qui se succédèrent.

Placées sur le trajet de l'incursion des Anglais, les places de Montréal et Fanjeaux furent brûlées par les armées du Prince Noir en 1355, et rebâties l'année suivante.

En 1388, l'historien Jean Froissard passa à Montréal et à Fanjeaux en se rendant à la cour du comte de Foix, ainsi que le roi Charles VI.

Dans la seconde moitié du XVI[e] siècle et les premières années du XVII[e], le Languedoc joua un rôle important ; déjà en 1562, Montréal s'était déclaré pour Condé et Henri de Navarre, et jusqu'à la fin des guerres de Religion, Montréal et Fanjeaux furent successivement pris et repris par les religionnaires et les catholiques. La collégiale fut utilisée par les calvinistes comme forteresse; la ville fut incendiée, le maréchal de Joyeuse en ordonna la reconstruction. Mais, en 1594, les Huguenots, mécontents de la conversion de Henri IV, reprirent en trois jours la ville qui retomba rapidement aux mains du Roi; 1.500 maisons furent brûlées.

En 1632, le Seigneur d'Alzeau, qui était du parti de Montmorency Henri (II), s'empara par surprise de Montréal dont les Consuls implorèrent et obtinrent la clémence du Roi. Mais ce dernier ordonna la démolition des remparts et fit rebâtir l'église dont les révoltés s'étaient servi comme d'une citadelle.

Un document publié par l'abbé Sabarthès, dans les mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne (T. VIII, 1[e] partie) indique « l'ancienne coustume d'élire les Consuls le 24 décembre par le conseil juré composé de 24 bourgeois et notables de la ville. » Les fonctions duraient un an, mais l'élection devait être ratifiée par le châtelain de Montréal, mandataire du Roi, co-seigneur de la ville. A côté des Consuls il y avait deux Maires et deux Lieutenants, un *mesage* (garde-champêtre), un *massier* (masseferarius) appariteur municipal.

En 1565 le greffier relate de voyage du très-chrétien prince (Charles IX) par la grâce de Dieu, roi de France, de sa mère Catherine de Médicis et de la cour qui entrèrent à *Montréal* le 26 janvier 1565 et y passèrent la nuit du 26 au 27. « Les Consuls et les particuliers rivalisèrent de zèle pour recevoir dignement les visiteurs royaux.

* * *

Le couvent de Prouille, dont les excursionnistes ne purent visiter que l'église inachevée, a fait l'objet *d'études* fort intéressantes auxquelles j'aime mieux

renvoyer mes lecteurs que de présenter une compilation fastidieuse.

Fondé par Dominique de Gusman, le monastère fut d'abord à peine assez vaste pour entretenir les onze nobles dames qui, suggestionnées par la parole du serviteur de Dieu, abjurèrent l'hérésie albigeoise et acceptèrent la clôture dans les bâtiments bien modestes construits par ses soins autour du sanctuaire déjà existant de Notre-Dame de Prouille (1).

Le cloître et ses revenus suivirent l'évolution de tous les monastères fondés au moyen-âge. Dominique se ménagea d'abord des amis et des relations qui dotèrent largement la maison religieuse. Foulque, l'évêque de Toulouse, Simon de Montfort, le chef de la Croisade, et plus tard les seigneurs de Levis Mirepoix, les seigneurs de Puivert, et d'une façon générale les seigneurs locaux de Fanjeaux qui, revenus à la religion catholique, augmentèrent les possessions du couvent des dominicaines et des Frères prêcheurs (2). Les constructions du nouveau couvent augmentèrent rapidement d'importance pendant que les religieuses en

(1) Il existe « aux archives nationales » le sceau du couvent des sœurs de Prouilhe. « Il authentique une charte datée de la vigile de Saint-André 1274, — de forme ovale, ce sceau est entier. La Vierge mère, nimbée est assise sur une chaise à l'antique de profil et tournée de droit à gauche Elle tient l'Enfant-Jésus sur ses genoux et assis; dans la main une pomme sur laquelle pose sa main l'Enfant-Jésus. Celui-ci lève le bras droit et bénit. Devant la Vierge une religieuse est agenouillée les mains jointes et droites. Un peu en arrière, un religieu debout, auréolé, portant l'habit de Saint Dominique, présente à N.-D. de Prouille, en un geste paternel cette maniale Au-dessus et au milieu de l'ovale, se détachenten caractères gothiques les lettres S.D.S., en exergue en caractères gothiques aussi : S. Conventus Sorom de Pruliano, Ord. Prœd. (Notre-Dame de Prouilhe le Père M. J. Camerlinck).

(2) Enguerand de Boves, Alain de Roucy Lambert Thury, Beranger, archevêque de Narbonne firent des dons au monastère ; les Seigneurs indigènes pour se faire pardonner leur complaisance à l'hérésir et échapper aux réprésailles firent des libéralilés au couvent de Prouille.

grand nombre vinrent prononcer des vœux. Que les lecteurs se reportent au *Cartulaire de Prouille,* de Jean Guiraud, au *Cartulaire ou histoire diplomatique de Saint Dominique,* du Père Balme (1893-1901), aux *Annales du Prieuré de Notre-Dame de Prouille,* de M. de Teule, demandent communication des archives du monastère de Prouille, et lisent dans la collection des grands pélerinages *Notre-Dame de Prouille,* du Père M.-J. Camerlinck, aumônier actuel du couvent, et ils se rendront compte de l'activité qui régna pendant plusieurs siècles dans cette maison religieuse, de la règle sévère observée par les dominicaines et les Frères prêcheurs qui se répandirent bientôt après leur fondation dans le monde entier. (1)

Des personnages les plus illustres vinrent visiter le couvent ou lui accordèrent leur entière protection.

Les papes Benoit XI en 1298 et Clément V en 1305 passèrent et séjournèrent à Prouille. Le roi Louis VIII vint probablement à Prouille lorsqu'il séjourna à Carcassonne et à Fanjeaux, ou tout au moins s'intéressa au monastère, puisqu'il le maintint en la possession des biens qui lui avaient été donnés par Simon de Montfort et son fils Amaury. Philippe IV s'arrêta à Prouille en 1304. Le Prince Noir, qui pilla Fanjeaux et détruisit Montréal, respecta le monastère de Prouille. François Ier y fut reçu en 1540. Charles IX, Catherine de Médicis et la cour arrivèrent à Prouille le 27 janvier 1565 : la Prieure était Madeleine de Bourbon, cousine de Charles IX.

Les vicissitudes se firent sentir dans le couvent lors de l'établissement de la *Commende,* le jour où la Prieure au lieu d'être nommée par les religieuses, reçut

(1) Au XIVe siècle les religieuses étaient au nombre de 116 dont 4 de la famille de Durfort.

sa mission du Roi, par application du Concordat signé entre le pape Léon X et François Ier (1).

L'état précaire des finances sous la direction des nouvelles prieures et un violent incendie, qui en 1715 détruisit la plus grande partie du monastère, furent le signal de la décadence que les efforts de la mère Françoise du Pac de Bellegarde ne firent que retarder. La tourmente révolutionnaire porta le dernier coup à la prospérité du couvent qui fut anéanti et vendu avec tous ses domaines comme biens nationaux.

Le zèle du père Lacordaire, en 1852, ne put faire renaître Prouille de ses cendres. Il faudra arriver jusqu'en 1880 pour voir rentrer dans le monastère reconstruit les dominicaines contemplatives du couvent de Nay, fondé au XVIIe siècle par des sœurs de Prouille, et jusqu'en 1883 (date à laquelle Mgr Billard, évêque de Carcassonne établit à Prouille des pélerinages du Rosaire), pour voir un concours de générosité si manifeste que l'édification de la basilique actuelle, de style roman byzantin, aux trois-quarts construite, a été rendue possible.

Une des religieuses qui « ont ranimé la vie conventuelle dans la fondation de Saint-Dominique », dans son *Histoire du monastère de Prouille*, accepte et développe, sans l'appuyer cependant d'arguments décisifs, la légende qui place à Prouille l'origine de la dévotion du Rosaire (*Cartulaire de Prouille*, Jean GUIRAUD).

Tout récemment, M. Pierre Embry, conservateur du musée lapidair de la Cité de Carcasosnne, a décou-

(1) Armes du monastère de Prouilhe en 1642 (Jean de Réchac, vie de Saint-Dominique) « à un chef d'Azur chargé de trois fleurs de lys d'or ; à un charron d'or en champs de gueules et encore de deux supports au-dessus; une croix d'or boutonnée en dessous avec une palme de lys pour ornements qui environnent l'écusson ».
Sous le régime de la Commende une couronne royale surmonta l'écusson (1538-1790).



Cliché Dr Courrent

GROUPE EN PIERRE DE LA VIERGE A L'ENFANT

avec un personnage tenant un rosaire découvert à l'Eglise de C

SOCIETE SCIENTIFIQUES 30 AOUT 1 10
BIBLIOTHEQUE

vert dans l'église de Conques « le fragment d'un groupe formé par la Vierge à l'Enfant et la partie inférieure d'un personnage tenant un rosaire. Il est en pierre de Pezens et remonte au XIV^e^ siècle. Sa hauteur est de 0 m. 45, la largeur de 0 m. 45, son épaisseur de 0 m. 25. Il est classé depuis le 13 février 1929.

La Vierge, dont le visage et les plis du vêtement sont bien traités, tient un livre de la main droite et l'Enfant Jésus sur le bras gauche. La tête de la Vierge est surmontée d'une couronne ornée de groupes de trois trèfles réunis sur une tige.

L'Enfant Jésus vêtu, est amputé du buste. En arrière de la Vierge, on distingue la partie inférieure du corps d'un personnage dont les dimensions devaient être doubles de la Vierge.

Ce personnage, vêtu d'une robe longue à larges plis, tient sur le bras gauche un *rosaire* formé de dizains séparées par des grains à facettes. Le personnage doit représenter très probablement Saint Dominique. »

Je n'ai pas cru indifférent de rapprocher cette note, totalement rédigée par M. Embry, de la légende énoncée plus haut. Mais je n'en tire aucune conclusion.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre de Vaux Cernay, *Petri Vallium Sarnii monachi* : Hystoria Albigensis (Pascal Guebin et Ernest Lyon), T. I.

W. de Tudela : Chanson de la Croisade (traduction Meyer). *Cansos de la Crosada contr'els Ereges d'Albeges.*

Chronique d'un anonyme : (Hist. générale du Languedoc).

Guillaume de Puylaurens : Histoire des Albigeois.

Dom de Vic et dom Vaissète : Hist. gén. du Languedoc, édition Privat.

Barrau et Darragon : Histoire des Croisades contre les Albigeois.

Saber et Sabartez : Abrégé chronologique de la guerre des Albigeois.

Abbé Duclos : Raymond Roger, comte de Foix, et Guy de Levis (Histoire des Ariégeois).

Napoléon Peyrat : Histoire des Albigeois.

Mahul : Cartulaire de l'arrondisseemnt et du diocèse de Carcassonne.

Père Balme : Cartulaire ou Histoire diplomatique de Saint Dominique.

M. de Teule : Annales du Prieure de Notre-Dame de Prouille.

J. Guiraud : Cartulaire de Prouille.

Père Camerlinck : Notre-Dame de Prouille.

Archives du monastère de Prouille et Archives départementales de l'Aude.

D^r^ COURRENT.

Excursion du 10 Juin 1928

à Miraval-Cabardès, au Mas-Cabardès et à Roquefère

Nous sommes au 10 juin 1928, et la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude avait fixé cette date pour sa dernière excursion de l'année, qui devait avoir lieu dans la Montagne Noire, et devait se dérouler dans cette belle vallée de l'Orbiel. Elle avait pour but de visiter Miraval-Cabardès, le Mas-Cabardès et le château de Roquefère.

A cette époque de l'année si favorable aux randonnées en montagne, nous comptions sur un brillant et torride soleil et pensions bien trouver le frais, le long du cours d'eau ombragé, qui serpente dans cette région et dont les eaux limpides font mouvoir plusieurs usines et arrosent vertes prairies et plantureux jardins.

Mais, hélas, un fin brouillard embuait les rues de Carcassonne, et n'annonçait que de sombres pronostics. De nombreux membres de la Société, accompagnés de quelques dames, dès huit heures du matin, montèrent dans le bel autobus Tessier qui les attendait devant le Café de la Rotonde.

La route qui conduit au Mas et à Miraval-Cabardès décrit, après Conques, ses nombreuses courbes, au milieu de verdoyants jardins potagers.

De hauts peupliers et des essences de toutes sortes bordent le chemin.

Nous dépassons les ombrages du château de la Vernède et de celui de Vic : nous traversons le pittoresque hameau de Lassac, côtoyons les prairies du Sendilla et arrivons aux usines de la Fonde et de la Caunette. Nous sommes bientôt à Lastours, et apercevons sur l'écran du ciel nuageux les fières silhouettes des châteaux de Cabaret, se profilant en noir sur les crêtes escarpées, au pied desquelles, jaillissent avec abondance les eaux vives de la source du Prestil.

Bientôt la vallée s'élargit : nous passons près du village des Ilhes ; nous laissons à droite la route de Roquefère, et quelques minutes après nous nous arrêtons au Mas-Cabardès. Là nous trouvons notre sympathique collègue, M. Joseph Sicard, qui habite la contrée depuis longtemps et en est un des principaux propriétaires terriens.

C'est lui qui va, dès cet instant, nous piloter dans notre pérégrination, et bientôt nous recevoir dans son antique château de *Roquefère*. Nous reprenons place aussitôt dans notre autobus. Trois kilomètres seulement nous séparent de Miraval-Cabardès. Nous passons sans arrêt devant les ruines de l'église de Vals et près d'une scierie appartenant à M. Sicard. A 10 heures, nous nous arrêtons à Miraval, sur une placette en face des premières marches conduisant aux ruines du château.

Miraval-Cabardès

Les armes de Miraval-Cabardès sont « de gueules à une billette d'argent ».

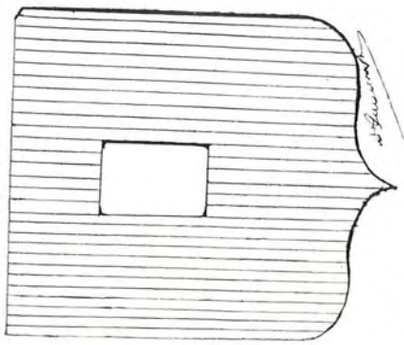
Altitude : 540 mètres.

Superficie : 1.240 hectares.



Cliché G. Sicard

MIRAVAL-CABARDES



ARMES DE MIRAVAL-CABARDÈS
« de gueules à une billette d'argent ».

SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES DE L'AUDE
BIBLIOTHÈQUE

Miraval-Cabardès est un tout petit village perdu dans un repli de la Montagne Noire. La route se dérobe à sa sortie par une brusque courbe et semble se perdre dans les escarpements boisés.

Vu d'en haut, ainsi que le montre la photographie ci-contre, le village de Miraval est pittoresque et ombragé. L'église dresse son haut clocher au sommet d'une rampe. Elle porte le vocable de Notre-Dame de la Lauze. C'était, paraît-il, l'ancienne chapelle du château. Elle est pourtant assez éloignée. Elle n'offre rien de remarquable. Il ne reste du château que quelques murs ruinés couronnés de créneaux.

Une plaque commémorative en marbre à la mémoire de *Raimond de Miraval* est placée au-dessus des premières marches qui conduisaient à la porte de l'antique manoir féodal.

Aujourd'hui il ne reste plus que quelques gradins et c'est par des rampes ardues, bordées de végétations sauvages que l'on parvient à l'emplacement où se dressaient jadis les fortes murailles et les défenses du château.

C'est ici le moment de rappeler en quelques lignes, ce que nous savons de l'histoire si curieuse de celui qui fut autrefois possesseur de ces lieux et dont la mémoire nous est conservée dans d'anciens manuscrits que l'on trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, n^{os} 7225 et 7668, et dans la bibliothèque du Vatican, n° 3204. Nous trouvons aussi des renseignements dans le Cartulaire de Mahul, tome III, page 77, qui lui consacre plusieurs pages, dont nous allons transcrire quelques extraits.

Sur cette esplanade solitaire, où résonnaient jadis, au milieu d'une joyeuse et noble compagnie, les lais d'amour, aux doux sons des violes et des rebecs, nous n'entendons plus que le murmure des feuilles agitées par le vent, le bêlement d'un troupeau lointain, et dans le ciel, le cri strident des oiseaux de proie.

Raimon de Miraval vivait au XIII[e] siècle, à cette époque troublée de la Croisade albigeoise.

Raimond le troubadour ne possédait que le quart de la terre de Miraval, et y séjournait peu, allant de château en château, chantant les louanges des belles châtelaines et composant des chants d'amour. Très estimé de toutes ces nobles dames, il eut de nombreuses aventures. (V. MAHUL, T. III, p. 77).

Nous transcrivons ici l'intéressante note sur Raimond de Miraval, laquelle nous fut lue par notre sympathique collègue, M. le docteur Ch. Boyer, vice-président de la Société, à la fin de notre repas en commun dans une des salles du château de Roquefère.

« Raimond de Miraval serait né vers 1135 ; sa famille dont les possessions étaient dans l'est de l'Albigeois, près de Castres, au sud du Rouergue et dans l'ouest du Carcassés,semble avoir été dépouillé de ses biens vers 1174, ou les avoir cédés volontairement et n'avoir conservé que les terres de Miraval.

« Raimond avait trois frères et deux sœurs. C'était un pauvre chevalier qui possédait seulement le quart du château de Miraval, et dans ce château il n'y avait que quarante hommes.

« A quelle époque peut-on placer ses débuts dans la poésie ? Probablement vers 1170. Son principal effort se serait produit entre 1190 et 1203 et il serait mort en 1216, dans une province du nord de l'Espagne, probablement en Catalogne, à Lérida.

« On pense qu'il y avait suivi Raymond IV, dépossédé de ses Etats.

« L'œuvre de Raimond de Miraval est assez importante. Elle comprend : 38 chansons, 5 sirventes, 2 tendrons et un salut d'amour ou domnejaire. Presque toutes ces poésies se rattachent à des intrigues d'amour vraies ou imaginaires et leur lecture nous donne de précieux renseignements sur les relations de Miraval avec les dames de son temps. Nous y apprenons ses aventures galantes avec la Louve de Pennautier, la vicomtesse de Minerve, Azalaïs de Boissezon, femme du seigneur de Lombers, Ermengarda de Castres, que l'on avait surnommée la belle Albigeoise, Gandairenco, Brumnessen de Cabaret, Léonor d'Aragon.

« Dans ses pièces de vers, il se plaint souvent d'être trahi ou dédaigné, et nous retrouvons toujours le même homme, tour à tour mystérieux, vindicatif, désespéré et confiant. Mais le mécontentement domine et l'on en revient aux derniers mots de la biographie provençale « totas l'enganeren » et toutes se moquèrent de lui.

« Engagé quelquefois, pour son propre compte, et d'autres fois pour le compte d'autrui, dans des intrigues variées, dont l'ensemble révèle un état de mœurs assez libres, le rôle qu'il y joue est déplaisant et souvent ridicule.

« Le petit châtelain de Miraval fut, au total, un personnage fort peu recommandable, mais qui apporta dans sa tâche de chroniqueur galant assez d'esprit et de facilité, pour être estimé d'un monde épris d'art sans doute, mais aussi d'intrigue et de plaisir.

« Si nous cherchons en effet, d'après l'œuvre de Miraval, à nous faire une idée des mœurs du Languedoc à la veille de la grande tourmente, la guerre albigeoise, l'impression qu'elle nous laisse n'est guère favorable. Au cours des aventures décrites par Miraval, nous ne rencontrons presque toujours que des femmes, pour la plupart d'un rang élevé, s'imposant par vanité, une attitude gênante et peu digne ; prenant part à des intrigues, parfois sans conséquence, parfois moins inoffensives, avec des seigneurs, dont quelques-uns des plus importants de leur époque, empressés auprès des grandes dames, toujours en quête de nouvelles amours. Tout ce monde-là, vit manifes-

tement avant tout pour se divertir et ne s'aperçoit pas de l'orage qui le menace.

« Aussi en voyant cette chasse au plaisir qui entraînait dans un même tourbillon, poètes, seigneurs et grandes dames, à la veille même d'une catastrophe, l'on se demande, si la véritable cause de la défaite du Languedoc, dont la civilisation et l'indépendance sombrèrent le 12 septembre 1213 dans la plaine marécageuses de Muret, ne fut pas due à cette décadence qui avait gagné les classes dirigeantes de la société, plutôt qu'à la force des armées du Nord et au génie de Simon de Montfort.

« Voilà ce que nous suggère la lecture des poésies de Miraval, et si nous n'admirons pas toujours le poète futile et insouciant, nous devons en tant qu'historien, lui être reconnaissant de nous avoir permis d'entrevoir, au travers de son œuvre et de sa vie, cette société disparue. »

De 1248 jusqu'à la révolution de 1789, toute cette contrée, le Mas, Miraval, Cupserviès, la Tourette devinrent la propriété du chapitre cathédral de Carcassonne.

Mais depuis cette date de 1248, combien de litiges sont survenus entre le Chapitre et les différents desservants de ces localités ! Ces difficultés ont surgi surtout à propos de l'église de Saint-Pierre de Vals, dépendant des Martys, de Miraval et de la Tourette, à laquelle est encore attenant le cimetière de Miraval et de la Tourette commun à ces deux villages.

Si nous ne savons rien de ce qui se passa à Miraval, à l'époque de la guerre albigeoise, nous voyons dans le journal de Fârin sur les guerres de Castres, p. 39, dans les pièces fugitives de d'Aubrais, qu'en 1595, les seigneurs prirent Miraval et y tuèrent cinquante hommes. Nous trouvons aussi dans le Cartulaire de Mahul, que les habitants de ce lieu protestèrent maintes fois à l'occasion de passages de troupes, qu'il fallait

loger ; chose étonnante, dans un pays si reculé et alors si privé de routes.

La principale industrie de Miraval consiste dans l'exploitation de ses forêts.

Mais nous quittons bientôt cette modeste localité, et redescendant le cours de la rivière, nous nous dirigeons vers le Mas-Cabardès.

Nous voyageons sur la route ombragée ; les branches vertes des châtaigniers étendent sur elle, leurs ramures pleureuses, à chaque pointe aiguë de leurs feuilles tremblotte une goutte irisée qui nous fait espérer le retour du beau temps.

A droite et à gauche de la route, un rempart de douelles de barriques posées à plat les unes sur les autres bordent la voie. Elles rappellent l'industrie jadis florissante de ce pays, industrie dont la guerre mondiale et la crise économique engendrée par elle, a tari le développement.

Notre voiture s'arrête peu d'instants après en face d'une rampe déclive, conduisant à une importante scierie, dont la route domine les toitures. Cette usine possède devant ses bâtiments, toute une large zône, formée par un coude de rivière, et laisse devant ses constructions toute une large surface, que M. Sicard fils a utilisée, en y créant de larges bassins pour la pisciculture et en y installant des jardins potagers, et plus près des habitations toute une plantation de superbes rosiers.

Une demi-heure est vite passée dans ce séjour enchanteur, et c'est à pied, que, remontant sur la route, nous parvenons à l'antique église de Saint-Pierre de Vals, dont les ruines pittoresques s'élèvent tout près, au confluent de l'Orbiel et du torrent, le Confolens, descendant de la Tourette.

Église de Saint-Pierre-de-Vals

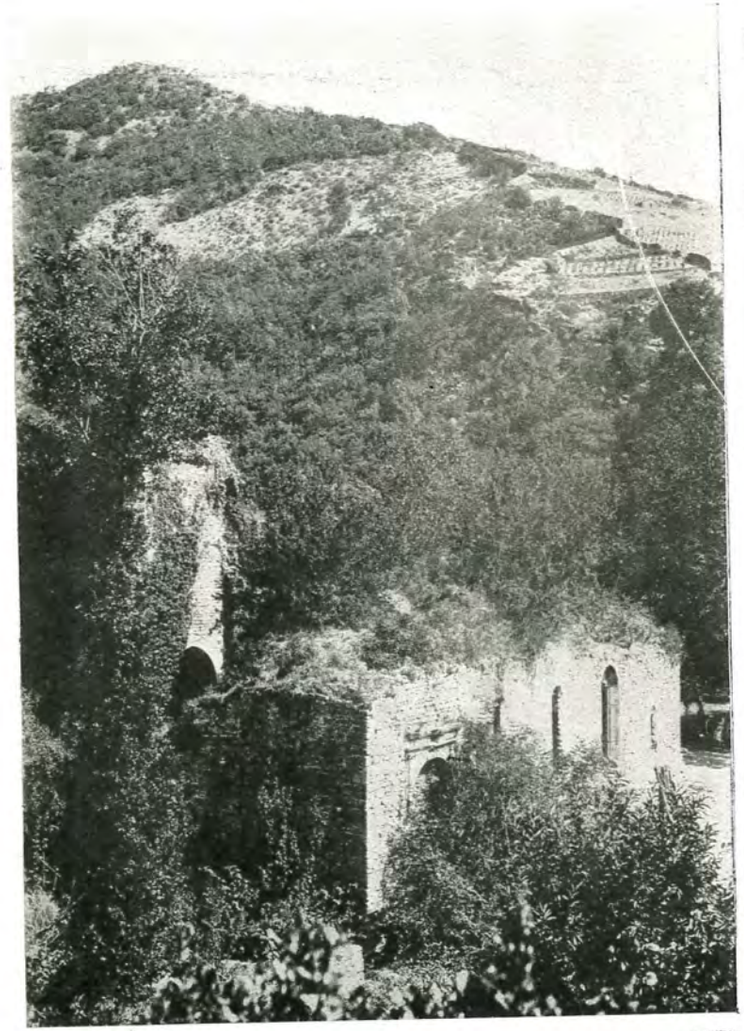
L'église de Saint-Pierre de Vals, date du XIV[e] siècle ainsi que nous le montre son architecture ; une travée y fut ajoutée au XVII[e] siècle, au fond de la nef, et vers le midi une belle porte du style de la Renaissance.

L'église de Saint-Pierre de Vals est bordée de deux cours d'eau, du chemin de la Tourette et de la route qui suit le cours de l'Orbiel. Elle se présente aux yeux du touriste, comme une élégante et imposante ruine. Toute sa masse est emprisonnée dans un nid de verdure, même son haut clocher subsistant encore est enguirlandé de toute une végétation touffue de plantes grimpantes. Nul aujourd'hui ne trouble plus de ses pas incertains, la paix de ce sanctuaire, asile aujourd'hui des insectes, des oiseaux et de toutes sortes d'êtres fuyant le jour et le contact des humains.

Un cimetière commun à Miraval et à la Tourette borde les confins mousseux de ces majestueuses ruines, au pied desquelles reposent les anciens habitants de ces montagnes. Jadis, dans ces contrées privées de routes carrossables, c'est à dos de mulet qu'ils allaient transporter vers la ville, les maigres produits de leur territoire, et châtaignes et marrons, et pommes de terre et navets, et planches et bois de chauffage, et, après de pénibles voyages, revenaient dans leurs hautes régions où les rappelaient tous leurs souvenirs et leurs goûts.

L'église de Saint-Pierre de Vals, avait jadis trois titulaires: et nous lisons dans le cartulaire de M. Mahul (T. III, p. 105) que l'on y a célébré les offices jusqu'en 1660, époque à laquelle elle fut interdite.

Ces trois bénéficiaires résidaient à Miraval. Le premier était appelé prévot, le second sacristain, le troisième chanoine. Ils remplissaient alternativement, dans cette église, les fonctions de leur ministère.



Cliché Joseph Gibard

St-PIERRE DE VALS (Eglise ruinée)

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES
BIBLIOTHÈQUE

L'évêque de Carcassonne a toujours pris le tiers de la dixme: En 1502, Mgr Pierre d'Auxillon, évêque de Carcassonne, en cours de visite, trouva trois vicaires, qui faisaient le service de Saint-Pierre de Vals. à la place de maître Jean Buissonnier, secrétaire, docteur régent de la Faculté de Théologie de Toulouse et de maître Louis Auriolis, chanoine, aussi docteur régent de la même Faculté.

En l'année 1624, Mgr Vitalis de l'Estang, évêque de Carcassonne, donna le titre de sacristain à M. Vital de Voisins, du village de Pezens, âgé seulement de 8 ans. En 1660, Mgr de Nogaret de la Valette, le trouve simple diacre à l'âge de 38 ans: ce qui donne à penser que ces dignités n'étaient pas précisément des cures, mais plutôt des dignités du chapitre cathédral.

Aujourd'hui le prévot réside à la Tourette. Il a son église très à l'état. Le sacristain réside à Miraval, où il a sa résidence, plus ancienne que celle de la Tourette. Le chanoine n'a pas encore de maison, et doit, pour l'utilité et la commodité de ses paroissiens, résider aux Martys, où il a son église bâtie depuis 58 ans, sous l'invocation de Saint-Mathieu, le tout sans préjudice d'aucun droits bénéficiers (1).

L'église de Saint-Pierre de Vals, telle qu'on la voit aujourd'hui, a un beau clocher, qui donne dans la nef, quatre chapelles : la moitié de la nef est encore voûtée et le chœur est aussi vouté, spacieux et magnifique. Il est étonnant que l'on ait permis la destruction de cette église, le seul ornement de cette montagne. Cette déchéance n'est due qu'aux bénéficiaires, qui prenaient les revenus, sans s'occuper du culte et de l'entretien.

Nous trouvons, en effet, plusieurs fois, dans les archives, des réclamations des habitants de Miraval-

(1) Notes de M. Pradal, sacristain de Miraval en 1758, Cart. Mahul, T. III p. 104.

Cabardès, au sujet du manque d'exercice du culte dans cette église et de l'absence à peu près constante des bénéficiaires, qui en touchaient les revenus et négligeaient de remplir leurs charges.

En 1651: Réclamation des habitants pour avoir un prêtre faisant les offices à Saint-Pierre de Vals.

En 1653: Nouvelle réclamation pour le service de Saint-Pierre de Vals, complètement négligé.

En 1659: Les Consuls ont recours à l'évêque pour le supplier de pourvoir au dit service et aux réparations de l'Eglise qui menace ruine.

Il est à croire que toutes ces réclamations et toutes ces suppliques sont restées vaines. Du reste déjà, Miraval, la Tourette, et les Martys avaient leur église particulière. Seul le cimetière attenant aux ruines, reste commun aujourd'hui à Miraval et à la Tourette.

L'humidité des broussailles qui englobent les vénérables restes du monument, ne nous ont pas permis de pénétrer à l'intérieur, où nous aurions pu recueillir quelque témoignage archéologique du passé. Nous avons pu seulement entrevoir en face du ravin qui descend de la Tourette, la belle porte de la Renaissance, montrant à peine ses sculptures et ses ornements du XVII[e] siècle, en partie masqués par l'exubérante verdure.

De Saint-Pierre de Vals, quelques tours de roues nous amènent au Mas-Cabardès et notre véhicule s'arrête sur la route, près du pont qui relie les deux parties du bourg.

Mas-Cabardès

513 habitants.

Altitude : 305 mètres.

Superficie : 906 hectares.

Les armes sont « d'azur et d'or à 4 pièces. »



Cliché Jean Sicard

Partie supérieure du portail de l'Eglise du Mas-Cabardès

BIBLIOTHÈQUE

Le village du Mas-Cabardès, chef-lieu de canton, est situé dans un site des plus pittoresques. Deux cours d'eau se joignent à son entrée: le ruisseau des Douillots et la rivière de l'Orbiel, qui le traversent. Situé au fond de la vallée, ses constructions s'érigent sur les deux versants. Les unes bordent la route, les autres s'étagent en amphithéâtre, autour de la croupe isolée, au sommet de laquelle, voisinant un calvaire, se dressent, déchiquetées, les ruines de l'ancien château.

Nous ne pouvons mieux faire, pour les décrire, que de rappeler ici ce que nous trouvons à ce sujet dans le Cartulaire de Mahul, T. III, page 70.

« On trouve dans Viguerie les détails qui suivent écrits en 1789. — Le château du Mas-Cabardès, dont il n'existe plus que des ruines, paraît fort ancien. Il est construit sur un rocher élevé et était formé de deux corps. On y voyait encore, il y a peu d'années, une chapelle dans le bas, des logements considérables et des prisons: le tout entouré de fortes murailles, munies de tours. On y accédait par un pont-levis qui aboutissait à une grande porte construite en pierre. Lors de la vente des biens du clergé en 1791 (1) le château du Mas-Cabardès, avec ses dépendances, fut vendu à une société de spéculateurs, qui le démolirent pour en vendre les matériaux, et l'emplacement fut cédé par parcelles. On y voit aujourd'hui de petits jardins et des restes de murailles. En 1645, le château fut affermé à des particuliers par son possesseur, le Chapitre de la Basilique de Saint-Nazaire de Carcassonne.

En 1705, on fit des réparations au château. Nous

(1) Il est à noter que tout ce territoire comprenant une grande partie du canton de Mas-Cabardès était la propriété du chapitre cathédral de Carcassonne.

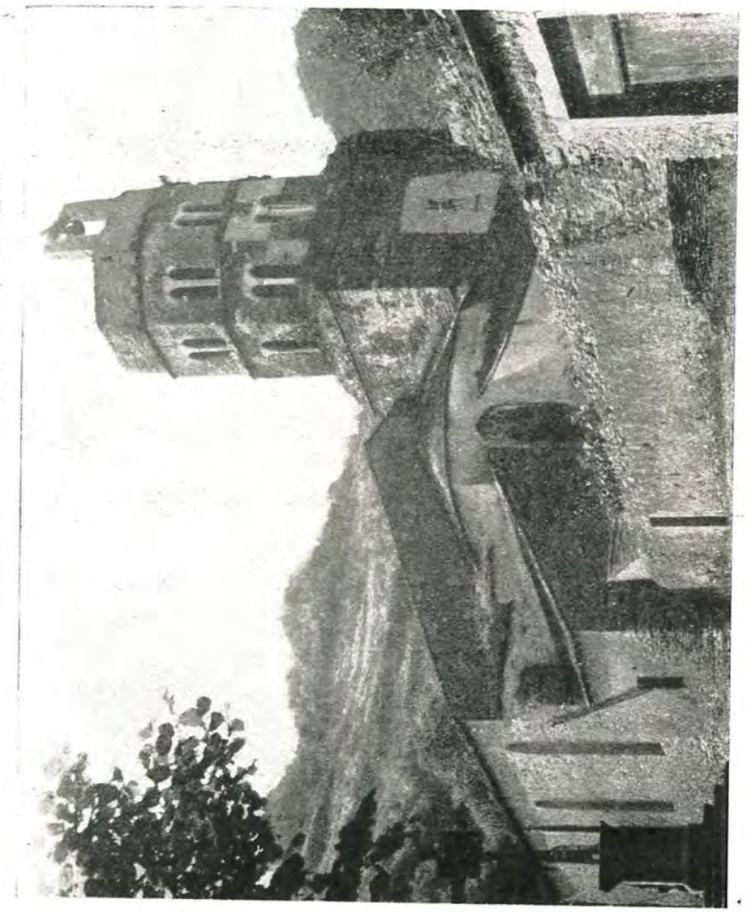
n'avons pas eu le temps de gravir la rampe escarpée qui mène sur ces ruines. De la route, sur laquelle stationnait notre voiture, nous avons pu apercevoir, vers le Nord, de vastes forêts, complantées en partie de hêtres et de châtaigniers, surmontant de verdoyantes pelouses, de bruyères, irisées à cette époque de l'année de riches frondaisons, étincelantes de couleurs.

Sur le versant opposé, face au sud, moins pittoresque mais plus productif, s'étale aux chauds rayons du soleil, disposé en terrasses, soutenu par des murettes, tout un vignoble, distribué en modestes parcelles, égayées çà et là par quelques oliviers au feuillage argenté, et par les modestes bâtisses de quelques constructions rustiques. Avant de nous rendre à l'église, où Monsieur le Doyen nous conduisit et nous dirigea avec la grâce et l'amabilité la plus distinguée, rappelons ce que nous dit le savant auteur du Cartulaire de Carcassonne. Il nous affirme que la création du bourg du Mas-Cabardès remonte à l'antique abbaye de Saint-Etienne, dont l'église actuelle est aujourd'hui le seul témoin.

Avant d'aborder les origines de l'église, Mahul nous parle de la chapelle des pénitents noirs, qui existait en 1668 et donne la description de l'église et du cloître. Il n'existe plus aujourd'hui de ce monument que la date de 1668 gravée sur la pierre angulaire de la porte (Faubourg du Barri).

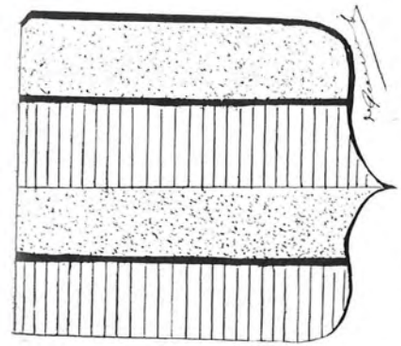
L'église paroissiale actuelle a été reconstruite sur les fondations de l'antique église romane, dont le clocher carré à sa base et octogone plus haut, offre tous les caractères de cette époque reculée et voici ce que nous en dit Mahul, dans le vol. III de son Cartulaire, page 66: *Abbaye de St-Etienne de Cabardès. — Gallia Christiana.* — T. VI, col. 935.

« En l'absence d'aucun titre certain, nos motifs, pour placer au Mas-Cabardès l'abbaye de St-Etienne



EGLISE DU MAS-CABARDÈS — Clocher roman

Cliché G. Sicard



ARMES DU MAS-CABARDÈS

« Palé d'azur et d'or »

BIBLIOTHÈQUE

de Cabardès, sont les suivants : 1° L'église paroissiale du Mas-Cabardès est de temps immémorial, dédiée à Saint-Etienne, et elle appartenait au chàpitre cathédral; 2° A côté de cette église est un pré que l'on nomme encore aujourd'hui lè Clastrè (claustrum). Le P. Bouges fait mention en effet, (Hist. de Carcassonne, p. 463), d'un grand cloître à côté d'un prieuré de Saint-Etienne, dont il ne fixe pas l'emplacement, lequel eut, dit-il, le titre de monastère, et qui est possédé par le chapitre cathédral; 3° L'existence, au-dessus du Mas-Cabardès, d'un ermitage de Saint-Benoît, rapproché du témoignage de Vignerie, lequel atteste que, suivant la tradition du pays, l'abbaye de Saint-Etienne de Cabardès était de l'ordre de Saint-Benoît; 4° La situation du Mas-Cabardès, dans un vallon fertile et boisé et arrosé par des eaux vives, à l'exemple des emplacements choisis ordinairement dans ces temps reculés par les fondateurs de monastères (1).

Il y a lieu de donner tout crédit à cette version, et de croire que c'est autour de cette maison religieuse que se groupèrent les premières habitations, et que c'est à l'abbaye de Saint-Etienne que nous devons attribuer l'origine du Mas-Cabardès.

Nous voyons aussi: an 1054 (circa) hommage de Roger, comte de Foix à Pierre, évêque de Girone, son oncle, pour l'abbaye de Saint-Etienne de Cabardès. (De ipsa abbatia de Sancto Stephano de Cabardès, neque de ipsa terra de ipsa abbatia).

1154. Kal-Jan 8. Rescript du Pape Adrien, daté de Rome à Saint-Pierre, adressé à Pons, évêque de Carcassonne, portant notification de sa sentence confirmative de celle de Pascal et Calixte, ses prédécesseurs,

(1) A l'appui de ceci, nous constations qne l'église du Mas-Cabardès n'est ajourée que d'un seul côté, ainsi qu'il est d'usage dans la règle des cisterciens.

par laquelle il lui adjuge l'église de Saint-Etienne du Caparet ou du Cabarets, contre la prétention de G. abbé et des moines de Saint-Chinian. (Doat, vol. 65, fol. 50). (Archives du Chapitre de Carcassonne).

Tout cela nous conduit à admettre la haute antiquité du Mas-Cabardès et de son église, confirmée encore par les lignes suivantes, recueillies dans ce même volume du Cartulaire, p. 70. Au devant de l'église s'étend un cimetière, où l'on enterrait encore, il y a 80 ans. Devant la porte de l'Eglise, en réparant un mur de soutènement, il y a douze ans (1), l'on rencontra des ossements humains, qui parurent de taille gigantesque, associés à des urnes funéraires en terre cuite de l'époque romaine, telles qu'on en a trouvé sur plusieurs points de la contrée.

Rien, dès lors, ne peut nous empêcher de supposer, grâce à ces trouvailles antiques, que l'église actuelle du Mas, bâtie sur les ruines d'une construction romane, ait elle-même succédé peut-être à un temple romain.

On trouve un peu partout dans cette belle région montagneuse des vestiges de l'occupation de ces conquérants de la Gaule. Leurs traces ne se retrouvent plus guère aujourd'hui que par les débris de poteries et d'amphores, et par leurs tombes innombrables, que l'on découvre chaque jour çà et là.

L'Eglise actuelle du Mas-Cabardès, nous présente aujourd'hui l'aspect d'un monument gothique du XIV^e^ siècle, époque de transition avec celle de la Renaissance.

Le clocher porte tous les caractères de la primitive église: base carrée, talussée au sommet du premier étage, sur lequel s'élèvent les côtés octogones d'une

(1) Donc en 1849, le cartulaire ayant été édité en 1861.

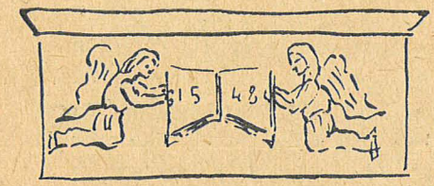
tour à deux étages, d'aspect tout à fait original, ajourée par des fenêtres à plein cintre et à meneau en pierre blanche, ressortant avec vigueur sur la teinte sombre des assises de schiste. Sur le sommet couronné d'un haut parapet s'élève, sur une face, un clocheton muni de son organe. L'abside ronde est éclairée au sud par une belle fenêtre du style flamboyant de l'époque où fut exécutée la reconstruction de l'édifice, en 1548.

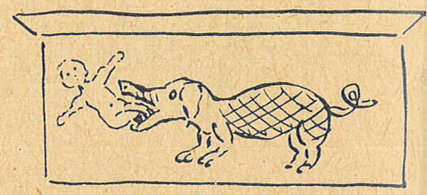
Nous sommes heureux, grâce à l'obligeance de notre honoré collègue, notre arrière petit cousin, M. Joseph Sicard, de pouvoir reproduire ici les notes que lui a laissées son fils, Jean, docteur en médecine, aide-major de première classe, archéologue distingué, qui fut mortellement blessé dans son ambulance par un obus lancé par un avion allemand le 27 juillet 1917, au château de Vaux-Varennes.

« L'Eglise paroissiale est dédiée à Saint-Etienne. C'est un grand et intéressant édifice ogival construit à la place d'une ancienne église romane au XIV^e^ siècle, restaurée au XVI^e^, ainsi qu'en fait foi la date de 1548 inscrite sur un livre ouvert, tenu par deux anges, et servant de chapiteau au pilier gauche de l'arc triomphal.

« Une belle fenêtre flamboyante éclaire au sud le chœur. Des culs de lampe historiés ornent les retombées des nervures. Ils représentent de gauche à droite: une tête de mort, un ange portant un blason (récemment repeint), la tête d'un seigneur, celle d'une dame, celle d'un soldat cuirassé, et un animal fantastique dévorant un oiseau.

« Les deux chapiteaux de l'arc triomphal sont historiés. Ils représentent à gauche, deux anges à genoux, tenant un livre ouvert, où se trouve inscrite la date de 1548, et à droite un animal apocalyptique, assez semblable à un cochon dévorant un enfant ».





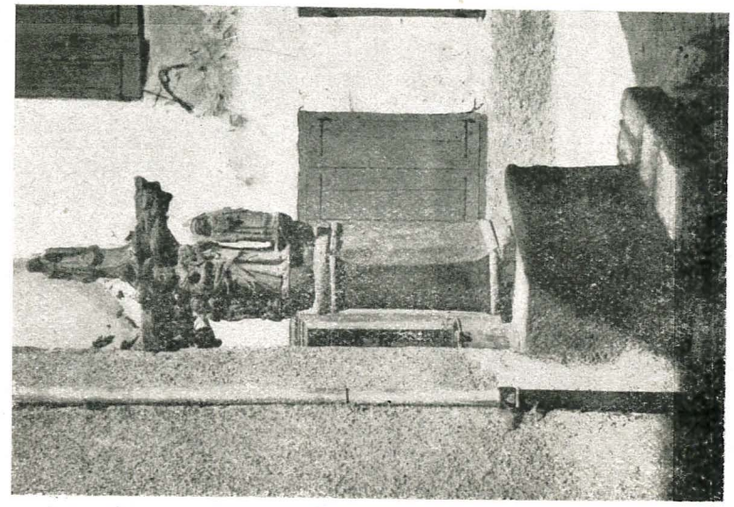






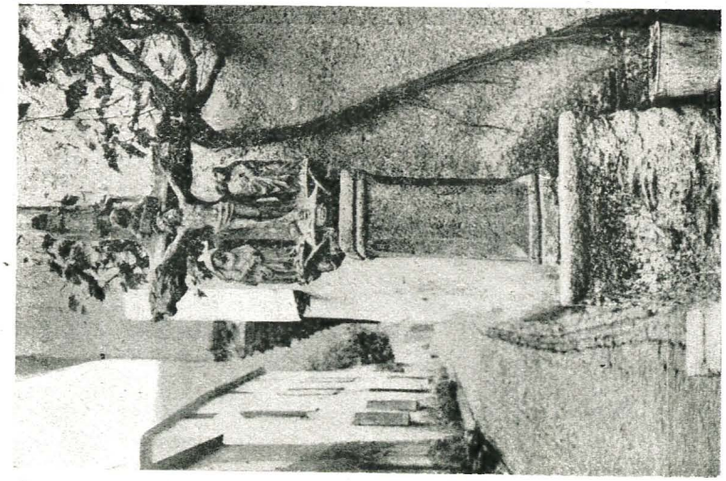


Croix de pierre du Mas-Cabardès



Cl. Germain Sicard

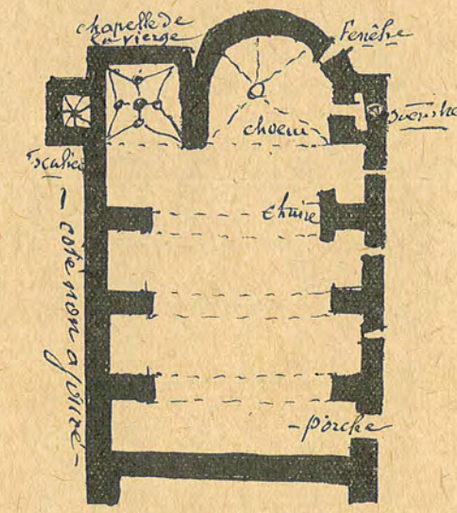
2° Face postérieure



Cl. Germain Sicard

1° Face antérieure

Plan de l'Eglise



Le chœur de l'Eglise du Mas n'est pas situé dans le prolongement de l'axe de la nef, mais il est poussé un peu vers la droite, ménageant une place importante à la chapelle de la Vierge. Celle-ci est donc face aux fidèles. Elle est bâtie dans le rez-de-chaussée du clocher carré à sa base. Cette disposition, assez souvent signalée, est à remarquer dans l'église de Villepinte (Aude).

La chapelle de la vierge, offre une remarquable voûte d'ogives, composée de cinq clefs de voûte pommétées et de quatre retombées de nervures aux départs sur des culots historiés (1).

Un magnifique rétable de 4 mètres de haut et de 3 m. 50 de large en occupe le fond. Il est en bois doré

(1) Voûte à liernes et tiercerons : culots historiés : 1° *Ange et blason ;* 2° *Deux moines à oreilles d'âne et crosse ;* 3° *Chapiteaux, feuillages et torsades ;* 4° *Tête de seigneur barbu.*

et sculpté, formant compartiments de niches, en accolades avec fleurons et choux du plus gracieux effet. Le rétable à baldaquin est surmonté d'une galerie en bois sculpté du plus pur style gothique du commencement du XVI[e] siècle. Les douze compartiments renferment les statues des apôtres en bois doré et sculpté.

La vierge en pierre sculptée tenant sur son bras gauche l'Enfant Jésus caressant un oiseau, est légèrement déhanchée et semble antérieure de cent ans au rétable.

Elle est surmontée d'un dôme en forme de clocheton, en bois doré finement sculpté.

Un écusson avec signes héraldiques se distingue sur la face extérieure: il offre le dessin ci-dessous:



Deux statues plus grandes que celles des apôtres flanquent la base du rétable à droite et à gauche de la vierge: ce sont celles de Saint-Joachim et de Sainte-Anne. Elles sont aussi en bois doré et sculpté et d'un fini d'exécution remarquable.

Dans l'intérieur de l'église, à signaler une toile du XVII[e] siècle représentant la lapidation de Saint-Etienne et une pierre funéraire de 1311; sur un pilier de travée du côté de l'évangile, une épitaphe en caractères gothiques (V. MAHUL) : « Raymond Grassi, prieur du Mas en l'an 1343, qui l'a consacrée au prêtre Baronnis, est un des juges qui assistaient les inquisiteurs



Cliché G. Sicard

EGLISE DU MAS-CABARDÈS

Chapiteau Roman au fond de la Nef



Cliché G. Sicard

Chapiteau XVI[e] siècle

dans la première chapelle latérale gauche

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES
BIBLIOTHÈQUE

de Carcassonne, dans le procès de F .Bernard Délicieux, condamné à Carcasonne en 1321 ». (Histoire de Carcassonne par le P. Bouges. Preuves, p. 625, col. 2).

En reconstruisant l'église, on a conservé quelques restes de l'ancienne église romane; nous voyons au fond de la nef, en face d'un chapiteau représentant un animal fantastique (chimère), un bas-relief fort curieux, représentant Saint-Martin partageant son manteau avec un pauvre; Mahul estime qu'il remonte à l'époque carolingienne.

Je ne puis mieux faire de transcrire ici la note que M. le docteur Jean Sicard nous a laissée sur le porche et le clocher de l'Eglise du Mas: .

« La porte de l'église a conservé ses bois et ses ferrures du XVI° siècle. Elle est surmontée de trois petits groupes (encastrés dans la maçonnerie au-dessus de l'arc surbaissé en claveaux ; ces groupes en pierre sculptée, sont évidemment romans et proviennent de la primitive église).

« Ces groupes représentent en allant de gauche à droite: 1° un moine couché sur une table-banc, revêtue d'une draperie. Il tient de la main gauche un livre et de la main droite une banderole portant ces mots: *Pia mors*. — 2° au centre, l'ange de la bonne mort, repose sur une tête de mort sous laquelle on voit une ancre, il tient un phylactère sur lequel on lit: *Memento mori*. — 3° à droite: Saint-Etienne, martyr, patron de la paroisse, tenant une palme et des pierres et aux pieds duquel sont, à gauche, un sablier, et à côté du sablier un chemin vers le ciel, et à droite un personnage à mi-corps, devant lequel est un puits dans lequel il puise. Au dessous, le mot *mori*. Le clocher du Mas, construit au XV° siècle, est le prototype d'une forme particulière à la Montagne-Noire (Pradelles, La Tourrette). Il est octogonal à deux rangées de fenêtres géminées romanes. Il est construit en pier-

res du pays (schistes). Seuls les arcs et les colonnettes des fenêtres sont en pierre de taille. La base est carrée jusqu'au niveau du faîte de la toiture de la nef et renferme la chapelle de la Vierge.

Le clocher est accosté de son escalier, construit dans une tourelle carrée sur son flanc nord. La toiture de cette tourelle est surmontée d'une très ancienne statue de Saint-Etienne en pierre blanche, de 0 m. 60 environ ».

En sortant de l'édifice, après avoir adressé nos plus chaleureux remerciements à M. le Doyen, nous prenons une rue montante qui nous amène en face de la belle croix sculptée, qui, placée à l'angle de trois rues, laisse ainsi voir facilement ses deux faces.

« La Croix du Mas-Cabardès dressée au croisement de trois rues présente ainsi ses deux faces aux passants.

« Sur l'une, le Christ en croix est entouré d'anges qui reçoivent dans leurs mains le sang qui coule de ses pieds et de ses mains. Un autre tient le phylactère sur lequel sont inscrites les quatre initiales qui, depuis le quinzième siècle, ont remplacé l'inscription *Jésus Nazarenus rex judeorum.*

Deux autres paraissent s'envoler des extrémités des bras de la Croix. Aux deux côtés se tiennent la vierge et Saint-Jean, sur une tablette, soutenue par deux anges, dont l'inclinaison unit habilement l'ensemble du groupe à la base carrée qui le supporte.

« Ces anges présentent des phylactères portant chacun la moitié du millésime en lettres gothiques: MIL. CCCCCXLV.

« Enfin, au-dessus de la croix, un prophète ou un docteur semble annoncer ou expliquer le mystère de la Rédemption. C'est probablement Isaïe, qui a surtout prédit la passion douloureuse du Sauveur.

« Sous le suppedaneum un écusson en pointe montre en chef une navette, dont la présence s'explique aisément. Le village, comme toute la vallée, devait son aisance à la fabrication des draps, fort déchue aujourd'hui. C'est donc très probablement une confrérie de tisserands qui fit élever cette croix en 1545, l'année même où l'église fut reprise et complétée et où fut construit le sanctuaire actuel.

« Le petit monument mesure 1 m. 75 de la base au sommet de la tête du prophète. Les figures sont donc à peu près de la grandeur d'un quart de nature.

« Taillé avec goût et selon des proportions heureuses, dans le calcaire assez distant de Villardonel, car les schistes apparaissent seuls au Mas-Cabardès, il conserve dans cette époque avancée, les traditions des beaux temps du Moyen-Age, et c'est à ce titre surtout qu'il est digne d'attention.

« Les traditions et les convenances liturgiques sont observées de même sur le revers de la croix.

« La Vierge debout tient l'enfant Jésus sur son bras gauche (1), tandis que trois anges élèvent une couronne au-dessus de sa tête. La vierge est accompagnée d'un côté par Saint-Etienne, patron de la paroisse et d'une antique abbaye, qui paraît avoir disparu dès la fin du onzième siècle: de l'autre par Saint-Michel perçant la tête du dragon, sous la forme singulière d'un homme d'armes, à moustache épaisse, peut-être un reitre allemand, les guerres de la Réforme ayant déjà commencé au-delà du Rhin. Un prophète surmonte aussi le groupe. David, sans doute, l'ancêtre de la Sainte Famille? Serait-ce Jérémie, un autre prophète des douleurs, comme Isaïe?

« Un écusson sans figures, accosté d'anges, répond à celui qui est sculpté au pied de la croix ».

(1) L'enfant Jésus a été mutilé. La tête manque, mais dans ses mains se trouve un oiseau, comme dans celui que l'on voit dans la chapelle de la Vierge : l'artiste aurait-il pris pour modèle celle-ci bien plus ancienne. M. de Lahondés a omis de signaler ce détail.

Mais déjà la matinée s'était écoulée, et les vivres des sacs empilés dans l'autobus se rappelaient parfois au souvenir de quelques-uns Aussi remontons-nous promptement en voiture, et à un kilomètre du Mas, obliquons-nous à gauche, pour nous engager sur l'étroite route qui, suivant le cours du Rieutord, nous amène bientôt à Roquefère.

Nous débarquons devant le château et M. Joseph Sicard nous introduit aussitôt dans une salle où une vaste table avait été préparée à notre intention, et sur laquelle nous étalons aussitôt nos vivres.

La fin de nos joyeuses agapes a été agréablement terminée par les vins mousseux et le café offert gracieusement par notre hôte.

Au moment des toasts, M. le docteur Ch. Boyer, vice-président de la Société, remercie M. Joseph Sicard et lit une note sur Raimond de Miraval (1), note toute d'actualité, à cause des fêtes prochaines de la Cité de Carcassonne qui vont nous remémorer les Cours d'Amour et le temps des joyeux troubadours. M. Joseph Sicard répond par quelques mots sur les divers seigneurs qui ont possédé Roquefère, et dont maintenant, il va nous faire l'historique ainsi que la description de l'antique château.

Je laisse donc le soin à sa plume, bien plus autorisée que la mienne, de terminer le rapport sur cette belle et intéressante excursion.

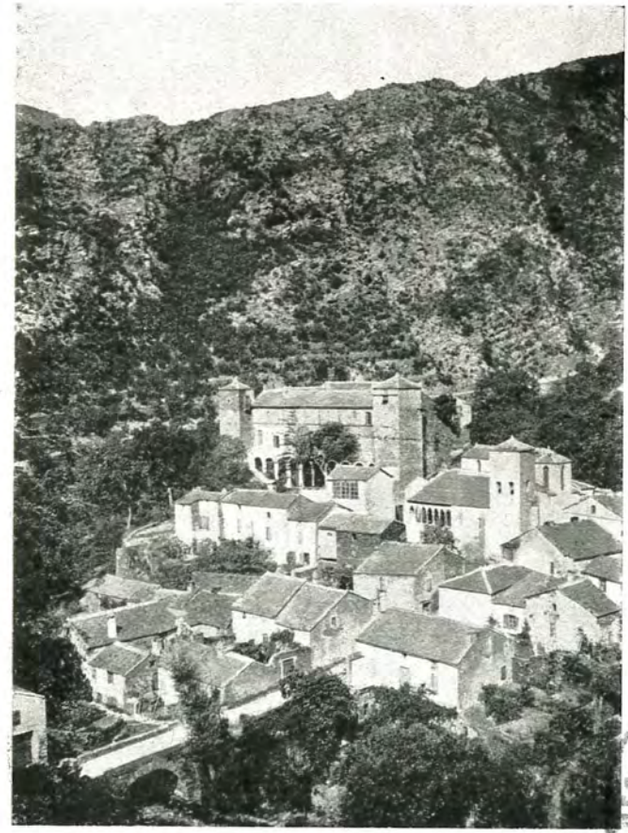
G. SICARD.

(1) Cette note a été reproduite, plus haut à l'article Miraval.



MAISON DE ROQUEFERE

Armes : « d'argent à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, à un chef d'azur chargé de trois croissants d'or ».



Cliché J. Sicard

ROQUEFÈRE — Le Village et le Château (Façade Sud).

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE BIBLIOTHÈQUE

Notice sur la Seigneurie de Roquefère

Le Château

Guidés par notre érudit et non moins aimable confrère M. Germain Sicard, nous avons parcouru la belle vallée de l'Orbiel et admiré ses richesses naturelles et archéologiques.

Chargé, à mon tour, de vous donner une courte description du château de Roquefère, suivie d'une notice sur les nombreux seigneurs qui le possédèrent pendant près de sept siècles, permettez-moi, revenant sur nos pas, de vous faire engager, au pont de Massefan, dans la vallée du Rieutort, ainsi nommée à cause des sinuosités qu'elle présente.

A huit cents mètres environ en amont du confluent de ces deux rivières, nous nous trouvons tout-à-coup devant le petit village de Roquefère et, sur la gauche de l'agglomération, nous apercevons le château de même nom.

Destiné à la défense de cette vallée, une des principales voies de communication entre le Castrais et le Carcassès, il est situé sur un escarpement élevé d'environ trente mètres sur tout son pourtour, au-dessus de la rivière du Rieutort qui l'encercle presqu'en entier et lui tient lieu de fossé.

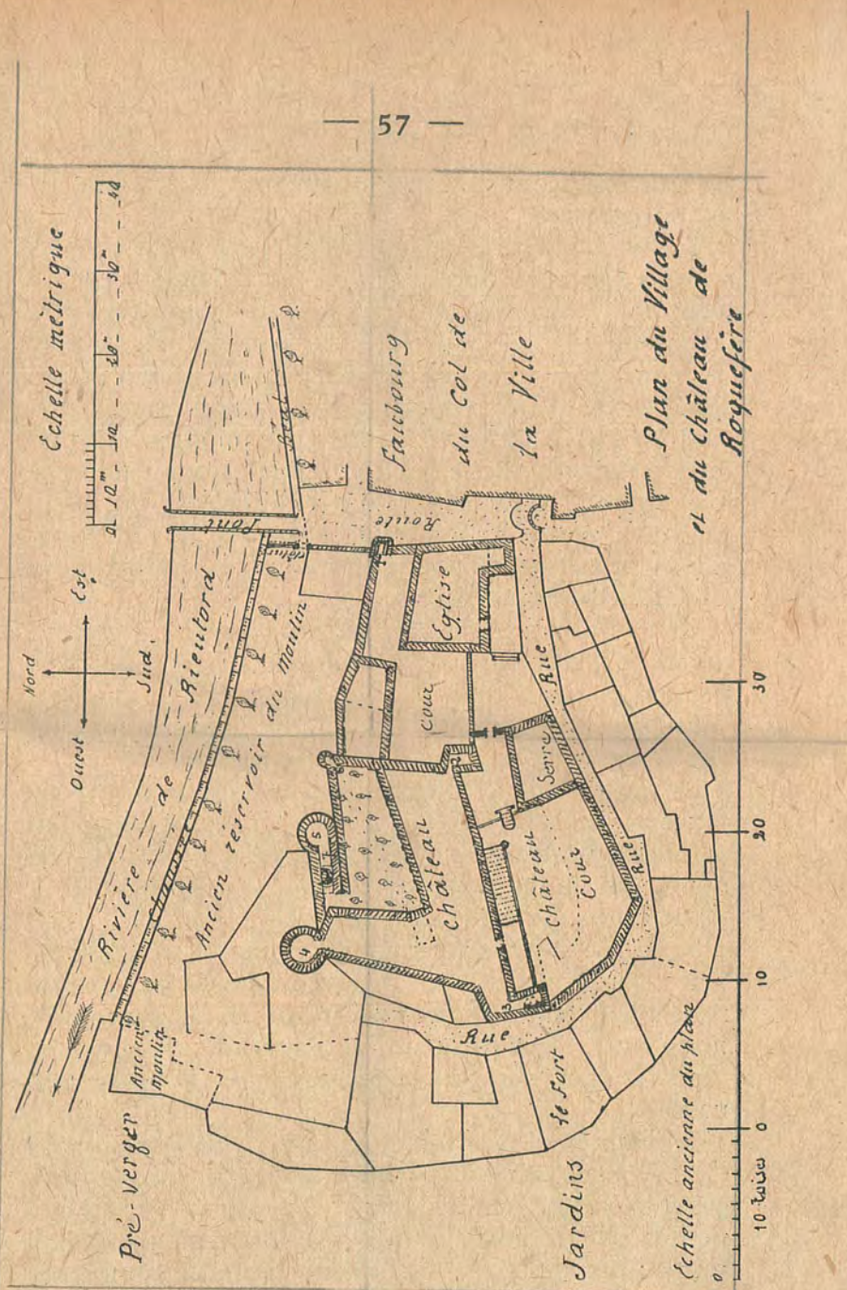
Son état actuel ne permet pas de déterminer exactement l'époque de sa construction primitive qui paraît remonter au XII^{e} siècle.

Mieux qu'une longue description, les photographies ci-contre vous en montreront les trois façades du sud, du nord et de l'ouest. Nous savons que, vers le milieu du XIX^{e} siècle, avant la construction de la route pour le passage de laquelle on a dû creuser le rocher qui supporte l'église, on apercevait les restes

d'un pont-levis. De là, on monte une forte rampe par laquelle on arrive à la base du château.

Celui-ci est précédé d'un petit mur d'enceinte, de construction récente. Vis-à-vis du portail qui donne accès à la première cour intérieure, se trouve l'entrée de l'église paroissiale, située à l'est du château, et sur le même plan. Cette église, qui était, avant la Révolution, la chapelle seigneuriale, est précédée d'un porche récemment orné d'une colonnade supportant des arceaux en ogive. L'intérieur de l'église présente trois nefs de style gothique, voûtées, d'une pureté de lignes remarquable. La nef principale est terminée, à une de ses extrémités, par le chœur, éclairé par de riches vitraux, et, à l'autre, par une belle chapelle dédiée à la Ste Epine qu'on y conserve. Le clocher de l'église est formé par une tour carrée qui semble avoir été restaurée en même temps et sur le même plan que les deux tours de la façade principale du château.

Après avoir pénétré dans la première enceinte du château, qui forme terrasse devant la façade méridionale, on accédait à la porte principale par un grand escalier en dalles du pays, tel que le montre le plan ci-contre, et qui a été remplacé, il y a environ un demi-siècle, par un escalier à deux paliers, bordé de balustres de pierre, aboutissant à un grand balcon, d'une longueur d'environ 27 mètres, établi sur dix arcades et bordé lui aussi par une balustrade ajourée du même style que celle de l'escalier. Cette façade, qui est la principale du château, est flanquée de deux tours carrées, d'une égale hauteur d'environ trente mètres; elle est traversée dans toute sa longueur par un bandeau de pierres saillantes, moulurées, qui marque la ligne du premier étage. Son ensemble offre une grande régularité et semble inspiré du style de la renaissance italienne, importée en France à la suite des récentes guerres d'Italie, contemporaines de sa reconstruction. Ce dernier point est attesté par un contrat entre M. de



Cathelan de Roquefère et plusieurs maçons en date du 25 juillet 1638.

Si, avant de pénétrer dans le château, nous en examinons les autres façades, nous reconnaîtrons facilement, à l'aspect des matériaux et des jointures entre les assises, que la partie inférieure des grands murs et des courtines, ainsi que les deux tours rondes et l'échauguette, à l'extrémité nord de la cour supérieure, sont bien plus anciennes et doivent remonter aux premiers seigneurs dont les noms nous sont parvenus. Une tour en ruine et portant le numéro 1 du plan, placée en avant du fort et à l'entrée de la vallée, paraît avoir fait partie des défenses du fort primitif dont elle reste le dernier débris.

Dans l'intérieur du bâtiment, un escalier en granit, divisé en deux parties, conduit aux chambres et dépendances, ainsi qu'à la cour haute transformée aujourd'hui en jardin et à une citerne pouvant contenir environ 500 hect. d'eau. (N° 7 du plan).

« En faisant le tour de la cour, avons trouvé un fauconneau de bronze que le dit seigneur de Roquefère a soustenu estre de l'hérédité de feu Pierre de Canssac et que le feu seigneur de La Bastide son père le trouva après la mort du dit Sr. de Canssac.

« Et de là avons esté conduits dans la salle du dit Chasteau laquelle avons trouvée tapissée de sept aunes de *baigame* (1) f ort usée et jaunie, de deux tables boisn oyer, l'une petite et l'autre grande, chacune leur tapis de drap vert aux petites franges de soye fort usées.

« Plus seize chaises bois noyer, neuf desquelles sont à bras garnies du même drap vert et mêmes franges de soye que les dits tapis fort usées; — plus douze petites chaises bois noyer; — plus huict même bois un peu plus grandes; — plus un chandelier bois pendu à une poutre de la dite salle fort vieux; — finalement une paire landiers garnis de laiton, en dix piesses pesant septante livres. » (1).

(1) V. Ducange B. (dictionnaire).

La cheminée remarquable qui occupe le milieu du côté nord de cette salle devait exister avant la reconstruction de cette partie du château. Elle est certainementa ntérieure au XVII[e] siècle où les grandes cheminées tendent à disparaître et où le marbre remplaçà la pierre. Celle-ci est constituée par un entablement et des consoles en granit surmontée par une hotte qui, primitivement, ne devait posséder aucune ornementation. Les trois panneaux en haut-relief que nous y voyons actuellement ont, sans doute, été appliqués à cette hotte pendant le XVII[e] siècle, lors des grandes réparations de 1638 que nous avons déjà signalées.

De ce rapide examen, nous pouvons conclure que cette demeure fortifiée a été construite et réédifiée en trois époques successives:

1° Avant ou pendant la période féodale, la barbacane n° 1, la courtine et les tours n° 4, 5 et 6, situées au nord-ouest, et le soubassement du grand mur à l'ouest;

2° Les deux tours carrées, reconstruites sur l'emplacement de deux tours probablement rondes, semblables à celles qui existent encore, et toute la façade sud, datent du commencement du XVII[e] siècle;

3° Le grand escalier et le balcon sont de date récente.

Ce château seigneurial, toujours facile à défendre, grâce à sa position escarpée, même après l'invention de la poudre, résista aux incursions des Huguenots du Castrais, et devint un manoir bourgeois dont le principal caractère est sa longue durée, en nous présentant presque intactes les différentes structures des siècles passés.

(1) Inventaire du 4 octobre 1673 (Archives familiales).

Les Seigneuries de Roquefère, de Cupserviès et de la Fajolle

Noblesse féodale

La seigneurie de Roquefère (Rupefera) était dans la mouvance du comte de Cabaret vers l'an 871, lorsque le fief du Cabardès (Cabardense) fut concédé à Oliba I^e^, comte particulier de Carcassonne, par une charte de Charles II le Chauve (1). Une vieille tour et une courtine avec deux tourelles en encorbellement, restes des anciennes fortifications, sont les témoins irrécusables de l'ancienneté du château de même nom.

De ses habitants, nous ne trouvons d'autres traces qu'un acte d'hommage, serment de fidélité en date de 1124, consenti par Guillaume de Roquefère à Bernard Atton, vicomte de Carcassonne, son suzerain (2).

Nous sommes en pleine féodalité; aussi bien Guillaume eut à subir toutes les charges de la vassalité. Il dut, avec ses co-vassaux, suivre la vie mouvementée de Bernard Atton qui, par suite de ses exactions, fut obligé de reconquérir deux fois Carcassonne révoltée. Ce dernier, décédé en 1129, eut pour héritiers Roger III et Raymond Trencavel auxquels Guillaume de Roquefère rendit hommage en 1130 et 1150. Il était, de plus, directement vassal des comtes de Cabaret auxquels il rendait hommage et était redevable de certains droits féodaux que je n'ai pu déterminer.

En 1211, Doat nous apprend que Guilhaume Pierre de Roquefère assista comme témoin au contrat du mariage entre Jordan de Cabaret et damoiselle Orbrisse de Durban (3), d'où nous pouvons conclure

(1) *Hist. ecclés.*, R. P. Bouges.
(2) *H. G. de Languedoc* (*Preuve CCCXCVI*).
(3) (Doat 38. *Contrats de mariage.*)

à leurs bonnes relations de vassalité et de voisinage. Cette date est aussi celle de la paix fort précaire conclue entre Simon de Montfort et Jordan de Cabaret, sans oublier que son frère Peyre ne cessa de combattre contre les croisés et fut condamné et exproprié comme faidit.

Nous avons constaté les bonnes relations entre Guilhaume-Pierre Alaman de Roquefère et le comte Jordan de Cabaret.

Il existait, sans doute, entr'eux, de profondes dissidences au point de vue moral et religieux; le catholique seigneur de Roquefère ne pouvait s'associer à la révolte hérétique de son feudataire inspirée par l'évêque cathare Gérard Mercier et Martine de Carcassonne, diaconesse parfaite, qui exerçait ce ministère à Cabaret (Cf. *Hist. Gén. du Lang.*). Le droit féodal l'autorisait à ne pas suivre son suzerain lorsque celui-ci était en guerre avec son propre suzerain, le roi de France, et il resta neutre jusqu'à sa mort, dont nous ignorons la date.

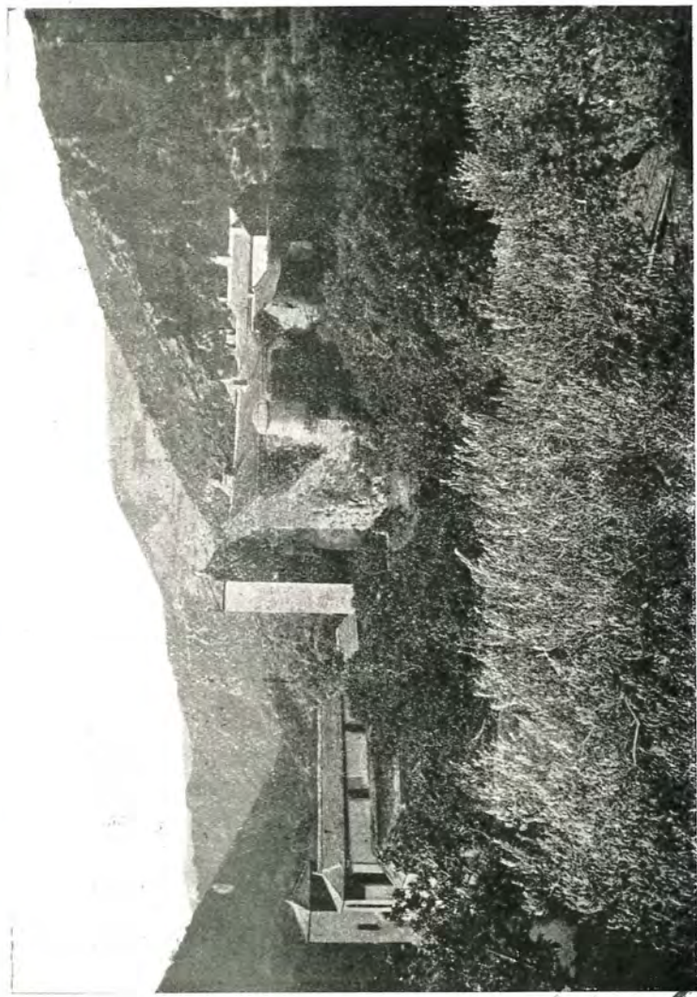
C'est en 1233 que Henri Alaman, héritier de Guilhaume, est désigné dans un acte d'assise consenti par Saint-Louis. « Acte de l'assise faite par Odo Cocus, chevalier, sénéchal de Carcassonne, à Henri Alamanni, de 25 livres, sur les lieux de Roca de Fera, de Querico-Serverio (Cupserviès), avec le terroir Sancti Juliani et Ruscacii » (Doat, vol. 154, fol. 25. *Trésor des Chartes du Roy, cité de Carcassonne*): « *Assiziœ Henrici Alamani. Noverint universi prœsentes littéras inspecturi, quod nos Odo Coqus, miles et senescallus D. Regis Francorum, in Carcassensi et Bitterensi, assignavimus pro D. Rege Enricho Alamanno Rocham feram et querium serverium, cum terminio Sancti Juliani et Ruscacii, scilicet jura D. Regis pro* XXV *libris melgoriensibus, computatis in hoc expletis et justiciis locorum prœdictorum cum suis juribus et justiciis.... In cujus rei firmitate prœsentes*

Litteras sigillo nostro duximus roborandas, anno Domini MCCXXXIII°, mense Februarii, apud Carcassonam ». « *Cet acte d'assise fut confirmé en* 1244 *par des lettres du roy Saint Louis, par lesquelles il accorde* 50 *livres tournoises à Henry Alamani sur la terre que le roy Louis, son père, lui avait donnée* (Ib. fol. 26) : « *Ludovicus Dei gratia Francorum Rex, Notum facimus quod nos de terra quam Enricus Alamani serviens noster, haber de dono inclitœ recordationis regis Ludovici genitoris nostri in Cabaresio, concedimus eidem Enricho, usque ad L. Libras, turonenses, sidicta terra tantum valet, ab eodem Enricho et suis hœredibus de uxore sua desponsata possidendas in perpetuum et habendas ; quod ut ratum et firmum sit in posterum præsentes Litteras sigillo nostro fecimus communiri. — Actum Parisius, anno Domini MCCXLIV, mense junio* ».

D'après une ancienne tradition, un chevalier Alaman aurait pris part à l'une des croisades de Saint-Louis, ce que paraissent indiquer les trois croissants du blason familial. Cette tradition est, d'ailleurs, corroborée par la mention des services rendus par Henri Alaman suivant les assises ci-dessus transcrites et qui motiveraient le don fait au même seigneur d'une épine détachée, comme tant d'autres, de la Sainte Couronne de N. S. J. C., et qui est encore vénérée dans l'église de Roquefère.

Les successeurs d'Henri Alaman, le grand homme de cette famille, ne sont connus que par les fiefs qu'ils acquirent et ils jouirent d'une grande et féconde tranquillité, surtout dans le Midi épuisé par la lutte fratricide dont les effets désastreux furent atténués par la sage administration des successeurs de St-Louis.

Eloignés de Carcassonne plus par le mauvais état des voies de communication que par la distance, ils ne durent éprouver que des inquiétudes religieuses lors de la révolte des habitants de Carcassonne contre la



Cliché J. Sicard

CHATEAU DE ROQUEFÈRE (Façade Nord)

BIBLIOTHÈQUE
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

sévérité des inquisiteurs. Les pastoureaux, battus entre Salvaza et Herminis par Hugues Gérard, sénéchal de Carcassonne, furent arrêtés avant d'envahir la Montagne Noire et la plaine de Narbonne.

Après 1244, le successeur d'Henri Alaman, Ramond, signa une reconnaissance des habitants de Roquefère, et, en 1263, eut lieu une transaction entre le roi et Jean Alaman pour les fiefs d'Alassac, de Limousis et de Marmorières (Doat, vol. 253).

Le dernier des représentants connus de la maison Alaman, Ramond de Roquefère, était seigneur pour partie de Sallèles-Cabardès, au XIV[e] siècle et possesseur du fief de Cupserviès par un acte de 1338: « *Reconnaissance des habitants de Roquefère, portant que le Roi est seigneur des dits lieux, justice haute et basse, et que Ramond Alaman, gentilhomme, y a droit de justice jusqu'à 60 sols tournois* ». (Doat, vol. 253, *loc. cit*).

La Montagne Noire n'eut point à supporter les ravages des incursions du Prince Noir qui dédaigna les pays pauvres. Mais Ramond fut appelé à la défense de Carcassonne et des places environnantes.

Nous ignorons les causes de l'extinction de la famille Alaman, et ne pouvons que constater par un acte de dénombrement de 1372 (1), la transmission de la seigneurie de Roquefère-Cupserviès à noble Maurice de Barda ou Bard, possédant déjà la baronie de Capendu et les seigneuries d'Aigues-Vives, de Marseillette et le fief de l'Etang. Le titre de baron donnait au seigneur de Capendu l'entrée aux Etats de la province de Languedoc.

Les rares documents relatifs à la petite histoire d'une maison féodale, dans leur aridité généalogique, ne nous signalent que le mariage de noble Pierre de

(1) (Mémoire pour défense, 1759, arch. fam.)

Bar, en 1350, avec damoiselle Jacqueline de Bruyères-Chalabre.

Nous avons dit que son successeur, Maurice de Bard était devenu seigneur de Roquefère en 1372. — Effet lointain de la guerre nord-sud, nous assistons à l'effacement de la race autochtone devant la race étrangère, ou mieux, à sa superposition, tels les de Lévis, de Voisins, etc., qui se substituèrent aux anciens seigneurs naturels. — En 1377, *Olivier de Bar*, neveu de *Maurice*, rend hommage au Roi pour les mêmes terres et seigneuries de Roquefère « *cum totas juridictionnes* ». Il obtint du roi Charles VI, à l'occasion de son passage à Carcassonne, que le titre de baronie, régi jusqu'alors par la coutume de Paris, fut établi suivant les règles du droit écrit, à la sénéchaussée de Carcassonne, en 1389.

A signaler que l'acte d'hommage de 1392, par suite d'un oubli ou négligence du détenteur, de Barda, n'énonce que la basse justice, ce qui fut plus tard rectifié.

Nous trouvons en 1419 Guilhaume-Pierre de Capendu, consul à Carcassonne. — Un mariage intéressant fut celui de *Bernard de Bar*, en 1470, avec demoiselle *Marguerite de Milglos*, fille d'A. de Milglos et d'*Izabeau de Cabaret*, dame de *Villarzel*, qui paraît être le dernier rejeton de la noble famille des comtes de Cabaret. (*Histoire généalogique de la Maison de Rieux*, bibliothèque munic. de Carcassonne).

En 1479, hommage au Roi pour Roquefère et le massage de Cupserviès par *Bertrand de Bart*, baron de Capendu, seigneur de Roquefère, et reconnaissance de la basse-justice jusqu'à 60 sols tournois (*que tenentur a domino nostro Rege sub homagio et fidelitatis juramento secundum usus et consuetedines gallicanas : idcirco vobis locum tenenti nomine regio, offero vos et manus junctes, juramentum fidelitatis pro prœdictis, ad quod peto me admitti et per vos recipi...*)

(DOAT, vol. 160, fol. 55, *Ordon. et Hist. Gén. Languedoc*, loc. cit.)

« *Guilhaume Bellissend*, en l'année 1493, acquit de nobles de Bar et de Milglos, mariés, la seigneurie de Roquefère et Cupserviès, pour le prix de mille écus, comptant pour écu vingt et sept sols et six deniers, faisant mille trois cent trente-cinq livres, lesquels lui furent payés partie en argent comptant et l'autre partie en vingt-et-un marcs d'argent, le tout sous faculté de rachat dans six ans. Le rachat en fut fait le 21e juin 1497. » (*Mémoires touchant les familles les plus anciennes de la ville de Carcassonne*, cabinet de M. Cros-Mayrevieille).

En 1494 eut lieu la vente par le roi au dit *Guilhaume Bellissend*, bourgeois de Carcassonne, du droit de haute justice dans le fief de Roquefère-Cupserviès, pour la somme de 50 livres tournois. Cet acte porte la mention : « *Pro recuperatione regni Napolitani* ». Charles VIII, invoquant cette cause de guerre, fixa à 15.000 écus d'or la part contributive de la sénéchaussée de Carcassonne. (Acte collationné le 26 novembre 1683 par Anthoine Belichon, avocat au Parlement, et conservé dans les archives familiales de Roquefère).

La prospérité matérielle de cette maison fut confirmée par l'acquisition du fief de La Fajolle en 1500, pour les trois-huitièmes seulement, les autres cinq-huitièmes et l'entière justice appartenant au Roi. (Dénombrements de 1503-1515; arch. famil.).

Bernard de Bar, moins heureux dans l'essor de sa famille, n'eut qu'une fille, *Jeanne*, qu'il maria avec *Jean de Narbonne-Talairan* vers l'année 1516. Avec Philippe de Bar, mort sans enfants, s'éteignit la noble maison de Bar, dont les actes, soit guerriers soit pacifiques, témoignent d'une grande vitalité, sans cependant l'avoir élevée au rang qu'elle méritait dans notre histoire locale. Elle fut constituée par *Jean de Narbonne* qui prit le titre de baron de Capendu com-

me en témoigne le dénombremenu de Roquefère en 1539, puis par *Anthoine de Capendu-Narbonne*, marié à *Jeanne de Goth, de Rouilhac*, noble maison d'où était sorti le pape Clément V (1305 à 1316) (1).

Son successeur, *Aymeric de Narbonne*, baron de Capendu, en épousant en 1548, noble demoiselle Françoise de Joyeuse, fille du vicomte de Joyeuse, gouverneur de Languedoc, s'allia avec une des plus nobles familles de France.

Un autre gouverneur de Languedoc, non moins connu, *Anne de Lévis, duc de Ventadour*, acquit les trois huitièmes du fief de La Fajolle suivant un acte d'adjudication de juillet 1585 (Arch. fam.). Le Roi avait la directe sur les cinq autres huitièmes (2).

Possesseur de nombreux et riches domaines *Aymeric* s'allégea de la seigneurie de Roquefère en la vendant à noble *Jean de Maurel*, écuyer, seigneur d'*Aragon*, avec toutes juridictions pour le prix de 2.500 livres tournois, par acte du 3 septembre 1553. (Arch. fam.)

Ce nouveau propriétaire, originaire de Caunes où il résidait, négligea l'entretien du château de Roquefère au point que lorsque son fils *Bertrand de Maurel* le revendit à *Anthoine de Cansac*, bourgeois demeurant au Mas-Cabardès, le notaire signala dans l'acte, l'état de délabrement de tous les bâtiments.

Cette vente, en date du 13 juillet 1633, comprenait

(1) Cart. Mahul.

(2) Les fiefs qui n'avaient pas été déclarés incommutables à perpétuité (tel le fief de Roquefère), faisaient partie du domaine éminent du roi qui pouvait en disposer à sa volonté et les soumettre à des adjudications successives. — Nous en référant au procès-verbal d'adjudication du fief de la Fajolle (Cart. Mahul T. III) et arch. famil., dans le cycle de 1597 à 1713 il fit l'objet de 10 adjudications. La somme totale de ces ventes s'éleva à 13.900 liv. T. Sur laquelle les finances royales perçurent 3969 Liv. Or ce domaine n'était composé en de terres à seigle, de pâtures et de mauvais bois à petites tasques et cencives.

les biens nobles et les fiefs de Roquefère et Cupserviès et la Fajolle, moyennant le prix de douze mille livres tournois de vingt sols pièce, plus tous les biens roturiers que le dit sieur de Maurel possédait aux susdits lieux pour le prix de quatre mille livres tournois.

Quelques années avant, le duc de Ventadour s'était dessaisi, pour la somme de trois mille livres tournois du petit fief noble de la Fajolle, avec tous ses droits féodaux ratifiés par Henri IV, en faveur d'un autre bourgeois du Mas-Cabardès, *François Cathala*, dont la famille était établie dans ce bourg depuis l'année 1500. (Acte du 31 janv. 1605. *Fabre*, not. à Mas-Cabardès, arch. fam.). Quelles sont les causes principales de l'abandon de ces terres nobles par ces hauts représentants de la féodalité ? On peut les attribuer à la faible importance de ces fiefs, donnant des droits minimes et d'une perception difficile, souvent nulle ; à l'absence de toute voie de communication, et, pendant les guerres religieuses, aux incursions fréquentes des huguenots du Castrais et de Mazamet, et des dégâts que ne pouvaient empêcher les troupes catholiques. Tous les villages de notre montagne furent tour à tour pris et repris par les deux adversaires ; en 1562, le maréchal de Joyeuse mit une garnison au Mas-Cabardès et à Cuxac- Cabardès qui, d'après le P. Bouges, était un des plus forts remparts des huguenots dans la Montagne Noire.

Le château de Roquefère et ses dépendances furent aussi plusieurs fois pillés et leurs possesseurs résistèrent vaillamment à de nombreuses incursions. Il se trouvait malheureusement sur le passage des grands ravageurs, le prince de Condé (Henri I^er^), Turenne père, Joyeuse et le duc de Rohan.

J'ai constaté, dans un inventaire dressé sur la réquisition de François Cathala, seigneur de Roquefère, et de ses co-héritiers, en date de 1673, qu'un fauconneau était placé dans la cour supérieure et 18 mosquets

dans la petite salle d'armes, à gauche de la porte d'entrée. Ils furent relégués au grenier par les paisibles bourgeois qui ne voulurent pas être soupçonnés de pactiser avec les Frondeurs et se hâtèrent de rendre leur demeure habitable.

Noblesse d'origine bourgeoise

Maison de Cathelan de Roquefère

D'après l'arbre généalogique de cette famille, le premier de ses membres connu comme propriétaire d'une partie de cette seigneurie fut *François Cathala*, fils de *Christophe Cathala*, ou *Cathelan*, qui descendait d'une ancienne famille bourgeoise habitant Carcassonne et Montolieu en 1460, et le Mas-Cabardès vers la fin du XVI[e] siècle. L'auteur anonyme des mémoires touchant les familles plus anciennes de la ville de Carcassonne, (cabinet Cros-Mayrevieille), consacre un long article à la famille *Catalani* : « Venus de *Lagrasse* vers l'an 1435, à Carcassonne, où ils exercèrent les fonctions de notaire durant les XV[e] et XVI[e] siècles... Par acte du 6[e] may 1645, il appert comme maître *Pierre Catalani*, qui mourut le 4[e] novembre 1554, aurait un fils nommé *Jean*, lequel Jean fut père de Joseph *Cathelan*, qui a laissé *Guilhaume Cathelan*, lequel a eu des enfants dont il y en a encore deux de vivants. »

Nous n'avons pu reconstituer les liens qui unissaient cette famille à celle de *Christophe Cathala*.

François Cathala (1), marié avec demoiselle Jacqueline Fabre, de Montolieu, et possédant des propriétés dans la commune du Mas-Cabardès, (Le Boujet), vint habiter ce village pour les mieux administrer. De son mariage il eut quatre enfants : Antoine, son aîné et son successeur au titre de seigneur de la Fajolle, resta au Mas -Cabardès et fut le fondateur de la branche qui nous occupe.

Né en 1595, il se maria en premières noces, le 28 février 1627, avec demoiselle *Isabeau de Mage*, fille de *Pierre de Mage* et d'*Anne de Poun*. De ce mariage il eut trois enfants. Il se remaria le 8 novembre 1638 avec demoiselle *Marguerite de Pellatier*, fille de *Guilhaume de Pellatier*, habitant de la cité de Carcassonne, et de *Catherine de Corbière*. De ce mariage, il eut cinq enfants.

Par acte de donation du 9 février 1636, il reçut des oncles de sa première femme, MM. *Pierre* et *Antoine de Cansac*, les fiefs nobles de Roquefère, Cupserviès et Labastide-Esparbairenque. Le 9 avril 1644, il prêta serment de fidélité et d'hommage au roi pour les fiefs nobles de Roquefère, Cupserviès et la Fajolle, devant Bernard de Reich, seigneur de Pennautier, grand voyer de France, par sénéchaussée de Carcassonne. Le 4 juin 1658, par un arrêté et des lettres patentes du Conseil du Roi, il fut maintenu irrévocablement en possession de ses biens, tant lui que ses héritiers.

Nanti de ses ressources personnelles et de l'héritage de ses oncles, il put acquérir les métairies : 1° Du Theil, pour la somme de 12.600 livres (acte du 27 avril 1634, Gaillard, notaire) ; 2° De la Fage (19 août 1630, Belzunce, notaire) ; 3° Du Ga (13 mars 1643), et 4° de Baffignac (14 juillet 1650, Gailhard, notaire).

Nous remarquerons que ces quatre domaines ne furent achetés qu'après la pacification de cette partie de la Montagne Noire par le prince Henri II de Condé qui la traversa pour se rendre dans le Bas-Languedoc, en 1628, après s'être emparé de Mazamet, du fort d'Hautpoul, et chassé les religionnaires de Pradelles et du Mas-Cabardès. (Ext. *Revue du Midi*, par de la Fijardière, archiviste).

Il est de tradition, dans notre région, que le principal combat où ils furent battus fut livré sur le plateau sud-ouest de Saint-Brès, entre les métairies de la

Garnison et du Carnier. (Mém. Madiane-Bouffard).

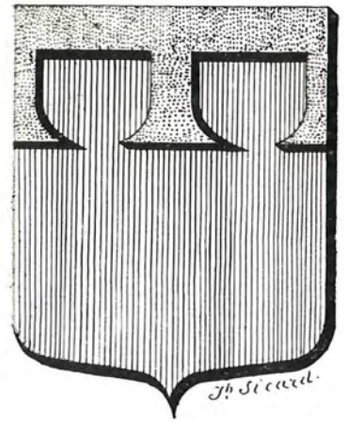
Antoine de Cathelan, décéda le 20 septembre 1673, âgé de 78 ans, dans son château de Roquefère qu'il avait restauré, et dont les réparations sont constatées dans un acte d'adjudication en date du 25 juillet 1638, qui en fixe le prix à la somme de mille livres. (Basse not., Arch. fam.)

Ses successeurs, obérés par ces nombreuses acquisitions, purent se maintenir dans la stabilité territoriale qu'établissement les Dénombrements de 1688, 1725 et 1778 (Arch. fam.). Dans ces divers actes, rédigés suivant une formule uniforme, nous avons constaté la démarcation faite entre les biens nobles et les fiefs qui leur furent concédés par le Roi, soit en rémunération de leurs services, soit comme acquis de leurs deniers. Voici le résumé de leurs principales dispositions : « *C'est l'aveu et dénombrement que je N... remets et baille... Par-devant Vous Mes Seigneurs les Président et Trésoriers généraux du bureau des finances de la généralité de Toulouse, des terres et Seigneuries de Roquefère et Cupserviès et de celle de la Fajolle, en plein fief et hommage à Sa Majesté mon Souverain Seigneur... lesquelles je jouis comme fils et héritier de...*

Premièrement : « Je suis seul seigneur dans toute l'étendue de la dite seigneurie de Roquefère et Cupserviès.... Dans l'enceinte des dites bornes j'ai toute justice, haute, moyenne et basse, pouvoir de créer juge, lieutenant, procureur juridictionnel, greffier, et de faire élire annuellement trois consuls qui portent chaperon rouge et prêtent leur serment en mes mains.

« Plus je possède un château seigneurial dans *l'enclos du lieu de Roquefère, fermé de murs, avec quatre tours et deux basses-cours ; plus d'autres biens nobles, savoir :... ; plus j'ai plusieurs censives qui me sont dues par les tenanciers des terres qui sont dans ma directe foncière du dit Roquefère et Cupserviès, mon-*

Maison de Narbonne Talairan



Armes : « de gueules, au chef lambel d'or à trois pendants ».

Maison de Laur de la Trivalle



Armes : « d'argent à un laurier de sinople sur un tertre de même, soutenu par deux lions affrontés de gueules et un chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent ».



Cliché J. Sicard

Cheminée de la salle du Château de Roquefère

BIBLIOTHÈQUE

tant a... , plus par les acquéreurs les lods des biens acquis à raison de six pour un sur le prix de l'achat, plus droit de prélation et autres droits seigneuriaux.

« *Plus je possède trois portions de la terre et fief de la Fajolle, lesquelles me sont échues par la succession de mon dit feu père et les cinq portions restantes comme engagiste de Sa Majesté...*

« *Plus j'ai un vacant appelé St-Brès et la forêt des Nauzes appartenant tant au roi qu'à moi, et autres terres, où je prends la tasque onzième des fruits du terres qu'on y ouvre ; et les habitants de Labastide Espabairenque me font d'albergue annuelle pour les herbages du dit vacant: 42 livres 15 sols, et ceux de Roquefère: 6 livres 5 sols, en tout 49 livres. — Plus j'ai plusieurs censives qui me sont dues par les tenanciers des terres situées dans ma directe.... — Tant seulement je faisais à Sa Majesté 60 livres d'albergue annuelle qui a été éteinte, n'en faisant à présent que 5 sols annuels.*

« *A raison desquelles seigneuries j'ai rendu hommage au Roi devant le dit bureau, le....* ».

Le coût de l'acte de dénombrement fait le 30 juillet 1725 s'éleva à 73 l. 18 s. (Arch. fam.).

Les autres enfants de *François* furent::

2° *Jacquette*, mariée avec Jacques de Molinier, bourgeois de Fontiès-Cabardès; — 3° *Gaspard*, bourgeois de Montolieu; — 4° *Balthesane*, mariée en premières noces avec Antoine Monier, bourgeois de Carcassonne, et, en deuxièmes noces, avec Pierre Fornier, bourgeois de Saissac.

Enfants d'*Antoine*: Premier lit: 1° *Anne*, mariée à Pierre de Salles, seigneur de Pradelles, des Jouys, de Camsoleil et del Bosc ; — 2° *Jacquette, née en* 1632, devenue Ursuline à Carcassonne; — 3° *Marie*, décédée en bas âge.

Enfants du deuxième lit : 1° *François* (II°), né en 1639. Mousquetaire de la garde du Roi, chevalier,

seigneur de Labastide et de Roquefère, marié le 25 janvier 1663 avec demoiselle *Françoise de Laporte*, fille de Guy de Laporte, docteur en médecine, et d'Anne de Taurines (paroisse de Saint-Vincent de Carcassonne), eut 6 enfants de son mariage et décéda le 13 septembre 1720, âgé de 81 ans.

2° *Jean Henry*, décédé en bas âge; — 3° *Christophe*, dit de *Saint-Joulia*, prêtre, docteur en théologie, était curé de Castans en 1660; — 4° *Alexandre*, prêtre, curé de Roquefère; — 5° *Françoise*, mariée avec *M. Jouy*, bourgeois de Cabrespine, le 20 mars 1679.

Enfants de *François (II°)* : 1° *Louis (I°)*, né le 24 février 1678 à Roquefère, chevalier mousquetaire du roi, seigneur de Roquefère et de Labastide, marié le 3 mars 1715 avec demoiselle *Rose de Laur de Marmorières*, fille de noble *Antoine de Laur, seigneur de la Triballe* et de demoiselle *Anne de Mignard de Lauran*. Il eut quatre enfants de son mariage et décéda en 1753, âgé de 75 ans.

2° *Paulin (I°)*, marié le 19 mars 1713 avec demoiselle *Maury de Saint-Maurice*, fille de *Jacques*, seigneur de *Grandval*, major de Toul et de demoiselle *Suzanne de Charnaiche*. Chevalier de Saint-Louis, il fut capitaine de cavalerie au régiment de Baussole, et seigneur de Cupserviès. Il mourut sans postérité.

3° *Alexandre*, né en 1675, décédé le 18 mai 1676; — 4° *Joseph*, né en 1668, décédé le 26 juillet 1685; — 5° *Jacquette*; — 6° *Pierre*, ces deux derniers décédés en bas âge.

Enfants de Louis (I°) : 1° *Gabrielle-Anne*, née le 26 avril 1716, décédée le 19 juillet 1729; — 2° *Françoise*, née le 10 septembre 1718, mariée le 16 mai 1748 avec *M. Claude de Bosc*, seigneur de *Dernacueillette*, fils de noble *Gabriel de Bosc* et de dame *de Saint-Jean de Bouisse*.

3° *Paulin (II°)*, né le 15 mars 1721, seigneur de Roquefère, officier de cavalerie, chevalier de l'ordre

de Saint-Louis, marié en premières noces le 15 avril 1747 avec demoiselle *Elisabeth de Russon*, fille de *Gabriel de Russon, seigneur de Seigure et de Domneuve*, et de *Madeleine de Folquier*. De ce mariage il eut deux enfants décédés en bas âge. Remarié le 9 mai 1752 avec demoiselle *Gabrielle de Montagnac*, fille de *Jacques, seigneur de Thermes* et de demoiselle *de Martin-Donos*. De ce mariage il n'eut pas d'enfants. Il laissa par testament, en date du 16 mai 1808, tous ses biens et droits seigneuriaux à son neveu *Louis-Antoine*, fils de son frère *Marc-Antoine* qui suit. Il mourut le 7 mars 1811.

Entre les années 1721 et 1811, dates de sa naissance et de son décès, *Paulin de Roquefère* parcourut toutes les phases de la Révolution Française, après avoir assisté, non sans émoi, à l'agonie de l'ancien régime. Le droit de haute et moyenne justice lui fut contesté en 1757 par le fermier du domaine du roi et retiré par un arrêt du bureau des Finances de la Généralité de Toulouse en date du 24 janvier 1759. (*Mémoire*. Arch. fam.). Mais les juges sommeillaient alors autant et plus qu'aujourd'hui, et il jouit en fait, des avantages de cette juridiction, très réduits, il est vrai, jusqu'en 1789.

Il eut aussi à se défendre contre les revendications de la communauté et des propriétaires censitaires de Labastide-Esparbairenque dont la longue patience était à bout. « Impuissants contre les inégalités devant l'impôt et l'arbitraire royal dans les dépenses » (Rambaud, livr. pr.), ils reprirent un procès entrepris par leurs prédecesseurs contre M. Anthoine de Cathelan vers 1641, concernant les droits d'usage, énumérés précédemment, qu'ils tendaient à développer, et certains droits seigneuriaux qu'ils n'avaient pas payés depuis vingt-neuf ans, comme l'établit un arrêt de la cour des Aydes de Montpellier en date du 8 avril 1756, portant condamnation à les rem-

bourser à l'impétrant. — Les usagers abusèrent tellement de leurs droits que le gouvernement du roi fut forcé de rendre plusieurs ordonnances de réforme en 1515, 1588, 1602.

Survint la Révolution de 1789 qui livra la forêt des *Nauzes* à la dévastation. Une loi du 14 ventôse an 7 remédia, en partie, à ces abus par le rétablissement de la conservation des forêts, tout en maintenant les droits des usagers sur les vastes terrains de l'ancien fief qui, après une expertise, furent reconnus la propriété, en partie, de *Louis de Roquefère*, par un arrêté préfectoral du 3 mars 1818, sauf les droits des tiers réservés et non compris le bois des Nauzes, vendu par la caisse d'amortissement en 1815.

Les numéros et contenances des parcelles qui lui avaient été attribuées dans les deux communes, furent maintenus dans la matrice cadastrale. Mais il n'obtint leur cantonnement et bornage que sur décision d'un jugement rendu par le tribunal de Carcassonne, le 7 janvier 1840, et d'un jugement sur appel de la cour royale de Montpellier en date du 23 juillet 1841.

4° *Marc-Antoine*, né le 25 juin 1726, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, officier d'artillerie, marié le 28 mai 1766, avec demoiselle *Anne d'Aragon*, fille de *M^e Aragon*, notaire royal à Caunes et de demoiselle *Thimothée*. Nommé député aux Etats-Généraux de 1789 pour représenter la sénéchaussée de Carcassonne dans l'ordre de la noblesse, il habita principalement Caunes où un de ses fils fonda une seconde branche de la famille de Roquefère, actuellement éteinte. Il mourut le 4 germinal an XI.

Enfants de Marc-Antoine:

1° *Gabrielle*, mariée avec *Jacques Raymond Tallavignes*, de Peyriac-Minervois, décédé le 9 juillet 1835;

2° *Paulin* (*III^e*), décédé à l'âge de 22 ans.

3° *Antoine-Louis-Marcien*, marié le 13 novembre 1775, avec demoiselle *Marie-Antoinette Grimes*, de

Caunes. Chef de la branche cadette des Roquefère de Caunes, il fut premier consul et maire de Caunes.

4° *Louis-Antoine*, né à Carcassonne le 27 avril 1767. Il embrassa très jeune la carrière militaire. Voici ses états de service tels qu'il les a énumérés lui-même:

« Nommé élève au corps royal de l'artillerie le 16 août 1781; lieutenant en second le 16 août 1782; lieutenant en premier le 12 août 1785; capitaine en second le 1^er avril 1791; capitaine en premier le 8 novembre 1792; chef d'escadron le 2 octobre 1802. Nommé, en récompense de ses services, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, le 14 juin 1804.

« Incorporé à l'armée d'Italie et à l'armée des Alpes, il fit les campagnes de 1792 et 1793, et commanda en chef l'artillerie au camp de Tournoux. Après la levée de ce camp, il partit le 24 novembre suivant avec l'ordre de se rendre au siège de Toulon; mais passant à Manosque le 27, il y fut arrêté par ordre du Comité révolutionnaire de cette ville, confirmé le lendemain par arrêté du représentant d'Herbez-la-Tour, qui prononça sa radiation des cadres. Il n'obtint sa liberté que le 26 octobre 1794, et la levée de la suspension de ses services que le 29 mars 1800, par arrêté des consuls.

« Il fit à l'armée de réserve d'Italie la campagne de 1800, commandant le passage de l'artillerie au Grand Saint-Bernard. Par une lettre en date du 26 Prairial an VIII, le général *Joseph Bonaparte* le remercie vivement de son envoi de chevaux et mulets qui lui a permis de rejoindre plus tôt son frère. Il fit à l'armée d'observation du Midy la campagne de 1801, comme commandant l'artillerie du Corps d'élite.

« Nommé à l'employ d'adjudant de côte, successivement dans les 10^e et 9^e divisions militaires, il or-

ganisa la défense de cette partie du littoral méditerranéen.

« Il fut appelé à l'armée active par ordre ministériel le 1e décembre 1807 et fit, en Espagne, les campagnes de 1808, 1809, 1810 et 1811, pendant lesquelles il commanda successivement l'artillerie à Pampelune, arma sa citadelle et prépara l'équipage d'artillerie du premier siège de Saragosse, qu'il fut, plus tard, appelé à commander en chef. Ce siège ayant été levé par suite des désastres de Baylen, il commanda l'artillerie du quatrième corps; mais bientôt il reçut l'ordre de se rendre à Saragosse pour y organiser un équipage de siège. Il y fut employé comme chef d'état-major et remplaça, à l'attaque de droite, le commandant Lallier, mis hors de service; puis, envoyé en parlementaire dans la place par le Maréchal Lannes, duc de Montebello, il eut l'honneur de conduire une députation de la *junte* à son quartier-général (1809).

« Des états de récompenses et d'avancements de grade avaient été dressés pour le troisième corps et pour l'artillerie; mais, par une anomalie qu'on ne saurait expliquer, ces états, privés de l'approbation du général en chef, furent repoussés. Ce désappointement devait être sensible à un officier qui, malgré tout son dévouement, se trouvait rester stationnaire dans un grade inférieur, au milieu de l'avancement rapide de ses cadets. Quant à lui, la perspective d'une longue suite d'actions brillantes, s'ouvrait pour l'armée d'Aragon, et il se consolait en prévoyant qu'il serait appelé à y prendre part. Il n'en fut pas ainsi, bien au contraire; pendant trois ans consécutifs, seul, parmi tous les officiers supérieurs de cette armée, il ne put obtenir d'être employé à aucune de ces expéditions.

« Il ne put supporter un traitement si humiliant, sa santé s'altéra, il voyait une carrière perdue, et sollicita sa retraite qui lui fut accordée le 2 février 1812 ».

Il avait été le camarade de promotion de Napoléon 1er à l'école de Brienne et lieutenant dans le même régiment à La Fère.

Après sa démission, il se retira à Roquefère, sur les biens que lui avait laissés en héritage son oncle Paulin. Marié en premières noces, le 17 Nivôse an IV avec demoiselle *Anne de Trémolières* dont il eut deux filles, il épousa, en deuxièmes noces, le 11 mars 1812, Mlle *Elisabeth Gailly*, dont il eut quatre enfants.

L'intelligente activité qu'il n'avait pu exercer, à son gré, dans l'armée, il la consacra pendant trente années au progrès matériel et moral de sa petite commune et du canton du Mas-Cabardès qu'il représenta pendant plusieurs années comme conseiller général. Il eut enfin la satisfaction de terminer le long procès avec la commune de Labastide-Esparbairenque avant son décès qui eut lieu le 7 février 1842.

La discrétion nous oblige d'arrêter cette notice à ce représentant distingué d'une longue et honorable lignée qui n'est pas encore éteinte.

Joseph SICARD.

NOTE

D'après un mémoire explicatif des états de service de M. *L.-A. de Roquefère*, son arrestation et son emprisonnement à Manosque peuvent être attribués à des causes très honorables pour lui, ce qui nous engage à en reproduire le récit :

« Pendant son séjour à Nice, il fut tenu de faire un rapport impartial sur certains actes contre l'honneur, où Barras, administrateur délégué, se trouva fâcheusement mêlé. Vers la même époque (1793), alors qu'il était sur la plage de Cannes, pour assister au débarquement de plusieurs prêtres fu-

gitifs venant de Marseille, il en empêcha le massacre par sa courageuse intervention. »

Dans ces temps troublés, où l'on peut dire sûrement que la force primait le droit, il n'en fallait pas plus pour motiver son incarcération. « Après sa libération, trop heureux d'échapper aux proscriptions de 1794, et par crainte de la rancuneuse vengeance de Barras, ce ne fut qu'au retour de Bonaparte de son expédition d'Egypte qu'i lui demanda et obtint sa réintégration dans le service armé. » (Mémoire justificatif, *Arch. famil.*).

TROISIÈME PARTIE

Travaux Originaux

Un Temple Gallo-Romain dans la Région Narbonnaise

à Saint-Cir, près Cuxac-d'Aude

A 1.500 mètres sud-est de Sallèles-d'Aude, au point marqué sur la carte d'état-major par la côte 58 et désigné à tort, sous le nom de *Saint-Sixte*, se trouve un côteau en tronc de cône que les gens du pays nomment *Saint-Cir*. C'est aussi la dénomination du tènement sur le cadastre de la commune d'Ouveillan, dans le territoire de laquelle est situé ce côteau.

A mi-côte, vers l'ouest, on a aménagé un réservoir servant à l'adduction d'eau du village d'Ouveillan.

Sur le sommet du monticule, au nord d'une esplanade circulaire de 200 mètres carrés environ, se dressent des pans de murs épais, tombant en ruines sous l'action des intempéries.

Mais les substructions permettent de constater des morceaux de parements à grand appareil analogues à ceux qui dominent le Mont Laurès et qui sont indubitablement d'origine romaine. — Le mortier, aussi, a toutes les caractéristiques de cette époque. La partie la plus élevée de ces murs ruiniformes ne s'élève qu'à 1 m. 50 au plus, au-dessus du sol, les meilleures pierres ayant été enlevées par des particuliers.

En plan, on ne peut distinguer que deux pans de muraille se coupant à angle droit ; pour avoir un aspect d'ensemble de la construction, il faudrait se livrer à des fouilles que nous n'avons pu pratiquer.

Les gens de Sallèles se rappellent avoir vu sur ces restes de bâtisse une espèce de portique.

C'est tout.

En vain, nous avons demandé si des monnaies, des médailles ou des poteries entières avaient été trouvées à proximité ou sur l'emplacement : personne n'a pu fournir d'indication exacte.

Il est vrai que sur le sol, on peut voir encore quelques tessons d'amphore ou de dolium ; mais ces vestiges sont tellement communs dans notre région qu'il serait plutôt étonnant de ne pas en trouver là, car toute la partie sud du côteau, plantée de pins n'a pas été bouleversée depuis longtemps par les cultures.

Maintenant, si, en dehors de ce témoignage donné par les ruines, on fait un rapprochement onomastique entre le nom du tènement : Saint-Cir, et le vocable latin Cirsius, qui servait à désigner le vent de Cers, les probabilités s'accroissent de la construction d'un *Fanum* en ce lieu.

De plus, la situation elle--même ne peut être mieux choisie dans ce but, puisque sur le côteau, le vent d'ouest règne en maître, au grand dam des maigres pins d'Alep qui y végètent.

Une autre circonstance nous confirme encore dans cette croyance : c'est la découverte que nous fîmes, au bas du côteau et dans sa partie méridionale, d'un aqueduc en béton, de section rectangulaire, mesurant en coupe : 0 m. 30 sur 0 m. 55 environ et que l'on découvre sur une longueur d'une centaine de pas. Le reste est enseveli sous éboulements des terres du monticule, vers l'est et, vers l'ouest ; la culture de la vigne a incité les vignerons à démolir cet aqueduc qui était pour eux, non seulement inutile, mais gênant.

Cette canalisation paraît se diriger, en amont vers le domaine de Truilhas, où, d'après la tradition, on aurait trouvé des vestiges identiques.

En aval, elle semble se prolonger, sous les éboulements, vers les ruines de Fontcalvy, forteresse imposante, jadis siège d'un prieuré rural dépendant de Fontfroide, mais qui offre tous les caractères d'un *castrum* gallo-romain.

Fontcalvy dresse sa masse orgueilleuse à environ deux kilomètres à l'est de Saint-Cir, dans l'angle formé par la route de Cuxac à Ouveillan et le canal d'atterrissement du Gaillousti ; au nord du Mont Carétou.

De par cette disposition, on peut inférer que ce canal amenait de l'eau potable jusqu'à Narbonne, en suivant, à partir de Fontcalvy, la voie romaine qui passait tout près de Cuxac.

Or, cet aqueduc, situé sur des côtes assez élevées comme altitude, est encore bordé par un chemin rural.

De là à croire qu'il était longé par une voie romaine partant de Fontcalvy et se dirigeant sur Ginestas par Truilhas et le Somail, il n'y a qu'un pas, que les archéologues nous aident à franchir par leurs constatations.

Toutes ces considérations nous corroborent dans l'idée que Saint-Cir est très probablement l'emplacement du Fanum dédié par l'empereur Auguste au vent de Cers divinisé.

Ces considérations diverses, permettez-nous de les résumer ainsi :

1° Situation du temple sur un côteau très exposé aux souffles salubres et violents du vent de cers.

2° Proximité de Narbonne — d'où, facilité d'accès.

3° Proximité de la route — d'où affluence de pèlerins.

4° Proximité de l'eau potable, chose très appréciable en ce pays marécageux, sur les bords du lac Rubrèsus aux eaux salées.

5° Rapprochement onomastique entre le nom de Saint-Cir actuel et celui que les Romains donnaient au vent redoutable mais salubre Circius qu'ils avaient divinisé.

L'époque médiévale, sanctifiait facilement les noms dont le souvenir s'affaiblissait progressivement et que transformaient à la longue les traditions.

LAURENT MATHIEU.

Fragments de Poteries gallo-romaines en terre rouge vernie, trouvés à Saint-Cyr

Commune de Cuxac-d'Aude

J'ai l'honneur d'offrir à la Société quelques fragments de poteries gallo-romaines en terre rouge vernie trouvées par nos collègues MM. Cazanave Emile et Largey Léon, dans un terrain situé à Saint-Cyr, n° 154 de la section C du plan cadastral de la commune de Cuxac-d'Aude.

Autant par leur nature que par la richesse de leurs décorations, ces poteries paraissent avoir la même origine que celles qu'a recueillies à Embres-et-Castelmaure, notre sympathique secrétaire, M. le Dr. Courrent. Comme celles-ci, ces poteries abondent en décors à métopes, avec des motifs animaux et végétaux; elles doivent être de la fin du I^e^ ou du commencement du II^e^ siècle de notre ère, et provenir de la fabrique de Milhau, la plus importante des fabriques gallo-romaines, dont on a trouvé des vases jusque dans les ruines de Pompéi. Si les Gallo-Romains allaient chercher si loin leurs objets usuels en terre cuite, c'est parce que ce n'est seulement qu'après un siècle d'occupation qu'ils s'aperçurent que les argiles de la Narbonnaise valaient les glaises des autres pays. A ce moment, ils fondèrent à Narbonne des fabriques de céramique qui acquirent quelque célébrité.

L'art de la céramique n'est pas d'importation romaine. Longtemps avant l'invasion de notre pays par les soldats de Jules César, les Gaulois étaient des artistes habiles, non seulement dans la fabrication des vases de terre et des objets de parure, mais encore dans

l'art autrement difficile d'imiter le corail avec de l'émail rouge. Mais après avoir brillé d'un très vif éclat sur tout le monde romain, cet art, auquel était venu s'ajouter tout ce que les romains avaient eux-mêmes emprunté aux Grecs, subit le sort de l'Empire, et il était en pleine décadence quant, au V^e^ *siècle*, les barbares envahirent la Gaule.

Sur les hauteurs qui entouraient le Rubresus ou Lacus-Narbonensis: Mont Carétou, Saint-Cyr, Mt-Laurès, etc., on trouve de nombreuses poteries gallo-romaines: vases, amphores, petites briques et briques à rebords, même des ruines de construction en gros appareil, et, au pied de la colline de Saint-Cyr, les traces d'un aqueduc dont j'ai signalé l'existence, en 1908, dans le Bulletin de la Société, vestiges de toute nature qui prouvent que ce pays, quoique marécageux sur une grande étendue, fut occupé par les Romains dès les premiers jours de la colonisation de la Narbonnaise.

Naturellement les conquérants introduisirent dans les pays conquis leur religion polythéiste dont la caractéristique était de symboliser les nécessités de la vie, les travaux industriels ou agricoles, les sensations de crainte ou d'admiration éprouvées en présence de la nature. Et, si l'on peut reprocher à leurs dieux innombrables de n'avoir pas, comme ceux de l'Olympe, inspiré les arts et la poésie, il faut du moins leur rendre cette justice qu'ils n'en ont pas eu la cruauté, mais qu'ils ont été, au contraire, des dieux utiles, bienfaisants, protecteurs, comme celui qui, en l'an de Rome 727 (27 ans avant notre ère), naquit sur les bords du Lacus Narbonensis, et qui fait en grande partie l'objet de cette communication.

A la page 105 de son étude sur notre département, de Barante, qui fut préfet de l'Aude de 1800 à 1802, nous dit que sous Auguste on avait élevé à Narbonne un autel au dieu Circius. Et il explique que Circius est

le nom que Pline donne du vent du Cers, nom qui vient, soit du celtique Cyrch, signifiant violent, soit d'un mot grec qui veut dire tourbillon.

Je ne sais s'il a jamais existé à Narbonne un autel de ce nom. Mais sur la colline qui domine les vastes plaines de Sallèles, d'Ouveillan et de Cuxac, est un lieu appelé Saint-Cyr où l'on voit encore, ainsi que nous le disait très bien, dans l'une de nos dernières séances, notre collègue M. Laurent Mathieu, les vestiges d'un temple que la tradition a de tous temps attribué au dieu Cers ou Circius, et qui paraît être l'autel dont parle de Barante. Cette région, aujourd'hui colmatée par les alluvions de l'Aude, était autrefois fort malsaine, surtout par les vents marins qui y apportaient les miasmes des marécages s'étendant par le lac narbonnais, du littoral méditerranéen au pied de la colline de Saint-Cyr, tandis qu'au contraire elle était assainie par le cers, vent du Nord-Ouest, qui la débarrassait de ces miasmes en les chassant au loin, jusque dans la mer. Aussi les Romains, gens pratiques et avisés, divinisèrent-ils le vent Circius qui leur apportait la santé en purifiant l'atmosphère; et, autant peut-être par prudence que par reconnaissance, ils lui élevèrent un temple dans le but de placer leur pays sous la protection de leur nouveau dieu. Remarquons que Saint-Cyr, situé à l'extrême limite occidentale du lac et le dominant, exactement au point où le vent semble naître pour souffler dans la direction de la mer, répondait bien aux habitudes des Romains dont les temples se dressaient presque toujours sur des points élevés.

Lorsque par l'édit de Milan, en 313, Constantin I^er^ eut fait, du christianisme, la religion de l'empire, le paganisme fut poursuivi avec acharnement et les biens des anciennes divinités confisqués au profit de la nouvelle religion. Les chrétiens n'inventèrent pas un art nouveau. Ils se contentèrent d'adapter l'art ro-

main à leurs besoins; et, après s'être emparés des temples païens, ils les consacrèrent à leur nouveau culte sous des dénominations à peine différentes. C'est ainsi que Circius christianisé devint aisément Saint-Circius, puis Saint-Cers et enfin Saint-Cyr, nom sous lequel on le désigne encore aujourd'hui.

Ces changements d'attributions sont de tous les temps et de tous les lieux, car, partout et toujours, les nouveautés n'ont été vraiment victorieuses que lorsqu'elles ont su s'insérer dans les cadres forgés par les siècles antérieurs. Nous en avons de nombreux exemples chez nous, notamment à Alet, dont l'antique temple de Vénus fut incorporé à la cathédrale de St-Pierre, du XI[e] siècle. Dans la vieille terre de l'Armorique, les druides ont procédé à leurs incantations mystérieuses, à Carnac, dans l'immense basilique de plein air où l'antique race de Cro-Magnon avait célébré son culte solaire. Les druides disparus, ces pierres énigmatiques reçurent une nouvelle adaptation ainsi que l'attestent les statuettes d'Apollon et de Vénus trouvées à leurs pieds. Enfin, récemment, il m'a été donné de voir, en Bretagne, de nombreux monuments mégalithiques surmontés d'une croix chrétienne, touchant symbole d'union spirituelle dans la diversité des religions dont la dernière en date utilise, pour les besoins de son culte, les vestiges de celles qui l'ont précédée dans la nuit des temps.

Cette substitution de nom et de culte, suffisamment expliquée par l'histoire et l'archéologie, est toute naturelle et conforme à tous les précédents. Nous pouvons donc considérer comme résolu dans le sens de l'affirmative le problème de l'autel élevé par les Romains au dieu Circius, comme du reste l'ont toujours résolu les populations narbonnaises en le plaçant sur le sommet de la colline de Saint-Cyr.

A. BLANQUIER.

NOTES SUR
L'ANCIEN PRIEURÉ DE St-CLÉMENT D'OLONZAC

dépendant de l'Abbaye de Caunes, aujourd'hui disparu

Il est, tout près d'Olonzac, à 700 mètres environ, vers l'est de cette localité, un tènement d'une superficie de huit hectares à peu près, cadastré sous le nom de Saint-Clément (1).

Au point de vue géologique, le terrain, datant du Lutétien moyen, est composé d'assises rocheuses de grès calcaire, gris, très compact, alternant avec des marnes rougeâtres, le tout recouvert de sables alluvionnaires anciens, fortement calcaires.

Au centre de ce tènement, très fertile, est une hauteur que couronne un ancien moulin à vent en ruines.

Ce mamelon est traversé, de l'ouest à l'est, par la route G. C. 20 — d'Olonzac sur Narbonne.

Cette route, en déblai, permet de voir encore, dans les talus et le fossé, quelques traces des murs d'une petite église, jadis entourée de tombes faites de dalles frustes juxtaposées, que parfois la pioche des travailleurs met à découvert.

Car Saint-Clément fut autrefois un « masatgé » (locution patoise désignant un hameau), qui faisait, partie de la communauté d'*Olentiacum* : Olonzac.

Ce « masatgé » était desservi par quatre voies d'accès très anciennes : à l'ouest, celle de Narbonne à Olonzac et Caunes ; à l'est, celle d'Olonzac à Rou-

(1) Le nom de Clément fut porté, aux premiers siècles de l'Eglise, par 2 saints. Clément I[er], pape, (de 91 à 100) auteur d'une Epitre aux Corinthiens » — Clément d'Alexandrie, (mort en 217) auteur des « Stromates », docteur de l'Eglise. L'un d'eux dût être le patron du hameau.

bia ; au nord-est, celle de Narbonne à Oupia et Beaufort ; au sud-est, celle d'Olonzac à Argens.

Il était bâti au point culminant d'une crête rocheuse allant du nord au sud et séparant les fonds vaseux de deux étangs : celui de « Bajo », vers l'est, et celui du « Mondas » à l'ouest ; ce dernier, alimenté par les petits cours d'eau de « l'Espène » et du « Tartuguié ».

Au sujet de Saint-Clément, on a trouvé, dans les archives de l'abbaye de Caunes (2) et à la Bibliothèque Nationale (3) le document suivant :

Enneco, presbiter, donavit Donadeo Abbati, et monachis monasterii Caunensis siti in territorio Narbonensi, suburbio Minerbensi, super rivo Argentoduplo, quidquid habebat in villa « Olentiaco » vel infra ejus terminos in territorio et suburbio præfatis, id est cum exio et regresso eorum, pratis, pascuis, sylvis, garricis, aquis aquarum, viæ ductis et reductis.

Actum subdie III kalendas Januarii Anno XIII regnante Karolo rege.

Ennec, prêtre, donna à Donadieu, abbé, et aux moines du monastère de Caunes, sis en province Narbonnaise, district de Minerve, sur la rivière Argent-double, tout ce qu'il possédait dans le village d'Olonzac et dans les limites de son territoire, province et district précités, ainsi que leurs revenus, prés, paturages, bois, garrigues, eaux des rivières, viaducs et canalisations (4).

Acte daté du 3e jour des calendes de Janvier, 13e année du règne de Charles.

(Soit le 3 janvier 852).

Cette charte, en sa concision, vaut, pour nous, une longue page descriptive des possessions du prêtre Ennec et de la situation du hameau précité.

Disséquons-en les derniers termes :

Il y est dit : *Les prés, les eaux des rivières, des viaducs, des aqueducs.*

Or, nous trouvons, dans le tènement voisin, vers l'ouest de Saint-Clément : l' « Isle », aux terres alluvionnaires, très fertiles, contiguës à la rivière d'Espène », l'emplacement des prairies.

(2) Histoire de l'Abbaye de Caunes-Louis Béziat, 1880. A. Claudin, libr. éd Paris.

(3) Latin, folio 227. Copie, sous le numéro 12664 du « Monasticum Benedictum ».

(4) Partois, le mot latin : *reductis*, est pris dans le sens de petits bâtiments et peut ainsi, dans ce texte, désigner les constructions rurales.

Et ce nom d' Isle indique l'existence de canaux d'irrigation isolant ces prairies des terrains environnants : *aqueducs.*

Les *viaducs*, dès lors, s'imaginent aisément en travers des ruisseaux et des dépressions du sol, pour amener les eaux d'irrigation au niveau des prairies.

On lit ensuite : *Pâturages, bois, garrigues.*

Il faut chercher la trace de ces possessions à deux kilomètres de Saint-Clément, au pied du « Tourril », au sud-ouest de cette montagne, à proximité de la route G. C. 11, de Carcassonne à Béziers, et du chemin vicinal ordinaire n° 7, d'Olonzac à Roubia.

Sur la carte, entre les côtes 181 et 61, on lit un nom « Montplaisir », désignant une ferme et un tènement. La ferme est en ruines.

Ce nom, presque ignoré des Olonzagais est, par eux, remplacé par le vocable « Borio d'Ennè » (métairie d'Ennec).

Il y a, dans ce tènement, autour de cette ferme, quelques vignes, mais surtout des « dépaissances », s'étendant sur une trentaine d'hectares, des « bois » de chênes-verts et des « garrigues », petits côteaux, contreforts du Tourril, parsemés de chênes kermès (garrouilhos en patois).

Cette métairie était délimitée, au nord et à l'est, par le domaine de « La Garde Rolland » ; au sud, par celui de « Bassanel » (5).

On voit encore, à la limite des terres de ces trois propriétés, une borne portant une croix grecque (à branches égales), sur la face ouest vers la « Borio d'Ennè », et une croix de Malte sur la face est ; car La Garde-Rolland et Bassanel ont appartenu, après l'an

(5) En 875, une charte de Charles-le-Chauve, confirme Hildéric, abbé de Caunes, dans la possession de Bassanel — « Villa Baïano » dans le Minervois. « Bassanel », d'une contenance cadastrale de 77 Ha ajouté aux 30 Ha de la « Borio d'Ennec », constituait un joli fief à l'abbaye de Caunes.

1300, *à l'Ordre de Malte (commanderie d'Homps)*.

Voilà donc, retrouvées, les propriétés dont Enneco, prêtre, reçu moine à l'abbaye de Caunes depuis le 29 décembre 853, avait doté son couvent près d'une année avant ; probablement en se présentant comme novice.

Cette donation eut, pour le pauvre moine bénédictin Ennec des effets aussi « frappants » qu'inattendus (6).

Un autre prêtre du voisinage, Déodat, qui, à tort ou à raison, avait escompté cet héritage, resta fort marri de s'en voir frustré ; et plus vindicatif encore que la mule du pape dont parle Daudet, qui garda sept ans son coup de pied à Tistet Vedène, il attendit pendant douze ans l'occasion de se venger.

En l'année 865, ayant rencontré Enneco seul dans un lieu désert, il l'assaillit, le rua de coups et le fit prisonnier.

L'abbé de Caunes Egika, cita, au su de la nouvelle, Déodat à comparaître en justice.

Et dans un plaid tenu à Caunes, l'archevêque de Narbonne Frédol le condamna à diverses réparations envers sa victime et envers le monastère.

L'abbaye de Caunes garda la paisible possession de St-Clément, dont elle fit un prieuré, jusqu'en 1663.

Hiérosme de Narbonne, — (*de la famille des vicomtes de Saint-Girons, proche parent de Saturnin de Narbonne, dernier abbé de Caunes*), — qui était camérier du monastère, et seigneur de Trausse en toute justice, basse et haute, fut le dernier prieur connu de Saint-Clément (1659-1663).

Il résigna ses fonctions et privilèges le 29 octobre 1663.

Mais à cette date il y avait déjà près de trois cents

(6) Tiré de l'histoire de l'abb. de Caunes. Ouvrage déjà cité.

ans que le hameau n'existait plus : le prieuré n'était qu'un titre honorifique.

Après la guerre des Albigeois, qui mit le pays à feu et à sang, toute la contrée fut parcourue par des bandes de pillards : Routiers, Pastoureaux, Miquelets (7) qui dévastaient les campagnes et commettaient les crimes les plus atroces.

Les habitants de Saint-Clément, fatigués d'être à leur merci, s'entendirent avec ceux des cinq autres « masatgés » : Saint-Félix, Saint-Martin d'Ouneyrac, St-Martin de Polignan, St-Julien-des-Bacanes, St-Etienne de Bassanel), pour se réunir derrière les remparts de St-Jean-du-Puits, bourg central, chef-lieu de la communauté d'Olonzac, dont ils faisaient partie.

En 1371, ils rasèrent leurs maisons, se groupèrent à St-Jean, dont l'enceinte fut agrandie, et entourée de fossés.

Ce bourg passa de 150 feux à 450 et perdant son nom de St-Jean-du-Puits, ne garda désormais que celui d'Olonzac.

A côté de ces pages de l'histoire locale de St-Clément, il est d'autres documents concernant ses premières origines.

Ceux-ci ne sont pas catalogués dans des bibliothèques.

Ce sont les trouvailles d'objets en pierre, en métal ou en céramique que la terre de son emplacement laisse arracher de son sein, parcimonieusement et comme à regret, par la pioche ou la charrue.

(7) Notre pays a gardé par tradition jusqu'à nos jours le souvenir de leurs pillages; j'ai entendu maintes fois en mon jeune âge, des vieillards portant un lourd fardeau sur l'épaule, dire en patois : « *Soun cargat coumo'n miquelet !...* — (Je suis chargé comme un miquelet !...)

Citons-en quelques-unes; et d'abord, les plus récentes:

Le 28 janvier 1928, un défoncement à la vapeur, profond de 60 centimètres, vient de mettre au jour, en les disloquant, deux tombes de l'époque gallo-romaine.

Ces tombes, faites de dalles en calcaire de la Serre, (montagne située à 2 kilomètres à l'Est, dont le calcaire se délite avec facilité en lames comme l'ardoise), ne contenaient que des squelettes, dont les os, friables, ne portaient aucune trace d'incinération.

Aucun ornement n'a été trouvé; mais, près des ossements il y avait des vases (du rituel funéraire de l'époque, sans doute) dont deux ont pu être recueillis, ainsi que les débris d'un troisième.

L'un d'eux est en forme de cruchon, presque globulaire.

Il est malheureusement ébréché au goulot, dont il ne reste que la base.

Ses dimensions sont: hauteur: 0 m. 12; grand diamètre: 0 m. 10; diamètre du pied: 0 m. 05.

Il est fait de terre rougeâtre, assez fine, très mince.

De la base jusqu'à mi-hauteur il est peint en rouge vif et cette peinture n'est écaillée qu'en peu d'endroits.

On voit à la partie supérieure, la trace d'empattement d'une anse.

A la hauteur de cet empattement, règne une ligne noire horizontale autour du vase; mais cette peinture, de 0 m. 005 de largeur environ, a disparu par places, sur une bonne partie de sa longueur.

Nous avons pensé que c'était là un lacrymatoire.

L'autre petit vase est plus trapu, de forme moins élégante.

Il est pétri de terre grise, très dure, sans aucune ornementation.

Ses dimensions sont: hauteur: 11 centimètres; diamètre à la base : 4 centimètres ; diamètre à la panse, 8 centimètres; diamètre au goulot: 5 centimètres.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU GERS

Epaisseur des parois: 0,006 millimètres.

Il est absolument intact.

Nous n'avons recueilli que la moitié à peu près, d'un troisième, qui paraît avoir les mêmes formes que le premier décrit, mais fait de terre grise très dure.

Près des tombes, la charrue a exhumé des débris d'amphores (3 au moins), des tessons de dolium (d'un seul) et quelques grandes briques plates à rebords (la tuile romaine) toutes brisées.

Rien de tout cela ne portait, comme on le voit parfois, ni ornement, ni marque d'officine.

Autrefois et à maintes reprises, on avait découvert, aux alentours de l'église, d'autres tombes du même genre, contenant divers objets, dont voici la nomenclature partielle:

1° Une grosse boucle plate en bronze, pour ceinturon, sans doute, donnée vers 1886 à M. Cazalis de Fondouce par le propriétaire du terrain: M. Emile Tarbouriech, alors député.

2° Une autre boucle en bronze, ovale, finement guillochée sur le pourtour, ayant 3 centimètres de grande dimension, sur 2 dans la petite, avec 0 m. 008 d'épaisseur de métal.

L'ardillon, guilloché aussi, très gros à la charnière, s'effile vers la pointe et figure grossièrement une tête de serpent.

3° Trois bagues, dont une en bronze pour un médius de main d'homme ordinaire; le chaton, ovale, porte: Une croix au centre, un E à gauche, un C à droite, gravés grossièrement en creux.

4° La deuxième paraît avoir une armature de fer recouverte de bronze. Elle est très déliée, à pourtour cylindrique de 0,003 de diamètre, et le chaton semble fait simplement par la torsion du corps de l'anneau avec les deux extrémités relevées en cornes de taureau. Elle est fort rongée par l'action destructive des siècles.

5° La troisième est en fer aussi; très grande, on y passe le pouce avec grande facilité. Le corps de la bague est épais et presque cylindrique en dessous, du côté de la paume de la main.

Il s'élargit en s'amincissant vers le chaton, qui a plus d'un centimètre de largeur sur 2 cent. 5 mm. de longueur et 1 millimètre d'épaisseur.

Deux plaquettes *d'or* en forme de trapèze sont soudées sur ce chaton, leur grande base accolée à une nervure médiane, et disposées avec symétrie.

5° Des briquettes parallélipipédiques, de 0 m. 065 de long environ, sur 0 m. 040 de largeur et 0 m. 015 d'épaisseur.

Ces briquettes, posées de champ sur un lit de béton, en forme d'épis (genre opus spicatum) formaient un dallage en espèce de mosaïque grossière.

6° Un pommeau de glaive romain en bronze, de forme lenticulaire, percé en son grand axe: 0 m. 05 environ, d'un trou, carré d'une part, rond de l'autre, pour le passage et la rivure de la « soie » du gladium.

7° Des débris d'amphores, de dolia, d'ampoules et de poteries diverses.

Voilà pour les temps « historiques ».

La « préhistoire » y est représentée aussi par une petite hache en jadéite, polie soigneusement sur toutes les faces et au contour trapézoïdal, — objet de parade ou de culte plutôt qu'arme de défense.

Quelques pointes de flèches en silex à fines retouches de l'époque néolithique.

Tous ces objets prouvent que Saint-Clément fut habité depuis des millénaires.

Olonzac, le 10 février 1928.

L. MATHIEU.

La Carbonisation Industrielle

à Basse température du Lignite

de la Concession de MAILHAC (Aude)

L'absence presque totale de gisements de pétrole en Allemagne et en France rend ces nations tributaires de pays plus favorisés.

C'est ainsi que tant en France qu'en Allemagne, de nombreux savants se sont consacrés à la solution du problème qui consiste à fabriquer industriellement et économiquement des carburants de synthèse par l'utilisation des ressources nationales.

Des hommes français éminent, s'inspirant des travaux de Berthelot et de M. Sabathier, se sont orientés dans une direction toute différente de celle suivie par les Allemands, notamment par Bergius, qui sans l'emploi de catalyseurs, lesquels s'empoisonnent facilement par le soufre du combustible, affirme réussir industriellement, la transformation en essence d'un charbon donné à l'aide de l'action de l'hydrogène à une température élevée et sous de très fortes pressions en vase clos.

Les Français par contre ont poursuivi avec méthode la transformation des combustibles solides et notamment du lignite en carburants liquides, mais à la pression normale, ce qui est plus rationnel, et à l'aide de la carbonisation à basse température.

Pour y réussir ils ont opéré par franctionnement en enrichissant en hydrogène des hydrocarbures lourds non saturés. Ces derniers provenant de cette carbonisation et ils ont formé en présence de catlyseurs des

hydrocarbures saturés stables faciles à raffiner et procurant après raffinage une essence analogue à l'essence de pétrole.

Il résulte donc de ce qui précède que l'objet essentiel de la carbonisation à basse température est la production de carburants et d'huiles pour le chauffage et le graissage.

Cette dernière apparaît donc au premier chef comme une méthode certaine d'accroissement de ressources en carburants.

Cela est si vrai, que si nous évaluons à 15 millions de tonnes la quantité de charbon bitumeux français que l'on pourrait annuellement carboniser à basse température, la production correspondante du goudron primaire s'élèverait d'après M. Berthelot à 1.350.000 tonnes qui donneraient 400 tonnes d'essences.

Ces problèmes n'ont pas échappé à quelques praticiens possédant des concessions de lignites dans le Minervois. Ils se sont consacrés à l'étude industrielle de ces questions et par là même à la mise en valeur de leurs gites de lignite.

C'est le résultat d'une de ces études pour la concession de Mailhac d'après le savant chimiste Pétroff que je me propose d'indiquer dans ce travail.

On sait que le Bassin du Minervois est une formation géologique à cheval sur les départements de l'Aude et de l'Hérault. L'étude sur les lignites de ce bassin parue dans la Revue de la Société de l'Industrie Minérale, organe de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne (1), renseignera sur ses ressources et sur la place qu'y occupe la concession de Mailhac.

La carbonisation à basse température consiste à chauffer le lignite d'une façon progressive et uniforme jusqu'à la température à laquelle on obtient le maximum de rendement en goudron primaire et en gaz. Ces derniers donnant des essences qui, avec celles du goudron, peuvent être employées à l'alimentation des moteurs d'automobiles.

(1) 15 Février 1925.

La température nécessaire pour le lignite est de 400 degrés, pour les charbons de 450 degrés, mais elle ne dépasse jamais 550 degrés pour les lignites et 600 degrés pour les charbons.

Le goudron primaire est caractérisé par sa teneur élevée en constituants solubles dans la soude caustique. Ces derniers ne sont ni de l'ordre du phénol, ni de celui des crésols.

Pendant longtemps les difficultés d'utilisation du semi-coke ont constitué un obstacle majeur au développement de la carbonisation à basse température.

Cet obstacle est désormais aplani par son utilisation à la sortie du four en vue du chauffage de centrales thermiques destinées à fournir du courant utilisé en électro-métallurgie.

Mais l'utilisation la plus intéressante est celle mise au point par M. Sainte-Claire Deville pour l'amélioration du coke de la Sarre.

On sait que le coke de la Sarre est un coke dur, mais tellement fragile qu'il se fragmente très rapidement en coke fin, d'où son emploi difficile au haut-fourneau en raison de la pression élevée du vent qu'il nécessite.

Cela tient à la teneur élevée en matières volatiles (33 à 37 %) du charbon, alors qu'un bon charbon à coke n'en contient que 12 à 24 %.

On a essayé de diminuer la teneur en matières volatiles des charbons de la Sarre par des additions de combustibles maigres et après une série d'expériences on est arrivé à ce résultat que le pourcentage de semi-coke à incorporer au charbon cru devait être de 14 à 30 %.

Il n'a pas été possible de déterminer la manière d'agir du semi-coke, mais le fait brutal est indéniable, on obtient un coke dur non friable et la vulgarisation de ce procédé va augmenter le disponible en France en charbon à coke tout en permettant l'utilisation du semi-coke dont on ne savait que faire.

La mise au point de ce procédé s'est faite dans un four Salerni et c'est aussi un four Salerni qui a servi à Mailhac à la mise au point du traitement du lignite de cette concession.

Ce four se compose de trois parties essentielles, un sécheur, une chambre de distillation, un étouffeur à coke complété par les appareils de dépoussiérage et de condensation.

M. Pétroff, Directeur du Laboratoire des huiles minérales, a étudié le lignite de Mailhac en dirigeant sur place plusieurs carbonisations semi-industrielles.

Celà lui a permis de faire l'étude fort intéressante qui va suivre dont les résultats sont tout en faveur de la carbonisation à basse température.

Selon la méthode qu'il a établi à son laboratoire pour l'étude de tous les combustibles bitumeux, destinés à être distillés pour la production d'huile primaire en plusieurs points semblables au pétrole brut, de coke et de gaz, il a tout d'abord effectué sur chacun des échantillons qui lui ont été envoyés:

1° Une analyse immédiate du combustible.

2° Une carbonisation à basse température en laboratoire avec son appareil Fischer, pour déterminer les teneurs en goudron primaire, gaz et semi-coke et savoir rapidement si le combustible étudié vaut ou non la peine d'être carbonisé.

3° Une analyse du semi-coke restant dans l'appareil Fischer.

I. *Analyse immédiate du lignite de Mailhac.*

Echantillons	**N° 1**	**N° 2**
Aspect	noir brillant	noir brillant
Humidité	8,20 0/0	10,12 0/0
Composition du lignite sec.		
Cendres	7,70 0/0	8,50 0/0
Matières volatilles	46,90 0/0	48,80 0/0
Carbonne fixe	45,40 0/0	42,90 0/0
Pouvoir calorifique	6050 cal.	6400 cal.
Souffre	5,40 0/0	6,20 0/0
Azote	0,80 0/0	0,85 0/0

II. *Carbonisation à basse température.*

Appareil Fischer.

Goudron anhydre et filtré Condensé à 15 degrés	13,94 0/0	15,55 0/0
Résidus de carbonisation semi coke	74,40 0/0	72,40 0/0
Eau, gaz et pertes	11,66 0/0	12,15 0/0
Volume de gaz dégagé par tonne de lignite	95 m. c.	95 m. c.

III. *Analyse du résidu de carbonisation.*

Semi-coke.

Cendres	25,00 0/0	18,00 0/0
Matières volatilles	22,00 0/0	20,00 0/0
Carbone fixe	65,00 0/0	62,00 0/0
Azote	1,00 0/0	1,20 0/0
Pouvoir calorifique	6000 cal.	6000 cal.
Souffre	3,60 0/0	3,80 0/0 en majeure partie sous forme de sulfate de chaux.

Ces essais préliminaires forts encourageants, ont incité M. Petroff à procéder à des carbonisations semi-industrielle dans le four Salerni installé à la mine. Ce dernier est à malaxeur, d'une charge de 1.000 kgs. Le but était d'obtenir suffisamment de goudron primaire pour en faire l'étude complète par fractionnement et raffinage.

I. — *Carbonisation semi-industrielle du lignite de Mailhac au four Salerni.*

Deux carbonisations portant chacune sur 1000 k. de lignite tout venant ont été effectuées.

Le lignite avait été broyé en petits grains et aussitôt introduit dans la cornue, on a chauffé au moyen d'une rampe à gaz.

Les rendements ont été les suivants pour une durée de carbonisation de 4 heures:

Carbonisation.

Volume de goudron brut anhydre obtenu par carbonisation de 100 kgs de lignite à 10 0/0 d'eau en moyenne..... ..	15,10 0/0	15,30 0/0
Densité du goudron déshydraté anhydre.	0,960	0,960
Poids du goudron brut anhydre rapporté au lignite hydraté à 10 0/0 d'eau.	14 kgs 798	14 kgs 690

Les deux goudrons primaires ainsi obtenus avec rendements moyens de 14 à 15 % sur lignite hydraté à 10 % d'eau ont été étudiés en laboratoire par les méthodes adoptées par M. Petroff pour toutes les huiles brutes de pétrole, tourbe, lignite, roches asphaltiques, schistes, etc.

II. — *Analyses immédiates des deux goudrons primaires obtenus au cours des carbonisations ci-dessus.*

	Goudron anhydre	Coudron anhydre
Densité.....	0,980	0,960
Viscosité Engler à 50 degrés....	2,63	2,35
Souffre total.....	3,2	3,2
Pouvoir calorifique.....	9170 cal.	9522 cal.
Matières en suspension.....	3,65	2,90
Point de congélation très élevé à cause de la paraffine.....	25 à 30 degrés	25 à 30 degrés
Teneur en paraffine, point de fusion.....	8,5	7,16
Teneurs en crésols.....	22,7	22,8

III. — *Franctionnement du goudron primaire et raffinage subséquent des fractions obtenues.*

Les huiles moyennes brutes ...	1 kg. 375	37,63	du poids du goudron anhydre.
Les huiles paraffineuses brutes.	1 kg. 405	38,50	
L'asphalte.....	0 kg. 750	20,52	
Gaz	0 kg. 125	3,36	

Les huiles moyennes brutes renferment le pétrole lampant des crésols, l'essence, et une partie des huiles à gaz présentaient les caractéristiques suivantes:

Couleur	rouge brun
Densité à 15 degrés	0,905
Teneur en crésols	21,00
Teneur en base pyridique	5,10

Les huiles paraffineuses brutes renferment l'autre partie des huiles à gaz.

Les huiles lubrifiantes et la paraffine présentaient les caractéristiques suivantes:

Couleur	brun avec fluorescence.
Densité	0,960
Teneur en crésols	13,50
Teneur en base pyridique	8,14
Paraffine, point de fusion 52°	19,00

Les huiles moyennes brutes et les huiles paraffineuses ont été débarrassées séparément de leur crésol et de leur base pyridique par lavage à la soude, à l'acide sulfurique et à l'eau. M. Pétroff a obtenu ainsi 930 gr. d'huiles moyennes brutes lavées et 1 kg. 040 d'huile paraffineuse. Il les a soumises ensuite à la distillation fractionnée au moyen d'un courant de vapeur d'eau surchauffée:

Les 930 grammes d'huiles moyennes ont donné de cette façon:

a) Essence 95 à 175°	299 gr.
b) Pétrole lampant 175 à 25°	456 gr.
c) Résidu gaz oil	172 gr.
Gaz	10 gr.

Les 1040 grammes d'huile paraffineuse ont été additionnées des 172 grammes de gaz oil résiduel de la distillation précédente. M. Pétroff a alors traité le tout par le froid et la methyléthylcétone pour déparaffiner, c'est-à-dire pour séparer la paraffine des huiles lubréfiantes. III a alors obtenu:

Huile à gaz et huiles lubrifiantes déparaffinées	0,930
Paraffine brute	0,260

Les huiles à gaz et les huiles lubrifiantes déparaffinées ont alors été soumises à la distillation fractionnée sous une pression réduite de 12 à 30 mm. de mercure. Il a obtenu les fractions suivantes:

1. Huiles à gaz de 135 à 200° sous 12 à 27 m/m	390 gr.
2. Huiles de graissage légères de 200 à 240° sous 25 à 30 m/m	270 gr.
3. Huille de graissage lourde de 240 à 280° sous 30 à 35 m/m	230 gr.
4. Résidu coke	20 gr.
5. Gaz	20 gr.

Le point de congélation des deux fractions d'huiles lubrifiantes paraissant trop élevé à M. Petroff, il a procédé à un deuxième déparaffinage, ce qui lui permi d'obtenir finalement:

Huile de graissage légère	250 gr.
Huile de graissage lourde	220 gr.
Paraffine brute	20 gr.

La paraffine brute ainsi obtenue des huiles paraffineuses a été purifiée par 3 cristallisations successives dans l'acétone. Il a obtenu définitivement:

Paraffine dure, point de fusion 52°	165 gr.
Pertes de raffinage	45 gr.

Les carburants essence et pétrole lampant obtenus par fractionnement des huiles moyennes brutes décrésolées, ont été raffinés séparément par lavage avec 2 % d'acide sulfurique à 66 degrés Beet enfin encore une fois avec de l'eau.

On a ainsi obtenu:

Essence raffinée	280 gr.
Perte par raffinage	10 gr. soit 3,45 0/0
Pétrole lampant raffiné	430 gr.
Perte par raffinage	26 gr. soit 5,7 0/0

Traitement des crésols.

Les crésols des huiles moyennes brutes ont d'abord été débarrasées par distillation de l'eau qu'ils contenaient, puis rectifiés à feu nu jusqu'à 240°, puis à la vapeur d'eau surchauffée.

	Températures	Fractiona
Jusqu'a 170 degrés.....	15 gr.	5,53
170 à 200 degrés.....	16 gr.	5,90
200 à 225.....	131 gr.	48,34
225 à 240 par la vapeur d'eau..	10 gr.	3,70
Résidu coke.....	56 gr.	20,67

Les crésols des huiles paraffineuses ont été précipités de la solution sodique par l'acide chloridrique concentré. Ils se présentent alors sous forme d'une masse noire ayant l'aspect d'un asphalte noir et partiellement soluble dans l'eau pour donner une solution rougeâtre. La masse asphaltique a été épuisée par l'eau chaude pour en éliminer toutes les parties solubles. Elle a ainsi perdu 55 grammes soit 15 % de son poids. On a récupéré 285 grammes de crésols insoluble ou très peu soluble dans l'eau que l'on a complètement déshydraté par chauffage prolongé au bain-marie.

Caractéristiques des divers produits retirés du goudron primaire de Mailhac.

a) ESSENCE.

Couleur: légèrement jaune. Densité à 15 degrés: 0,828. Point d'inflammation: s'enflamme à la température ordinaire.

Courbe de distillation Engler Standart.

Températures	*Fraction % en vol.*
95-100°	0,5
100-110°	2,25
110-120°	11,00
120-130°	18,25
130-140°	18,00
140-150°	16,75
160-170°	8,75
170-180°	5,25
180-190°	3,00
190-200°	1,50
200-210°	1,50
Résidus gaz et pertes	1,50

b) HUILES SOLAIRES.

Couleur :	jaune
Densité à 15°	0,871
Point d'inflammation	71
Pouvoir calorique	10205 c.
Souffre	4,45

Courbe de distillation Engler Standart.

Températures	*Fractions*
144-180°	2,60
180-190°	14,00
190-200°	14,00
200-210°	19,00
210-220°	16,00
220-230°	13,00
230-240°	9,50
250-250°	3,50
250-260°	3,00
260-270°	1,50
270-275°	1,25
Résidu, point sec, coke, pertes et gaz :	1,25

c) HUILES A GAZ.

Couleur : jaune rougeatre avec fluorescence vert.

Densité à 15 degrés	0,913
Point d'inflamation	110
Point de combustion	130
Pouvoir calorifique	10074 cal.
Soufre	3,65

Courbe de distillation Engler Standart.

Températures	*Fractions*
238-275°	55,00
275-325°	40,50
325-330°	2,75
Résidu, gaz, pertes	1,75

d) HUILES DE GRAISSAGE LEGERES PRAFFINEES.

Couleur	brun foncé
Point d'inflammation	152°
Densité à 15°	0,944
Point de combustion	183°
Pouvoir calorifique	9.878 c.
Soufre	3,37
Viscosité Engler à 20°	2,97
Viscosité Engler à 50°	1,48
Point de congélation	4.00

e) HUILE DE GRAISSAGE LOURDE PARAFFINEE.

Couleur	brun foncé
Densité à 15°	0,984
Point d'inflammation	192°
Point de combustion	233°
Point de congélation	1
Viscosité Engler à 50°	3,60
Viscosité Engler à 100°	1,31

f) CRESOLS DES HUILES MOYENNES.

Couleur	jaune rouge
Densité à 15°	1.026
Point d'inflammation	98°
Point de combustion	110°
Pouvoir calorifique	8.307 c.
Soufre	0,46

Courbe de distillation Engler Standart.

Températures	*Fractions*
170-180°	0,50
180-190°	1,50
190-200°	38,00
200-210°	26,50
210-220°	13,50
220-230°	7,00
230-240°	3,50
240-250°	2,20
250-260°	1,50
260-270°	1,00
270-280°	1,30
280-290°	0,50
Résidu	2,00

Les trois dernières fractions se présentent sous la forme d'un liquide visqueux.

g) CRESOLS DES HUILES PARAFFINEUSES.

Aspect : produit ressemblant à de l'asphalte mou.

Couleur :	noire avec fluorescence rougeâtre.
Point de fusion	21,70
Matières volatiles	92,34
Cendres alcalines	1,20
Carbone fixe	6,50
Soluble dans l'éther de pétrole	40,30
Soluble dans le benzol cristallisé	88,90
Insoluble	7,60
Pouvoir calorifique	7,182 c.
Soufre	3,07

h) PARAFFINE DURE.

Couleur : blanche ; passe au jaune par exposition prolongée à la lumière.

Point de fusion	51,20

i) ASPHALTES.

Couleur :	noir mat.
Point de fusion	119,4
Densité à 15°	1,172
Matières en suspension insolubles dans le benzol	32,85
Pouvoir calorifique	8,697 c.

Pour nous résumer, on voit d'après ce qui précède que M. Pétroff a obtenu les résultats suivants:

1.000 kilogs de lignite de Mailhac donnent en moyenne :

700 k. de semi-coke.
100 m. cubes de gaz riche.
140 k. de goudron primaire anhydre.

Du goudron il a été retiré :

Essence	7,66
Huiles solaires	11,76
Huiles à gaz	10,70
Huiles de graissage légères	6,85
Huiles de graissage lourdes	6,00
Paraffine dure	4,52
Crésols moyens rectifiés	5,88
Crésols lourds	8,27
Bases pyridiques	2,74
Asphaltes	20,50
Pertes diverses	15,12

Préparation de carburant léger par cracking direct du goudron primaire de Mailhac.

L'essai de M. Pétroff a porté sur 6 kgs d'huile cracquée dans une marmite en fer chauffée au feu nu, les vapeurs d'huiles lourdes se développent au contact de corps poreux et l'essence condensée au fur et à mesure de sa formation. On a ainsi obtenu après lavage à la soude, à l'acide sulfurique et rectification 2 k. 400 de carburant léger incolore, transparant et présentant les caractéristiques suivantes:

Densité à 15°	0,845
Pouvoir calorifique	1,000 c.

Point d'inflammation : S'enflamme à la température ordinaire.

Distillation fractionnée.

Fraction	température de distillation	densité des tractions
1/20	84 degrés	0,839
2/20	86,5 —	0,839
3/20	88 —	0,845
4/20	89 —	0,849
5/20	90,5 —	0,852
6/20	91,5 —	0,853
7/20	93 —	0,854
8/20	95 —	0,854
9/20	97 —	0,854
10/20	99 —	0,854
11/20	102 —	0,852
12/20	105,5 —	0,850
13/20	110 —	0,848
14/20	118 —	0,845
15/20	124 —	0,848
16/20	138 —	0,834
17/20	150,5 —	0,830
18/20	160,5 —	0,830
19/20	172 —	0,832

Ce carburant obtenu par cracking est donc constitué par un mélange d'hydrocarbures des séries grasses naphténiques et benzéniques et possédant à la fois les propriétés du benzol et celles des essences de pétrole. Il se rapproche cependant plus du premier que des dernières étant donné sa densité, son odeur et sa consommation au cheval-heure.

Pour se rendre compte de sa valeur en tant que carburant de l'essence obtenue par cracking de l'huile brute de Mailhac, M. Petroff en a fait essayer 5 litres au laboratoire de l'automobile-Club de France à Neuilly.

Le moteur qui a servi aux essais est un moteur de 110 d'alésage du type moteur de véhicule à poids lourds. Le moteur était freiné par une dynamo dynamométrique. Le carburant issu de lignite avait un poids spécifique de 0,845.

Les essais ont donné les résultats suivants:

Nombre d'essais	Gicleur	Diffuseur	Nombre de tours minutes.	Puissance	Consommation spécifique en grammes
1	85	10	840	22,08	412
2	80	19	850	22,61	365
3	90	21	810	22,886	356
4	85	21	880	24,27	338
5	80	21	885	23,541	331
6	80	21	900	23,94	329

Pour chaque essai, le départ avait lieu sur le carburant sans que le moindre réchauffage soit nécessaire.

Pendant toute la durée des essais la marche du moteur a été très souple, le moteur n'a jamais cogné. Le ralenti à pleine charge avait lieu dans d'excellentes conditions à 270 tours-minutes.

A de multiples points de vue, il nous a paru intéressant de faire ressortir l'intérêt français autant que régional de ces essais qui mettent en évidence une partie des ressources minières de notre département dont on n'avait jamais parlé.

Si on rapproche de ces résultats ceux obtenus à Gabian, qui se trouve sur la prolongation du bassin du Minervois, on voit que les ressources de ce bassin ne le cèdent en rien à ceux obtenus à Gabian et qu'il peut y avoir dans notre région un appoint considérable en goudron qu'il est bon de ne pas négliger.

Si on ajoute que le goudron de basse température peut être déshydraté, désessencié, et qu'il peut donner également un appoint sérieux à la quantité de carburants légers disponibles, il n'est pas indifférent de faire observer que ces essences sont plus miscibles à l'alcool en vue du carburant national que celles dérivées du pétrole en raison de la présence d'une certaine proportion de carbures aromatiques qui servent de tiers solvant.

R. ESPARSEIL.

BIBLIOGRAPHIE

Réalisation Industrielle de carbonisation à basse température, par Schwers.

Conceptions modernes de la carbonisation des combustibles minéraux à basse température, par Ch. Berthelot.

Recherches entreprises aux mines de la Sarre sur la carbonisation à basse température, par Sainte-Claire Deville.

Les lignites du Bassin du Minervois, Revue de l'Industrie Minérale, 15 février 1925, par R. Esparseil.

Dr Charles BOYER

Les Hôpitaux de la Cité de Carcassonne

Notre-Dame du Sauveur - Saint-Eloi Maladrerie de Sainte-Madeleine

« Il y a toujours eu des pauvres et peut-être y en aura-t-il toujours, mais toujours également des hommes de cœur se sont trouvés et se trouveront pour se consacrer à leur soulagement ».

G. Cros-Mayrevieille. — *L'Assistance hospitalière.*

INTRODUCTION

Au milieu des ténèbres qui entourent les premiers siècles de l'histoire de Carcassonne, il est croyons-nous impossible d'établir d'une façon exacte quel fut le premier hôpital et à quelle époque il fut créé. Les documents étant rares et souvent imprécis, nous devons nous contenter de dates approximatives et de renseignements vagues auxquels nous sommes forcés d'ajouter le cachet de notre interprétation personnelle. Une date importante doit nous guider dans cette étude: c'est celle de la nomination du premier évêque de Carcassonne. En effet, il est plus que probable que la première maison chargée de recueillir les malades ou

les infirmes ne vit le jour qu'après l'établissement définitif du christianisme dans la région.

Avec l'écroulement du paganisme, une nouvelle morale d'où l'égoïsme était banni, se répandit sur le monde. Stimulés par les premiers prédicateurs, certains riches, nouveaux convertis, donnèrent par charité la nourriture aux malheureux et leur assurèrent aussi des soins médicaux. De ce moment furent fondées les premières aumôneries.

Les évêques de leur côté, devant donner le bon exemple, accueillirent les voyageurs, les nécessiteux, tous ceux qui sollicitaient aide et assistance; ils leur distribuèrent les secours, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire des diacres. Mais avec la liberté reconnue à l'Eglise, le nombre des solliciteurs augmentait en raison du mouvement ascensionnel des conversions; la demeure épiscopale était trop étroite. On utilisa alors ses dépendances immédiates; quelquefois même on fut obligé de construire un bâtiment spécial dans le voisinage de l'évêché. Le premier hôpital était créé (1).

L'institution du premier évêque de Carcassonne. Sergius, se place entre les années 587 et 589 (2). Le premier soin du nouvel évêque fut de bâtir sa cathédrale. Il l'établit non dans la Cité, mais dans l'enceinte de l'ancien bourg visigoth qui s'agrandissait tous les jours, et la dédia à Notre-Dame du Sauveur. Une fois son église construite, nul doute que Sergius ou ses successeurs, n'aient songé à l'établissement d'une maison charitable dans les dépendances de la cathédrale. Le fait est constant en France, partout les premiers hôpitaux s'élèvent près de la première église (3). Les évêques président à cette organisation. Beaucoup se mon-

(1) Cf. LALLEMAND, *Histoire de la Charité*, Paris, 1902-1910, t. II, 2e partie, chapitre VI.
(2) J. POUX, *La Cité de Carcassonne*, Toulouse, 1922, t. I, p. 99.
(3) LALLEMAND, *op. cit.*, t. III, page 40.

trent à la hauteur de leur mission, et si l'on peut trouver quelques prélats indignes, le nombre des véritables pasteurs reste considérable.

HOPITAL NOTRE-DAME DU SAUVEUR

Le premier document mentionnant un hôpital à Carcassonne est de 1150. C'est un testament de Roger, vicomte de Béziers et de Carcassonne, rapporté par les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* (4), par le Père Bouges (5) et par Mahul (6). Roger, fils de Bernard Aton, prévoyant sa mort prochaine, lègue par écrit une partie de ses biens à des œuvres charitables. Il fait entr'autres certains dons à l'église Sainte-Marie du Sauveur ainsi qu'à ses chanoines et confirme les donnations faites par Guillaume de Mancip à l'hôpital de la Bienheureuse Marie du Saint-Sauveur de Carcassonne et aux pauvres de cet hôpital : « *Totum illum honorem quem Guillelmus Mancipii de Carcassona dedit hospitali beatae Mariae Sancti Salvatoris Carcassonae pauperibusque ejusdem hospitalis absque omni inganno dono et laudo et authoriso eis* » (7).

Il y avait donc en 1150, à Carcassonne, un hôpital destiné aux pauvres, situé dans les dépendances de l'abbaye Sainte-Marie du Sauveur. Guillaume de Mancip que nous trouvons cité dans deux autres documents de cette époque (1138 et 1146) (8) et qui

(4) *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, Toulouse, 1874-1892, t. V, col. 1119.
(5) BOUGES, *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741, p. 538-539. — La citation de BOUGES est mentionnée par l'abbé Falcou dans les *Mémoires de la Soc. des Arts et des Sciences de Carc.*, t. IV, 2e série, p. 5.
(6) MAHUL, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1857-1815, t. V, page 266.
(7) Nous donnons ce passage d'après l'*Histoire de Languedoc*. Le texte en est légèrement différent dans Bouges.
(8) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, col. 1024 et 1086.

semble avoir été un châtelain jouissant d'une certaine notoriété, fut peut-être par ses libéralités, le créateur de cet hôpital. Le texte du testament ne donne aucun renseignement sur cette question si importante, mais il nous permet d'établir d'une façon à peu près certaine que l'hôpital dépendait des chanoines et que les vicomtes l'avaient pris sous leur protection. Vraisemblablement, il continua encore fort longtemps à secourir les malheureux et ne disparut qu'en 1240. A cette époque, les deux faubourgs de Saint-Vincent et de Saint-Michel, déjà bien éprouvés par les troupes de Trencavel, furent complètement rasés sur l'ordre du roi de France aussitôt que ses armées s'en furent rendues maîtresses. Tous les monuments furent abattus et par conséquent, l'hôpital en question, s'il existait encore, fut supprimé à cette date; d'ailleurs un document de 1269, appelé l'*Ave Maria*, qui donne la liste des hôpitaux n'en fait plus mention (9).

Nous venons de dire que vraisemblablement, l'hôpital de Notre-Dame du Sauveur dura jusqu'à la démolition des faubourgs. En effet, nous connaissons un document de 1255 qui semble corroborer cette hypothèse. C'est une lettre de Saint-Louis au sénéchal de Carcassonne, le priant de s'informer si l'hôpital des

(9) *Ave Maria. Les revenus décimaires et les droits temporels de l'évêché et du chapitre cathédral de Carcassonne en* 1269, par Edmond Baichère. *Mémoires de la Soc. des Arts et des Sciences de Carcassonne*, t. V., 2e série, p. 97 et *seq.* — Page 97 : « De Archidiacono Maiorj... Item providere debet de gubernatione leprosiæ Beatæ Mariæ Magdalenæ prope Carcassonnam et etiam hospitalis Sancti Eligij civitatis Carcassonnæ et hospitalis quod est prope ecclesiam sancti Vincentij burgi Carcassonnæ... » Page 112 : « Dominus Decanus Carcassonæ providet Hospitalibus Carcassonæ tam in civitate et Burgo quam extra :

« Et primo, Hospilalj Beatæ Mariæ Magdalenæ seu leprosorum extra civitatem et burgum existentj et debet succedere infirmis.

« Item Hospitalj Sancti Eligij quod est in dicta civitate.

« Item hospitalibus quæ sunt prope Sanctum Vincentium in burgo, de gubernatore et magistro qui pauperes bene et debito gubernet... »

Nous avons tenu à transcrire ici les parties intéressantes de l'*Ave Maria*, car nous citerons ce document important plusieurs fois dans le cours de notre étude.

pauvres du faubourg de Carcassonne possédait dans le bourg démoli le quart d'un four. Ce four, dont le chapitre avait la moitié des revenus, était situé hors de la porte du Salin. Le roi de France demandait en outre s'il était vrai que les pierres provenant de la démolition de l'hôpital aient été utilisées à réparer les murs de la Cité. Si tous ces faits étaient reconnus exacts, le sénéchal indemniserait l'hôpital de ses pertes pour lui permettre d'édifier une autre maison dans la nouvelle ville et lui restituerait les revenus du four. Enfin le roi exemptait de péage deux bêtes de somme transportant des marchandises pour l'hôpital (10).

Quel est donc cet hôpital des pauvres du faubourg de Carcassonne; est-ce un nouvel asile, ou s'agit-il toujours de l'hôpital de Notre-Dame du Sauveur? Nous ne croyons pas qu'il ait pu exister au début du XIIIe siècle dans les faubourgs de la Cité, encore peu peuplés, deux hôpitaux destinés à la même catégorie de malades. Notre avis est que l'hôpital des pauvres du faubourg et l'hospice de Sainte-Marie du Sauveur ne font qu'un seul et même établissement. Quoiqu'il

(10) Voici le texte complet de cette lettre : « Ludovicus... Mandamus vobis quatinus si vobis inquisita veritate, constiterit quod hospitalis pauperum suburbii Carcassonæ quartam partem haberet in quodam clibano qui erat extra Portam Salini in burgo Carcassonæ nunc destructo, in quo Capitulum ecclesiæ Carcassonæ, sicut dicitur, medietatem habetat, ipsam quartam partem dicto hospitali restituatis, in illo clibano novi suburbii, in quo sua medietas prædicto est capitulo restituta : et si poteritis addicere quod lapides hospitalis prædicti, quod Guillermus de Ulmeyo tunc senescallus fecit dirui, sicut asseritur, positi fuerint in nostro opere Civitatis Carcassonæ, dicto hospitali restituatis de nostra pecunia, ad rædificationem ipsius, per arbitriam bonorum virorum, æstimationem quam lapides tunc valebant. Illam insuper plateam, sive locum, in quo dictum hospitale cum suis domibus solebat esse constructum in burgo destructo, ad culturam dimittentes eidem, nisi alibi si fuerit emendatum. Præterea duos summarios ad portantum res necessarias usibus fratrum et poperum, quitos et liberos ad omni pedagio, per vestram senescalliam ducere, permittentes eisdem, quos eis liberaliter duximus concedendum. Actum Meledunum, anno Domini MCCLV°, mense novembris. » Doat, vol. 64. — Mahul, *op. cit.* t. VI, première partie, page 6.

La réponse du Sénéchal est de 1257, elle ne présente aucun intérêt, et dit seulement que les ordres ont été exécutés. (Mahul, *ut suprâ*).

en soit, alors même que ces deux dénominations désigneraient deux maisons différentes, nous pouvons affirmer qu'il y eut toujours dans le faubourg de la Cité un hôpital en fonctions, entre les années 1150 et 1240. Cet hôpital était de la plus grande utilité, puisqu'on s'empressa de le transférer dans la nouvelle ville où sans doute pour rappeler son ancienne position, on le construisit auprès de l'église Saint-Vincent.

Il est bien difficile, en l'absence de documents, de donner une description même vague de cet hospice primitif. Sa situation dans le faubourg de Saint-Vincent, siège de l'évêché, et non dans la Cité habitée par les comtes, semble indiquer nettement que la maison devait sa fondation uniquement à l'évêque ou au chapitre cathédral (11). Cela corrobore ce que nous avons déjà dit au sujet des premières fondations hospitalières qui étaient dues principalement au clergé. L'évêque ou son chapitre, dirigeaient la maison par l'intermédiaire d'un délégué (*prior, magister*). Celui-ci avait sous ses ordres quelques serviteurs des pauvres appelés frères. Des dons en nature ou en espèces, des quêtes faites dans les églises ou à domicile par les dames pieuses lui permettaient de subsister au jour le jour. Il va sans dire que dans cet hôpital primitif, les soins médicaux étaient rares ou inexistants. Les préceptes les plus élémentaires de l'hygiène étaient ignorés. La séparation des contagieux n'existait pas. Souvent, dans les moments d'affluence, deux malades occupaient le même lit. Peut-être isolait-on déjà les pestiférés? C'est très incertain.

Après la démolition de cet hôpital, l'évêque de Car-

(11) « De fait, à l'époque où les documents permettent de reconstituer directement l'état-civil des maisons charitables aux XII[e] et XIII[e] siècles, on trouve presque toujours des Hôtels-Dieu dans chaque ville épiscopale et si, pour la plupart d'entre eux, les circonstances de fondation sont méconnues, il en est beaucoup qui doivent leur existence à des évêques ou à des chapitres ». G. CROS-MAYREVIEILLE, *L'Assistance publique et privée en Languedoc*, Montpellier, 1914, p. 12.

cassonne qui résidait maintenant dans la Cité ,désira sans doute qu'auprès de sa nouvelle demeure il y eut comme jadis auprès de l'ancienne cathédrale un refuge pour les malheureux. C'est à notre avis, l'origine de l'hôpital Saint-Eloi.

HOPITAL SAINT-ELOI

L'Hôpital Saint-Eloi (12) a laissé peu de traces dans l'histoire de Carcassonne. Mahul (13), Cros-Mayrevieille (14) seuls en font mention d'après l'unique document qui existe, le *Décimaire du chapitre cathédral de Saint-Nazaire*, que nous avons déjà cité (15). Adoptant l'opinion de Cros-Mayrevieille et de Mahul, nous pensons qu'il était sous la dépendance du chapitre, qui probablement en nommait le recteur; d'ailleurs le *Décimaire* nous apprend avec précision que l'archidiacre majeur devait s'en occuper et après lui le diacre. « *Item providere debet.... et etiam hospitalis Sancti Eligii civitatis Carcassonae* » et plus loin « *Dominus Decanus Carcassonae providet Hospitalibus... Item Hospitali Sancti Eligii quod est in dicta civitate...* ».

Situé dans l'intérieur de l'enceinte fortifiée, sans doute dans les bâtiments du chapitre cathédral, il est peu probable qu'il offrit un gîte aux mendiants passagers. Il devait être plutôt destiné aux pauvres de la ville. Soignait-il les malades alités, les contagieux, recueillait-il les enfants trouvés? Autant de questions auxquelles il serait imprudent de vouloir répondre. Tout au plus, peut-on présumer qu'il faisait des dis-

(12) Ce vocable est très rare dans notre région, il est probable qu'il fut importé des contrées septentrionales par les compagnons de Simon de Montfort. On sait qu'Eligius, né à Chatelac près de Limoges en 588, fut évêque de Noyon où il mourut en 659.

(13) MAHUL, *op. cit.*, T. V, p. 713.

(14) G. CROS-MAYREVIEILLE, *op. cit.*, p. 37.

15) Voir la note 9.

tributions de pain conformément aux prescriptions des conciles qui recommandaient aux ecclésiastiques de réserver aux pauvres une partie des offrandes qu'ils recevaient de la piété des fidèles (16). Il disparut sans laisser de traces, faute probablement de ressources et fut remplacé par des maisons plus importantes de la Ville-Basse. La prospérité et la richesse de cette nouvelle ville ne cessant de croître de jour en jour, de nombreux asiles ne tarderont pas à s'y établir et la Cité ne possèdera plus sur son territoire qu'un hôpital spécial, la maladrerie de Sainte-Madeleine.

Les évêques tentèrent-ils d'autres fondations hospitalières près de leur cathédrale, nous l'ignorons. Mais il est probable que cette idée les préoccupa toujours, puisque vers la fin du XVII[e] siècle, l'un de ceux-ci réussit à établir dans la vieille ville une œuvre d'assistance des plus importantes, le bureau de charité.

LA MALADRERIE DE S[te]-MADELEINE

La lèpre est peut-être de toutes les affections qui ont désolé l'humanité, la plus anciennement connue. Son histoire remonte très loin dans l'antiquité et la plupart des anciens peuples y font allusion. Très répandue en Egypte sous les Pharaons, elle passa avec les Hébreux en Palestine et Moïse dut édicter toute une série de prescriptions qui, rigoureusement exécutées, contribuèrent à diminuer l'intensité du fléau. De la Palestine, elle gagna l'Asie et se propagea en Grèce après les conquêtes d'Alexandre. On la vit plus tard en Italie dans le siècle qui précéda l'ère chrétienne.

(16) L'Hôpital Saint-Eloi était-il une simple infirmerie du Chapitre cathédral, analogue aux infirmeries des abbayes? On pourrait le penser car nous lisons dans Mahul (*op. cit.*, T. V, p. 572, extrait du *Chronicon de De Vic*, Statuts des chanoines de Carcassonne), que Bernardus de Manabilla avait le titre d'infirmier « infirmarius ». — En 1440 (MAHUL, *op. cit.*, p. 577) cet office existe encore et il disparut à cette date lors de la sécularisation du chapitre. Les nouveaux statuts n'en font plus mention.

En Gaule, elle n'était pas inconnue vers la même époque, mais elle s'y montra de nouveau et avec plus d'intensité aux XII[e] et XIII[e] siècles. « Au Moyen-Age, la France fut couverte de maladreries. Par son testament en date du mois de juin 1225, Louis VIII légua 100 sols à chacune des léproseries, au nombre de deux mille, qui se trouvaient dans ses états (17). Cela ferait approximativement quatre mille pour les pays qui composent la France actuelle. Dans le Languedoc et en particulier dans la partie de cette province qui nous intéresse, elles paraissent avoir été assez nombreuses. Si toutes nous étaient connues, nous verrions qu'il y en avait autant que dans le Dauphiné, où, d'après A. Prudhomme (18), elles jalonnaient les grandes routes de deux lieues en deux lieues.

La maladrerie de Carcassonne semble avoir été fondée à une époque assez ancienne, mais comme pour la plupart des léproseries, son origine est inconnue.

La tradition rapporte qu'elle avait appartenu tout d'abord aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ordre hospitalier créé après la prise de la ville sainte en 1113 et dont les commanderies étaient surtout nombreuses dans le midi de la France. C'est aussi l'opinion de M. Cros-Mayrevieille (19) qui paraît avoir puisé ce renseignement dans le Nécrologue Birot (20). L'auteur du Nécrologue n'affirme cependant rien et

(17) G. CROS-MAYREVIEILLE, *Traité de l'Assistance hospitalière*, Paris, 1912. T. I, p. 101.

(18) A. PRUDHOMME, *Etudes historiques sur l'Assistance publique à Grenoble avant la Révolution*, Grenoble, 1898, p. 271.

(19) M. CROS-MAYREVIEILLE, *Les Monuments de Carcassonne*, Paris, 1850. Dans la note sur l'église SaintEtienne, p. 141, on lit: « ... c'est là que fut fondé, pendant le XIII[e] siècle, un hôpital dirigé par les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et dont la chapelle avait été placée sous l'invocation de Sainte-Magdelaine ».

« ... On sait que les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient la directe sur toutes les maisons de la rue Saint-Jean de la Ville-Basse ».

(20) Abbé BAICHÈRE, *Nécrologue Birot*; dans *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, T. IV, 2e ser., p. 84.

donne la note en ces termes : « C'étoit un hôpital qui avoit, dit-on, appartenu à MM. les Chevaliers de St-Jean ». Si le fait rapporté est exact, la maladrerie aurait pu être fondée dans la deuxième moitié du XII[e] siècle, puisque c'est à cette date que les chevaliers commencèrent à s'établir dans notre région (21).

Notre opinion est tout autre, et nous croyons que sa construction bien que remontant à peu près à la même époque, doit être attribuée au chapitre cathédral de la Cité. Cet hôpital est en effet mentionné d'une façon précise dans les revenus décimaires que nous avons cités plus haut (note 9). Il est probable que la tradition faisant attribuer aux chevaliers de Saint-Jean la fondation et la possession de la maladrerie découle du fait que cet ordre possédait tout à côté des terres de la léproserie, la métairie du Claux.

La plupart des maladreries remontant au milieu du XII[e] siècle, au moment où s'organisait un peu partout la lutte contre la terrible maladie, il est probable qu'il en est de même pour celle de Carcassonne. D'ailleurs la léproserie de Narbonne qui a du être créée vers la même époque que celle de Carcassonne, existait au moins en 1167, puisque le chapitre de Saint-Just faisait à cette époque un échange de terres avec les administrateurs de cette maison. Sans crainte de beaucoup nous tromper nous pouvons placer aux environs de cette date la fondation de la léproserie de Carcassonne.

Voyons maintenant où était située cette maison. Les quelques auteurs qui l'ont mentionnée dans leurs

(21) La commanderie de Narbonne existait surement en 1143. Les commanderies d'Homps et de Béziers datent de 1148. Celle de Periex, près Nissan, de 1170. Voir SABARTHÈS, *La Commanderie de Narbonne;* dans *Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, T. VII, 2e part., p. 9.

D'après CROS-MAYREVIEILLE (*Hist. du Comté et de la Vicomté de Carcassonne*, T. II, p. 37), les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem étaient en grand crédit à la cour de Carcassonne en 1150. L'un d'eux assista aux derniers moments de Roger, un autre souscrivit son testament.

études nous donnent des renseignements erronés ou inexacts sur sa position.

M. Cros-Mayrevieille dans son ouvrage sur les *Monuments de Carcassonne* (22) nous dit : « A deux cents mètres environ de l'église Saint-Etienne, du côté de l'est, s'étend le champ de la Ladrerie ou de la Malautié, situé sur la rive gauche d'un ruisseau qui a conservé ces deux noms ». En plaçant comme tous les historiens de Carcassonne, l'église Saint-Etienne sur la butte qui porte le moulin de la Gravette, nous trouvons d'après ce renseignement que le point qui doit correspondre à l'emplacement de la maladrerie, est situé à côté de l'octroi de Trèbes. Comme en cet endroit coulait autrefois un ruissau, le ruisseau de Rougairon (23), nous pouvons penser que c'est lui que Cros-Mayrevieille appelle ruisseau de la Malautié. Ce renseignement dont nous ignorons l'origine est complètement inexact. Il en est de même de celui que nous donne Viguerie : « C'était un hospice situé au-dessus des Capucins » (24). Plus précise, quoique bien vague, est la note donnée par l'auteur du *Nécrologue Birot* (25) : « La maladrerie, vulgairement la Malautié », était « située sur le grand chemin, à quelque distance de la Trivalle Haute et de la métairie du Claux ».

Quelques plans anciens trouvés aux archives de Carcassonne (26) nous ont permis d'élucider complè-

(22) M. CROS-MAYREVIEILLE, *Les Monuments de Carcassonne, op. cit.*, p 141, note 4 sur l'église Saint-Etienne.

(23) Ce ruisseau en partie disparu, descendait des hauteurs situées à l'est de la Cité et allait se jeter dans l'Aude tout près de l'Abattoir. On retrouve sa trace sur les anciennes cartes de l'état-major.

(24) VIGUERIE, *Annales ou histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne*, Carcassonne, 1805, T. I, p. 54.

(25) *Nécrologue Birot, op. cit.*, note 20.

(26) Ces plans forment une grosse liasse cotée G 61, ayant pour titre: Evêché de Carcassonne. — Fief de l'Evêché de Carcassonne (Ville Haute et Ville Basse). Minutes informes de plans, application des réconnaissances de 1760, 1459, 1789. C'est grâce aux indications de M. le Chanoine CALS, que nous avons trouvé ces documents.

tement cette importante question. Ces précieux documents comprennent trois feuilles intéressantes pour nous dans lesquelles se trouve mentionnée la maladrerie. Ce sont :

1° Une grande carte du fief de l'évêché, où nous trouvons indiqué à l'est de la Cité, le chemin de Narbonne, (ancien chemin), le « chemin du Claux ou Jeu du Mail », et le « chemin de la Cité à Montlegun ». Ces trois chemins sont coupés à l'est par le ruisseau de « Pech Mari ou de las Croses » et à l'ouest par un ruisseau non désigné, mais que nous n'avons aucune peine à identifier avec le ruisseau de Rougairon. Entre le chemin de Narbonne et le chemin du Jeu du Mail, parallèle à ceux-ci et à mi-distance, se trouve un ruisseau qui suivrait à peu près la direction de la route de Narbonne actuelle. C'est au nord de ce ruisseau entre ce dernier et l'ancien chemin de Narbonne que se trouve une parcelle portant le nom de La Maladrerie. Un chemin que nous avons pu identifier avec le « chemin des Ladres » et qui existe encore aujourd'hui, longe ces terres à l'ouest : partant de l'ancienne route de Narbonne, il coupe la nouvelle route à cent cinquante mètres environ de l'octroi de Trèbes et aboutit au chemin du Jeu du Mail. Depuis peu il est considéré comme chemin privé. Si nous comparons cette carte avec le plan cadastral actuel, nous voyons avec surprise que la forme des pièces de terre a peu varié. Mis tous les deux à la même échelle, ils se superposent presque exactement et cette coïncidence heureuse, nous permet de vérifier la position exacte de la maladrerie et des divers chemins ou ruisseaux signalés ci-dessus.

2° Une « carte de Pisseazet et la Magdelaine » portant la date 1735. Nous y trouvons noté que Guillaume Rocelli « prêtre et précepteur de la Magdelaine » possède une pièce de terre située devant la « maison de la Magdelaine » et que cette pièce de terre a toujours appartenu à la maladrerie jusqu'en

1735. On y voit marqué aussi l'emplacement du jardin des Ladres appartenant à cette époque à M. Le Moyne.

3° Une carte de « Pech Mari et Pisse Azet » où sont indiqués le « champ des ladres » et le « chemin des ladres ». Une petite note nous apprend que le champ appartenait au vicaire de Villemoustaussou (27).

Nous avons fondu ces trois documents dans la carte ci-jointe où des traits interrompus figurent les parties aujourd'hui disparues. Il est facile d'après cette carte, de retrouver sur le terrain l'emplacement occupé jadis par la léproserie. Elle se trouvait sur la droite de l'ancienne route de Trèbes, à 150 mètres environ de l'octroi. Les diverses constructions de l'hôpital s'élevaient sur les bords de la route à l'angle du chemin des Ladres appelé aussi chemin de la Maison des Ladres. Les terres situées de part et d'autre de ce chemin paraissaient s'étendre vers l'est le long de la route de Trèbes sans dépasser toutefois le ruisseau de Pech Mari. Ces terres avaient encore une superficie de quatorze setérées en 1771. Elles furent vendues moyennant une rente annuelle de 85 livres à M. Lepelletier qui possédait la métairie du Claux (28), située dans le voisinage.

Nous avons vu plus haut (29) que la léproserie était citée dans un acte de 1269, l'*Ave Maria*, qui énumère les hôpitaux de la ville et nous apprend que sa chapelle était consacrée à Sainte-Madeleine. Une

(27) « An 1631 à 1648. François Rives, recteur de Villemaustaussou se dit curé de Saint-Pierre de Vitrac et de Sainte-Magdelaine de la Maladrerie de Carcassonne, annexe de Villemoustaussou. (Reg. paroisse de l'église de Villemoustaussou) ». MAHUL *op. cit.*, T. V, p. 760.

(28) Par acte du 15 avril 1771, sous la rente annuelle et perpétuelle de 85 livres payables à l'hôpital de Carcassonne. *Mém. de la Soc. des Arts et Sciences de Carcass.*, T. IV, 2e sér. *Nécrologue Birot*, p. 84 et 87. Voir aussi VIGUERIE. *op. cit.*, T. I p. 54.

(29) Voir l'*Ave Maria*, note 9

pièce, plus ancienne, nous parle d'elle en 1262 et nous dit qu'elle obtint à cete époque des enquêteurs du Roi une indemnité pour la perte d'un champ, sur lequel on avait élevé une partie de la nouvelle ville (30). La maladrerie fut surtout prospère aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles (31) mais à partir du XVI^e^ siècle, la lèpre diminuant partout, cet établissement commença à se vider. On supprima le chapelain qui y était attaché et la chapelle paraît avoir été annexée à la cure de Villemoustaussou (32). Quelques années plus tard, la maison n'ayant plus de malades cessa de fonctionner et au mois de janvier 1695 tous ses biens furent réunis à l'Hôpital général (33).

Les maladreries se composaient en général d'un corps de logis suffisamment éloigné des habitations, favorablement exposé au midi et arrosé par les eaux

(30) Enquêteurs royaux. Assises de 1259-1262. — Nobili viro... Arnaudus Vasco, procurator domus leprosorum Carcassonne, dicit quod in quodam campo ejusdem domus est edificata pars novi burgi Carcassonne, unde petit satisfieri sibi de valore dicti campi quem estimat triginta libras. Verum cum nos secundam formam inquisitionis nostre ipsam leprosiam invenimus ad petita esse restituendam, vobis mandamus, quatenus predicte leprosarie ad estimationem bonorum de predictis recompensationem idoneam faciatis, vel per episcopum Carcassone qui totam plateam in qua sedet novus burgus tenetur garentire d. Rege, eo quod ab ipso d. Rege rem majoris valoris expermutatione dicitur habuisse, ipsi leprosarie emendam congruam fieri procuretis. Datum anno domini M°CC°LX°II°, Mense aprili ». — *Hist. Gén. de Lang.*, T. VII, col. 255-256. MAHUL, *op. cit.*, T. VI, 1^e^ partie, p. 5, donne ce texte légèrement différent.

(31) La maladrerie est mentionnée dans le testament de Guillaume de Villeneuve, chevalier, viguier de l'abbaye de Lagrasse, seigneur en partie de Palaja, qui fit certaines donations aux hôpitaux de Carcassonne. « Item domui leprosorum Carcassone, duos solidos ». Palaja, 10 mars 1318. — Arch. de l'Aude, H 144; original; parchemin.

Elle est mentionnée aussi dans le testament de Guillaume Pierre de Villeneuve. « Item domui leprosorum Carcassonne, duodecim denarios... » — Pennautier, le dimanche après Saint-Jacques et Saint-Christophe (27 juillet) 1315. — Arch. de l'Aude, H 291; original, parchemin.

(32) Voir la note 27.

(33) Voici ce que dit VIGUERIE (*op. cit.*, T. I, p. 54): « ...par arrêt du conseil privé du Roi, en date du 11 janvier 1695, et lettres patentes du mois d'octobre 1696, enregistrées au Parlement le 22 juin, il fut réuni à l'Hôpital général de Carcassonne ».

d'un petit ruisseau ; ce corps de logis était occupé par certains malades privilégiés. A côté se trouvait la chapelle et le cimetière exclusivement réservés aux lépreux. Derrière l'habitation principale, on remarquait une cour renfermant le puits bénit. Les malades les plus pauvres étaient logés dans les cabanes construites pour chaque nouveau venu et éparpillées aux alentours. A chacune de ces maisonnettes était joint un petit espace de terrain que le lépreux cultivait de ses mains (34).

Nous ignorons si la maladrerie de Carcassonne était construite sur le même modèle, mais c'est fort probable.

A la fin du XVII^e^ siècle, il ne restait plus de cet établissement que la chapelle. Tous les ans, le lundi de la Pentecôte, depuis que la maladredie était inhabitée, le chapitre cathédral pour remplir l'objet d'une fondation respectable par son antiquité, s'y rendait en procession et, après avoir célébré la messe, il retournait à son église. La chapelle menaçant ruine, le 17 mai 1679, à la suite d'une délibération, on résolut d'acquitter la fondation dans la cathédrale même, à la chapelle de tous les Saints, et le clergé se contenta seulement de faire une procession avec absoute jusqu'au Préau ou Pradel hors de la porte de la Cité. On voyait encore en 1744 quelques vestiges de cette chapelle sur les bords du grand chemin (35).

La maison était dirigée par un procureur (36). Il devait prendre les intérêts de l'établissement, le gérer sagement et rendre compte de sa gestion aux autorités qui l'avaient nommé. Il avait droit à l'obéissance du personnel et des administrés. Ce personnel se composait de frères et de sœurs (*fratres et sorores leproso-*

(34) *Dictionnaire de médecine* de DECHAMBRE.
(35) Cf. *Nécrologue Birot, op. cit.*, p. 85.
(36) « Arnaudus Vasco, procurator domus leprosorum »; voir note 30.

rum) ; c'étaient des âmes dévouées qui réunies en confréries analogues à celles qui desservaient les Maisons-Dieu, se consacraient par des vœux temporaires au service des lépreux.

Quelle était la vie intérieure dans cette maison et quels soins les malades y recevaient-ils ? Il nous est difficile de nous étendre sur cette question faute de renseignements. L'admission des lépreux devait se faire comme dans les autres maladreries, avec examen médical par les médecins et les chirurgiens-barbiers et cérémonie religieuse (37).

Une fois entré dans l'hôpital, le sort du lépreux n'était pas identique à celui du prisonnier, comme on pourrait le croire. Dans le Languedoc et en particulier dans le diocèse de Carcassonne, il jouissait d'une certaine liberté. La règle qui ordonnait au ladre de se mettre, pour demander l'aumône, dans une loge située sur le bord de la route et d'où, à l'aide de cliquettes, il pouvait attirer l'attention des passants, n'était pas toujours appliquée. Les ladres, du moins au début, pouvaient sortir de leur établissement, se promener dans la ville. Ils pouvaient se marier entr'eux ou avec des malades des maisons de Castelnaudary, de Toulouse, de Narbonne et même d'autres lieux (38).

Cette liberté ne dura pas. En 1321, la population de Carcassonne était à peine remise de la sérieuse alarme causée par l'arrivée des Pastoureaux (39), que des rumeurs sinistres, un de ces bruits populaires qui naissent on ne sait comment, furent répandues dans la ville. Une maladie contagieuse fit de nombreuses

(37) Parmi les nombreux ouvrages que nous avons consultés, citons: Léon LE GRAND, *Statuts d'Hôtels-Dieu et de léproseries*, Paris, 1901. — Dr. CABANÈS, *Mœurs intimes du passé. Les fléaux de l'humanité*, Paris, s. d.

(38) Voir MAHUL, *op. cit.*, T. V, p. 760.

(39) Les Pastoureaux étaient des paysans soulevés à l'appel de quelques esprits fanatiques et qui, sous prétexte d'aller conquérir la Palestine, dévastaient les églises et les châteaux.

victimes dans la contrée, et les lépreux dont le nombre était considérable à cette époque, furent accusés d'avoir empoisonné les puits, les fontaines et même les rivières, avec une drogue composée de sang, d'urine, d'herbe et d'une hostie, le tout séché et pulvérisé.

Il y avait plusieurs versions de ce complot. Certains racontaient que les Juifs, outrés des mauvais traitements que leur avaient fait subir les Pastoureaux, avaient engagé les lépreux à accomplir ce projet décidé depuis fort longtemps. D'autres que le roi mahométan de Grenade voulait détruire la chrétienté par l'intermédiaire des Juifs ; mais ceux-ci, suspects aux chrétiens et ne pouvant accomplir cet acte eux-mêmes, s'étaient servi des lépreux, à qui ils avaient offert de grosses sommes d'argent. Les lépreux séduits par l'appât du gain et désireux de changer leur condition, avaient tenu quatre assemblées générales où avaient siégé les délégués de toutes les léproseries ; ils voulaient à leur tour devenir les maîtres de ceux qui n'étaient pas malades et s'emparer de leurs terres.

Il est inutile de dire que tous ces bruits étaient sans fondement ; cependant, grâce à la torture, on obtint plusieurs aveux.

La persécution éclata vers la fête de Saint-Jean-Baptiste, tous les lépreux furent enveloppés dans une terrible proscription, et sans attendre les ordres du roi de France Philippe le Long, on en fit périr un grand nombre dans les tourments qu'on faisait subir aux accusés de sorcellerie. Le Roi approuva cet acte et donna l'ordre d'exécuter les plus coupables de ceux qui restaient. Les lépreux convaincus de complot, hommes ou femmes furent brûlés vifs ; seulement pour les femmes enceintes on attendit après l'accouchement. Les autres ladres qui n'avaient pas avoué, furent condamnés à une clôture perpétuelle, les hommes séparés des femmes (Ordonnance de Charles IV au Sénéchal de

Carcassonne, juillet 1322) (40). Quant aux Juifs qui étaient accusés de complicité avec les lépreux, ils furent traqués comme des bêtes fauves ; plusieurs furent brûlés vifs à Carcassonne, d'autres furent bannis.

La maladrerie devint ainsi une sorte de prison, mais le lépreux fut isolé complètement à partir de ce moment, et cette mesure s'étant généralisée dans toute la France, contribua pour une large part à la disparition de la maladie. Elle devint tellement rare au XVII[e] siècle, que la plupart des léproseries étaient vides ou habitées par d'autres gens que des lépreux.

Cette persécution fut heureusement la seule qu'eurent à subir ces malheureux dans le diocèse de Carcassonne ; les mesures sévères s'atténuèrent peu à peu et au commencement du XVIII[e] siècle, les ladres qui restaient avaient recouvré une certaine liberté (41).

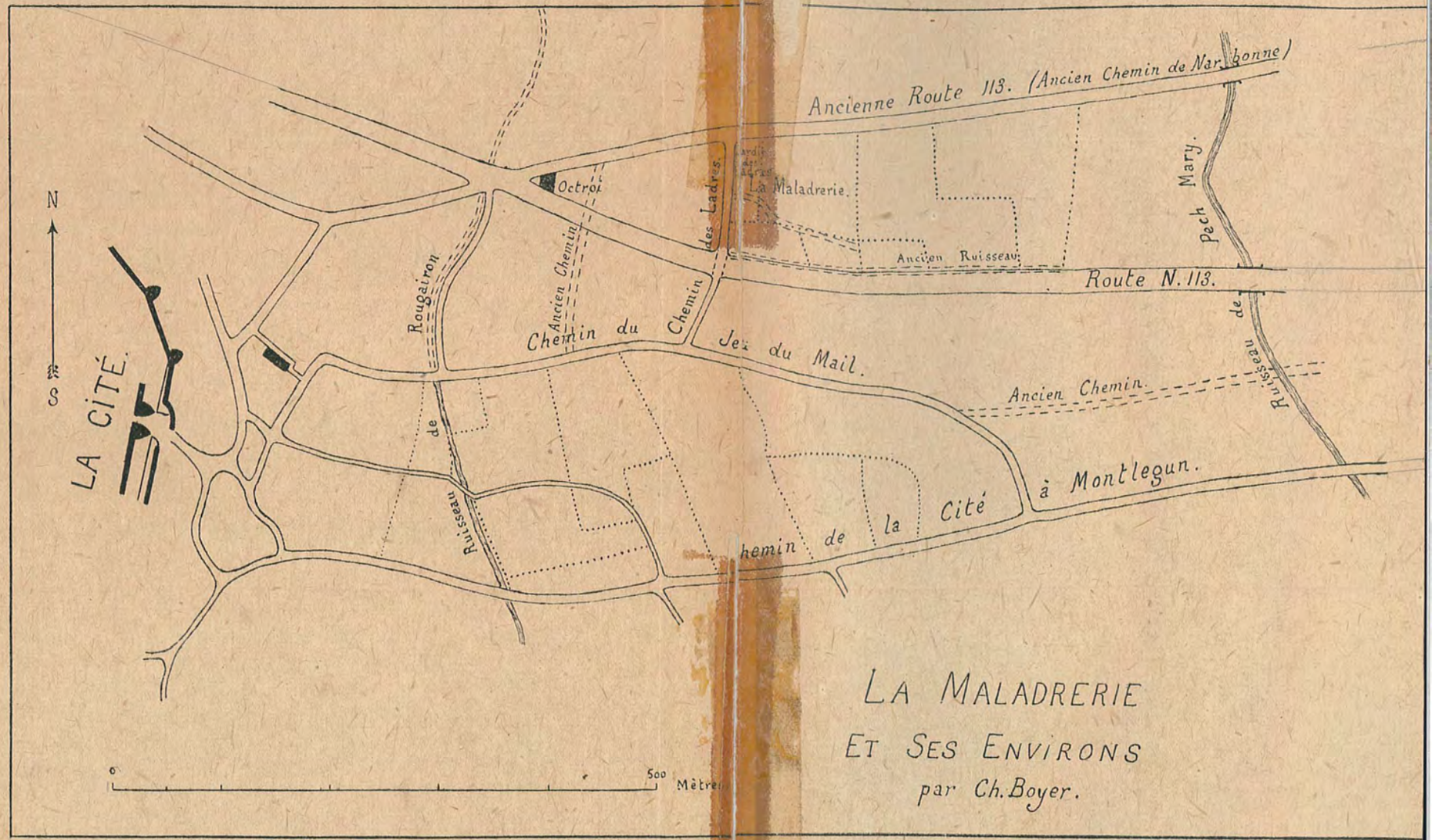
(40) Cf. *Hist. de Lang., op. cit.*, T. IX, p. 410-411. — T. X, preuves CC. 615-616. — On pourra consulter aussi: CHRÉTIEN, *Le prétendu complot des Juifs et des lépreux en* 1322, Chateauroux, 1877

(41) De nos jours cette maladie peut être considérée comme ayant complètement disparu de notre région. Le Baron TROUVÉ (*Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, 1818, p. 349) en signale deux cas vers 1818: « Une affreuse maladie dont il s'est présenté deux exemples dans l'espace de trois ans, est la lèpre ou éléphantiasis. Des deux malades qui en furent atteints, l'un était accoutumé à la plus grande propreté du corps et à la bonne chère, l'autre était l'opposé pour le toit. Le premier mourut après deux ans de souffrances; avec les mêmes symptomes, le mal fit dans le second exemple, des progrès beaucoup plus rapides ».

aux Juifs qui
ux, ils furent
ieurs furent
t bannis.
de prison,
partir de ce
ée dans toute
à la dispari-
ient rare au
étaient vides
preux.
seule qu'eu-
se de Carcas-
peu à peu et
dres qui res-
té (41).

T. X, preuves CC.
tendu complot des

comme ayant com-
(*Description géné-*
18, p. 349) en si-
il s'est présenté
éléphantiasis. Des
à la plus grande
posé pour le toit.
les mêmes symp-
eaucoup plus rapi-



LA MALADRERIE
ET SES ENVIRONS
par Ch. Boyer.

Saint-Bertrand-de-Comminges

NOTE

Le 1er juin 1925, une excursion organisée par notre Société amenait à Saint-Bertrand de Comminges deux de nos membres et leur famille.

L'importance historique, archéologique et artistique de Saint-Bertrand de Comminges est considérable; la bibliographie annexée, cependant réduite à l'essentiel, donne une idée de l'intérêt qu'y ont pris les érudits, les écrivains et les artistes. Il a donc fallu, sous peine d'être trop incomplet, donner au compte rendu de l'excursion un développement si important qu'il ne peut en être publié ici que quelques extraits.

I

SAINT-JUST-DE-VALCABRÈRE

Laissant aux touristes pressés le choix entre les trois routes qui mènent à Saint-Bertrand, nous préfèrerons le petit sentier discret qui s'écarte, comme à regret, des frais ombrages de Loures-Barousse (1).

En cheminant ainsi dans le calme de la campagne, nous découvrons soudain, se détachant violemment sur l'horizon brumeux, la fière silhouette d'un château-fort: la couleur en est si intense et les lignes si nettes, que nous songeons, malgré nous, à ce « burg »

(1) Le parcours à pied de la gare de Loures-Barousse à Saint-Bertrand n'est que de 3 kilomètres.

qu'un adroit rayon de projecteur souligne, dans un décor de « l'Or du Rhin ». Illusion bien passagère. Ces brumes qui estompent les montagnes ne sont que les vapeurs mouvantes qui se dégagent au soleil brûlant de notre Midi; bientôt les détails des contreforts sont assez nets, et nous comprenons que ce « burg », là-bas, c'est la cathédrale de Saint-Bertrand.

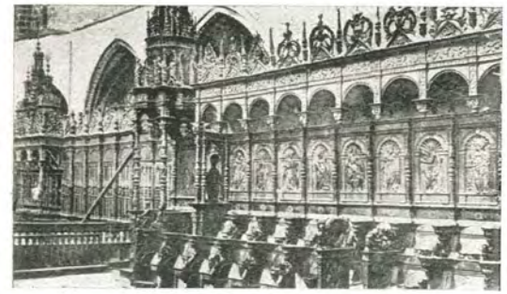
Tout près de nous, nous allons laisser à notre gauche une petite chapelle, si modeste qu'elle semble vouloir se dissimuler derrière quelques cyprès. Mais un étrange détail nous arrête: devant nous, une longue et mince colonne de marbre rose porte, en un équilibre qui paraît bien instable, une croix de pierre.

Brusquement la lumière se fait en nous: cette colonnette de marbre, c'est un de ces ornements précieux de la ville romaine, et nous sommes entrés déjà, sans nous en apercevoir, dans les limites de l'ancienne Lugdunum. Cette minuscule chapelle, à gauche, c'est Saint-Just, qui fut cathédrale pendant plusieurs siècles, après la destruction de Lugdunum, et avant que Bertrand de l'Isle-Jourdain ait bâti son église sur la colline.

Bien que nous ne soyons qu'à quelques pas de St-Just, il faut pour y parvenir traverser un cimetière d'une étendue qui surprend dans cette lande inhabitée. La porte du cimetière est un arc en plein cintre, simplement décoré d'une archivolte et d'un damier, reposant sur deux chapiteaux posés à l'envers. Ce seul détail démontre que cette porte, comme presque tous les édifices que nous allons rencontrer, a été construite en utilisant, plus ou moins habilement, les vieilles pierres taillées trouvées çà et là dans les ruines (1).

(1) Les pierres de cette porte proviendraient en partie de l'ancien couvent des Cordeliers de Valcabrère, brûlé en 1593.











SAINT-BERTRAND DE COMMINGES — CATHÉDRALE

I. Vue générale. — II. Stalles. — III. Arbre de Jessé.
IV. Tombeau de Hugues de Châtillon. — V. Chaire.

Les côtés de la porte ont été ornés de pierres gravées encastrées dans le mur; sur l'une on voit le monogramme du Christ, avec l'alpha et l'oméga, latinisé par un S entrelaçant le P. Sur l'autre côté, un bloc rectangulaire en marbre, portant l'inscription de forme romaine:

V. C. IVLIVS. EROTIS
L. ATTICVS
0 IVLIA EROTIS LIBERT
SALVIOLA
0 C. IVLIVS ATTICI F. VICTOR
AN XVIII

provenant d'un autel votif gallo-romain, élevé de son vivant par C. Julius Atticus, affranchi d'Eros, à feue Julia Salviola, affranchie d'Eros, et à C. Julius Victor, fils d'Atticus, mort à 18 ans.

En traversant le cimetière, nous apercevons, sans étonnement cette fois, sur une tombe, une gracile colonne en marbre identique à celle qui nous a arrêtés tout à l'heure, et qui a sans doute la même provenance.

Nous sommes maintenant devant le beau portail roman de Saint-Just: sous une arcature ornée de billettes, de deux tores et d'une arête à damier, le tympan nous montre le Christ de la Vision apocalyptique de St-Jean: le Sauveur, la tête ceinte du nimbe crucifère, est assis sur un trône; il porte le livre, et sa main droite est levée pour bénir; il est entouré de la gloire elliptique, symbole de béatitude éternelle. De chaque côté de lui des anges portent les têtes des animaux qui symbolisent les quatre évangélistes, thème iconographique d'origine espagnole. Les draperies des personnages sont lourdes et plates: cette œuvre de l'art languedocien du XII^{e} siècle manque de la

vie qui anime, par exemple, dans un sujet analogue, le célèbre tympan de Moissac.

On a pu attribuer cette pesante exécution à l'influence des vestiges gallo-romains si abondants dans cette région. Nous croyons y voir plutôt, comme à Saint-Gaudens, comme à Saint-Aventin, la marque du caractère fruste, mais épris de solidité et de puissance, des artistes médiévaux de ce pays. Nous verrons en effet plus loin que les sculptures exhumées de la Lugdunum romaine présentent, tout au contraire, une exceptionnelle élégance, dont l'œuvre romane ne montre plus ici la trace.

Par quatre chapiteaux sculptés, l'arc du portail repose sur quatre grandes statues de 1 m. 80 de hauteur, dont l'identification est assez incertaine. Elles représentent de gauche à droite:

1° Un personnage en robe longue, dont la main droite, cassée, paraît levée dans un geste de bénédiction; sous ses pieds, deux monstres grimacent.

2° Un personnage en robe longue, tenant un livre ouvert; sous ses pieds un monstre à deux têtes.

3° Une femme couronnée, dont la robe est agrafée par une boucle sur la poitrine; sa main gauche maintient le long du corps les plis de son manteau; sa main droite tient une croix; ses pieds sont posés sur une tête monstrueuse.

4° Un prêtre, avec la robe, l'étole, le manipule et la ceinture; sa main gauche tient un livre à fermoir; sa main droite pend le long du corps, l'index sur l'étole; à ses pieds deux monstres se mordent la queue.

Les scènes figurées sur les chapiteaux ne paraissent pas, à première vue, se rapporter aux statues précédentes: deux chapiteaux figurent le martyre de deux enfants; il s'agit des patrons de l'église, les saints Just et Pasteur, martyrisés à Complutum (Espagne) en 304, et âgés alors respectivement de 13

et de 7 ans. Le chapiteau placé au-dessus de la femme couronnée montre un personnage en robe longue portant un sac et un bâton de voyageur; un personnage barbu, portant un bagage au bout d'un bâton, présente au premier un cheval équipé. Enfin le dernier chapiteau représente la lapidation de Saint-Etienne.

Notre souci moderne de logique expliquerait ainsi cet ensemble: deux des grandes statues seraient Saint-Just et Saint-Pasteur, la troisième serait le diacre Saint-Etienne; la femme couronnée portant une croix ne serait autre que l'impératrice Sainte-Hélène portant la vraie croix. Ces identifications n'ont pas manqué de soulever des objections sérieuses:

1° Les martyrs Just et Pasteur étaient des enfants de 13 et de 7 ans, dont les statues devraient être de petite taille.

2° Que font ici Saint-Etienne et Sainte-Hélène?

La première objection n'est pas inattaquable: si nous nous reportons au texte même des Bollandistes, nous y voyons que l'âge des saints espagnols Just et Pasteur n'a jamais été exactement connu, et a varié, suivant les divers témoignages, depuis 7 ans jusqu'à plus de 14 ans; les Bollandistes concluent sans plus de précision que c'étaient de jeunes adolescents.

Il est donc très probable que le sculpteur a bien représenté ici ces deux martyrs, et, connaissant leur légende, il a pris soin de donner à leur visage un air de jeunesse.

L'identification de Saint-Etienne est sérieusement étayée par ses vêtements de diacre, par la scène de la lapidation figurant au chapiteau, et surtout par la découverte assez récente, dans l'autel de l'église, de reliques de Saint-Just, de Saint-Pasteur et de Saint-Etienne. Sa présence s'explique donc, à l'entrée d'une église qui lui était en partie consacrée.

Il ne subsiste un certain doute que sur la person-

nalité de la femme couronnée; quant à la scène correspondante du chapiteau, (deux voyageurs et un cheval), elle a inspiré diverses explications plus ou moins fantaisistes, dont aucune n'est pleinement satisfaisante.

Avant de franchir la vieille porte en bois, aux ferrures anciennes, nous remarquons à gauche une pierre tumulaire encastrée dans le montant, et portant en lettres rondes l'inscription:

Anno X.MCCCXII.XIII.KL
Augusti obiit dns Johnes fabri
Psbr et familiaris hjs eclie
Cuj aia reqescat i pace am
Q tumulum crnis cur non mortalia spnis
Tali namque domo clauditur omnis homo

« L'an du Christ 1312, le 8 des calendes d'août, mourut messire Jehan Faber, prêtre et familier de cette église. Que son âme repose en paix, amen. Toi qui considères ce tombeau, que ne méprises-tu les choses mortelles : car c'est à une telle demeure que tout homme aboutit. » Formule philosophique fréquente dans les inscriptions méridionales du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle.

A droite de la porte se trouvent encastrés deux fragments de sculpture en marbre blanc, paraissant remonter aux premiers siècles chrétiens :

1° Un personnage vêtu d'une courte robe arrêtée aux genoux, serrée par une ceinture ; il porte sur les épaules un animal, d'ailleurs informe et peu reconnaissable, dont il maintient de ses deux mains les pattes ramenées sur sa poitrine. On distingue aussi le tronc d'un arbre et une partie de son feuillage ;

2° Les bustes de sept personnages, drapés à l'antique, assis à une table et tournés vers le personnage central.

Nous voyons là deux thèmes iconographiques très populaires aux III^e^ et IV^e^ siècles, et que l'on retrouve souvent figurés sur des sarcophages : le *Bon Pasteur* (1) et le *Banquet eucharistique* ou agape (2).

Il faut descendre dix marches pour pénétrer dans l'église, et l'intérieur de cet édifice roman donne une première impression d'harmonieux équilibre : illusion que dissipe l'examen des détails. Tout au contraire, les murs et les piliers ne sont qu'un entassement de débris de toutes époques ; aucun détail ne se raccorde, et même des pierres sont posées à contresens.

Tout cela formerait le plus précieux trésor archéologique, si les pièces les plus remarquables n'en avaient été enlevées et dispersées dans des collections particulières et des musées, et notamment au Musée de Toulouse.

Dans le sol de la chapelle, d'anciennes dalles funéraires, aux inscriptions depuis longtemps effacées par l'usure, alternent avec un pavage régulier de pierres rondes. Les premières assises des murs du chevet sont de marbre taillé.

La voûte en berceau de la nef centrale est contrebutée par deux voûtes en demi-berceau couvrant les nefs latérales, et repose par des arcs doubleaux sur dix piliers cruciformes. Deux de ces piliers sont engagés dans le mur du fond, deux autres dans la naissance des voûtes en cul-de-four qui terminent chaque nef.

Parmi les nombreux fragments antiques enchâs-

(1) Ce personnage a été pris quelquefois pour un victimaire païen : mais son attitude, sa robe courte, et un arbre du Paradis à côté de lui montrent qu'il s'agit bien du Bon Pasteur.

(2) Il ne faut pas s'étonner que ce banquet ne comporte pas les douze apôtres de la Cène : les représentations du banquet eucharistique, à cette époque primitive, comprenaient fréquemment sept convives, dont plusieurs femmes ; celles-ci ont la tête voilée. Dans le fragment qui nous occupe, il semble y avoir quatre femmes.

sés dans les piliers, nous remarquons une frise en marbre, sculptée d'attributs guerriers, des débris de colonnettes, des enroulements de feuillage, deux bénitiers taillés dans d'anciens chapiteaux, et, placée à contre-sens, une grande plaque de marbre portant l'inscription :

P. LICINIO MON
TANI. L. RUFIONI
HAVTENSONI
HALSCOTARRIS
FILIÆ

« A Publius Licinus Rufio, affranchi de Montanus, et à Hautensonis, fille d'Halscotarr. »

Des colonnes de marbre blanc accouplées, mais posées sur des bases disparates, décorent plusieurs piliers.

Le sanctuaire, surélevé de trois marches, communique par deux portes à plein cintre avec les absidioles latérales, dont l'une sert de sacristie. Le pourtour de cette curieuse abside du X^e siècle est décoré d'arcatures à colonnettes et d'une corniche à damier.

Derrière l'autel se trouve un curieux édicule, construit au XIV^e siècle, reposant sur une petite voûte à arc tudor sous laquelle les pélerins pouvaient faire leurs dévotions. C'est une sorte de tombeau, qui rappelle la niche du chevet de la Sainte-Chapelle. On y accède par un double escalier de neuf marches. A deux des piliers soutenant le ciborium sont accolées les statues coloriées de deux personnages inconnus (peut-être Saint-Just et Saint-Pasteur). Le tombeau est vide de ses reliques.

Après avoir admiré, dans la sacristie, un bénitier creusé dans un charmant chapiteau corinthien, sortons pour faire le tour de l'église. L'extérieur du chevet offre un aspect assez particulier, à cause d'une

voûte en plein cintre réunissant les deux contreforts de l'abside centrale ; celle-ci est reliée aux absides latérales par deux voûtes en cul-de-four, complétant cette disposition originale.

La surface des murs est abondamment truffée d'ornements antiques : colonnes, corniches, parfaitement disparates. Une plaque de marbre attire particulièrement l'attention. Elle porte une inscription courant sur deux cintres en saillie ; sur le bandeau de gauche on lit :

VAL. SEVERA EGIT ANNOS XXX RECESSIT
III NON IVL
RVFINO ET EVSEBIO CONSS

Et sur celui de droite :

PAC. PATROCLVS PRAESBITER SIBI
IN PACE XR

« Valeria Severa vécut 30 ans, mourut 3 jours avant les nones de juillet, Rufin et Eusèbe étant consuls. »

« Pac. Patroclus, prêtre, lui a élevé ce monument, et à lui-même. Qu'ils reposent en paix dans la paix du Christ. »

Il s'agit d'un fragment de cippe, joignant à la forme et à l'expression ordinaire du paganisme le monogramme du Christ, placé comme un Amen à la suite des caractères. Document précieux et rare des premiers siècles du christianisme, et dont le texte donne la date exacte : 5 juillet 347 (année du consulat de Rufin et d'Eusèbe). En dehors des bandeaux cintrés, le fond du marbre est simplement piqué à la pointe, ce qui laisse supposer qu'il était jadis orné de mosaïques (1).

(1) Signalons encore des inscriptions incomplètes, encastrées dans des contreforts :

DEPOSITIO P. SEVERINI X KMR VALERI

« Depositio (c'est-à-dire mort) du prêtre Severinus, le 15 des ca-

En reprenant le chemin de Saint-Bertrand, un dernier regard en arrière nous montre la tour carrée aux fenêtres ogivales, qui sert de clocher, ajoutée au XIII[e] siècle pour compléter, semble-t-il, la diversité de ce curieux ensemble.

II

LA CATHÉDRALE

BOISERIES DU CHŒUR

Commencées vers 1520, ces boiseries ont été achevées en 1535 ; comme l'orgue, elles sont dues à la munificence de Jean de Mauléon. La grande idée chrétienne qu'un élan de foi profonde avait inscrite, au Moyen-Age, en bibles de pierre aux murs des cathédrales, n'avait pas encore, certes abandonné les âmes, mais elle cessait déjà d'inspirer les artistes. Aussi verrons-nous sans étonnement le sculpteur choisir des personnages que le goût du jour imposait, et les disposer suivant ses propres préférences esthétiques. Une mode récente avait multiplié les effigies de Sibylles : aux vitraux d'Auch, à Gaillon, à Aix, à Rouen ; aussi l'artiste n'oubliera-t-il pas la série des sibylles, peut-être exigée par l'Evêque ; mais il ne

lendes de mars, Valerius... » Le délié des caractères date cette inscription de la fin du 4[me] siècle, ou du début du 5[me].

... RIA L. VALERI SATURN
« ... ria, Lucius Valerius Saturninus ».

Et enfin, à mi-hauteur du clocher, un autel votif :

I. O. M.
NIGRINVS AP
TI. F. ET OPTVMA
GALLI F.
V. S. L. M.

« A Jupiter très bon et très grand, Nigrinus, fils d'Aptus et Optume fille de Gallus, avec une juste reconnaissance, en accomplissement d'un vœu. »

se préoccupera pas de les placer dans l'ordre traditionnel qui donne à ces figures toute leur signification.

Un examen plus approfondi nous montrera cependant que la liberté de l'artiste n'a pas été si complète : nous verrons que le chapitre, si ce n'est l'Evêque lui-même, a fixé le choix et l'emplacement de plusieurs personnages : le désir de plaire à Mgr de Mauléon se manifestera par la répétition, en bonne place, de sa devise, de ses armes et de ses saints patrons, les deux saints Jean. Ces correctifs ne tendent d'ailleurs en rien à ressusciter les grands symboles gothiques disparus.

Trône épiscopal .

Commençons l'examen des stalles par le trône épiscopal, situé du côté de l'épître, près du sanctuaire. Un campanile à plusieurs étages, haut de neuf mètres et dominé par Saint-Michel terrassant le dragon, le surmonte ; deux colonnes ornées de motifs variés : arabesques, feuillages et figures enfantines, supportent le dôme sur le devant. Le dossier est occupé par les figures, en fine marqueterie, de Saint-Bertrand et de Saint Jean l'Evangéliste, avec les armes de Mauléon et le chiffre OAT. Ces armes se retrouvent à la *miséricorde*, présentées par deux anges. Les parcloses sont couvertes d'enroulements, d'arabesques et de mascarons ; les accoudoirs, malheureusement mutilés, étaient ornés de personnages arc-boutés.

Stalles hautes

En partant de ce trône qui constitue à lui seul un bel ensemble décoratif, nous allons parcourir les stalles, divisées en 38 stalles hautes, surélevées de trois marches, et 28 stalles basses. Examinons d'abord les dossiers des stalles hautes : traités, nous l'avons dit,

en un sobre demi-relief, ces dossiers présentent, en autant de niches cintrées encadrées de colonnettes ouvragées, des personnages dont les noms sont inscrits en marqueterie. (Voir tableau ci-contre).

Les stalles n^{os} 15 à 23 sont adossées au jubé, et

JUBE

15. Ste-Anne
16. St-Ambroise
17. St-Grégoire
18. St-Jean
PASSAGE
19. St-Bertrand
20. St-Augustin
21. St-Jérôme
22. St-Bertrand (miracle)

Force 14
Justice 13
Espérance 12
Jérémie 11
Tempérance 10
Daniel 9
Foi 8
Amos 7
Prudence 6
David 5
Charité 4
Esdras 3
Jonas 2
Vierge 1

Trône épiscopal

23. Osée
24. Isaïe
25. Obeth
26. Sibylle Cimmérienne
27. » Europe
28. » Persique
29. » Lybique
30. » Phrygienne
31. Hellespontienne
32. » de Tibur
33. » Delphique
34. » de Samos
35. » Agrippa
36. » d'Erithrée
37. » de Cumes
38. Saint-Michel

AUTEL

font par conséquent face à l'autel. On remarque que leurs dossiers ne portent pas l'effigie de personnages de l'Ancien Testament, ni de Vertus, mais de Saints docteurs de l'Eglise ; c'est que ces stalles étaient destinées aux dignitaires du chapitre et aux archidiacres, ainsi que la stalle n° 1 où est figurée la Vierge, et la stalle n° 38 où est représenté Saint-Michel.

Quant à la stalle n° 18, elle était destinée à l'Evêque lorsqu'il assistait aux cérémonies sans y officier. Il n'est donc pas surprenant qu'elle soit ornée de Saint Jean, patron de Mgr de Mauléon. Elle comporte d'ailleurs aussi un petit dôme qui en surélève le dais.

Les places d'honneur occupées par la Vierge et par sa mère Sainte Anne ne peuvent pas étonner davantage si l'on se souvient que la cathédrale avait été consacrée à Notre-Dame avant de l'être à Saint-Bertrand.

Saint-Michel occupe, lui aussi, une place d'honneur, en face du trône épiscopal : simple réplique du grâcieux Saint-Michel qui domine ce trône ? Nous croyons plutôt à un hommage, spontané ou exigé, au *grand ouvrier* du chapitre qui prenait place là, et qui, en 1525, était *Michel* Gaillard.

Ces quelques remarques pourraient encourager à trouver un ordre logique, ou symbolique, qui expliquerait les emplacements de tous les autres personnages. Il faut avouer ici l'inanité de nos efforts : alors que les douze Sibylles sont rangées du côté de l'Evangile, on pourrait s'attendre à trouver en face d'elles douze prophètes ou douze apôtres. Or, nous y voyons les sept vertus, mélangées à six patriarches et prophètes ; trois autres patriarches ou prophètes sont aux côtés des Sibylles. Les Sibylles elles-mêmes sont placées dans le plus grand désordre.

Nous pouvons observer cependant que les trois vertus théologales : Espérance, Foi et Charité, sont

régulièrement espacées et séparées l'une de l'autre par trois stalles : simple coïncidence, ou bien timide symbole de la prépondérance, encore vivace au XV[e] siècle, de ces vertus sur les vertus cardinales.

Passons en revue les diverses caractéristiques de toutes ces figures.

La Vierge

La Vierge porte l'Enfant-Jésus dans ses bras, et de la main gauche prend des fruits. On lit l'inscription :

AVE REGINA CAELORON
AVE DOMINA ENGELO

Sainte-Anne

La main droite est posée sur la tête de la Vierge qui lui donne la main gauche ; l'Enfant Jésus est sur le bras droit de sa mère.

Saints

Les dossiers n[os] 16 à 23 représentent, en dehors de deux figures de Saint Bertrand dont la présence s'explique d'elle-même, les quatre Pères de l'Eglise latine : Saint Ambroise, Saint Grégoire, Saint Augustin et Saint Jérôme. On ne pouvait mieux montrer que les archidiacres, qui prenaient place là, étaient l'émanation des grands commentateurs de l'Evangile, et en même temps indiquer la suprématie de ces Docteurs sur les personnages de l'Ancien Testament.

Saint Ambroise a le bonnet de docteur sur la tête, la mitre posée à ses pieds ; il tient un livre à la main.

Saint Grégoire est coiffé de la tiare, sa main droite tient la croix à trois branches, sa main gauche tient un livre.

Saint Jean l'Evangéliste pose le pied sur l'aigle caractéristique qui tient l'écritoire dans son bec ; l'apôtre écrit ce que lui indique un ange dans un livre. Comme c'était ici la stalle de l'évêque, nous y retrouvons l'écu de Mauléon, exécuté en marqueterie au-dessus de Saint Jean ; cet écu se répète sur la miséricorde, où il est tenu par deux génies. Devant le siège, est sculpté un livre ouvert portant, en marqueterie, une inscription pieuse.

Saint Bertrand porte la mitre et la crosse, et pose la main droite sur un livre.

Saint Augustin lève la main pour bénir, et tient la cité de Dieu sur la main gauche.

Saint Jérôme est à genoux ; de la main gauche il tient un crucifix, et de la droite une pierre dont il se frappe la poitrine. Au-dessus de lui, un chapeau de cardinal. A ses pieds est couché un lion (le lion du désert).

Saint Bertrand est figuré une seconde fois, dans une scène miraculeuse : il avait déjeuné sous un noyer avec un diocésain ; après le repas son hôte le pria de bénir l'arbre qui les avait abrités du soleil, et, par la suite, ce noyer fut extrêmement fécond, même quand les arbres de son espèce étaient stériles. Saint Bertrand est représenté bénissant l'arbre ; il est debout sur un rocher : son hôte est agenouillé au pied de l'arbre.

Indiquons ici Saint Michel (stalle 38), qui pose le pied gauche sur le démon terrassé.

Prophètes et Patriarches

Ces personnages sont au nombre de neuf : (stalles n[os] 2, 3, 5, 7, 9, 11, 23, 24, 25), le roi David, Obeth, son aïeul, et sept prophètes : Jonas, Esdras, Amos, Daniel, Jérémie, Osée et Isaïe. Chaque prophète porte un philactère, destiné sans doute à recevoir un verset caractéristique. Seul le philactère d'Isaïe a reçu une inscription : A. A. A. DNE, NECIO. LOQVI. Tous ces

personnages, sauf Jérémie, Isaïe et Obeth sont nu-pieds. Voici les particularités de chacun d'eux : :

Jonas indique de la main gauche une tête de baleine ;

Esdras tient un livre dans la main droite ;

David, couronné, tient le sceptre ; à ses pieds, la harpe ;

Amos a une longue barbe ;

Daniel est entouré de trois lions ;

Jérémie a la tête voilée.

Tandis qu'Osée n'offre aucun signe spécial, Isaïe tient la scie de bois qui fut l'instrument de son supplice, et Obeth tient un livre fermé.

A ces personnages, il faut ajouter ceux qui sont sculptés dans les quatre panneaux plus étroits qui ornent les angles entre les stalles 14 et 15, et entre 22 et 23. Leurs noms ne sont pas indiqués, mais on reconnaît Moïse portant les tables de la Loi, un double rayon jaillissant de sa tête, et Abraham en costume de guerre ; on aperçoit à ses pieds un minuscule Isaac portant le bois du sacrifice.

Les Vertus

(STALLES Nos 4, 6, 8, 10, 12, 13, 14)

La Charité tient dans la main gauche le soleil, image du rayonnement du Christ, et indique à ses pieds un coffre ouvert, plein de monnaies, symbole très clair, assez rarement figuré en France à cette époque, mais qu'on retrouve dans les fresques de Giotto à Padoue.

La Prudence pose le pied sur une tête d'ange, et tient à la main une horloge : c'était là plutôt un des attributs habituels de la Tempérance. Quoique la Prudence ait été déjà figurée, parfois, avec une clepsydre, ses attributs les plus courants n'en étaient pas moins le miroir, ou le serpent, ou le double visage, ou le

compas, et généralement plusieurs de ces signes réunis.

La Foi tient une église dans la main droite, une croix dans la main gauche ; ses yeux sont bandés ; à ses pieds est une tête d'ange. L'église se rencontre souvent dans les « Foy » du XVe et du XVIe siècle, la croix est plus rare, du moins en France, car c'était en Italie l'attribut usuel. Le bandeau sur les yeux est aussi à remarquer : il signifie que le Ciel peut fermer les yeux puisque l'Eglise veille, ou encore que la Foi doit être aveugle : *Fides es virtus qua creduntur quæ non viduntur* : La Foi est la vertu par laquelle on croit ce qu'on ne voit pas.

La Tempérance, au lieu de porter comme d'usage dans ses mains une horloge ou une bride, porte le mors à la bouche avec la bride sur la tête, de même qu'aux stalles célèbres de la chapelle de Gaillon.

L'Espérance tient un oiseau en cage ; à ses pieds l'on voit l'*ancre*, qui a déjà remplacé le navire cher au XVe siècle (1).

La Justice est coiffée d'un casque dont la visière est rabattue sur ses yeux ; elle tient une épée de la main droite, des balances dans la main gauche et pose le pied sur une tête de bouc. Véritable statue antique, elle s'écarte nettement, malgré la conservation de quelques attributs, des traditions léguées par l'art gothique. La Justice avait été plusieurs fois représentée foulant aux pieds Néron (2) : serait-ce le voluptueux tyran qui serait ici figuré par le bouc, symbole ordinaire de la luxure ? Ou bien est-ce un bélier, qui représente la voie droite et sans détour que suit, ou que devrait suivre, la justice ?

(1) Noter qu'aux stalles d'Auch, si souvent comparées à celles de St-Bertrand, et qui lui sont contemporaines, l'Espérance porte une *bêche*.

(2) Heures de Simon Vostre, Tapisseries flamandes du Musée de Madrid.

La Force porte une tour sur la main gauche, et de la main droite en arrache le dragon ; le pied est posé sur une tête de mort. La tour, c'est la forteresse de la conscience ; le dragon, c'est le péché que l'homme fort doit maîtriser (1). Ce sont là les attributs habituels de la Force. Il était fréquent que la Force foulât aux pieds Holopherne (2), par allusion à la courageuse Judith. Peut-être est-ce à ce personnage que se rapporte la tête de mort figurée ici ; peut-être signifie-t-elle simplement que la Force méprise la mort.

Les Sibylles

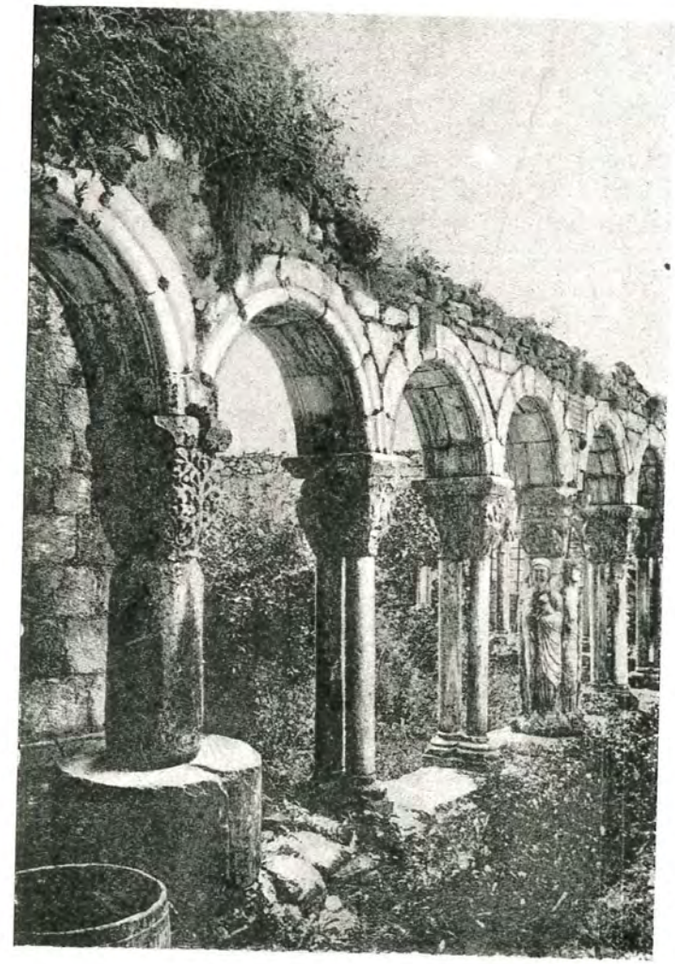
(STALLES Nos 26 à 37)

On sait que les Sibylles avaient prédit dans tous leurs détails la venue du Messie, sa vie, sa Passion et sa mort : telle était du moins la conviction des clercs du XVIe siècle, croyance de formation toute récente, car si l'art chrétien avait connu une ou deux Sibylles vers le XIIIe siècle, ce n'est qu'à la fin du XVe que l'on voit apparaître en Italie, puis dans toute l'Europe, la série complète des douze Sibylles.

L'origine des prophéties attribuées aux Sibylles est dans un ouvrage de Lactance : l'*Institution divine*, écrit au IIIe siècle et inspiré d'un recueil plus ancien : les *Oracula Sibyllina* ; l'*Institution divine* fut imprimée en Italie en 1465 et fut ainsi tirée de l'oubli total où elle était tombée ; peu de temps après, en 1481, parut, également en Italie, un recueil dont une partie est consacrée aux Sibylles ; son auteur était un dominicain, Filippe Barbieri. Ce dernier ouvrage connut une grande faveur, et toutes les figures italiennes de Sibylles en furent exclusivement inspirées. Il n'en fut

(1) Voir E. Mâle, Art religieux de la fin du Moyen Age : manuscrit de Jacques-d'Armagnac, duc de Nemours.

(2) Voir Note 2, page précédente.



SAINT-BERTRAND DE COMMINGES — CLOITRE

Galerie de l'Ouest et pilier des Evangélistes,
avant les restaurations modernes
(d'après une carte postale ancienne).

pas de même en France, où l'influence du livre de Barbieri se combina à celle de Lactance pour donner naissance aux Sibylles qui ornent nos cathédrales et nos livres d'heures. C'est une de ces séries de Sibylles françaises qui est devant nous.

La Sibylle Cimmérienne est pieds nus ; elle a deux cornes d'abondance sur la tête, une trompette dans la main gauche ; la main droite est tendue en avant. Cette Sibylle avait annoncé l'allaitement du Christ ; aussi la figurait-on avec un biberon (1) : attribut dont le sens fut vite oublié et qui se transforma en olifant (vitraux d'Arnaud de Moles, à Auch). Ici l'olifant est devenu une trompette, et du même coup la Sibylle a été coiffée de deux cornes d'abondance. Aussi n'est-il pas surprenant que la série des Sibylles soit rangée sans ordre, puisque la signification de quelques-unes de leurs prophéties était déjà perdue.

La Sibylle Europe avait annoncé le massacre des Innocents : aussi porte-t-elle dans sa main gauche une épée nue, dont la pointe est tournée vers le bas (2). Une tête d'ange sur la miséricorde de cette stalle semble indiquer qu'ici le sens des symboles s'était conservé.

La Persique tient de la main gauche une lanterne, première et lointaine prophétie de la venue du Messie : lumière encore voilée, à cause de l'imprécision de cet oracle, par opposition avec la lumière éclatante et nue que nous verrons plus loin aux mains d'une autre Sibylle. Le monstre qui est aux pieds de la Persique rappelle la bête citée dans l'œuvre de Barbieri : « ecce bestia conculcaberis » (3). Sous la miséricorde, deux

(1) E. Mâle Op. Cit. : Livre d'Heures de Louis de Laval, Encomium trium Moriarum de Jean Bertrand de Périgueux.

(2) Contrairement aux œuvres citées dans la note 1, dans lesquelles la pointe de l'épée est tournée vers le haut.

(3) Mâle, op. cit.

génies femelles tiennent un vase d'où s'échappent des flammes, répétant en quelque sorte le symbole de la lanterne. Dans la parclose est sculptée une femme tenant de la main gauche une lance dont le bois est brisé : c'est ainsi qu'on représentait la Synagogue.

La Sibylle de Phrygie est la prophétesse de la Résurrection : elle tient la croix oriflammée à banderolle qui en est l'emblême.

La Lybique porte dans sa main droite un flambeau allumé annonçant la venue du Messie : contrairement à celle de la Persique, sa prédiction est claire, et rien ne voile l'éclat de sa lumière.

L'Hellespontique tient à deux mains la croix de la Passion, posée sur un rocher.

La Sibylle de Tibur tient dans la main gauche une énorme main coupée ; curieux symbole des soufflets que devait recevoir le Christ au début de la Passion.

La couronne d'épines est aux mains de la Sibylle Delphique.

La Sibylle de Samos élève de la main droite un berceau : image déformée de la crêche où le bœuf et l'âne devaient adorer l'Enfant Jésus, conformément à la parole sibylline : « bestia terræ adorabunt eum » (cf. Heures de Louis de Laval).

La Flagellation est représentée par un fouet, que tient la Sibylle Agrippa.

Couronnée de fleurs, la Sibylle Erithrée tient à deux mains une fleur épanouie, grâcieux symbole de l'Annonciation.

Enfin la Sibylle de Cumes, prophétesse de la Nativité, tient un globe dont la signification nous échappe, et qui est probablement une déformation de son attribut habituel : un bassin de sage-femme.

Nous l'avons dit, les Sibylles s'écartent ici de l'ordre où les rangeait une tradition récente, mais déjà oubliée : les prophétesses de la venue du Christ devraient précéder celles qui avaient prédit son enfance, sa passion et sa résurrection. Il semble pourtant que le désordre où nous les voyons n'est pas aussi complet qu'il le paraît au premier examen, et qu'à défaut d'une idée d'ensemble cohérente, quelques pensées symboliques aient voulu s'exprimer, mais sans rapport nécessaire avec la signification réelle des prédictions sibyllines.

C'est ainsi que nous voyons la Sibylle Erithrée, couronnée de fleurs, précisément en face de la stalle où est sculptée la Vierge : si nous nous rapppelons combien était enthousiaste, en ce début du XVI[e] siècle, le culte de la Vierge du rosaire, de l'Immaculée-Conception, nous ne pouvons croire que ce charmant vis-à-vis soit le fait d'une pure coïncidence.

Il était de tradition d'opposer au prophète Jérémie la sibylle Delphique (1), mais en attribuant à celle-ci, non pas une couronne d'épines, mais une corne d'abondance. Or nous trouvons ici, en face de Jérémie, une sibylle portant une corne, mais c'est la Cimmérienne. Peut-être l'artiste avait-il eu sous les yeux quelque œuvre d'art où figurait l'opposition de Jérémie et de la Delphique, opposition qu'il transposa, sans en comprendre le sens, à la Sibylle Cimmérienne. Nous avons dit plus haut la signification toute autre de l'attribut de cette sibylle.

En face de la Résurrection, représentée par la Phrygienne, se trouve une vertu théologale : la Foi. Serait-ce une allusion au doute qu'avait fait naître la résurrection dans l'âme de Saint Thomas ? A l'appui de cette explication, signalons, dans la parclose de la stalle que domine la Phrygienne, une deuxième figure de la Foi : une femme voilée tenant dans la main gauche la croix avec l'inscription INRI, et dans la main droite le calice et l'hostie.

(1) F. Barbieri.

Mais il serait téméraire de conclure de ces quelques exemples d'oppositions, voulues ou non, à un symbolisme d'ensemble que sa complexité seule nous empêcherait d'interpréter.

Cloisons sculptées

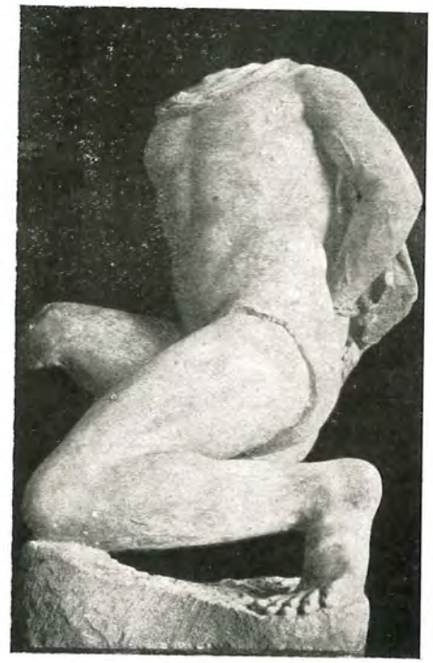
Nous en avons fini avec les dossiers des stalles supérieures, mais non avec ces stalles elles-mêmes, car, en dehors des miséricordes et des parcloses, dont nous avons signalé les plus caractéristiques, il nous reste à admirer les somptueuses cloisons sculptées qui limitent, à leurs deux extrémités, les deux rangées de stalles.

Elles sont au nombre de quatre :

La première sépare des stalles le trône épiscopal ; le martyre de Saint Pierre y est sculptée avec un merveilleux talent ; dans la partie inférieure, le saint est crucifié la tête en bas (ainsi l'avait-il voulu par humilité) ; il est surmonté de quatre anges portant des couronnes ; trois bourreaux soutiennent la croix ; Jéhovah domine la scène, une main tenant un livre, l'autre bénissant. Au-dessus de ce groupe de neuf personnages, Saint Pierre est représenté debout, nimbé, portant les clefs dans la main droite et un livre dans la main gauche.

En face, à côté de la stalle où est sculpté Saint-Michel (n° 38), une autre cloison offre une scène miraculeuse de la vie de Saint Bertrand, conforme au récit qu'en a laissé Vital, un contemporain de Saint Bertrand : c'est l'exorcisme d'une dame possédée. On voit le démon s'échapper de son corps. Au-dessus, une statue d'évêque bénissant représente certainement Saint Bertrand.

Les deux autres cloisons séparent les stalles (n^{os} 18 et 19) du passage situé dans l'axe du jubé ; ces deux panneaux se font face à peu de distance l'un de l'au-



I



II



III

SAINT-BERTRAND DE COMMINGES
(Fouilles de Lugdunum)

I. Captif barbare enchaîné provenant d'un trophée impérial.

II. Ephèbe au *torques* (collier gaulois) provenant d'un trophée impérial.

III. Chrisme gravé sur le tombeau d'Emilienne (6^{e} siècle).

(Clichés Sapène).

tre. Celui de gauche figure l'arbre de Jessé : le patriarche est couché dans le bas, et l'arbre symbolique sortant de ses flancs porte sur ses rameaux des rois de Juda, parmi lesquels on reconnaît David à sa harpe, et se termine par un calice floral d'où émerge Marie et l'Enfant Jésus. Les mêmes détails de ces vingt-sept personnages sont figurés sur les deux faces de ce magnifique panneau.

A l'arbre de Jessé sont opposés, sur l'autre panneau, l'Annonciation et le Couronnement de la Vierge. En bas, l'ange Gabriel, une croix sur le front et tenant un lys à la main, parle à la Vierge agenouillée ; au-dessus de l'ange, Jéhovah est coiffé de la tiare et entouré d'une gloire ; une colombe sur le nimbe crucifère représente le Saint-Esprit ; un ange porte des fleurs au-dessus de la Vierge. Dans la partie supérieure du panneau, deux anges couronnent Marie ; celle-ci porte l'Enfant Jésus, qui joue avec un *cascaret*, jouet bien connu des petits paysans des Pyrénées, formé de deux noix trouées, d'un bâton et d'une ficelle.

Il semble que toute la décoration des stalles supérieures ait été étudiée pour mettre en valeur ces deux admirables cloisons : glorification de la Vierge, Immaculée-Conception symbolisée par l'arbre de Jessé (qui avait acquis cette signification symbolique au cours du XV[e] siècle), au milieu du concert de louanges des Prophètes, des patriarches, des Sibylles et des Pères de l'Eglise latine. Nous retrouvons ainsi, harmonieusement exprimée dans tout le pourtour des hautes stalles, cette unité d'inspiration chère au Moyen-Age, à peine rompue çà et là par quelques concessions, dues aux circonstances locales, envers Saint Bertrand et les Saints patrons des donateurs ou du haut clergé du diocèse.

Stalles basses

Quoique les boiseries du chœur forment en réalité un ensemble décoratif unique dont toutes les parties

réagissent pour créer en nous l'impression de beauté — comme les instruments d'un orchestre concourent à l'effet symphonique que suffirait à modifier le silence d'un seul d'entre eux — nous avons dû étudier séparément les stalles supérieures et leurs dossiers, à cause des symboles parfois touffus, qu'il fallait expliquer ; cela va nous permettre d'admirer à notre aise la décoration des stalles basses, mais sans nous y embarrasser d'un souci superflu de méthode : le sculpteur, libéré ici de toute contrainte, s'est abandonné à sa fantaisie et à sa verve. Son imagination a peuplé ces boiseries de tout un petit monde de divinités païennes, de génies et de monstres, avec parfois l'imprévu d'une saynète comique ou édifiante. L'examen systématique d'une telle œuvre gâterait la joyeuse surprise que l'on éprouve à chaque pas devant ces figures animées par un vigoureux talent. Citons seulement, parmi les plus remarquables :

Adam et Eve après le péché, clerc fouettant un moine, faune jouant du tambour, tentation de Jésus au désert, Neptune et Amphitrite, et, occupant des places de choix dans les « coupées » (1) des saints bien populaires : Saint Roch et son chien, Saint Laurent et son gril, Sainte Barbe, Sainte Lucille portant ses yeux sur un plat, Saint Etienne, Sainte Catherine, Saint Sébastien. Des évangélistes aussi, mais aimablement traités dans des poses familières.

Une seule note austère : un évêque bénissant surmonté de la devise de Mgr de Mauléon et de ses armes soutenues par deux anges : l'artiste n'oubliait pas le respect dû au généreux prélat qui avait ordonné tous ces embellissements de la cathédrale.

(1) Passages permettant d'accéder aux stalles hautes.

CHAPELLE NOTRE-DAME

Mausolée de Hugues de Châtillon

Faisant vis-à-vis à la chapelle Sainte-Marguerite, celle de Notre-Dame est exhaussée aussi, mais de trois marches seulement. Au-dessous du sol, existe un caveau voûté en berceau où l'on peut voir les énormes blocs des premières assises de l'édifice. (L'entrée du caveau est pratiquée dans un arc-boutant, à l'extérieur de l'église). La chapelle comprend deux travées de voûtes d'arêtes. L'écu de Hugues de Chatillon : *de sinople au château d'argent, sommé de trois tours, celle du milieu plus élevée,* se répète aux clefs de voûtes, à l'extrados des arcs et sur une pierre tumulaire encastrée dans le mur Nord-Est. Cette pierre porte aussi l'épitaphe du prélat, mort en 1352. Les verrières contiennent encore quelques fragments de vitraux du XV^e^ siècle, donnés par l'archidiacre Guillaume de Lana et portant son écu : *d'azur à trois pedum d'or posés en pal 2 et 1.*

Du côté de l'épître se trouve le mausolée de Hugues de Chatillon, magnifique spécimen de l'art gothique flamboyant, et dont la date, inconnue, a donné lieu à des controverses passionnées sur l'origine de l'art flamboyant en France (1). Quoique la date 1547 y soit inscrite à la pointe, l'œuvre est probablement du XV^e^ siècle ; mais elle est certainement très postérieure à 1352, date de la mort de l'évêque. Nous verrons d'ailleurs dans une galerie du cloître le tombeau provisoire qui abrita, probablement pendant plus d'un siècle, les restes de Mgr de Chatillon.

L'ensemble du mausolée est en marbre blanc très fin et très pur ; seule la table, sur laquelle repose le

(1) Les principaux adversaires, dans cette discussion courtoise, étaient Enlart et Anthyme St-Paul.

gisant en haut relief, est en marbre noir. Le prélat, plus grand que nature, est revêtu de ses ornements pontificaux : la haute mître à crête ornée de rosaces et de trèfles, la chasuble, le manipule, les gants, les riches sandales, et la crosse décorée de feuilles de vigne.

De chaque côté, deux petits anges agenouillés regardent tristement le défunt. Au-dessus de la tête, qui repose sur un coussin aux armes de Châtillon, un symbolique dais à pendentifs indique que le prélat est entré dans l'éternité bienheureuse, et en même temps rappelle qu'il siégeait aux offices sous un dais majestueux.

Le visage, d'une beauté sereine, a les yeux clos ; cette particularité fréquente dans le Midi (1) n'est pas sans diminuer ici l'impression de vie surhumaine qui, presque toujours, se dégage des gisants gothiques lorsqu'ils ont les yeux ouverts sur l'ineffable spectacle de la lumière divine.

Aux pieds du pontife, un lion couché pose la patte sur un chien qui porte un collier à grelots et ronge un os. Ces détails familiers pourraient faire croire à un portrait du chien favori de l'évêque, si nous ne savions que cette œuvre a été exécutée plus d'un siècle après la mort de Hugues de Chatillon.

Chacune des faces latérales du monument est divisée en trois panneaux que séparent des pilastres ornés d'une élégante décoration architecturale, curieusement surmontée d'une frette crénelée. La cérémonie des funérailles se déroule dans ces panneaux, sculptée en haut relief sous de légères arcades géminées : un évêque et des diacres portant un drap mortuaire, un moine conduisant des pénitents dont l'attitude et le visage expriment la douleur la plus vive, des religieux

(1) Cf. A. Michel, Histoire de l'Art : statue de Mgr Durand, mort en 1328, musée de Toulouse.

aux manteaux ouverts sur le côté comme les capes des pays basques, aux souliers pointus, aux capuchons profondément rabattus, des chanoines, et enfin des guerriers aux amples voiles de deuil, forment un cortège funèbre plein d'animation et de pathétique.

Certains détails sont naïfs et charmants : un des enfants de chœur chargés de l'encensoir souffle de toutes ses forces sur le réchaud : réalisme accentué encore par la douleur véhémente qui tourmente les pleurants. Cependant, soit par timidité, soit par respect pour des habitudes encore vivaces, l'artiste ne s'est pas laissé entraîner aux fougueuses exagérations qui font parfois regretter, après le XV[e] siècle, la calme beauté de l'art gothique. C'est ainsi que les draperies des pleurants tombent en plis exactement observés, mais réguliers et sobres, toujours verticaux, et arrêtés au-dessus du sol à un niveau presque géométriquement rigoureux : monotonie voulue, qui ajoute puissamment à l'intense impression d'humilité que dégage, par exemple, le groupe des pénitents. Traités, par contraste, avec une tumultueuse ampleur, les vêtements du prélat augmentent encore sa majesté. Que l'on compare ce tombeau avec celui, si universellement célèbre, de Philippe le Hardi (1), qui présente des dispositions générales analogues : dans celui-ci, sauf que le défunt est couché et les pleurants debout dans des attitudes variées, les vêtements des personnages du cortège, aussi bien que ceux du gisant, sont tous drapés dans un mouvement fougueux. Le tombeau de Hugues de Châtillon est plus profondément chrétien : tout y est sacrifié au défunt : le cortège, nombreux, mais humble et recueilli, n'est pas là pour se faire admirer, mais pour inviter le spectateur à reporter sur le

(1) Musée de Dijon. Début du 15[me] siècle.

mort son attention et son respect (1), idée que les draperies suffisent à exprimer, tant est grande la puissance de suggestion du sculpteur. Au contraire, pour les gestes et les physionomies, l'artiste s'est abandonné sans contrainte à son sens réaliste, et n'a pas hésité à marquer fortement les traits individuels, mais avec parfois de curieux vestiges d'un archaïsme attardé : le sens décoratif qui avait inspiré souvent aux sculpteurs de l'époque romane des déformations arbitraires, contraires à l'observation directe de la nature, se retrouve ici dans quelques attitudes anormales : sur plusieurs panneaux, l'un des personnages, au centre, renverse la tête en arrière dans un mouvement excessif, pour implorer le ciel, semble-t-il, mais surtout pour éviter de heurter du front la retombée des deux ogives géminées.

Quant à l'exécution de ces sculptures, elle seule suffirait à classer cette œuvre magnifique parmi les plus beaux monuments funéraires que la France possède.

SACRISTIE

Corne de Licorne

Des traditions très curieuses s'attachent à ce bâton d'ivoire, sans aucun ornement, long de 1 m. 50, et percé dans toute sa longueur. La légende en fait bien entendu la hampe de la crosse de Saint Bertrand, mais un document de 1627 (2) indique que cet objet a été donné à la cathédrale par Clément V. Les propriétés les plus extraordinaires lui étaient attribuées : l'eau qui avait traversé le bâton de bout en bout opérait des

(1) Il est d'ailleurs naturel que le tombeau du duc Philippe n'offre pas le même caractère religieux que celui d'un évêque : presque tous les figurants du cortège sont des seigneurs ou de nobles dames, dont on ne peut attendre, même sous de longs voiles de deuil, une humilité parfaite.

(2) Procès-verbal de la visite de Mgr de Donadieu.

cures prodigieuses. Il est remarquable que cette croyance populaire soit restée vivace, au point de n'avoir pas encore complètement disparu. Quant à l'importance que les Commingeois ont toujours attribué à la possession de cette relique, elle est attestée par maints documents : lorsque les bandes du capitaine Sus eurent pris la ville, en 1586, elles emportèrent la « licorne » ; l'évêque Urbain de Saint-Gelais, qui ne passe pourtant pas pour avoir été très dévoué à ses diocésains, la réclama, et sa demande fut appuyée par une lettre de Catherine de Médicis à son fils Henri III, datée du 7 décembre 1586, et dont voici un extrait :

« ... vous prierais... qu'il vous plaise escripre fort expressément au baron Jacques (de Larboust)... qu'ilz ayent à rendre tous les ornemens dont ilz se sont saisys des églises dudict Saint-Bertrand, et mesmes une licorne appartenant à la grande église de la dicte ville, laquelle a de haulteur environ cinq pieds et qui est de fort grande valleur. » (1)

Il fut fait droit à cette requête, ainsi qu'en fait foi un procès-verbal du chapître, en 1601, et, en 1667, une lettre de M. de Froidour (2) consacrait un long passage à cette « licorne » ; voici un extrait de ce curieux document :

« On me fit voir aussy... un bois ou corne de licorne. On dit, pour faire espreuve si elle estoit vrayment de licorne, qu'il falloit la faire tremper dans l'eau et qu'à l'instant l'eau bouillieroit sur-le-champ; nous fismes cette espreuve, mais inutilement, car l'eau ne prit aucune émotion et demeura froide à son ordi-

(1) Lettre publiée par Ph. Tamizey de Larroque dans la Revue de Gascogne de Décembre 1873.

(2) Manuscrits de la Bibliothèque de Toulouse ; voyage de M. de Froidour, p. 389. Voir aussi à ce sujet une note de M. Noulet dans le Bulletin de la Société archéologique du Midi, année 1874, N° 1.

naire. J'appris seullement que quand les bestiaux estoient attaqués de maladie, on avoit recours au sacristin de l'église qui faisoit passer de l'eau par la corne et la donnoit aux paysans, et que les bestiaux malades ayant beu de cette eau ou d'une aultre avec laquelle elle eust esté meslée, guérissoient. Pour cela je me reporte à ce qui en est, mais je tiens pour seur que ce bois est une corne de licorne tant par ce qu'elle est de la matière et a la forme qu'on donne ordinairement à ces cornes de licorne quand on nous les dépeint, qu'à cause qu'il n'y a au monde nul autre animal, du moins qui se connoisse, qui en puisse avoir de semblable. »

Telles étaient les propriétés attribuées à ce bâton d'ivoire, dont tout le merveilleux tenait, sans doute, à sa provenance inexpliquée, et au symbolisme attaché de tout temps à la licorne. Il est même surprenant qu'on ne retrouve pas trace de cet animal fabuleux dans l'iconographie de cette cathédrale. Aujourd'hui tous ces charmants mystères sont malheureusement dissipés : la corne de licorne n'est plus qu'une dent de narval ; des objets analogues se retrouvent, non seulement dans des musées d'histoire naturelle, mais même dans les églises (1). Il est cependant à noter que les dents de Narval ne sont pas creuses dans toute leur longueur, mais seulement à leur base ; celle de l'église de Saint-Bertrand a donc été évidée artificiellement, de façon que l'eau puisse traverser ce long tube, travail qui a dû représenter de grosses difficultés techniques, à moins qu'il ait été facilité par quelque anomalie structurale.

(1) L'église des Augustins, à Toulouse, en possédait une, qui, après des péripéties assez obscures, fut vendue à la ville de Toulouse par un tabletier en renom, M. Méricaut ; elle est au Musée d'Histoire Naturelle. Une autre dent de narval, de six pieds de long, appartient au trésor de St-Denis (cf. Dictionnaire de Richelet).



Cliché Sapène

SAINT-BERTRAND DE COMMINGES
(Fouilles de Lugdunum)

Captive barbare provenant d'un trophée impérial.

LES FOUILLES DE LUGDUNUM

TROPHÉE

C'est dans le voisinage du forum romain de Lugdunum qu'une rare fortune a permis récemment de découvrir, par miracle à peu près intactes, de splendides statues provenant d'un trophée impérial.

Ce sont : une Victoire ailée, placée sans doute au sommet du monument, drapée dans un puissant mouvement d'envol ; la statue d'une jeune captive barbare, faisant probablement le pendant d'une statue d'éphèbe qui porte au cou le *torques* (collier gaulois). Un autre captif barbare est figuré agenouillé, les mains enchaînées. Enfin un empereur revêtu d'une cuirasse n'a pu être entièrement reconstitué.

Ces sculptures, exécutées en marbre de Saint-Béat, n'ont rien de la lourdeur pompeuse qui empâte trop souvent les œuvres de l'art gallo-romain ; un simple regard sur ces statues, ou même sur les photographies que nous en donnons (1), suffit à convaincre de leur perfection. C'est toute la grâce, toute la puissance d'observation de l'art hellénique, que nous retrouvons ici : dans le sourire humble et résigné de la jeune captive, dans son attitude pudique et lasse ; admirez la précision de mouvement du captif agenouillé, forcé de plier le genou, mais redressant fièrement le torse ; les veines de ses bras sont gonflées par l'étreinte trop brutale des chaînes ; sa cuisse droite porte une profonde blessure ; et que dire de l'étude des muscles, des chevelures, des draperies !

(1) Grâce à la bienveillante autorisation de M. Sapène, Conservateur du musée de Comminges, à qui nous exprimons ici toute notre reconnaissance.

Le vaisseau, divisé longitudinalement en trois nefs par des colonnades, est précédé d'un porche ou narthex. Le prêtre, faisant face aux fidèles assemblés dans la nef, célébrait les offices dans une abside terminée par un chevet à trois pans. Les murs sont minces et dépassent rarement 0 m. 50 d'épaisseur (1 m. en quelques points) ; ils sont construits en un petit appareil grossier. Comme il ne subsiste de l'édifice que les fondations et la base des murs sur une hauteur totale de cinquante centimètres seulement, certaines dispositions ont été bien difficiles à expliquer. C'est ainsi que le chevet est dessiné par une double rangée de murailles, indiquant peut-être un remaniement, à moins que le mur extérieur n'ait servi de contrefort pour recevoir la poussée des charpentes. La basilique n'était pas voûtée ; sa charpente en bois, dont il reste quelques débris calcinés, était couverte de tuiles romaines : *tegulæ* et *imbrices*. Il ne subsiste des colonnades que les massifs de soubassement, et quelques fragments de fûts et de chapiteaux de colonnes, de dimensions diverses, d'un style souvent très éloigné du classique ; les feuilles d'acanthe corinthiennes, par exemple, y sont maigres ou remplacées par de rigides feuillages lancéolés ; les corbeilles des chapiteaux sont anormalement allongées. D'autres fragments sculptés sont d'une origine incertaine, car là aussi des matériaux de pierre et de marbre ont été empruntés à d'anciens édifices : il en est ainsi de quelques débris d'autels païens, qui ont servi à l'édification des murailles, et qui portent encore des traces adhérentes de mortier.

L'ornementation intérieure devait être soignée ; on a retrouvé des dallages et revêtements en marbre des Pyrénées, blanc, rouge ou vert, des mosaïques et des fresques. Parmi les vestiges de ces décors, signalons une sorte de marqueterie de marbre blanc, dont le

curieux assemblage décèle une influence orientale (Dieulafoy) ; de nombreux débris de stuc sont peints à fresque ; le fond est souvent de ce beau rouge appelé « rouge antique », traversé de raies blanches ou jaune d'or, avec parfois, en blanc, des enroulements de fleurs ou de feuillages ; parfois c'est, sur un fond ocre encadré de bleu et de blanc, un décor végétal rouge sombre. Perte irréparable ! ces fresques, si elles avaient subsisté, nous auraient peut-être donné une idée de ce qu'étaient, à une époque voisine, les travaux du jeune Gondevald (1), alors qu'il gagnait sa vie comme peintre, avant que le destin l'ait désigné pour provoquer malgré lui la ruine de Lugdunum.

Il faut citer à part quelques minuscules et précieux vestiges de l'art chrétien primitif :

1° Une tête de colombe sculptée en marbre blanc ; les chrétiens aimaient à représenter cet oiseau, tantôt apportant à Noé dans son arche la paix du Seigneur, tantôt symbole du Saint-Esprit, au-dessus de la tête de Jésus pendant son baptême. Souvent aussi, la colombe figurait sur des tombeaux l'âme du défunt affranchie par la mort.

2° Un débris de bas-relief, représentant une croix pattée grecque, avec à droite un *ω* suspendu par trois pédoncules à une sorte de rameau. Le côté gauche, qui manque, devait porter l'*Alpha* (2).

Sarcophages

Nous avons vu la cathédrale et le cloître de Saint-Bertrand encombrés des tombeaux des fidèles qui avaient voulu dormir dans une terre sacrée ; ce n'était

(1) Quoiqne la basilique ait été construite vers 350, et peut-être partiellement détruite par les Vandales en 408, elle a pu recevoir des modifications jusqu'en 585, et d'ailleurs les sarcophages enfouis dans le sol sont des 5me et 6me siècles.

(2) *Alpha* est la première et *ω* la dernière lettre de l'alphabet grec.

pas, au Moyen-Age, une habitude nouvelle, car nous allons voir qu'il en en fut de même dans la basilique du IVe siècle.

On y a trouvé en effet, vingt-deux sarcophages, enfoncés plus ou moins profondément dans le béton des fondations, parfois recouverts d'un épais et grossier blocage. Divers détails, (murs ébréchés ou entaillés) montrent qu'ils ont été enfoncés là bien après la construction de l'édifice.

Tous, sauf un, sont complètement dépourvus d'inscriptions et d'ornements. En général, ils sont taillés avec beaucoup de soin dans du marbre des Pyrénées, blanc ou rouge. Certains contenaient des monnaies et des fioles de verre.

L'unique sarcophage qui ait reçu une décoration est de petite taille. C'est celui d'une jeune fille ; la tête et les pieds du squelette reposaient dans des creux soigneusement ménagés dans la pierre; le couvercle du sarcophage était scellé au plomb. L'épitaphe est gravée sur la plate-bande :

DA XPE FAMVLAE TVAE AEMILIANAE
REQVIIM ET VITAM AETERNAM I XP

Le style des caractères est grossier et barbare ; le *d* initial est nettement oncial, ce qui indique, ainsi que la formule *requiem æternam*, une basse époque, le Ve siècle au moins (la forme *requiim* pour *requiem* est aussi à remarquer). Il est frappant d'observer le contraste entre cette inscription barbare et la belle ornementation du pan triangulaire qui forme le petit côté du sarcophage correspondant à la tête. Sur ce pan est gravé un chrisme (monogramme du Christ), la plus belle représentation de ce genre qui soit connue (Dieulafoy). Gravé à la pointe avec une grande finesse et une exacte régularité, ce monogramme est inscrit dans un double cercle symbolique de 27 centimètres de dia-



Cliché Sapène

SAINT-BERTRAND DE COMMINGES
(Fouilles de Lugdunum)
Empereur cuirassé provenant d'un trophée impérial.

mètre. Une barre horizontale vient croiser l'X, formant croix grecque ansée avec la tige du P ; l'ensemble forme une étoile aux huit branches parfaitement égales et symétriques, aux extrémités gracieusement évasées. Les lettres symboliques A et O sont suspendues aux branches de l'X ; la boucle, très petite, du P se termine en un léger pédoncule recourbé. Nous avons là, en quelque sorte, un ancêtre des chrismes romans en vogue au XII[e] siècle, tels que, par exemple, ceux de Saint-Pierre de Huesca (tympan) ou de Saint-Jacques de Compostelle (portail du transept sud), qui offrent les mêmes dispositions.

Tels sont les témoignages matériels qui nous sont parvenus de la basilique du Plan et de sa nécropole. Il en est demeuré aussi une vague tradition, que révèle l'existence d'un cimetière voisin et d'une chapelle : Saint-Julien du Plan. Cette chapelle est en partie construite de matériaux antiques : dalles de marbre, fragments sculptés (vase eucharistique avec pampres de la vigne mystique (1), qui proviennent sans doute des ruines voisines de la basilique : constatation qui vient à propos pour nous rappeler ce que nous avons vu non loin de là, à Saint-Just de Valcabrère : décors des premiers siècles chrétiens incorporés à l'église romane, ce qui semble indiquer qu'il y avait là une autre église de Lugdunum. Une autre église primitive paraît avoir existé aussi à l'emplacement actuel de la cathédrale. Voilà de nouveaux indices de l'importance (2) que Lugdunum conservait encore au crépuscule de la puissance romaine.

(1) La vigne était le symbole du Christ; les disciples en sont les rameaux (Cf. Evangile de St-Jean).

(2) Grégoire de Tours signale d'ailleurs que Lugdunum possédait plusieurs églises.

BIBLIOGRAPHIE

I. Généralités sur le Comminges

Moreri, *Dictionnaire.*

Dom Devienne, *Prospectus pour l'histoire ancienne et moderne de la province de Guienne,* 1765.

De Marca, *Histoire de Béarn.*

Olhagarai, *Histoire de Foix.*

Castillon d'Aspet, *Histoire des populations pyrénéennes du Nébouzan et du Comminges,* 2 vol., 1842.

Amédée Thierry, *Résumé de l'histoire de Guienne.*

Abbé Monlezun, *Histoire de la Gascogne.*

Dom Brugelle, *Histoire de Bigorre.*

Faveyn, *Histoire de Navarre.*

D. Dufor, *Le Pays, Polignan et Comminges,* 1878.

— *De viris illustribus mulieribus rebusque Convenarum,* 1902.

Abbé Ovide Maurette, *Souvenirs historiques de Saint-Bertrand de Comminges, Vie de Saint Bertrand,* 1839.

L. de Fiancette d'Agos. *Vie de Saint-Bertrand, avec une notice historique sur la ville.* 1854.

Mme Dufor. *Allez-y.* 1874.

Père Anselme. *Histoire générale de la maison royale.* T. II, p. 629.

Cénac-Moncaut. *Histoire des Pyrénées.* 1853.

J. P. Morel. *Essai historique et pittoresque sur St-Bertrand.* 1852.

De Laurière. *Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère,* 1875.

L. de Fiancette d'Agos. *Compte rendu de la Société Française d'Archéologie. Congrès de Toulouse.* 1875.

Anonyme. *Excursion à Saint-Bertrand de Comminges. Bulletin Société Archéologique du Midi de la France.* 1880-1881.

Victor Fons. *Voyage historique et pittoresque de Toulouse à Bagnères-de-Luchon.* 1849.

S. Guénot. *Excursion à Gargas, Saint-Bertrand et Barbazan. Bull. de la Société de Géographie de Toulouse.* 1893, p. 379.

Revue de Gascogne. *Passim.*

Revue de Comminges. *Passim.*

J. Decap. *Essai de bibliographie commingeoise.*

Louis de Froidour. *Relation d'un voyage en Comminges.*

Louis de Froidour. *Registre des procès-verbaux et ordonnances rendus par le grand maître des eaux et forêts.*

Louis de Froidour. *Inventaire des registres..., etc., de la maîtrise de Comminges.*

J. de Laurière. *Excursion à Saint-Bertrand et Valcabrère. Congrès archéologique de France, Agen et Toulouse,* 1874.

M. B. et V. *Historique de la Gascogne et en particulier du Comminges,* 1899.

J. de Malafosse. *Compte-rendu de l'excursion de la Société Archéologique à St-Bertrand et Valcabrère. Bulletin Société Archéologique Midi,* 1894.

J. de Malafosse. *Excursion à Saint-Bertrand et Valcabrère.* Privat, 1898.

Félix Regnault. *Excursion du Congrès des Sociétés Savantes à Martres, Saint-Bertrand et Valcabrère. Revue des Pyrénées,* 1899.

E. Roschach, *Un voyage aux Pyrénées, variétés du journal l'Aigle,* 1866.

M. Taillandier. *Une page de l'histoire du Midi: la ville et les hommes du Comminges. Revue de Toulouse et du Midi de la France.* 1865.

Marrast et Sacaze. *Histoire du Comminges.* 1889.

II. Monuments

Cenac-Moncaut. *Voyage archéologique dans le comté de Comminges*, 1856.

Album des Monuments et de l'Art ancien du Midi de la France. Toulouse, 1893.

Julien Sacaze. *Sur quelques inscriptions inédites des Pyrénées. Bull. Sté. Nat. Antiq. France*, série 5, T. I, 1880.

Julien Sacaze. *Inscriptions antiques des Pyrénées*, 1892. 1 vol. (A paru aussi dans la Revue des Pyrénées 1891 et 1892).

E. Roschach. *Catalogue des antiquités et des objets d'art du musée de Toulouse.*

Hippolyte Vivier. *Saint-Bertrand de Comminges. Mosaïque du Midi.* 1841.

Chevalier de Linas. *Saint-Bertrand* (chapes de Clément V, tombeau de Chatillon, Valcabrère). *Rev. Soc. Sav.*, 1857.

J. de Laurière. *L'inscription chrétienne de Valcabrère. Bull. Mon.*, série V, T. II, 1874.

E. de Guilhermy. *Sur l'épitaphe de B. de Miramont. Revue Soc. Sav.*, 1864.

Didron. *Sur les stalles de l'église Saint-Bertrand. Bull. arch. Comité des travaux historiques*, 1842.

P. de Castéran. *Documents inédits* (lettres de M. de Froidour). *Rev. de Gasc.*, 1897.

Anatole Chabouillet. *Sur une inscription romaine trouvée à St-Bertrand. Rev. Soc. Sav.*, VI, T. I, 1875.

B. Bernard. *Sur l'autel de Valcabrère. Bull. Monum.*, 1886.

B. Bernard. *Quelques fouilles au pays des Convènes. Bull. Soc. Ramond*, 1889.

Abbé Caneto. *Les églises romanes de la Gascogne. Rev. de Gasc.*, 1870.

Barbier de Montaut. *Dissertation sur l'autel de Valcabrère. Bull. Soc. Arch. Midi*, 1886.

Barbier de Montaut. *Visite de la cathédrale en* 1627 (sibylles). *Chroniques du Languedoc*, 1877.

E. Barry. *De la forme des chars rustiques de la Narbonnaise. Mém. Soc. arch. Midi*, 1853.

E. Barry. *Sur une inscription inédite de la cité des Convènes. Rev. Arch.* 1855.

E. Barry. *Inscriptions inédites des Pyrénées. Soc. Arch.* 1863 et 1866.

E. Barry. *Sur une inscription romaine découverte à Saint-Bertrand. Bull. Soc. Arch. Midi*, 1869-73.

Du Mège. *Monuments religieux des Volces Tectosages, des Garumni et des Convènes.* 1814.

Metivier. *Monographie de la basilique Saint-Just de Valcabrère.*

L. de Fiancette d'Agos. *Etude sur la basilique St-Just et les antiquités de Valcabrère*, 1857.

Chevalier de Linas. *Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux*, 1857.

Anthyme Saint-Paul. *Revue de Comminges*, T. XV

Du Chêne. *Antiquités des villes.* 2° p., liv. 2.

Docteur Noulet. *Sur la licorne de Saint-Bertrand. Bull. Soc. Arch. Midi et Revue de Gascogne*, 1874.

L. de Fiancette d'Agos. *N.-D. de Comminges. Monographie*, 1876.

Bedin. *Saint-Bertrand et Saint-Just. Guide du Touriste*, 1907.

A. Michel. *Histoire de l'Art.*

E. Male. *L'Art religieux au XII^e siècle; l'Art religieux de la fin du Moyen Age.*

Lizop. *Les fouilles de Lugdunum Convenarum. Bull. Soc. Française des Fouilles archéol.* Tomes 3, 4 et 5.

LA MONTAGNE NOIRE

COMMUNE DE St-DENY

Notes de Géographie humaine (1)

PAR ANDRÉ DAVID

Etat statistique de la Commune de Saint-Denis du 15 septembre 1809

POPULATION. — 640. HOMMES, 309 ; FEMMES, 331.

Hommes	Mariés	176	309
	Veufs	18	
	Garçons au-dessous de 30 ans	88	
	» au-dessus de 30 ans	27	
Femmes	Mariées	176	331
	Veuves	33	
	Filles au-dessous de 30 ans	95	
	» au-dessus de 30 ans	27	
	Total		640

(1) Ces notes ont été communiquées à la Société par M. Leo David, professeur au Collège de Libourne, père de André David, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure; auteur du remarquable ouvrage *La Montagne Noire*. Le Comité de Rédaction du Bulletin a jugé que ces notes étaient un chapitre complémentaire de cette Monographie et en a décidé la publication telles qu'elles ont été rédigées par l'auteur et collationnées par le Dr Courrent, secrétaire de la Société.

101	de	5	ans	et	au-dessous.
90	de	5	ans	à	10 ans.
80	de	10	ans	à	15 ans.
74	de	15	ans	à	20 ans.
53	de	20	ans	à	30 ans.
63	de	30	ans	à	40 ans.
54	de	40	ans	à	50 ans.
52	de	50	ans	à	60 ans.
38	de	60	ans	à	70 ans.
15	de	70	ans	à	80 ans.
10	de	80	ans	à	90 ans.
2	de	90	ans	à	100 ans.
632					

PROFESSIONS

1	fabricant d'acier.	15	tisserands.
3	aubergistes.	2	parcheminiers.
1	charron.	3	marchands de papier.
2	cardeurs.	2	tailleurs de pierre.
30	fileurs de laine.	1	potier de terre.
1	fabrican de drap.	1	scieur de long.
17	laboureurs.	2	marchands de sel.
2	maçons.	2	détailleurs de tabac.
2	manœuvres.	2	tailleurs pour hommes
2	menuisiers.	2	tourneurs en bois.
6	meuniers.	2	voituriers.
13	papetiers.	1	sabattier (*sic*).

6 mendiants de tout âge et de tout sexe.
1 domestique mâle.
1 domestique femelle.

Habitants vivant uniquement de leur travail mécanique ou industriel.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

NAISSANCES

	Garçons	Filles	Total
1790	10	8	18
1791	12	15	27
1792	5	5	10
1793	6	7	13
En l'an II	5	5	10
III	12	17	29
IV	15	9	24
V	12	13	25
VI	14	15	29
VII	17	9	26
VIII	10	13	23
IX	5	7	12
Totaux en 12 ans	123	123	246

DÉCÈS

	Hommes mariés ou veufs	Femmes mariées ou veuves	Garçons	Filles	Total
1790	6	4	7	3	20
1791	3	10	5	5	23
1792	2	3	3	8	16
1793 (Ayant compris la dite année au même registre de l'an II)					
En l'an II	6	6	8	7	27
III	1	4	4	8	17
IV	3	2	4	2	11
V	2	4	7	6	19
VI	3	1	2	2	8
VII	4	5	3	3	15
VIII	3	6	4	3	16
IX	2	5	0	2	9
Totaux	35	50	47	49	181

MARIAGES (DE 1790 A L'AN IX)

En 1790	2	Toute cette population est renfermée dans 127 maisons situées dans la commune de Saint-Denis.
1791	7	
1792	7	
1793	5	
An II	3	
III	1	
IV	2	
V	2	
VI	6	
VII	4	
VIII	1	
IX	0	
Total	40	

1° Saint-Denis	79
2° Hameaux de la Calme, de la Galaube et de la Fonde	24
3° Métairies ou maisons près des métairies	19
4° Moulins à eau	3
5° Forges et martinets	2
Total	127

Etat nominatif des lieux de la Commune et de ses écarts

Fonde, près le bois de la commune	4
Galaube. Moulin à papier, moulin à blé	2
Ferrière. Forge et moulin à blé	2
La Calm. Près de la Combe	8
Métairie de *la Roque*, près St-Denis	1
Borie Grande	1
Bérail	1
Canet	1
Coustans, petit hameau	4
Clari, formant petit hameau	2
Forge de M. Loup	2
Ruffet Bas, petit hameau	4
Sublairolles et Moulin Sublairolles	2
Métairie del Fauré et la Lève en tout	3
Saint-Denis ou ses petits faubourgs	88
Travès ou Roques-Nègres ; M. Polère et Guillaume (en tout)	2
Total	127 feux

Etablissement du culte	1
Etablissement d'instruction publique	1

BUDGET

Revenus communaux en 1807

Centimes additionnels	247 45
Dixième des patentes	28 85
Ferme du four communal	15
Ferme des autres lieux patrimoniaux tels que moulins, bois et coupes ou près du Roy ou terre de la Calm, et route du terrain de la Forge et Saguet (en tout)	1178 00
Ferme des biens communaux réintégrés	117 81
Amende de police	1 00
Total	1587 11

AGRICULTURE

DIVISION AGRICOLE

SURFACE..... 2.273 SETERÉES

1. Terres labourées, 501 seterées 802.000. } cais (?)
2. Prés naturels, 272 seterées 436.000. } cais (?)
3. Prés artificiels.
4. Jardins de toute espèce, 168.000.
5. Bois et forêts des particuliers, 45.600.
6. Forêts de la commune, 5.012 arpents.
7. Terrains occupés par les maisons.
8. Usines et bâtiments de toutee spèce 6.400.
9. Garrigues, vacans et dépendances.
10. Terrains occupés par les lits des rivièrest et ruisseaux, 57.500 mètres.

	Canes	Seterées
Terres labourables, champs	807.000	501
Prairies	436.000	270
Jardins du village et des métairies	22.400	14
Bois et forêts des particuliers	75.200	47
Terrains occupés par le sol des maisons	6.400	4
Paissieux	80.000	50
Bruyères	251.200	157
Routes et chemins	70.400	41
Lits des rivières	35.200	22
Total		1.106 seterées

Il y a soixante ans on payait un sou par jour et par année d'âge le travailleur agricole ou artisan. Un enfant de dix ans gagnait dix sous ; de 18 ans, 18 sous ; à 20 ans, 18 à 20 sous. — 1809. Prime de 1 franc accordée par l'Etat à ceux qui voulaient cultiver le coton (Arch. Mun.).

Les travaux de force étaient payés un peu plus de trente sous sans nourriture.

REMARQUE. — L'habitation comprenait en général une chambre au premier, la porcherie au rez-de-chaussée.

La place est complantée de beaux arbres : ormeaux et platanes (ormeaux de 1 m. de diamètre).

Nombre des arbres sur les routes : 700 arbres et arbustes.

Fruits, denrées. — Quantité variable suivant les années.

Fruits et Denrées	Années	
	bonnes	communes
Seigle	400 setiers	400 setiers
Pommes de terre	50 sacs	40 sacs
Fourrage de toute espèce	3345 quintaux	17-72
Bois à brûler	5 piles	4 piles
Fagotage	500 fagots	500 fagots

MÉNAGERIE

On compte dans la commune de Saint-Denis :

CHARRUES

Métairie de la Roque	2
Borie grande	1
Berail	1
Canet	1 1/2
Coustaus	1 1/2
Clary	1 1/2
Sagnes et la Lèves	1
Métairie del Faure	1
Daniel Piersan et Bonnafon	1
Total	11 charrues 1/2

13 paires de vaches pour la charrue.
43 charrettes d'agriculteurs.
4 chevaux de bât.

Veaux et génisses trop jeunes pour travailler :

La Roque	4	Clary	4
Borie Grande	6	Sagnes et Lèves	2
Berail	4	Métairie del Fauré	2
Canet	6	Pierson et Bonnafon	4
Coustaus	6		
Ruffet bas	2	Total	40

MOUTONS ET BREBIS

Métairie de la Roque	60
Borie Grande	100
Bérail	60
Canet	70
Coustaus	100
Clary	90
Ruffet bas	100
Sagnes	30
Bonafon	50
Pierson	30
Ignace	30
Total	720
Volailles de toute espèce	150
Porcs	21

Reproduction des Animaux

18 veaux.	18 porcs.
200 agneaux.	80 poulets.
0 poulain.	0 chevreau.

2000 œufs servant à la couvée ou vendus dans les marchés.

Evaluation comparative du Prix des Choses aux années 1789 et 1807

(Extrait des Archives de Saint-Denis)

	1789	1807
Paire bœufs 1re qualité	300 l.	300 l.
» 2e qualité	200	200
» 3e qualité	100	100
Charrette de bœuf sans ferrure	30	36
» avec son ferrement	50	60
Cheval de bât	200	150
Cheval de selle ordinaire	200	150
Charrue sans fer	3	6

Fers pour la monter	2 l.	2 l. 10
Une pioche	3	4
Comportes, l'une	2	3
Une bêche	5	6
Un bélier	9	9
Une brebis	4	3
Un agneau	3	4
Un mouton	8	8
Un bœuf gras pour boucherie	150	150
Un coq	12 sols	15 sols
Une poule	15 sols	15 sols
Un poulet	10 sols	15 sols
Un chapon	1.10	1.10
Une douzaine d'œufs	6 sols	0 fr. 58 c.
Une oie grasse	8 l. 8 sols	7 livres
Une oie à engraisser	2	
Un coq d'Inde	2 l. 10 sols.	2 l. 10 sols.
Un taureau	16	16
Une vache	60	60
Un veau d'un an	18	18
Un porc gras, le kil.	0.18 sols	0.18 sols
Un canard domestique	1 l. 10	1 l. 10
Un lièvre	2	2.10
Un lapin	1	0 l. 18 sols
Un perdreau	0.15 sols	0.18 sols
Une perdrix	1	1
1 kil. graine de poreau	0 l. 15 sols	1 livre
Huile à brûler	0 f. 50 c.	0 f. 70
Seigle	14 l.	12 l.
Foin, le quintal	2.10	2.18
Kil. pain bis	8 sols	2 sols
» de seigle	9	2
Haricot le boisseau	0.60 c.	1 franc
Vinaigre, le pot	0.25	0.55
Bois à brûler ou pile	0.16	36 sols
Fagots de chêne, le cent	3	6
Tuiles ordinaires, le cent	5 f. 50	11 f.

Briques pour cloison, le cent	2 f. 50	5 f.
» pour plancher	3 f.	6 f.
Savon blanc, le k.	0 f. 50	0 f. 80
Gages d'un valet de labour	36 f.	80 f.
Journée d'un brassier (piocheur) nourri	0 f. 50	1 f.
» en hiver	0 f. 50	
» d'un moissonneur	0.15 sols	1 f.
» d'un maçon en été	0 f. 75	1.50
Une paire de gros souliers	4 f.	6 f.
Façon d'un habit à la campagne	3 fr.	6 f.
» d'une veste »	1.50	3 f.
» d'un gilet »	0.50	1 f.
» d'une culotte »	0.60	1 f. 20
Paire de guêtres en peau de mouton	3 l. 10	4 f.
» de toiles dites garamaches	0 f. 25	0.50
Toile grise dans la ménagerie pour sacs, etc., la canne	2 f.	2.75
Toile rousse p. chemises, la canne	2 f. 50	3.25
Chanvre, le k	0.50	0.50
Garçon papetier, par mois	20 l.	30 f.

II. — HISTOIRE

Bâti sur un plateau de la Montagne-Noire, au-dessus du *Lignon*. Entouré de prairies arrosées par les eaux abondantes et vives de l'*Alzeau* et du *Lignon*.

Ces eaux descendent des grands bois qui couvrent les hauteurs de la Montagne Noire par lesquels le village est protégé au Nord.

Découvert au midi, il jouit d'une situation merveilleuse. Vue magnifique sur les Pyrénées. Presque jamais de grands froids l'hiver à cause de sa situation et du soleil qui apparaît presque constamment. Pas de brouillard.

Rue bordée de jardins, prairies, arbres. Cette riche symétrie donne aux alentours l'aspect d'un vaste jardin.

* * *

Sur le projet de l'ingénieur Geoffroy, la commune de Saint-Denis a établi sur le cours de l'Alzeau un barrage de retenue au moyen duquel elle tient en réserve 18.058 mètres cubes d'eau — après l'élévation 328.000 mètres cubes d'eau.

En 1684, les eaux de l'Alzeau furent dérivées au profit du Canal du Languedoc moyennant une redevance annuelle de 55 fr. 50.

Cette redevance n'est plus payée à la commune depuis la Révolution.

Terrains granitiques cristallisés siliceux.

Trace des Seigneurs depuis 1544.

En 1631, les habitants ont un moulin et un four banier (commun), et obtiennent le droit d'usage pour le bois et le droit de chasse, achetés pour 27 livres 10 sols par an.

En 1671, il est défendu à Molinier de rendre la justice sans autorisation.

En 1780, Saint-Denis, généralité de Toulouse, diocèse de Carcassonne, Viguerie et quartier de Cabardès.

Administration. — Maire. Lieutenant de mairie. Trois Consuls. Procureur du Roi. Greffier.

Finances. — 4.375 livres.

Bois et revenus. — 763 livres 4 sols.

Dépenses ordinaires. — 630 livres 13 sols.

* * *

En 1703, les armoiries de Saint-Denis sont « d'or chaussé de sable ».

STATISTIQUE-POPULATION

En	1789	la commune compte	594 habitants.
»	1831	»	710 »
»	1861	»	553 »
			471

Cultures. — Vignes sur les côteaux calcaires de Fracimiès. Blé, seigle, trèfle, prairies naturelles, bois.

Commerce. — Fourrages et bestiaux, blé, bois, charbon de bois, seigle, avoine.

Industrie. — Cartonnerie. Usine électrique à Brousses.

Site. — Prise d'Alzeau.

Saint-Denis, vieille ville, ardoises vieilles. Taillis de châtaigniers entre Saissac et Saint-Denis. Gorges très intéressantes entre Saissac et Saint-Denis. Blocs de granit sur les pentes.

Villaret. — Beau chêne-vert isolé. Coins de Labécède. Prés, bois, genêts, thym. Taillis de chênes-verts. Usine.

Grande quantité de murs en pierres sèches.

Granits dans toute la région.

Fermes isolées, toujours exposées au midi.

Forge basse de Saint-Denis. — Maisons. Rues larges non de 4 à 5 mètres, mais de 8, 10 à 12 mètres. Géomètres romains. Quadrillage de Saint-Denis Bastide. Exiguité des rectangles. Plus vastes en dehors du village (1). Maisons orientées N. S.-E. W., 65 à 70 de côté.

(1) « Cette largeur extraordinaire des rues rentre bien dans les dimensions romaines, ces carrés de terrains si nombreux et si réguliers peuvent bien être l'indice d'un établissement de colons. S'il en est un, il est d'autant plus curieux qu'un professeur allemand, s'occupant beaucoup d'histoire romaine, n'en a trouvé nulle part en Europe, excepté un seul en Italie. » Voir Bull. t. XIX, p. XL.

En regardant au Sud, vers Montolieu, des files d'arbres, de haies, de murs prolongent ls divisions. Le château rompt l'alignement. Porte ? Château construit à pierre et à chaux. Vieilles maisons en pierres de granit reliées par terre battue.

Saint-Denis : *Station romaine*. Lampe romaine à trois becs trouvée dans une tombe.

Bassin en 1820. Exhaussé en 1852. Les cours negres ou tours de Coustans. Gorge de l'Alzeau à 2 kilomètres de Saint-Denis.

Deux tours ; voie romaine (?)

Dolmen près de Saissac.

Forge haute de Saint-Denis. XVI[e] siècle.

* * *

Histoire de St-Denis

Fondation moderne. Les documents ne remontent pas au delà du XIII[e] siècle. Disposition régulière. Quadrillage analogue à la ville basse de Carcassonne, de Revel, d'Aigues-Mortes. Parallélogrammes irréguliers, mais rectilignes.

En 1307, acte d'inféodation par le Sénéchal de Carcassonne, aux habitants de Saint-Denis du bois de la Serre. Vidimé et confirmé par le roi Philippe.

1789. — Coustans. Restes des masures d'un château situé sur le sommet d'une colline au bas de laquelle coule le « Laousio », l'Alzeau.

Avant 1789. — Le Roi seul seigneur de Saint-Denis. La communauté possédait la justice à titre d'engagement. Il y avait trois consuls qui étaient élus le lndemain de la fête de Saint-Denis.

Depuis l'an VIII, arrondissement de Carcassonne, canton de Saissac.

Foire très importante surtout pour les troupeaux de moutons et brebis. La troisième du département.

Bois de la commune, 450 à 500 arpents, déduit les prés dits du Roi.

De Saint-Denis à Saissac, jardins en terrasses. Epaisseur des murs des vieux remparts, 1 m. 20 environ.

Distractions de la jeunesse. — Il y a encore une trentaine d'années, les jeunes gens se réunissaient chaque semaine, le samedi principalement l'été dans une des fermes de la commune où ils trouvaient des jeunes filles et y dansaient au son de la cornemuse.

Justice de la Montagne-Noire. 1809. Tribunal correctionnel Carcassonne.

Condamnation très sévère d'un négociant des Pyrénées-Orientales qui avait introduit en fraude des marchandises anglaises (Arch. de Saint-Denis).

Tribunal an IX : Saissac.

Benazeth Hugues, dit le Brescaïre, brassier à Saissac, complice d'un enlèvement de seigle dans le grenier du citoyen Baussac, à Saissac, dans la nuit du 3 Nivôse an IX, enlèvement commis par plusieurs personnes, à l'aide d'escalade et dans une maison habitée, est condamné à 14 ans de fers, affichage du jugement, aux dépens, et au sequestre des biens au profit de la République (Arch. de Saint-Denis).

COMMUNICATIONS

Faites pendant les Séances de l'Année 1928

G. Sicard. — Analyse des travaux de l'année 1927 XXXV

A. Fages. — Ossuaire de l'époque néolithique découvert à Rennes-le-Château. XXXVIII-XL

Dr Doumerg. — Présentation d'anciens documents XLIII-XLVI

A. Fages. — Découverte d'une enceinte fortifiée à Pennautier XLVII

— Découverte d'un important lot d'assilines par M. G. Bories, de Fabrezan LI

— Publication d'un itinéraire pour accéder aux grottes et aux cavernes du département LIII

G. Sicard. — Allocution à la mémoire de M. Louis Chartier LVII

— Allocution au sujet du jubilé scientifique de M. Louis Gavoy. LIX

J. Poux. — Allocution à la mémoire de M. Gaston Combeléran LXI

L. Marty. — Culture des *Orchidées* LXIII

Notices. — Notice bibliographique de M. L. Chartier LXV

— Notice bibliographique de M. L. Gavoy LXVI

G. Sicard. — Fouilles de l'allée couverte de Saint-Eugène LXXIV

J. Amiel. — Maison de Saint-André..... LXXVII

R. Esparseil. — La carbonisation industrielle à basse température du lignite de la concession de Mailhac..... LXXIX

Dr Dupeyron. — Description d'une carte du Canal du Languedoc de 1697..... LXXIV

Dr Courrent. — Analyse des dessins préhistoriques découverts dans la grotte d'Aldène et de Fauzan..... LXXXIII

A. Fages. — Situation financière de la Société à la fin de 1928 et budget de 1929.. LXXXVII

TABLE DES GRAVURES

Portrait de M. Louis Gavoy..... LVIII

Portrait de M. Gaston Combeléran..... LXII

Abside de l'Eglise de Corneille..... 14

Armes de Corneille..... 14

Armes d'Arzens..... 14

Basilique de Prouille..... 16

Gable de l'Eglise de Montréal..... 16

Groupe en pierre de la Vierge à l'Enfant découvert à l'Eglise de Conques..... 30

Armes de Miraval-Cabardès..... 34

Vue de Miraval-Cabardès..... 34

Eglise ruinée de St-Pierre de Vals..... 40

Partie supérieure du portail de l'Eglise du Mas-Cabardès. 42

Armes du Mas-Cabardès..... 44

Eglise du Mas-Cabardès..... 44

Chapiteaux et culs de lampe dans l'Eglise du Mas-Cabardès..... 48

Croix de pierre du Mas-Cabardès..... 48

Plan de l'Eglise de Mas-Cabardès..... 49

Ecusson sur la face extérieure de la statue de la Vierge dans la chapelle de la Vierge de l'Eglise du Mas-Cabardès..... 50

Chapiteaux de l'Eglise du Mas-Cabardès..... 50

Armes de la Maison de Roquefère..... 54

Vue, façade sud, du village et du château de Roquefère. 54

Plan du village et du château de Roquefère..... 57
Château de Roquefère (façade nord) 62
Armes de la Maison de Narbonne Talairan..... 70
Armes de la Maison de Laur de la Trivalle..... 70
Cheminée de la salle du château de Roquefère..... 70
Plan de la Maladrerie de Ste-Madeleine 132
Vue de la Cathédrale de St-Bertrand de Comminges.... 135
Cloître de St-Bertrand de Comminges 150
Statues trouvées dans les fouilles de Lugdunum 156
Statue d'une Captive barbare découverte dans les fouilles de Lugdunum..... 163
Statue d'un Empereur cuirassé découverte dans les fouilles de Lugdunum 166

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome XXXIII

PREMIÈRE PARTIE

Liste des Membres fondateurs..... IX
Membres nés..... XI
Membres honoraires..... XI
Membres donateurs XII
Membres à vie..... XII
Membres familiaux XII
Membres titulaires au 31 décembre 1928..... XIII
Membres décédés..... XXVII
Liste des Sociétés correspondantes..... XXVIII
Administration de la Société en 1928 XXXII
Procès-verbaux des séances de 1928..... XXXIII
Situation financière pour 1928 et proposition de budget pour 1929..... LXXXVII

DEUXIÈME PARTIE

Rapports sur les Excursions de la Société

Excursion du 15 avril 1928 dans le massif de La Clape. — **Vincent Perret**..... 3
Excursion du 27 mai 1928 à Montréal, Prouille et Fanjeaux par Corneille et Arzens. — **Dr Courrent** 14
I. Montréal..... 16
II. Fanjeaux..... 19
III. Bibliographie..... 23

Excursion du 10 juin 1928 à Miraval-Cabardès, au Mas-Cabardès et à Roquefère. — **G. Sicard**..... 33
I. Miraval-Cabardès..... 34
II. Eglise de St-Pierre-de-Vals..... 40
III. Mas-Gabardès..... 42
Notice sur la Seigneurie de Roquefère. — **J. Sicard**.... 55

TROISIÈME PARTIE

Travaux Originaux

Un Temple gallo-romain dans la Région Narbonnaise, à Saint-Cir, près Cuxac-d'Aude. — **L. Mathieu**..... 81
Fragments de Poteries gallo-romaines, en terre rouge vernie, trouvés à Saint-Cyr. — **A. Blanquier**..... 85
Notes sur l'ancien Prieuré de St-Clément d'Olonzac. — **L. Mathieu**..... 89
La Carbonisation industrielle à basse température du lignite de la concession de Mailhac. — **R. Esparseil**. 97
Les Hôpitaux de la Cité de Carcassonne. — **Dr Ch. Boyer**. 115
Introduction..... 115
I. Hôpital Notre-Dame du Sauveur..... 117
II. Hôpital Saint-Eloi..... 121
III. La Maladrerie de Ste-Madeleine..... 122
Saint-Bertrand de Comminges. — **R. Hyvert**..... 133
I. Saint-Just de Valcabrère..... 133
II. La Cathédrale..... 142
III. Les Fouilles de Lugdunum..... 163
Bibliographie..... 168
La Montagne-Noire (commune de Saint-Deny). Notes de Géographie humaine. — **A. David**..... 172

Communications faites pendant les séances de l'année 1928. 187
Table des gravures..... 189